TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
MAX - - 40
MIN - - 32
PRONOSTICS

La Patrie

Journal du Peuple

35e ANNEE—No 236 — QUATORZE PAGES

MONTREAL, MARDI 2 DECEMBRE 1913

LE NUMERO : UN CENTIN

LES BANDITS CONTINUENT LEURS MEFAITS ET TERRORISENT LES CITOYENS DE MONTREAL

LE PREMIER-MINISTRE DE FRANCE VIENDRAIT DONNER UNE CAUSERIE A MONTREAL

La saine littérature nous réserverait des surprises. M. Louis Barthou, M. Messimy et M. Emile Vandervelde seraient parmi nos prochains conférenciers.

ILS S'INTERESSENT AU CANADA

Nous voici en pleine saison de conférences et l'élite intellectuelle de Montréal montre un vif intérêt aux soirées littéraires, qui se donnent un peu partout.

L'Alliance Française de Montréal nous promet pour le 13 Décembre une très intéressante causerie de M. Paul Vitry, l'un des conservateurs du Musée du Louvre de Paris, qui nous promènera dans le domaine de la sculpture contemporaine.

Parlant de Carpeaux et des groupes à la renommée mondiale qui ornent le grand opéra de Paris il nous intéressera aux œuvres des Frémiet, des Rodin, etc.

Toutes brillantes que soient ces conférences, elles ne serviront pour fêtes de la pensée et de l'esprit ainsi dire que de prélude à d'autres fêtes de la pensée et de l'esprit

M. LOUIS BARTHOU, le premier-ministre de France, photographié à Montréal au bras de M. Louis Blériot.

français qui nous seraient réservées d'ici à la fin de la saison littéraire.

Ainsi l'on chuchote dans les milieux bien informés que M. Barthou, premier ministre de France, que M. Messiny, ancien ministre de la guerre de France, viendraient au Canada et y donneraient des conférences.

M. Barthou n'est pas un inconnu pour Montréal. Il faisait partie de la délégation Hanotaux qui vint nous visiter en mai 1912.

M. Barthou a pris un grand intérêt aux hommes et aux choses du Canada ; en ancien journaliste, il s'est documenté et s'est renseigné longuement auprès des représentants de la presse qui avaient été envoyés au devant de la délégation Hanotaux, à la frontière des Etats-Unis.

On parle aussi de la venue à Montréal, de M. Emile Vandervelde, député belge, de M. Jules Picard, député et écrivain, et même de M. Paul Hymans, du parlement belge.

Toutes ces personnalités du monde littéraire et politique auront, il n'est pas douteux, de très intéressantes choses, à nous dire, à nous conter.

SEPT CHEVAUX ONT PERI DANS LES FLAMMES

Un incendie a détruit ce matin l'écurie de M. Omer Pagé, charretier de la rue St-Hubert.— Le travail de la brigade.

On sauve plusieurs chevaux

Le feu vient encore de faire des victimes. Cette fois il ne s'agit pas de mort d'homme, mais sept chevaux estimés à $200 chacun sont restés dans les flammes. C'est au No 243 de la rue St-Hubert, que l'incendie s'est déclaré ce matin, vers 11 hrs.

A cette adresse, M. Omer Pagé, charretier, possède des écuries. Le feu a pris naissance dans une boite à fumier qui se trouvait dans l'écurie et trouvant un élément facile à consumer au bout de quelques secondes l'incendie faisait rage.

Les pompiers sous les ordres du chef de district Giroux, se transportèrent immédiatement sur les lieux. Tout l'immeuble était embrasé et la fumée compacte rendait le sauvetage difficile sinon impossible. Sept pauvres chevaux avaient succombé à l'asphyxie et c'est avec peine que les pompiers purent en sauver trois autres appartenant à M. Omer Deserres.

Le bâtiment occupe toute l'étendue de terrain [illegible] rue St-Hubert à la rue St-Christophe. La partie donnant sur la rue St-Hubert était louée à M. A. Pagé et le propriétaire, M. Deserres s'était réservé la partie arrière pour ses écuries. De grands hangars à foin avoisinant le foyer d'incendie étaient menacés par le feu, aussi les pompiers durent-ils lutter pour éviter que l'incendie ne se propage.

Les dommages sont très considérables mais cependant couverts par les assurances.

RECEPTION AU CHATEAU LAURIER

(Dépêche spéciale à la Patrie)

OTTAWA, 2—Mesdames Rogers et White, épouses des ministres des Travaux Publics et des Finances, ont donné une réception hier après-midi au Château Laurier, à laquelle assistaient une centaine de dames entr'autre Mesdames R. L. Borden, L. P. Pelletier, Louis Coderre, Lady Taschereau, J. L. Chabot, J. G. Delorimier, de Montréal; Henri Taché, L. P. Brodeur, Miles. Rénée et Madeleine Sauvalle et Mlle Lafleur.

CONDAMNES A LA DEPORTATION

POUR AVOIR VOLE DES COMPATRIOTES. — PLUSIEURS POLONAIS DEVANT NOS TRIBUNAUX.

Un russe du nom de Maxin Bota, accusé d'avoir volé une somme de dix-huit dollars à un compatriote, a été condamné à six mois de prison et à la déportation par le magistrat Choquet, siégeant en cour des Sessions Spéciales, ce matin.— L'accusé n'était arrivé au Canada que depuis quelques mois seulement.

Le magistrat Lafontaine, siégeant ce matin, en cour de Police, a prononcé une sentence de neuf mois de prison contre un Polonais du nom d'Isaac Courlisky,, ajoutant que le prisonnier devra être déporté après avoir purgé sa sentence. L'inculpé est au Canada depuis neuf mois seulement et il était accusé d'avoir volé une somme de $315, déposée sur une table par un compatriote.

Deux autres Polonais, Fred Chiplick et Wasil Therranky, jeunes gens d'environ dix-huit ans, ont été traduits, ce matin, en cour d'Enquête devant le magistrat Leet sur une accusation de vol avec effraction. Les deux copains auraient pénétré dans un magasin, tenu par un compatriote, au numéro 584, rue Saint-Patrice, et auraient emporté des cigares, cigarettes, bonbons, conserves, jambons et autres articles pour un montant d'environ cinquante dollars. Les deux accusés ont plaidé coupable, mais leur sentence a été différée à plus tard.

DES BRAVES PARMI LES SANS-GRADE

L'agent Gamache, rues St-Laurent et Ste-Catherine au moment du gros trafic, sauve de la mort un groupe d'écoliers.

Des chevaux emballés

Pour qui passe boulevard Saint-Laurent ou rue Sainte-Catherine, il ne le fait pas sans qu'aussitôt une réflexion frappe son esprit en voyant le tourbillon de la circulation et la densité du trafic à cet endroit.

Heureusement que sous la sagace direction du chef Campeau, la police veille avec plus de vigilance à ce coin dangereux.

Ce poste pénible est confié aux meilleurs hommes, dont l'agent Gamache.

Il est devenu une figure familière pour tous ceux qui passent là. D'un courage à toute épreuve, d'une force herculéenne, il se tient là, au centre, réglant avec sang-froid le trafic.

Vers dix heures, ce matin, au moment où la fourmillière humaine est en pleine activité, on entend résonner des cris, et le bruit va, va, se rapprochant de la rue Sainte-Catherine.

—Ils ont pris l'épouvante ! disent des gens, et, du bas de la rue Saint-Laurent, on voit monter en trombe un attelage de deux chevaux.

Ils sont presqu'au coin. Du côté nord Gamache règle la marche d'une bande d'écoliers sous la surveillance d'un instituteur.

Dans l'éclair d'une seconde, Gamache voit le danger, le drame qui se prépare.

Il laisse les enfants, court, se précipite à la tête de l'attelage.

C'est un moment effrayant. Les gens regardent atterrés.

Un cheval tombe, l'attelage chavire, Gamache est à terre aussi, et l'on craint qu'il ne soit blessé mortellement.

On s'empresse, on le dégage. Il se relève, et se plaint de douleurs à la hanche. Le docteur Charles DelÂge qui est sur les lieux lui prodigue des soins, et, il peut reprendre alertement son travail.

La voiture était celle d'un maraîcher du nom de Lépine, habitant Lachine.

Les chevaux effrayés par le cri d'une sirène d'auto, s'étaient emballés.

Gamache a été vivement félicité, car sans son acte courageux, l'attelage rentrait en chargeant dans les rangs des écoliers.

L'agent Gamache est celui, qui il y a quelques années avait donné son sang au service de la science, pour une opération de la transfusion, qui avait été pratiquée à l'Hôtel-Dieu.

LA SANTE DE L'HON. COCHRANE

ELLE DONNE DE L'INQUIETUDE A SES AMIS ET COMME IL N'A PU OBTENIR DE SOULAGEMENT A NEW-YORK, IL DEMISIONNERA BIENTOT.

(Service Spécial de la PATRIE)

TORONTO, 2.—Le "Globe" dit aujourd'hui : On rapporte que l'hon. Frank Cochrane, ministre des chemins de fer et des canaux donnera sa démission avant deux semaines et qu'un nouveau ministre sera nommé immédiatement.

M. Cochrane est allé à New-York dernièrement pour y suivre un traitement. Son état de santé, au moment de son départ donnait de l'inquiétude et l'on rapporte maintenant qu'il n'y a pas d'amélioration.

L'hon. Dr Reid fait actuellement l'intérime au ministère des chemins de fer.

Péripéties du drame sanglant qui a failli coûter la vie à M. J.-E. Bénard, un citoyen avantageusement connu à Maisonneuve, dans la nuit de dimanche.

Il croit reconnaitre un des malfaiteurs

Par trois fois, les bandits s'attaquent aux bureaux de l'Economic Realty Co., et veulent en faire sauter le coffre-fort.

Dévalisé en pleine rue

La nouvelle de l'assaut meurtrier qui a failli coûter la vie à M. J. E. Bénard, marchand de nouveautés de Maisonneuve, publiée dans la PATRIE d'hier, a créé un profond émoi au sein de la population de cette ville où l'infortunée victime jouit d'une grande popularité. Elle a fait d'autant plus sensation que d'ordinaire l'ordre public règne à Maisonneuve et que les voleurs ont peu de chance d'y exercer leurs méfaits. Cependant le sinistre complot ourdi par les lâches agresseurs avait été bien calculé et il aurait réussi sans l'énergique défense de M. Bénard et l'arrivée soudaine d'un citoyen qui eut pour effet de les mettre en fuite.

Relatons dans ses grandes lignes les péripéties de ce drame.

M. Bénard, dont le magasin est situé à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue Lasalle, regagnait son domicile, rue Adam no. en compagnie de sa caissière, em- 98, à 12.30 hrs, dimanche matin, portant avec lui les recettes de la journée qui s'élevaient à environ $600. Après avoir reconduit son employée à la 2ème avenue nord où elle réside, il se dirigea vers la rue Adam et il se trouvait à mi-chemin, entre la 2ème et la 3ème avenue, quand il rencontra un jeune homme qui lui demanda une allumette. M. Bénard, inconscient du piège qu'on lui tendait, acquiesça à la sollicitation de l'individu et poursuivit son chemin. Comme il arrivait à l'angle de la rue Adam et de la 3ème avenue, un deuxième personnage qui s'était dissimulé près d'un poteau de télégraphe se rua, une barre à la main, sur M. Bénard, qu'il essaya d'assommer. Ce dernier levant instinctivement les mains, pour se garer du coup qui le menaçait, en atténua la violence, mais non toutefois sans qu'il en éprouva une cruelle douleur et que l'instrument lui eut infligé une blessure au cuir chevelu.

Une lutte terrible, la lutte suprême pour la vie, s'engagea alors entre M. Bénard et son assaillant.

Celui-ci furieux de son échec, tenait toujours crispé dans sa main la barre de fer et faisait des efforts surhumains pour se dégager de l'étreinte de sa victime dont les appels au secours allaient certainement attirer des défenseurs sur le théâtre de la tragédie. Il n'y avait pas une minute à perdre pour les brigands. Aussi s'empressèrent-ils de se rallier et à l'instant même accouraient déjà auprès du bandit à la barre de fer, l'individu qui avait demandé une minute auparavant une allumette à M. Bénard, et un troisième qui, armé d'un revolver, lui tira une balle dans le mollet de la jambe droite. M. Bénard s'affaissa sur le trottoir, impuissant désormais à soutenir un combat aussi inégal. Pendant que le bandit armé le menaçait de lui brûler la cervelle, un autre lui assénait un violent coup de pied entre les deux yeux, tandis que le troisième commençait à la fouiller.

Tout semblait perdu pour M. Bénard, dont les cris de détresse redoublaient d'intensité, quand arriva sur la scène un citoyen dont l'apparition frappa les misérables d'épouvante. Aussi ne crurent-ils pas

(SUITE A LA 2ème PAGE)

SOIXANTE-CINQ ANS DE REGNE

L'EMPEREUR FRANCOIS-JOSEPH

Soixante-cinq ans de règne est certes un record et l'on peut même dire un événement unique. C'est l'Autriche qui peut se glorifier de la chose. En effet, l'Empereur François Joseph fête aujourd'hui le soixante-cinquième anniversaire de son règne.

L'austère vieillard n'a pas voulu que cet événement fut marqué par des fêtes dignes de lui. C'est donc dans le calme de la vie habituelle que tout se passera. Pourquoi cette grave résolution de la part d'un Monarque, eux qui ont tant l'habitude des festivités? Le beau vieillard qu'est François-Joseph, est en parfaite santé, quoiqu'il ait été très préoccupé par la récente crise Balkanique. L'on dit même que pendant la guerre des Balkans l'Empereur travaillait douze heures par jour, prenant un intérêt tout particulier a ce conflit qui du reste intéressait son pays.

Le roi Alphonse XIII était l'hôte hier de l'Empereur en un déjeuner que celui-ci offrait au Palais d'Hofburg.

Ne doit-on pas admirer et même s'incliner devant cet auguste Empereur qui sut gouverner tout un peuple pendant près de trois quarts de siècle. Depuis les Pharaons, ou Abraham régna 99 ans, Rameses II qui régna en Grèce pendant 67 ans, Louis XIV, roi de France pendant 72 ans et Juba de Numidie durant 66 ans, pareil événement ne s'était pas présenté. Louis XIV roi à l'âge de 5 ans fut longtemps sous la tutelle de Mazarin, quant à Rameses II y a plus de 30 siècles qui se sont écoulés depuis son règne. François-Joseph est donc le doyen des Empereurs et des rois régnants.

Il est le successeur direct des empereurs Romains, et petit-fils de François II de Rome qui devint François I d'Autriche.

François-Joseph est le fils de l'Archiduc François Charles qui ne fut jamais un ami de la politique. Inversement sa mère, la princesse Sophie, femme ambitieuse, succéda en 1848, à l'Empereur Ferdinand en faisant monter son fils sur le trône. Elle tint longtemps en main les rênes gouvernementales. Passant un jour une revue des troupes en compagnie de son fils un attentat fut dirigé contre la vie de celui-ci.

Sa mère eut désiré le voir épouser la Princesse Hélène de Bavière, mais le jeune Monarque préféra prendre pour épouse la plus jeune soeur la Princesse Elisabeth. La vie de l'Empereur fut dès lors modifiée et depuis cette union aucun Monarque ne s'est fait aimer autant de son peuple et les 17 nationalités qui forment l'Empire d'Autriche sont en admiration devant la grandeur de caractère de François-Joseph.

Il fut appelé "l'Empereur Chagrin" lorsque ses armées connurent les défaites de Solferino et Sadowa, lorsque son frère Maximilien fut fusillé au Mexique, sa femme assassinée en Suisse et son fils tué dans la terrible tragédie de Meyerling.

François-Joseph est non seulement Empereur, mais aussi un législateur éminent, un diplomate et un grand homme d'Etat.

DES PETITS SCANDALES SOUS ROCHE

L'Opposition espère les découvrir en demandant, à la Législature, des documents relatifs à la colonisation.

L'emploi du subside fédéral

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 2.— Il parait que l'un des plus gros débats qui sera soulevé pendant la session à la Législature aura pour sujet la colonisation dans la province de Québec. C'est l'opposition qui soulèvera ce débat en demandant la production de documents qui découvriraient certains petits scandales tenus bien cachés jusqu'à aujourd'hui.

L'opposition a résolu de prouver que, actuellement, la colonisation est absolument morte dans la province et que non seulement on ne fait rien pour l'activer, mais que l'on met en certaines régions, tout en œuvre pour l'entraver.

L'un de ces jours, des membres de l'opposition demanderont donc certains documents et feront quelques interpellations dont les réponses seraient assez compromettantes.

On demandera, entre autres choses, copie du rapport d'une enquête faite au cours du printemps 1912 par M. Carufel, de la Société de Colonisation de Montréal et autres, au sujet de l'état des Canadiens-français aux Etats-Unis, et de la possibilité de rapatriement.

Ces documents pourraient avoir certains rapports avec celui d'une enquête sur le même sujet ordonné par le gouvernement fédéral.

On demandera, en outre, toutes les correspondances échangées depuis 5 ans entre toutes personnes et le Bureau de Colonisation, 82 rue St-Antoine, Montréal, au sujet de demandes ne lots dans la vallée de la Métapédia, du Lac St-Jean, du Nord de Montréal et de l'Abbitibi.

On demandera encore, ce qui sera, parait-il, très sérieux, un état des différents montants pris du subside fédéral, leur emploi, à qui ils ont été payés et à qui sera payé ce qui reste.

On assure que les montants de ce subside accordé pour certaines industries auraient été distribués plutôt pour favoriser certains amis du pouvoir que pour encourager l'agriculture.

ON FAIT FI DU JUGEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA DECIDE DE CONTINUER L'ENTREPRISE DU NOUVEL AQUEDUC.

(Dépêche spéciale à la Patrie)

OTTAWA, 2—Tel que prévu, le conseil municipal d'Ottawa a décidé hier soir, par un vote de 17 contre 5, de continuer l'entreprise du nouvel aqueduc au coût de huit millions de dollars sans s'occuper du jugement rendu par le juge Lennox —Le règlement autorisant un emprunt de huit millions a été adopté sans avoir été soumis aux contribuables. Le huit millions de dollars sont payables en trente ans, mais le maire Ellis, qui est aussi député provincial, s'est engagé à faire prolonger, par un acte spécial de la Législature, la date du rachat à cinquante ans.

La proposition d'un plébiscite a été rejetée. A la séance d'hier soir le maire Ellis a eu gain de cause sur toute la ligne.

L'ancien échevin Clary contestera de nouveau la décision d'hier soir par une demande d'injonction.

LES SŒURS NE PAIERONT PAS

(Dépêche spéciale à la Patrie)

OTTAWA, 2—Les Sœurs Grises, d'Ottawa, ont gagné leur appel contre la cité qui voulait leur imposer une taxe d'affaires sur une partie de leur institution, rue Cathcart, où elles acceptent des élèves pensionnaires.

M. C.-E. GAULT PROPOSE UNE MOTION DE NON CONFIANCE, HIER, A LA LEGISLATURE

A propos de l'omission, dans le compte des dépenses du budget, de la somme de $1,129,298. Le déficit serait de $700,000. Discours de M. Caron.

COMMENT AMELIORER LA SITUATION

M. C. E. GAULT, le député de St-Antoine, qui a proposé un vote de non-confiance au gouvernement.

(Du correspondant particulier de la PATRIE)

QUEBEC, 2.— La séance d'hier soir a été de nouveau consacrée au débat sur le Budget. L'hon. M. Caron a continué son discours qu'il avait interrompu vendredi soir. Le ministre de l'Agriculture a abordé, dans cette dernière partie de son discours, le redoutable problème de la vie chère. Il a indiqué quelles sont, selon lui, les causes principales de la cherté et de la rareté des produits et a, en terminant, suggéré quelques remèdes. Il s'est étendu assez longuement sur la façon d'employer le subside fédéral qui devait être laissée entièrement à l'initiative du gouvernement local.

M. Gault, de St-Antoine, a continué le débat.

BILLS PRIVES

Les bills privés suivants ont franchi une nouvelle phase:

Loi constituant en corporation la synagogue juive Rossland.—M. Finnie.

Loi concernant la succession Pierre-Edmond Paquette.—M. Mercier.

Loi constituant en ville le village de Belœil et certaines parties adjacentes de la paroisse de Belœil.—M. Robert (Rouveille).

Loi ratifiant le règlement 107 de la ville de Saint-Jérôme.—M. Perron.

Loi autorisant la vente de certains immeubles substitués par Alpheus Kimpton et uxor.—M. Perron.

Loi concernant la succession de dame Francis Jane Mary Lloyd. — M. Galipeault.

Loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre Jean-Charles-Gaston Fontaine à l'étude de la profession d'avocat sans examen.—M. Gendron.

Loi amendant la charte de la cité de Montréal.—M. Robillard.

VOYAGES DES MINISTRES

M. Bérubé de Témiscouata, demande:

Quels sont les membres du gouvernement de cette province qui ont voyagé à l'étranger aux frais de cette province, depuis le 8 juin 1908, jusqu'à ce jour?

Quels ont été l'objet, la durée et le coût de chacun de ces voyages?

Sir Lomer répond: que les ministres suivants ont voyagé: sir Lomer Gouin, les hons. C. R. Devlin et J. E. Caron.

Sir Lomer Gouin: Mission officielle en Europe pour voir à des questions litigineuses et assister au couronnement de Georges V. Environ deux mois.— $1,600.

L'hon. C. R. Devlin: Voyage en Angleterre et en Belgique pour affaires concernants l'immigration. Six semaine, $500.00.

Représenter le gouvernement de la province au IIIe Congrès International de la Route qui a eu lieu à Londres en juin 1913; six semaines, $692.50.

L'hon. J. E. Caron: A Richmond, Virginie, pour assister à une convention sur la Voirie, 9 jours, $150.

A Atlantic City, pour assister à une convention sur la Voirie, 8 jours, $272.

A Détroit, pour assister à une convention sur la Voirie, 6 jours, $156,

PAS DE STATISTIQUES.

L'hon. M. Devlin répond à M. Sauvé qu'il n'y a pas de statistiques pour établir le nombre des établissements industriels qui s'approvisionnent des produits de la ferme pour leur matière première.

INSTITUTEURS LAIQUES.

M. Langlois apprend que le nombre des instituteurs laïques en 1867-68, dans les écoles élémentaires, modèles et académiques de la province était de 608 et en 1912-13, de 1150.

L'HON. M. CARON.

L'hon. M. Caron continue son discours interrompu à la dernière

(SUITE A LA 2ème PAGE)

LE COUT DE LA VIE AU CONSEIL

Nos échevins ont discuté hier le problème qui passionne en ce moment tous les politiciens : la cherté de la vie.

Le maire et M. Martin

Le problème de l'augmentation du coût de la vie a fait l'objet d'une discussion caractéristique au Conseil de ville, hier après-midi et pendant que tout le monde était d'accord sur le point qu'il convenait de s'adresser au gouvernement fédéral, pour faire faire une enquête à ce sujet, il y avait force divergences entre les opinions émises sur les les causes du mal.

Plusieurs échevins paraissaient anxieux d'exprimer leur opinion sur ce sujet vital et comme plusieurs voulaient parler à la fois, le débat prit des airs de tumulte que le maire eut de la peine à réprimer.

Quand l'échevin Martin toucha à la question du pain et critiqua la conduite des boulangers, ses remarques ne plurent pas au maire Lavallée qui lui intima l'ordre de ne pas entrer dans les détails.

L'échevin Martin protesta et le maire lui ordonna de se taire et de s'asseoir.

L'échevin Martin acheva, dans le tumulte, une phrase commencée et le maire se fâcha.

"Si l'échevin Martin ne veut pas respecter les règles de ce Conseil, dit-il, je vais quitter mon siège."

Sourire ironique de l'échevin Martin.

L'échevin L. A. Lapointe intervint alors pour féliciter le maire de l'attitude énergique qu'il prenait et l'assurer de l'approbation du Conseil tout entier. Il blâma l'échevin Martin de se faire, en toutes occasions, le contempteur des règles du Conseil, alors qu'il devrait être plus familier" que tout autre avec les règles des assemblées délibérantes.

Le maire Lavallée remercia le Conseil de l'aider à faire respecter le decorum au Conseil et le débat fut repris sur le rapport des contrôleurs recommandant qu'une requête fût adressée au gouvernement fédéral.

Après discussion le dit rapport fut adopté à l'unanimité.

Sur recommandation du Bureau de Contrôle le Conseil a adopté une résolution, à l'effet de faire préparer un règlement, pourvoyant au paiement d'une pension aux familles des quatre pompiers qui ont perdu la vie à l'incendie du moulin Sarrazin, à Ste-Cunégonde, l'été dernier.

LES BANDITS CONTINUENT LEURS MEFAITS ET TERRORISENT LES CITOYENS DE MONTREAL

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

mieux faire que de prendre la fuite.

Aidé de son sauveteur, M. Bénard put regagner son domicile, où le Dr J. F. A. Gatien vint le panser. Pendant ce temps-là, le chef de police Marchessault deux de ses hommes, mis au courant de ce qui venait de se passer, se lançaient sur les pistes des bandits. Ils trouvèrent à l'endroit de l'assaut la barre de fer dont s'était servi l'un des assaillants et une casquette en drap qu'un autre avait perdue dans la mêlée, mais ils ne purent atteindre le trio.

Cependant, M. Bénard a pu donner d'une manière assez parfaite le signalement de ses agresseurs et la police espère pouvoir opérer leur arrestation.

Déjà les détectives Desjardins et Monarque ont cru devoir arrêter un nommé Horace Lefebvre, de Viauville, dont les allures suspectes indiqueraient qu'il n'était pas étranger à l'attentat meurtrier. Le prévenu se tient cependant dans la plus grande réserve.

Quant à M. Bénard, son état est aussi satisfaisant que possible dans de pareilles circonstances. Transporté à l'hôpital Notre-Dame, ce matin, les médecins ont localisé au moyen des rayons X la balle qui l'a atteint à une jambe. En route pour l'hôpital, M. Bénard a pu être mis en présence du prévenu Lefebvre qui est détenu au poste No 2, angle des rues Ontario et Desjardins, Maisonneuve. Il l'a reconnu comme étant l'un de ses agresseurs. Ce dernier a déclaré qu'il résidait rue Ste-Catherine, Viauville. Il sera transféré à Montréal, pour y subir son procès.

Contrairement à la nouvelle, qui avait été d'abord mise en circulation, les voleurs n'ont pas enlevé à leur victime les $600 qu'elle portait. C'est un coup raté qui leur vaudra, espérons-le, dans l'intérêt de la société, quelques années de pénitencier.

TENTATIVE INFRUCTUEUSE

Une histoire peu ordinaire, c'est celle des bandits qui s'obstinent à visiter les bureaux de l'Economic Realty Co, No 430 Boulevard St-Laurent. Pour la troisième fois en moins d'un mois, l'établissement a reçu, la nuit dernière, la visite des voleurs, qui ont tenté en vain de faire sauter le coffre-fort. Aux deux visites précédentes, les efforts des apaches étaient également venus se briser sur la solide porte blindée de la voûte de sureté.

De bonne heure ce matin, cette nouvelle tentative de vol a été découverte par un gardien de nuit. — Deux marteaux et un ciseau d'acier trempé, ont été retrouvés en face du coffre-fort, dont la porte a été considérablement endommagée. Tous les meubles ont aussi été fouillés de fond en comble et les paperasses éparpillées par toute la chambre: Les voleurs ont dû travailler longtemps, car la porte du coffre-fort a été attaquée à plusieurs endroits différents.

Les voleurs n'ont rien trouvé dans l'établissement, et ils se sont probablement enfuis après s'être convaincus de l'inutilité de leur travail et de leurs recherches. A leurs visites précédentes, le coffre-fort avait également résisté, mais les cambrioleurs avaient, tout de même, été assez heureux pour s'emparer d'une somme de dix-sept dollars laissée par mégarde dans un tiroir.

Le bureau des détectives a été informé de ces visites répétées et le chef Charpentier a chargé deux de ses meilleurs hommes de faire une enquête et de tirer l'affaire au clair —Les agents ne croient pas avoir affaire à des bandits de profession, car, ceux-ci auraient réussi par un moyen quelconque à faire sauter le coffre-fort. Ils croient plutôt aux premiers exploits de quelque voleur amateur, et assurent qu'il sont sur une bonne piste.

DETROUSSE EN PLEINE RUE

Les détrousseurs ne se gênent pas. Ils opèrent en plein sous le nez des passants, comme s'il s'agissait d'une affaire banale, toute naturelle. Se mettre en embuscade à la faveur de la nuit sombre est devenu routinier, désu et pour certains professionnels. Payer d'audace en dévalisant ouvertement son homme est un sport pour eux, et ils s'y adonnent, quand ils ont bien murî leur infâme projet, avec une désinvolture rien moins que stupéfiante.

En voici un exemple:

A 5.45 hrs., hier après-midi, M. George Girard, domicilié rue St-Dominique, No 1677, charretier, à l'emploi de la Dominion Express Company, était à livrer des marchandises à l'angle du Boulevard St-Laurent et de l'Avenue Mont-Royal. Entre autres valeurs qui lui avaient été confiées se trouvaient des boîtes contenant des bijoux évalués à plusieurs centaines de dollars. Il avait bien l'œil sur ces trésors, mais encore lui était-il impossible de les emporter avec lui chaque fois qu'il mettait pied à terre pour livrer ses colis. Un voleur qui, sans doute depuis son arrivée, épiait ses moindres mouvements, ne fut pas lent à comprendre qu'il se trouvait en présence d'une aubaine. Dans un tour de main, en effet, il s'était déjà emparé des bijoux et dissimulé dans la procession des passants toujours nombreux à cet endroit à pareille heure, quand M. Girard constata sa perte.

Rien autre chose n'avait disparu dans la voiture. Les autres colis ne valaient pas les bijoux pour le voleur, qui en a peut-être disposé de suite chez un receleur.

L'ENQUETE JUDICIAIRE SE POURSUIT

Nouveaux témoignages sur l'affaire de la rue Montcalm, celles de la Côte Saint-Paul et du Boulevard St-Laurent.

Les bénéfices réalisés

Le premier témoin entendu est M. Décarie au sujet d'une propriété mise en vente par lui annoncée, à l'échevin Turner. Cette propriété était située à la Pointe St-Charles pour le parc St-Louis. L'offre a été faite à 30c et l'entente a été faite à 25c. C'était un total de $134,000. M. Décarie dit que personne à l'hôtel de ville n'a profité de cette opération. M. Décarie agissait pour le compte des Sœurs de la Congrégation. Le terrain vendu appartenait à la dite Congrégation depuis l'an 1600. Le témoin explique comment les fonds furent remis à la Congrégation et qu'il fut le seul intermédiaire dans cette affaire.

Le capitaine Archambault vient témoigner dans l'affaire Montcalm. Il explique les raisons qui l'ont amené à faire la pétition signée par les habitants de la rue Montcalm. Il y avait, dit-il, un mûr très dangereux pour la sécurité publique. Avant cette requête, il en avait référé à l'échevin Dubeau. Les deux propriétés du témoin n'ont pas été expropriées. C'est donc dans un but utilitaire qu'il s'est occupé de cette affaire. Cette requête a été remise peut-être à M. Dubeau, peut-être aux contrôleurs. M. Archambault déclare ne pas savoir si certains fonctionnaires ont touchés des commissions pour les expropriations de la rue Montcalm.

L'abbé J. A. Bourassa, curé de Ste-Clothilde, vient témoigner dans l'affaire de l'élargissement de la Côte St-Paul jusqu'au Canal Lachine. Le témoin possédait un terrain en indivision et a reçu $3,700.

Les 3 associés se sont adressés à la Ville, à MM. Laberge et Sénécal et avaient demandés $4,500.

Ils avaient achetés ce terrain pour y construire une salle pour les paroissiens.

C'est le témoin qui a touché le chèque à l'hôtel de ville et les fonds ont été déposés le 16 octobre 1911.

Le témoin et un de ses associés ont touchés chacun $1,400. Aucune commission n'a été payée sous quelque forme que ce soit. Ils avaient achetés le terrain 1 an avant $4,000.

Dans l'affaire Montcalm le secrétaire de M. Barlow était au courant des intentions de la ville. Aucune offre de commission ne lui a été faite.

L'on revient à l'affaire de la Côte St-Paul, et c'est M. J. H. Crevier qui s'est occupé de faire la transaction pour la vente de deux terrains —un à la compagnie Stevens, et un à Mme Léonore, qu'il avait acheté avant la vente faite à la ville. Le témoin a offert ces terrains pour une somme de $50,000 à M. Laberge.

Sur l'insistance de M. Laberge il a accepté de cédé les terrains pour le montant de $40,000.

Le témoin n'avait vu personne d'autre que M. Laberge, et n'a payé ni commission et n'a fait de promesse à personne.

M. Coutlée qui possédait un terrain à Bordeaux, dit que s'il a vendu ce terrain à M. Ménard, c'est que M. Ménard lui avait dit que c'était pour une station de pompiers.

Il a vendu ce terrain à raison de 20c le pied, et le terrain a été revendu à la ville à 47 1-2c. Il explique, sur la demande de Mtre Desaulniers, qu'il n'a pas fait d'offres à la ville, sachant que ces terrains lui était destinés, parce qu'il ne possédait que 2 lots pas assez important pour la station de pompiers; et de plus, il n'avait pas le temps de faire les démarches.

M. Carden S. Bagg, associé de M. Bourassa, vient ensuite témoigner, et explique à l'aide d'un plan la situation de leur terrain et la façon dont la vente fut faite.

M. C.-E. GAULT PROPOSE UNE MOTION DE NON-CONFIANCE, HIER, A LA LEGISLATURE

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

séance. Il parle du subside fédéral. Il n'est pas contre le principe du subside fédéral, mais il proteste contre la façon dont on l'emploie et que l'on force le gouvernement provincial à employer. Avec cette façon de faire utiliser le subside fédéral, le gouvernement central à empêché le gouvernement local de continuer ses démonstrations sur le drainage, sa politique de création et de protection des sociétés coopératives, l'encouragement qu'il donnait à la culture du tabac, les démonstrations de la culture du trèfle, etc.

Enfin, le gouvernement central, en stipulant l'emploi de ce subside, a empêché le gouvernement provincial priétaires qui ont des animaux tuberculeux. Lui-même, a demandé au gouvernement d'Ottawa de consacrer une certaine somme à faire faire un examen des troupeaux et pour indemniser les propriétaires d'animaux contaminés. On a refusé d'accéder à sa demande.

L'hon. ministre dit qu'il ne récrimine pas contre le gouvernement central, ni surtout contre l'hon. M. Burrell, qu'il trouve un parfait gentilhomme. Mais il croit que s'il connait peu l'Ouest et la Colombie Anglaise, il ne connaît pas suffisamment la province de Québec pour savoir utiliser le subside fédéral pour les fins auxquelles le gouvernement local voudrait l'affecter. Ce subside devrait être laissé à la discrétion du gouvernement de la province et Ottawa devrait se contenter d'exigèr un rapport de la façon dont l'argent a été employé.

Le ministre de l'Agriculture parle ensuite de la vie chère dans la province. Le coût de la vie monte sans cesse, dit-il, et pendant encore deux ou trois ans nous pouvons nous attendre à voir monter d'avantage le prix des produits nécessaires à l'existence. On donne plusieurs causes à cette hausse constante du coût de la vie. On accuse, d'abord, les commerçants en gros. Les propriétaires de réfrigérateurs qui laissent pendant des temps considérables de grandes quantités de marchandises en entrepôt, afin de les vendre à des prix plus élevés. L'hon. M. Caron rappelle l'exemple de ces commerçants de Montréal qui ont été obligés de jeter à l'eau, un jour, 50,000 boîtes de saumon qui avaient été gardées trop longtemps dans des entrepôts, dans le but de les vendre plus cher, qui furent gâtées et ainsi perdues pour la consommation locale.

Il cite plusieurs autres exemples. "Comment se fait-il, dit-il, que si les huitres, par exemple, sont rares et chères, des propriétaires de bancs de l'Ile du Prince-Edouard se plaignent de ne pas avoir de marché. A Montréal, pendant qu'un poulet se vend $1.25 des quantités considérables de volailles ont été brûlées dans les incinérateurs."

Ce qu'il faudrait aujourd'hui pour remédier à cet état de choses ce serait une loi fédérale qui décrèterait que les produits de bouche ne devraient pas rester en entrepôt, plus que six mois par exemple et qu'après ce laps de temps, les commerçants seraient obligés de les mettre sur les marchés aux prix de ces derniers.

Au sujet des produits alimentaires que nous pouvons acheter aux Etats-Unis, l'hon. M. Caron est obligé de parler un peu du tarif Wilson et du traité Taft-Fielding.

Il considère le tarif Wilson comme désastreux pour la province de Québec. Il sera désastreux en particulier pour l'industrie laitière dans la province de Québec. Dans les Cantons de l'Est, par exemple, dans un an, les fabriques de beurre et de fromage seront fermées et ne se rouvriront plus. Les cultivateurs qui vendent leurs produits aux Etats-Unis, actuellement retirent force avantages, mais les autres, mais les ouvriers qui sont obligés d'acheter ces produits ici paient plus cher.

M. Lavergne. — Il était pourtant assez difficile d'empêcher les Etats-Unis d'établir le tarif qu'ils voulaient.

M. Caron. — Oui, mais si nous avions passé le traité de réciprocité cela ne serait pas arrivé, puisque là, nous avions quelque chose à dire dans le contrat. Les manufacturiers perdaient quelque chose mais tous les autres y auraient gagné. Aujourd'hui les Etats-Unis seuls sont maîtres de la situation.

La consommation locale a considérablement augmenté; nos produits de la province ont trouvé un débouché partout. Nous vendons de tout à l'Ouest qui ne produit que du blé. Cette augmentation de la consommation est une autre cause naturelle de la hausse du coût de la vie.

"Une troisième cause, c'est le développement de l'industrie dans les petites comme dans les grandes villes. La main-d'œuvre est plus nombreuse, plus rémunératrice. Les cultivateurs préfèrent aller gagner leur vie dans les villes, plutôt que de rester sur leurs terres, où leur revenu annuel est plutôt stationnaire.

M. Tellier.—Comment expliquer alors la hausse des terres?

M. Caron.—Il y a toujours, par exemple, des cultivateurs qui ont plusieurs fils qui réussissent à faire de l'argent en achetant même très cher les terres de ceux qui ne peuvent y trouver leurs profits.

Après avoir ainsi donné quelques causes de la vie chère, l'hon. ministre énumère quelques remèdes.

Ces remèdes sont en premier lieu, l'encouragement à accorder aux coopératives, de façon que les cultivateurs se passent des intermédiaires. Un autre remède, c'est l'augmentation du subside fédéral, afin que nos cultivateurs aient beaucoup d'argent à leur disposition; afin qu'ils améliorent leur terre, qu'ils embellissent leurs propriétés et qu'ils aiment aussi la vie du cultivateur.

En terminant, M. Caron demande à l'opposition de s'unir au gouvernement pour forcer le gouvernement central à augmenter ses subsides, à dépenser de l'argent en faveur du cultivateur, à lui démontrer que l'urgence qui prime aujourd'hui, c'est celle d'encourager les cultivateurs.

M. GAULT

M. Gault, député de la division St-Georges de Montréal, critique le discours du budget. Il estime que de 1892 à 1897 il y a eu quatre surplus et deux déficits sous le régime conservateur. Il prétend que les comptes publics pour la dernière année fiscale ne dit pas si l'auditeur a approuvé ou n'a pas approuvé les comptes, et considère que le moment serait arrivé qu'un vérificateur indépendant fut nommé pour faire rapport directement à la chambre.

"Il soutient que l'une des raisons du taux élevé de l'intérêt sur les emprunts canadiens faits cette année en Angleterre provient de ce que le "Naval Bill" a été rejeté par le sénat à la dernière session, car les financiers auraient dirigé leurs placements ailleurs.

M. Gault termine en proposant la motion suivante:

"Que l'aliéna suivant soit ajouté à la motion principale:

"Mais tout en consentant à voter des subsides à Sa Majesté, cette chambre regrette que le gouvernement ait annoncé le résultat des opérations de la dernière année fiscale sans tenir compte, dans l'addition de ses dépenses ordinaires et extraordinaires, des montants suivants qui ont été réellement dépensés durant la dite année fiscale, savoir:

"1. — Pour la nouvelle prison de Montréal, $495,452.89.

"2. — Pour le palais de justice et la prison du district de Montcalm, $48,767.00.

"3. — Pour endiguement des eaux de la rivière Saint-Maurice, $33,315.60.

"4. — Pour la voirie, en vertu de la loi des bons chemins 1912, $550,762.58.

"Total:—$1,129,298.07."

Le débat sera continué aujourd'hui par M. Kelly, de Bonaventure.

POURQUOI PAYER AILLEURS CE QUE VOUS POUVEZ ECONOMISER ICI?

Le nouveau magasin "LEGARE" est l'endroit par excellence pour faire des achats avantageux, par la marchandise et par les prix.

Vous pouvez y choisir ce que vous désirez avoir, l'article qui vous donnera le PLUS DE SATISFACTION, et vous l'achèterez en faisant UNE ECONOMIE dans le prix que vous auriez à payer ailleurs.

UN CHOIX INCOMPARABLE DES PRIX REMARQUABLES DE BON MARCHE

sont les deux premiers points qui intéressent tous les visiteurs du magasin "LEGARE". En examinant ensuite la qualité, la beauté, la valeur, la garantie de ces marchandises, vous avez alors la preuve positive que vous FEREZ TOUJOURS UN MEILLEUR ACHAT chez "LEGARE".

Spécialement dans les lignes de POELES et MACHINES A COUDRE, vous aurez tous les avantages désirables pour vous procurer celui dont vous avez besoin.

CATALOGUE ENVOYE SUR DEMANDE.

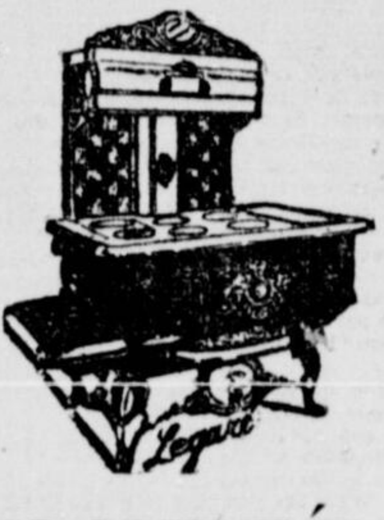

P. T. LEGARÉ LIMITEÉ

180 RUE AMHERST, MONTREAL

Bureau-Chef: Québec. Magasins à: Sherbrooke, Joliette, St-Jean, St-Hyacinthe.

LA PAUVRETE A MONTREAL

UNE ENQUETE DE NOTRE REPRESENTANT DANS LES BUREAUX DE PLACEMENT. — BEAUCOUP DE FOYERS SANS FEU NI PAIN.

La question ouvrière fera toujours le sujet de discussions violentes, même au Canada, où la main-d'oeuvre est le plus en demande.

—Combien y a-t-il de pères de famille sans ouvrage, à Montréal?

C'est là question que posait ce matin un reporter de la PATRIE à M. Payette, le chef du bureau de placement gratuit que le gouvernement de Québec a installé dans un édifice situé sur la rue Craig, près du Boulevard St-Laurent.

Le bureau de M. Payette est bien tenu. Des commis des deux sexes se tiennent à la disposition de ceux ou celles qui cherchent un emploi. On y rencontre même des ouvriers orateurs de hustings qui préfèrent au banc de l'atelier le reposant rond de cuir.

Dans les salles circulent des gens de toutes les nationalités. Il y aurait là toute une étude de moeurs à faire.

A la question posée par un reporter de la PATRIE, M. Payette a répondu à peu près comme suit:

— "Vous me demandez si le nombre de chercheurs de places est élevé? Je ne pourrais vous le dire, car j'ai des ordres en haut lieu qui me défendent de parler. Je dépends de l'hon. M. Taschereau, ministre des Travaux Publics, à Québec.

"J'ai ordre de ne rien dire, de ne rien communiquer aux journaux, avant que mon rapport officiel lui soit envoyé. Et j'obéis."

Il n'y avait pas à rebifer; le représentant de la PATRIE se trouvait dans la nécessité de chercher ailleurs des informations qu'il a trouvées dans d'autres bureaux.

De l'enquête faite il résulte que le nombre des sans-travail est beaucoup plus considérable qu'on ne le croit généralement, et que nombre de familles se trouvent dans un pressant besoin de secours.

Les sociétés St-Vincent de Paul, qui, dans toutes les paroisses de Montréal ont rendu dans le passé et rendent encore aujourd'hui des services si précieux à la société, aux pauvres et aux délaissés, aura, cet hiver, l'occasion d'exercer son zèle et son dévouement.

"L'hiver est à nos portes avec tout son cortège de joies et de bonheur pour les uns, de souffrances et de privations pour les autres, disait ce matin un membre de l'une de nos sociétés de secours, les plus populaires. Pendant que les uns sont au théâtre, s'amuser en grande toilette, d'autres n'ont pas de feu au foyer ou de pain dans la huche. Dites donc, vous, journaliste, qu'à l'approche de Noël, les riches devraient penser un peu au pauvres."

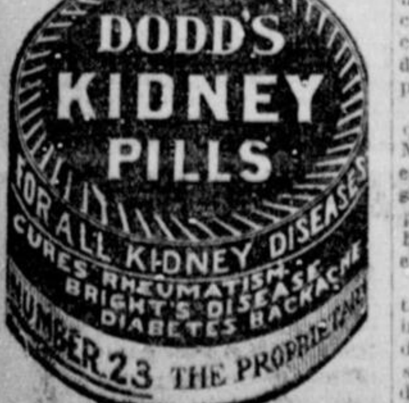
DODD'S
KIDNEY
PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM BRIGHT'S DISEASE BACKACHE DIABETES
NUMBER 23 THE PROPRIETARY

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

DEMISSION DE M. VALIQUETTE

L'INGENIEUR QUI A TRACE LES PLANS DE LA VILLE D'AMOS QUITTE LE SERVICE DU GOUVERNEMENT.

M. J.-H. Valiquette, ingénieur du département de la Colonisation de la Province de Québec, vient de donner sa démission pour ouvrir un bureau à Montréal en compagnie de M. C.-H. Moineau, ancien propriétaire de l'hôtel Canada à Trois-Rivières.

M. Valiquette était l'un des employés les plus connus du département de la Colonisation et des Mines. Le gouvernement provincial a publié plusieurs de ses rapports, notamment sur la région de l'Abbitibi, où il conduisait les grands travaux de colonisation et de voirie pour le gouvernement de Québec.

C'est lui qui traça les grandes lignes du plan de la ville d'Amos que le gouvernement de Québec a fondé dans la région du Témiscamingue et qui est considérée comme la capitale du Nouveau Québec.

La nouvelle vient d'être confirmée par M. Valiquette lui-même à un représentant de la PATRIE.

LES SPECULATEURS PAIENT LA TAXE

(Dépêche spéciale à la Patrie)

OTTAWA, 2—Ottawa demandera à la Législature d'Ontario de changer sa loi de cotisation, afin de ne plus taxer les améliorations sur propriétés, mais répartir de la taxe sur le terrain. De cette façon, les spéculateurs qui détiennent de nombreux terrains inoccupés seront forcés de contribuer dans une plus large part au revenu municipal, diminuant la part à payer par les petits propriétaires.

IL SE RECONNAIT COUPABLE

Un individu du nom de Nelson a été traduit, ce matin, en cour d'Enquête, devant le magistrat Leet, sur accusation de tentative de vol avec effraction. L'inculpé a été arrêté par le constable Bédard, du poste No 4, juste au moment où, après avoir enfoncé deux portes, il se disposait à pénétrer dans un magasin de modes, situé au No 190 rue Ste-Catherine Est. Le constable était de faction vers les minuit et passait justement dans la ruelle, quand il aperçut le cambrioleur. Ce dernier voulut fuir, mais un revolver, rapidement dirigé contre lui, eut pour effet de le tenir en respect. Il fut conduit au poste et passa le reste de la nuit dans les cellules. Ce matin, il a plaidé coupable à l'inculpation, mais sa sentence a néanmoins été remise à plus tard.

SUICIDE D'UNE FEMME

(Dépêche spéciale à la Patrie)

OTTAWA, 2—Mme Fortunat Lauzon, de Hintonburg, s'est suicidée en se jetant dans la Baie Lazy. Le corps a été trouvé dans trois pieds d'eau par le fils de la défunte. Madame Lauzon était malade depuis quelque temps et ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Elle laisse neuf enfants.

COMMENT GUERIR LE RHUME EN UN JOUR

Prenez les pastilles **Laxatives Bromo Quinine.** Les pharmaciens remettent l'argent si les pastilles manquent de guérir. La signature de E. W. Grove est sur chaque boite. 25c.

UNE SURPRISE GRACIEUSE

LE ROI GEORGES, FAIT DEFILER 25,000 SOLDATS ANGLAIS SOUS LES YEUX DE LA REINE MERE, SOUS FORME DE VUES ANIMEES.

(Service Spécial de la PATRIE)

LONDRES, 2 — Le roi Georges avait réservé une jolie surprise à la reine Alexandra, sa mère, pour son soixante-neuvième anniversaire, en faisant déployer sous ses yeux au palais de Sandrigham, une vue animée représentant un défilé de 25,000 soldats anglais.

Ces très belles vues, prises par les soins du ministère de la guerre, causèrent beaucoup de plaisir à la reine-mère, ainsi qu'à la reine Marie, aux enfants royaux et aux rares invités qui ont eu le privilège d'y assister.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

Spécial à la PATRIE

TROIS-RIVIERES, 2. — Les exercices des Quarante Heures ont commencé après grand'messe dimanche, à la cathédrale.

—Les funérailles de M. James Dicky, âgé de 84 ans, ont eu lieu dimanche, à 2 heures p.m.

—La retraite annuelle des enfants de Marie commencera jeudi à 7. 1-4 heures du soir, à la cathédrale, pour se terminer le Jour de l'Immaculée Conception. Elle sera prêchée par le Rév. Père Gauthier.

LES COMMISSAIRES N'ATTENDENT PLUS

ILS PROCEDENT SANS ATTENDRE LA FIN DE L'ENQUETE JUDICIAIRE. A DE NOUVELLES EXPROPRIATIONS.

Les contrôleurs de la ville n'attendront pas l'issue de l'enquête judiciaire du juge Fortin pour procéder aux expropriations projetées qui restent à faire. Ce matin, il a été résolu de faire dresser un état détaillé des expropriations ordonnées depuis quatre ans, statutaires ou autres, et démontrant celles faites et celles qui sont encore à faire. Celles-ci seront commencées sans retard et l'on commencera par le percement du boulevard Pie IX, les contrôleurs, ayant, ce matin même, ordonné au bureau légal de procéder avec cette dernière expropriation sans plus de retard.

ST-IRENEE-LES-BAINS.

St-Irénée a revêtu sa toilette automnale et le château Forget, au flanc de la première terrasse, émerge au milieu d'un gracieux fouillis de feuilles rouges, brunes et jaunes.

Lorsqu'un rayon de soleil irradie les plateaux magnifiques, coupés d'allées sinueuses, conduisant à la deuxième et à la troisième terrasse, où s'étagent agréablement la maison du gardien et, au-dessus, celle du gérant, M. A. Simard, c'est un enchantement pour les yeux.

—Le R. P. Forget, O.M.I., ayant accepté la gracieuse hospitalité de M. Boullane, gardien, en l'absence du distingué propriétaire, après une visite amicale à M. le curé, a célébré la messe à la chapelle du château, où tous les employés sont venus recevoir la sainte communion.

Montmartre

Paris, Paris, si ta gloire immortelle
Rayonne au loin comme un phare puissant,
C'est que Montmartre à la cime étincelle
Paris, Paris — c'est ta gloire immortelle.

Montmartre, nom magique, évocateur de songes et de joies.

Mais à côté des plaisirs sans nombre que nous y trouvons, il existe un Montmartre pittoresque, qui malheureusement s'en va, le Montmartre des Léandre, des Gill, des Willette, le Montmartre, des Ziem et des Poulbot.

C'est ce Montmartre-là, que M. André Rostand, nous décrira samedi prochain au Ritz dans sa causerie, qui sera sans aucun doute charmante.

Montmartre en effet n'est pas connu, si nous évoquons par exemple le Moulin de la Galette, tout de suite on pense au bal joyeux, mais un peu libre, on ne se souvient pas que ces moulins dont vous pouvez voir ici la beauté, joueront un rôle dans les guerres de Paris, que ces moulins, pendant l'invasion des coalisés en 1814, la révolte héroïque de leur propriétaire leur valut un tragique baptême de sang.

Le Moulin de la Galette cela sonne à mi-côte, comme un coup de clairon.

Le crayon, la plume, le pinceau, l'ont reproduit, il mérite avec ses deux compagnons, le Moulin à Poivre et le Moulin Debray, notre salut ! !

L'un d'eux, le Moulin à Poivre, n'est plus, il a disparu de l'asile de verdure qui le cachait, pour laisser la place aux gigantesques cubes de pierre qui déshonorent la butte.

Il est parti, ce vieux moulin, il est oublié maintenant, car il n'eut pour conduire son deuil, que le douloureux Pierrot de Willette, qui seul n'oublie pas les amis d'antan.

Ce sont les cabarets de la rue Lepic, que tous ceux qui viennent à Paris, ont connus. C'est le Lapin Agile ou officié Tredé, propriétaire du fameux Boronali.

C'est le Cabaret des Assassins où l'on n'entre pas sans frémir et pourtant malgré sa baroque décoration intérieure, rien n'est plus paisible et plus sûr que cette chaumière hospitalière.

C'est le Coucou, où les élégants, les snobs, se plaisent à venir dîner tous les soirs d'été en grandes toilettes, sous l'éclairage flou d'un quinquet fumeux.

Mais dans cet article trop court, pour décrire comme il le faudrait ce coin ignoré du grand Paris, qui tombe peu à peu sous le pique des démolisseurs.

Je voudrais évoquer à vos yeux le paysage que l'on voit se dérouler, lorsque l'on s'appuie sur la balustrade du cimetière.

C'est l'immortelle cité qui nous apparaît comme une cité de rêve dans le manteau de see brouillards et ses fumées.

A nos pieds que de douleurs agonisent, que de désespoirs palpitent, que de labeurs s'acharnent, que d'espérances frémissent, que de rêves se poursuivent.

Fumées, fumées, fumées, fumées de la gloire, fumées de la fortune, fumées de l'orgueil, toutes les duperies, toutes les tromperies, tous les mensonges, tous les doutes et toutes les illusions. Fumées, nuages, limbes qui cachent les germes de demain...

Fumées, fumées vues de haut et de loin vous êtes belles et majestueuses. Rêve ou cauchemar, la "Butte" vous domine et respire en plein ciel.

Puis, c'est enfin le Montmartre joyeusement spirituel, les cabarets, les chansonniers, c'est Tursy, grand maitre du temple de la chanson Rose, c'est Legay, c'est le délicieux Xavier Privas, c'est Boyer, c'est Dominique Bonnard, c'est Numa Blés, c'est Charles Talbot, le joyeux directeur de la Pie qui chante, c'est Jacques Terny, délicat et satyrique, auteur des chansons de la Roulotte. Ce sont enfin les innombrables chansonniers et poètes montmartois, les Botrel, les Delmet, les de Swry, les Maurice Boukay et tant d'autres.

C'est en résumé le cœur de Paris qui bat dans la butte.

Paris, Paris, si ta gloire immortelle rayonne au loin comme un phare puissant, c'est que Montmartre à ta cime étincelle. Paris! Paris! ! c'est ta gloire immortelle.

ANDRE ROSTAND.

BIRKS

PHILLIPS SQUARE

Si vous désirez spécialement honorer un ami, qui est en ménage, à l'occasion de la Noel, pourquoi ne pas lui offrir un

Service à Dessert en Porcelaine Minton

de Birks. Il y a un dessin qui vaut surtout la peine d'être remarqué. La magnifique décoration à la main se trouve dans une bande en or incrusté et un feston en or en relief. Le service comprend des assiettes à dessert et des compotiers sur pied et bas. Notre assortiment de tasses et soucoupes en porcelaine Minto pour le thé, le café ou le bouillon comprend différents modèles de dessins faits à la main et est sans aucun doute le plus grand du Canada.

LE MEILLEUR TEMPS POUR MAGASINER EST ENTRE NEUF ET ONZE HEURES DU MATIN.

¶ Les choses importantes dans une montre sont celles que l'on ne peut pas voir. L'ajustement, les rubis, le fini. Vos yeux ne vous disent rien au sujet de ces choses; achetez une montre de Birks et vous les connaîtrez.

LE RAPPORT FINANCIER

DE L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DE LA POLICE.

Le rapport financier de l'Association Athlétique Aamateur de la Police de Montréal, pour l'année finissant le premier jour de décembre 1913, vient justement d'être rendu public. Nous sommes heureux de pouvoir en fournir les chiffres aux nombreux lecteurs de la PATRIE. Comme on pourra le constater, cet exposé budgétaire comporte un surplus de près de trois mille dollars. C'est un excellent résultat, et jamais ce chiffre n'a encore été atteint depuis la fondation de l'Association.

Etat financier pour l'année finissant le 1er décembre 1913.

ARGENT DEBOURSE

Entretien de salle le gymnase ..	$ 273.13	
Pour imprimerie	103.25	$376.38
Délégation et compétiteurs à Toronto aller et retour	370.00	
Timbres et impressions	35.25	405.25
Jeux, rafraîchissements et banquet	1,320.40	1,320.40
Boni	6,557.09	6,557.09
Funérailles et bande	1,660.00	1,660.00
	$10,319.12	
		$10,319.12

Etat financier pour l'année finissant le 1er décembre 1912

ARGENT REÇU

Argent en banque au 1er décembre 1912	$ 2,521.31	
813 Membres à $1.50	1,219.50	
Barrière, terrain M. A. A. A.	15.25	
Argent remis de la Q.U.A.A.A.	5.00	
Argent remis des jeux	37.00	
Vente des billets	9,297.50	
Intérêt au 1er novembre 1913	123.50	
	$13,218.86	
		$13,218.86

Récapitulation

Recettes	$13,218.86
Déboursé	10,319.12

Balance en Banque 1er décembre 1913	$2,899.74

T. MENARD, Trésorier.
VICTOR E. NEAGELE, Secrétaire
N. GRANDCHAMPS,
E. ROBERT, Auditeurs.

UNE EXPLOSION DE DYNAMITE

(Service spécial de la PATRIE)

BELLEVILLE, ONT., 2. — Deux hommes, Benjamin Wesse et Nicholai Tapity, sont à l'hôpital avec de graves blessures résultant d'une explosion de dynamite à Point Ann. Ces hommes étaient occupés à charger des trous de mine, lorsqu'un bâton de dynamite se mit de travers et ne put avancer. En essayant de la pousser avec un autre bâton, il se produisit une explosion qui arracha à Wesse un bras et une jambe. L'autre homme reçut des blessures au cou, mais ne parait pas en danger de mort.

UN BŒUF ECHAPPE

(Service spécial de la PATRIE)

NIAGARA FALLS, ONT., 2. — En transférant un grand troupeau de bestiaux d'un train du Grand Tronc aux cours de l'abattoir, un boeuf de grande taille s'échappa et s'élança à travers la ville, causant une excitation considérable dans le parc Victoria et aux environs. Un Italien fut surpris par l'animal pendant qu'il cherchait à passer à travers une clôture de broche et fut lancé à vingt pieds en l'air, son bras gauche brisé et le visage déchiré. L'homme ne fut sauvé de la mort que parce que les cornes de l'animal étaient garnies de boules de cuivre. Pendant plusieurs heures l'animal fut chassé à travers la ville et les cours du Grand Tronc, quand enfin il tomba épuisé. On le chargea alors sur un traineau et on le renvoya à l'abattoir.

LE CONSEIL RECLAME ENCORE LE RAPPEL DE LA LOI DES PAVAGES

Il adopte une troisième résolution à ce sujet par une majorité de 13 voix.—On répudie les assertions du Board of Trade.

UNE VIVE PASSE D'ARMES

"Que cette communication soit déposée aux archives et que le Greffier de la Cité reçoive instructions d'informer le Conseil du Board of Trade de Montréal, que ce Conseil ne concourt pas dans les vues exprimées par le dit Board of Trade, et qu'il croit que la loi des pavages peut être abrogée et que le coût des pavages permanents peut être chargé au fonds d'emprunt, sans pour cela arrêter le programme qui a été tracé par le Bureau des Commissaires pour le pavage des rues de Montréal.

"Que ce Conseil désire de plus informer le Board of Trade qu'il ne croit pas que le fait d'abroger la loi des pavages ait pour effet de conduire à l'extravagance et de faire faire le pavage des rues sans s'occuper de l'intérêt général de la Cité

Cette fin de non recevoir a été adressée, hier, par le Conseil de ville à l'intervention du Board of Trade, qui a protesté contre le projet de faire abroger, à Québec, la loi des pavages.

Dans sa missive le Board of Trade disait :

" Le rappel de cette loi, augmenterait non seulement le chiffre de la dette civique, mais conduirait à l'extravagance dans le pavage des rues, puisque si l'on revenait à l'ancien système, on considèrerait plutôt les demandes locales d'un quartier que le bien général de la ville."

L'échevin L. A. Lapointe se fit l'interprète de la majorité du Conseil pour protester contre cette assertion et il ajouta que le Board of Trade venait de prouver qu'il avait très peu de confiance dans le Bureau de Contrôle.

L'échevin Lapointe proposa alors la motion qui fait le fond de la résolution ci-dessus et dont l'adoption provoqua un débat qui permit à la majorité du Conseil de se prononcer pour la troisième fois en faveur du rappel de la loi des pavages. Le vote a été de 20 à 7 comme suit :

Pour, les échevins Lapointe, L.A.. Lapointe, N. O'Connell, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Marrand, Bastien, Turcot, Larivière, Martin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Ménard Judge Houlé.—20.

Contre: les échevins Ward, Boyd, Emard, Deguire, Drummond, Fraser, McDonald.—7.

Au cours du débat auquel ont pris part les échevins Monahan, O'Connell, Boyd, et Fraser, celui-ci attaqua l'échevin Larivière qu'il accusa d'avoir été cause que la ville a perdu $600,000 sur un emprunt par suite d'un "next meeting."

L'échevin Larivière protesta vivement et reprocha à l'échevin Fraser de faire trop bonne chair, ce qui influait sur son caractère.

Le maire dit que cette remarque n'était pas parlementaire.

L'échevin Larivière n'en continua pas moins en disant que l'assertion de l'échevin Fraser était malicieuse et fausse, et que fausse aussi était la déclaration faite dans le même sens par le contrôleur Dupuis à l'enquête judiciaire.

"Je profiterai de l'occasion, dit l'échevin Larivière, pour rappeler au contrôleur Dupuis qu'il a fait perdre beaucoup plus d'argent à la ville par ses ruineuses expropriations, que j'en ai fait perdre moi-même. Quand j'ai appelé le " next meeting" sur l'emprunt, j'ai agi de bonne foi et dans l'intérêt de la ville. Ce n'est ni juste ni honnête de m'accuser aujourd'hui d'être la cause que la ville a perdu de l'argent par suite de mon opposition qui était légitime."

Après discussion la motion de l'échevin Lapointe fut adoptée.

En rejetant le rapport des contrôleurs de la ville, concernant le paiement de $3,500 à M. L. E. Geoffrion, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

" Considérant, dit le conseil, que la question de l'ouverture de la rue Sherbrooke fait actuellement le sujet d'une enquête devant Son Honneur le juge Fortin ;

Considérant que M. L. E. Geoffrion a été engagé par le Bureau des Commissaires sans le concours du conseil,

Qu'il soit

Résolu —Que le rapport actuellement devant le conseil soit rejeté."

Il est probable que les Commissaires feront un autre rapport dans le même sens au conseil municipal, mais avec plus de détails.

L'INCENDIE DE BEDFORD

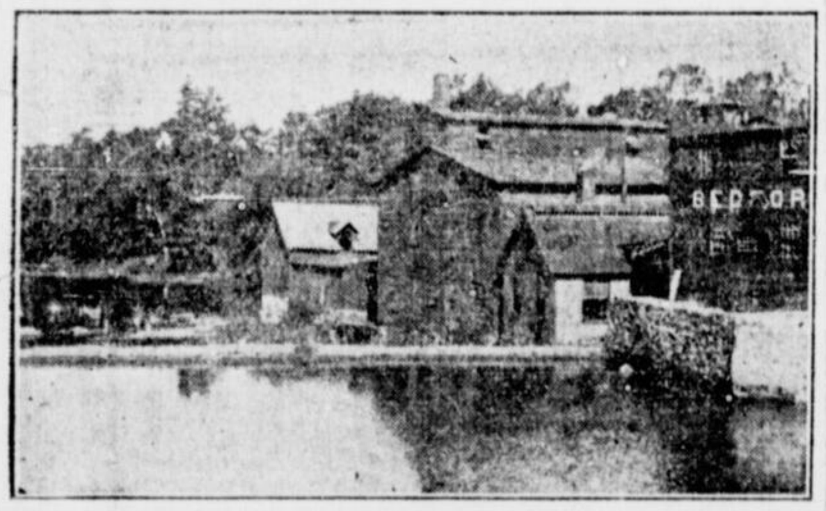

L'ETABLISSEMENT DE LA "BEDFORD MANUFACTURING CO." de Bedford, Q. qui a été détruit par le feu hier.

AU PENITENCIER POUR DIX ANS

McCLURE, ALIAS FOUCHER, CONDAMNE POUR AVOIR FAIT DE FAUX CHEQUES.

TROIS-RIVIERES, 2. — J. A. McClure, alias A. M. McClure, alias T. O. Foucher, qui a été arrêté il y a quelques temps, par le grand connétable Joseph Doyon, à Ste-Thérèse, sous l'accusation d'avoir fait de faux chèques au nom de la "Laurentide Co." de Grand'Mère et qui après enquête préliminaire avait été condamné à subir son procès au prochain terme de la Cour Criminelle, a demandé un procès sommaire et a plaidé coupable.

Il a été condamné à 10 ans de pénitencier.

CHICAGO, 2. — Cent trente-cinq personnes ont perdu la vie, dans des accidents au cours de la saison de chasse, qui s'est terminée aujourd'hui. De plus, 149 chasseurs ont été blessés. C'est dans l'Etat de Wisconsin où les accidents ont été les plus nombreux.

LE TRAITEMENT DE TROIS JOURS NEAL CONTRE L'ALCOOLISME

Le seul traitement de trois jours contre l'alcoolisme qui a été adopté par le gouvernement australien. Le traitement de trois jours Neal contre l'alcoolisme est reconnu comme étant le meilleur au monde. Il fait disparaître tout désir de liqueur en trois jours. Il est recommandé par les principaux médecins et le clergé. Il n'y a qu'un seul traitement de trois jours Neal contre l'alcoolisme à Montréal et c'est au No 226 rue Sherbrooke Est, près de la rue St-Denis. Téléphone Est 456. Le traitement Neal rend les foyers heureux. 226-2-4-6

ELLE RECHERCHE SON ENFANT

IL S'EST ENFUI AVEC UN CHEVAL ET UNE VOITURE LE 14 NOVEMBRE DERNIER.

Une mère de famille, justement alarmée, est venue ce matin au bureau de la PATRIE, demander des nouvelles de son fils, un garçonnet de 14 ans. Parti avec le cheval et la voiture de M. A. Bertrand, No 792 rue St-André, le 24 novembre dernier, l'enfant, qui était accompagné d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, n'a donné aucune information à ses parents.

L'enfant portait un habillement gris, des bottines avec boutons et une casquette grise. Le cheval est brun, était attelé à un buggy "piano-box".

M. Bertrand recevra avec reconnaissance toutes les informations qu'on voudra bien lui faire parvenir.

NOUVEAU MODE DE PUBLICITE

LONDRES, 2—Le féminisme vient d'engendrer un nouveau mode de publicité pour le théâtre.

Des actrices intéressées dans l'entreprise du théâtre féminin, ont décidé que tout ce personnel serait composé de femmes. Reconnaissant l'utilité de la réclame, on en est venu à s'entendre sur le choix d'un genre afin d'attirer l'attention publique.

Dix actrices "très connues" feront la parade dans les rues du quartier théâtral avant la représentation.

Quelles seront les dix beautés; il est impossible à savoir, car elles porteront un masque.

La directrice de la publicité, compte beaucoup sur ce mode d'annonce. On dit que les robes seront extraordinaires d'originalité et d'audace.

IL FAUDRA L'APPROBATION DE LA VILLE

Relativement à l'ouverture des nouvelles rues et à la création de nouveaux parcs dans les municipalités voisines de Montréal.

Un plan d'ensemble

Dans le but de favoriser l'embellissement de l'Ile de Montréal, le Conseil de Ville a décidé, hier, de s'adresser à la Législature pour faire décréter qu'à l'avenir les autres municipalités de l'Ile de Montréal n'auront pas droit de tracer des rues ou des places publiques sans faire, au préalable, approuver par la métropole.

La résolution a été adoptée sur motion de l'échevin L.-A. Lapointe, qui a expliqué que trop souvent, dans le passé, l'absence d'un plan systématique d'améliorations suburbaines avait été préjudiciables à la ville de Montréal.

La résolution comporte que l'amendement suivant sera inclus dans la charte de la Cité si la Législature y consent :

"La section 8 de la loi 9 Ed. VII, chap. 81, amendant l'article 300 de la loi 62 Victoria, chapitre 58, tel qu'amendé par divers statuts est abrogée et remplacée par la suivante :

"Section 8. — Nonobstant toute loi à ce contraire ou incompatible avec la présente loi, aucune subdivision de terrains et aucun tracé ou plans de rues ou de places publiques dans les limites de l'île de Montréal, ne pourront être faits et considérés valides à moins d'avoir été approuvés et acceptés par une commission nommée et composée tel que ci-après prescrit.

"Cette Commission sera composée de trois ingénieurs ou arpenteurs-géomètres dont l'un sera nommé par la Cité de Montréal, un autre par la ou les municipalités intéressés, et le troisième par la Town Planning and Housing Association.

"Dans le cas où ces municipalités refuseraient ou négligeraient de nommer leur représentant dans la dite commission, la Cité s'adressera à un juge de la Cour Supérieure et lui demandera de nommer le troisième commissaire pour représenter lesdites municipalités.

"La Commission aura le droit de faire aux plans, cartes et tracés de terrains à bâtir, et qui devront lui être soumis toutes les modifications qu'elle jugera bonnes et dans l'intérêt public, et elle pourra même dans certains cas déterminer la largeur des rues, ses décisions seront sans appel.

"Quant aux subdivisions déjà faites et aux plans en vigueur qui seraient défectueux ou contraires à l'intérêt public ou ne concorderaient pas avec les vues ou décisions de la Commission, elle pourra s'adresser à la Municipalité ou aux municipalités intéressés et leur donner instruction de faire les modifications requises et non incompatibles avec les droits acquis ;

"Copie des plans faits ou modifiés ou acceptés par la Commission sera déposée à chacun des bureaux d'enregistrement de l'Ile de Montréal et au bureau du Secrétaire de la Province et une copie en sera transmise à chaque municipalité intéressée..

"Lorsque ces formalités auront été accomplies, les plans, cartes approuvées par la Commission et ses décisions et ordonnances seront obligatoires pour toute personne ou municipalité concernée.

SOUVENIRS DE LA REINE AMELIE

L'EX-REINE DE PORTUGAL A TENU NOTE DES FAITS DRAMATIQUE AUXQUELS ELLE A ASSISTE ET VA LES PUBLIER EN LIVRE.

LONDRES, 2. — On publiera le printemps prochain les souvenirs de la reine Amélie de Portugal. Ils feront connaître l'histoire intime des cause de la révolution portugaise et de la chute de la famille royale.

La reine Amélie avait pris des notes journalières sur le drame historique de Lisbonne, et elle a chargé un écrivain français, M. Corpechot, de transformer ces notes en une narration qui sera publiée dans toutes les capitales de l'Europe. L'ouvrage est fini, et il en parait déjà des extraits dans des revues anglaises, mais la plus grande partie du récit est réservée pour paraître sous forme de livre.

LA RUSSIE ET LES BALKANS

VIENNE, 2. — Le "Neue Freie Press publie aujourd'hui les détails d'une prétendue convention secrète qui aurait été conclue entre la Russie et les Etats des Balkans, en 1912. Cette convention était faite, d'après ce journal, contre les intérêts de l'Autriche.

Des Aubaines dans les Stocks

N'intéresseront pas l'homme qui a des cors douloureux. Donnez lui une bouteille de l'Extracteur de cors Putnam. Il est sans douleur, enlève le cor, guérit en un jour. Soyez sur vos gardes contre les imitations de Putnam. C'est le meilleur. 25c. chez tous les marchands.

M. ROTHWELL REELU MAIRE AUX ELECTIONS QUI ONT EU LIEU HIER A LACHINE

Il a obtenu une majorité de 105 voix sur M. Aquila Jasmin.—Le club de Réforme a fait élire quatre candidats sur six.—Deux anciens échevins réélus.

LE DETAIL DU SCRUTIN PAR QUARTIER.

Spécial à la PATRIE

LACHINE, 2. — Les élections municipales se sont terminées hier, après une lutte très contestée entre les diverses associations qui y ont pris part. Le maire Jack T. Rathwell a été réélu par une majorité de 105 voix sur M. Aquila Jasmin, avocat.

Le club de Réforme a réussi à faire élire quatre candidats sur six. Deux anciens échevins ont été réélus. Le champion de la Réforme, l'échevin R. Carignan, a été réélu par une majorité de 136 voix.

Aussitôt que les rapports ont été connus, les vainqueurs ont adressé la parole à la foule qui encombrait la salle municipale. Après l'assemblée les candidats et leurs amis ont célébré la victoire en reconduisant en triomphe les vainqueurs à leurs demeures.

Le vote a été plus considérable qu'aux dernières élections et le peuple s'est prononcé en faveur d'une réforme municipale.

On ne signale aucun incident regrettable ; la journée s'est passée dans le calme.

Voici le détail du vote pour la mairie :

QUARTIER SUMMERLEA

	Rathwell	Jasmin
Poll No. 1	12	6
	6	
Maj. pour Rathwell	6	

QUARTIER OUEST

	Rathwell	Jasmin
Poll No. 1	100	3
Poll No. 2	96	15
	196	18
Maj. pour Rathwell	178	

QUARTIER EST

	Rathwell	Jasmin
Poll No. 1	103	102
Poll No. 2	68	154
Poll No. 3	93	72
	264	328
		264
Maj. pour Jasmin .		64

QUARTIER NORD

	Rathwell	Jasmin
Poll No. 1	87	82
Poll No. 2	76	72
Poll No. 3	70	57
Poll No. 4	87	50
	320	261
Maj. pour Rathwell	105	

Voici le détail du vote pour l'échevinage dans les différents quartiers.

SUMMERLEA

M. Jos. Lefebvre a été élu par acclamation ; ce quartier est représenté par un seul échevin.

QUARTIER OUEST

MM. Louis Amos et Frank Craig ont été élus par acclamation :

QUARTIER CENTRE

Siège No. 1 :

	Thessereault	St-Onge
Poll No. 1	40	62
Poll No. 2	102	77
Poll No. 3	143	70
	315	209
Maj.pour Thessereault	105	

Siège No. 2 :

	Robert	Marin
Poll No. 1	55	153
Poll No. 2	58	124
Poll No. 3	80	131
	183	408
Maj. pour Marin . .		215

QUARTIER EST

Siège No. 1 :

	St-Germain	Rouleau
Poll No. 1	171	79
Poll No. 2	107	101
Poll No. 3	79	107
	357	284
	284	
Maj. St-Germain . . .	73	

Siège No. 2 :

	R. Carignan	McRae
Poll No. 1	168	52
Poll No. 2	120	93
Poll No. 3	87	94
	375	239
Maj. pour Carignan.	136	

QUARTIER NORD

Siège No. 1

	Massy	Beaudoin
Poll No. 1	84	101
Poll No. 2	73	75
Poll No. 3	80	67
Poll No. 4	95	45
	332	288
Maj. pour Massy .	44	

Siège No. 2 :

	Chapman	Demers
Poll No. 1	115	68
Poll No. 2	100	52
Poll No. 3	94	55
Poll No. 4	112	33
	421	207
Maj. pour Chapman	214	

Ce dernier a doublé sa majorité.

L'AVENIR DE DE LA CHINE

UNE INTERESSANTE CONFERENCE DE M. SHERWOOD EDDY, SUR L'EVOLUTION DES PAYS ASIATIQUES.

Au cours d'un dîner offert en son honneur, au Windsor, M. G. Sherwood Eddy, secrétaire de la section d'Asie pour la "Y.M.C.A.," a donné une fort intéressante conférence.

Il dit que la république est définitivement établie et va demeurer. La révolution ne fut pas une commotion soudaine, c'est le résultat d'une lente évolution préparée au cours des siècles.

Ce pays si vieux de 4000, redevient jeune et voit devant lui un futur plein de promesses. Un fait indique leur force de caractère, c'est que lors de la guerre des boxers, ils ont sacrifié 40,000 vies, catholiques et protestants, plutôt que d'abandonner leur foi.

Les Chinois ont fait à l'opium une guerre plus acharnée que l'on fait ici à l'alcool.

Quand un peuple améliore ainsi sa vitalité, c'est un signe de renaissance intellectuelle, économique, politique, moral et religieux.

La Chine ne saurait plus tomber dans l'erreur des vieilles religions : la négation de toute activité, l'infidélité, l'immoralité. Non! la Chine s'en vient au christianisme. La Chine sera ce que la feront les nations civilisées et s'il y a un péril jaune c'est l'Europe civilisée qui l'aura préparé.

Que les Etats-Unis et le Canada ne ferment pas leurs portes, leur avenir commercial dépend de la Chine! N'oublions pas que la Chine compte 400 millions d'habitants, soit un quart de la population du globe.

Parlant du réveil économique de la Chine, M. Eddy ajoute: Au cours des cinquante dernières années, du 19ème siècle le commerce des Indes a quadruplé, celui de la Chine a sextuplé. Dans la dernière décade le commerce des Philippines a doublé, et celui du Japon a augmenté en 20 ans de 700 pour cent.

La Chine a un système de gouvernement admirable. Prenons le recensement par exemple; c'est le plus scientifique que l'on puisse imaginer. Il se fait du crépuscule à l'aurore.

La Chine a assez de charbon pour approvisionner l'univers pendant mille ans, et c'est elle qui aura construit le plus de chemins de fer au XXième siècle.

En terminant, M. Eddy explique que la moitié du monde est pauvre. La moyenne du revenu aux Indes est $10.00 par année. La moyenne du salaire est cinq centins par jour. Cinquante famines ont fait 20 millions de victimes en un demi siècle.

Le conférencier fut applaudi et chaudement félicité.

ASPHALTE ET GRANIT

L'ECHEVIN WARD SE RENSEIGNE SUR LA FOURNITURE DE CES MATERIAUX A LA VILLE, CETTE ANNEE.

A la séance du Conseil de ville, hier, l'échevin Ward a posé plusieurs questions aux contrôleurs de la ville, concernant la fourniture de l'asphalte, et de blocs de granit à la ville, cette année.

L'échevin Ward voulait savoir combien d'asphalte avait été livré par la compagnie Elder Ebano et combien de matériaux il reste à celle-ci à livrer pour remplir son contrat.

La compagnie Elder Ebano déclara qu'elle a obtenu le contrat pour la fourniture de tout l'asphalte requis cette année, et qu'elle a achevé la livraison des matériaux commandés.

Quant aux blocs de granit, la même compagnie a obtenu le contrat pour la fourniture de 1,200,000 pavés, le contrat ayant été signé le 15 juillet, au lieu du 15 mars, comme la chose se pratiquait autrefois; soit quatre mois plus tard que d'habitude, mais elle n'en a pas moins livré 900,000, pavés, jusqu'au jourd'hui, et le reste sera livré d'ici quelques semaines. La forte quantité de blocs de granit, livrée à Montréal, avant cette année, a été 539,000 par la Laurentian Granite Co. La compagnie Elder Ebano avait soumissionné à $1,65 la verge cette année, contre la Sicily Co., à $1.81 et la Laurentian Granite Co. à $2.00. Or, la Elder Ebano a acheté de la Sicily et de la Laurentian la production dont ces fournisseurs disposaient et elle a vendu ces matériaux au prix uniforme de $1.65 la verge, faisant bénéficier la ville, de la différence des prix de $1.81 et $2.00 la verge à $1.65.

Quant à la quantité d'asphalte qui reste dans les cours de la ville, elle n'est que suffisante pour terminer les travaux commencés, cette année, et commencer les réparations de la saison prochaine.

UN ECHO DE LA GUERRE DES BALKANS

QUEBEC, 2.—Quatre Bulgares, employés aux chantiers de construction du Pont de Québec, ont comparu, hier, en cour de Police, sous l'accusation d'être querellés de façon un peu trop brutale. Ils ont été condamnés à payer chacun $20.00 d'amende et les frais.

Santa Claus

Nous vivons dans l'attente et s'il fait beau nous le verrons venir de bien loin, car c'est une machine énorme qu'il a. Un "biplan Curtis" avec moteur de "80 chevaux".

Comme il vient du nord, il devra arriver en ville du côté de Northmount, et c'est vers deux heures que nous l'attendons.

Laissez vos enfants regarder du côté de la montagne.

Quelle joie ce sera pour eux d'être les premiers à le voir arriver !

Aussitôt arrivé il descendra donner la main aux enfants, puis une procession sera formée pour l'escorter jusqu'au "Royaume des Jouets", chez

Goodwins Limited

Propriétaires et Administrateurs de Goodwins, Montreal, Limited.

Si nous pouvons nous faire des clients avec tous nos amis,

NOUS NOUS SOMMES ASSUREMENT FAIT DES AMIS AVEC TOUS NOS CLIENTS

Il doit exister une Raison?

$1 Par Semaine

Quelques mots seulement pour répondre à ceci. Nous les traitons avec le plus grand soin. Nous leur vendons de bonnes valeurs — qualité — ajustement et mains-d'oeuvres parfaits, — ensuite, conditions aussi faciles que possible.

N'aimeriez-vous pas alors être notre client et notre ami, nous vous garantissons satisfaction sous le rapport de la valeur, de la qualité, de l'ajustement et de la main-d'oeuvre. Les conditions sont les vôtres. Pouvez-vous attendre à une meilleure offre ? Le plus grand assortiment de vêtements pour hommes, paletots d'hiver, complets pour l'automne, manteaux et mantes pour dames, de toutes sortes.

Manteaux doublés en fourrure avec collets en vison et en mouton de Perse.

$1 Par Semaine

$1.00 PAR SEMAINE SUFFIT

LA PLUS GRANDE MAISON DE CREDIT DE MONTREAL.

H. COHEN SONS & CO.,

569 rue Ste-Catherine Est, 5ième porte à l'Est de la rue Amherst.

CHRONIQUE OUVRIERE

Au Club Ouvrier de Maisonneuve.

A sa dernière réunion du Club Ouvrier Maisonneuve a décidé de changer la date de ses réunions, qui, à dater du 4 décembre auront lieu les premier et troisième jeudis de chaque mois.

La première de ces assemblées aura lieu le 4 décembre, à 8 heures, en la salle Houle, 189 rue Letourneux.

A cette assemblée, le comité de vigilance municipale fera rapport sur les dernières spéculations de terrains par le conseil de Maisonneuve.

Des invitations spéciales sont faites aux échevins pour assister à cette assemblée.

—o—

Chez les photo-graveurs.

La grande assemblée générale des photo-graveurs unionistes, local No 9, aura lieu demain soir, à 8 heures, dans la salle St-Edouard. On y procèdera à l'élection des officiers et tous les membres sont priés d'y assister.

Plusieurs autres questions importantes seront aussi à l'ordre du jour.

LA CONSTRUCTION AUGMENTE A QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 2.—La construction est très active à Québec. Depuis le commencement de l'année on signale une augmentation considérable. Les chiffres sont presque triplés de ceux de l'an dernier. Durant le dernier mois, les permis accordés représentaient une valeur de $29,519. L'an dernier à la même époque il en était émis pour $11,712 seulement. Depuis le commencement de l'année, la valeur des permis a été de $1,868,590, quand elle n'était que de $927,602 l'année précédente, soit une augmentation de $941,988.

INCENDIE CHEZ UN COIFFEUR

Des dommages sérieux ont été causés hier au salon de coiffeur de M. A. Declemento, 55 rue des Inspecteurs. Une fournaise placée trop près du mur avait mis le feu à la boiserie.

Le lieutenant Boucher, de la caserne No 4, remplaçait le capitaine Joseph Lapointe, blessé lors de l'incendie de samedi matin, rue Dalhousie.

Shiloh 25¢

"L'ami de la famille depuis 40 ans." Un remède qui ne manque jamais de soulager le croup et la coqueluche. 207-jno.-Ma.-J.-s

NOCES D'OR A SOREL

M. ET MME PIERRE DAUPHINAIS SONT FELICITES PAR DE NOMBREUX AMIS.

Ainsi que la PATRIE le disait jeudi, M. Pierre Dauphinais, contremaître aux chantiers du gouvernement, et Mme Dauphinais, née Mathilde Déchesne, célébraient le 25 novembre, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

A cette occasion, leurs amis leur ont fait une jolie fête. Ils ont présenté à M. Dauphinais un riche cadeau, outre un complet en fourrure. Une adresse très élogieuse redisait les mérites de M. Dauphinais et les vertus de celle qui depuis cinquante ans a été sa compagne active, aimante et dévouée.

M. ET MME PIERRE DAUPHINAIS, de Sorel, qui viennent de célébrer leurs noces d'or.

M. Dauphinais est âgé de soixante-treize ans, et Mme Dauphinais porte, comme son mari, très allègrement le poids de ses soixante-six années.

M. Dauphinais fut propriétaire d'un chantier maritime à Sorel, avant que la Cie Sincennes-McNaughton eut ici son chantier. Puis il devint contremaître dans un chantier maritime, au New-Jersey. Revenu à Sorel, il fut douze ans à la tête d'un chantier de construction. Depuis deux ans il est contremaître aux chantiers du gouvernement, à Sorel.

M. Dauphinais n'avait que vingt-trois ans quand il construisit, à Burlington, un vapeur postal qui rendit alors des services très appréciés.

Dans la matinée du 2 novembre, M. l'abbé Tétreault, curé de l'église de Notre-Dame, a béni les jubilaires, qui ont renouvelé les promesses échangées au pied de l'autel il y a cinquante ans.

Au nombre de ceux qui ont, à l'occasion de leur cinquantenaire, présenté aux jubilaires leurs félicitations, nous devons mentionner M. le juge Lacroix et Mme Lacroix; M. Alexis Martin et Mme Martin; Mlle Stella Deschesne, M. Chs Robidoux, MM. Henry Dauphinais, Moïse Deschesnes, Albert Lamarche, Alfred Lamarche, et Mme Lamarche, Raoul Lavallée et Mme Lavallée, etc., etc.

Les souscripteurs étaient MM. W. S. Jackson, H. A. Terreault, Louis Lacouture, Désiré Champagne, J. P. Leclaire, T. Bridges, H. Doury, Alfred Lussier, Jos. Guilbault, H. C. Chamberland, L. E. Trempe, Paul Brunette, J. D. Wilkie, Jos. Langlois, Ov. Gauthier, Geo. Ménard, Geo. Laforest, M. Fayette, T. de Grosbois, La Copsky, E. Caugnan, L. Beaubien, Jean Bilodeau, Arsène Fleury, G. A. Lesieur, Caby C. Vandal, Jos. Auger, Dolphis Pagé, A. P. Vanasse, A. E. Laperle, Raoul Lavallée, St. Vandal, Eug. Matte, Is. Leclaire, Treffé Garceau, Jos. Houle, Napoléon Badeau, Cléophas Platte, Jos. Vandal, Albert Peloquin, Armand Ethier, Donat Clairmont, D. Quéry, Jos. Blais, Ph. Bouchard, E. Desjardins, J. B. DesRosiers, E. A. Lesieur, Jos. Vinette, Antoine Daigle, et William Robillard.

L'ANTIDIABETE SANOL

GUERIT

LE DIABETE

PRIX $2.00

Chez les meilleurs pharmaciens. Vous êtes invités à correspondre avec la

SANOL MFG. CO., LTD., Winnipeg, Ma..

Quenneville & Guérin, 30 rue Ste-Catherine Est.

Pharmacie Martineau, 1068 rue S

CREATION D'UNE ECOLE DE PHARMACIE

(Spécial à la PATRIE).

QUEBEC, 2. — Les étudiants en pharmacie de Québec se sont réunis hier, pour la première fois, dans le but de jeter les bases d'une association qui fera des demandes auprès du gouvernement provincial et de l'Université Laval pour créer une faculté de pharmacie.

Les Laxatifs NA-DRU-CO

diffèrent en ce qu'ils ne donnent pas de colique, ne purgent pas ni ne causent de nausée, ni ne perdent leur efficacité par un emploi continu. Vous pouvez toujours vous y fier.

25c. la boîte chez votre pharmacien.

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

178F

La Patrie

Les Autobus

L'échevin Blumenthal, avec un zèle louable, a demandé hier au Conseil si la compagnie des autobus avait acheté ses voitures et quand elles commenceront à rouler. Ces renseignements sont certainement d'un très grand intérêt pour le public anxieux de se servir de ce nouveau mode de transport et surtout anxieux d'empêcher la Compagnie des tramways d'exploiter ce retard et d'en tirer des arguments en faveur de ses offres inacceptables.

Il se peut comme le dit le représentant du quartier Saint-Louis, que les autobus de Londres roulent dans des rues en aussi mauvais état que celles de Montréal, mais nous croyons qu'aucun autobus n'a pu fonctionner dans des rues bouleversées comme l'ont été et le sont encore celles de Montréal par les travaux des tramways, des conduites souterraines et les empiètements sur la chaussée des entrepreneurs de grandes constructions.

Puis à Londres comme à Paris les compagnies d'autobus fonctionnent depuis quelques années, le public connait leurs parcours et se familiarise promptement avec les modifications qu'y apportent les rues barrées.

La Compagnie canadienne des Autobus, comme toute compagnie inaugurant un service, ne doit le faire qu'en mettant de son côté toutes les chances de succès. La rue Sainte-Catherine est la voie appelée à fournir les plus belles recettes de la nouvelle compagnie ; or aucun autobus n'aurait pu rouler sur la rue Ste-Catherine pas plus que sur la rue Saint-Denis, la rue Dorchester, etc., etc.

Pour qu'une compagnie d'autobus puisse fonctionner il lui faut des rues, or Montréal en avait peu cette année à offrir à la Compagnie canadienne d'autobus.

Ce n'est pas une raison pour que le Conseil ou les contrôleurs, ne cherchent pas à savoir quand la compagnie des autobus commencera son service.

La question des voies souterraines et celle des autobus sont absolument distinctes, comme la PATRIE l'a dit. Les contrats existants, tant avec la Compagnie des Tramways qu'avec celle des Autobus, doivent être respectés, quel que soit le sort réservé aux voies souterraines.

Il est désirable de sortir de l'incertitude, ne serait-ce que pour enlever à la Compagnie des Tramways un argument dangereux et savoir quand la Compagnie des Autobus commencera son service.

Une injustice

Le bureau de contrôle vient de recevoir la démission du docteur L. Laberge, chef du service d'hygiène municipal, et il a aussitôt nommé le docteur S. Boucher pour lui succéder. De sorte que le public est mis au courant lorsque le changement est complètement effectué. Pour choisir un chef de service, dans les conditions ordinaires, l'administration délibère des semaines et des mois. On a discuté longtemps avant de nommer M. Campeau chef de police. Les contrôleurs eux-mêmes ont longtemps réfléchi avant d'offrir au juge Laurendeau la position d'avocat en chef de la ville. Dans ces deux cas, le public a été tenu au courant, et la nomination a été faite après qu'on eut pesé le pour et le contre.

Pourquoi, lorsqu'il s'est agi de remplacer le docteur Louis Laberge, les contrôleurs ont-ils procédé avec tant de précipitation ? Parce que le choix, arrêté d'avance en secret, ne pouvait se défendre devant le public, et que les contrôleurs, le sachant, voulaient opposer à la critique le fait accompli.

Dans toutes les administrations bien conduites, le principe de la promotion est reconnu, non seulement en justice pour les employés, mais aussi pour le plus grand bien des administrés. A l'hôtel de ville, échevins et contrôleurs ont prôné le système de la promotion chaque fois qu'ils n'avaient pas d'intérêt immédiat à l'enfreindre.

Le docteur J.-E. Laberge, chargé de la répression des maladies contagieuses, et qui depuis plusieurs années a fait tout le travail du docteur Louis Laberge, dont la santé était chancelante, avait le droit d'aspirer à la position de chef du service. Ses qualifications ne sont contestées par personne. La ville lui est redevable de plusieurs réformes importantes réalisées depuis quelques années, dont la principale est peut-être l'inspection médicale dans les écoles, qu'il a fondée et organisée dans ses détails. On a vu depuis un an ou deux avec quelle sûreté de main il a détourné une épidémie de petite-vérole qui sans cesse menaçait d'envahir Montréal.

On n'a pas donné de promotion au docteur J.-E. Laberge. On n'a seulement pas examiné ses mérites. Pourquoi ?

Nous savons pourquoi.

C'est à l'instigation du docteur Lachapelle, qui voulait réserver cette place à un sien ami.

Le docteur Lachapelle, contrôleur, ne briguera pas de nouveau les suffrages, à l'expiration de son terme d'offisce. Il tirera au public sa révérence, et, n'ayant plus besoin de courtiser les électeurs, il se croit permis tous les denis de justice, tous les abus d'autorité.

Ce qui nous dépasse, toutefois, c'est que les autres contrôleurs, en cette affaire, se soient faits les complices du docteur Lachapelle.

Or, l'intérêt public souffrira de l'injustice qui vient d'être commise, non parce que le docteur Boucher n'est pas qualifié pour la position qui lui est offerte — car il l'est — mais parce que cette nomination malheureuse aura pour effet d'enlever au dévouement et au zèle des fonctionnaires leur stimulant essentiel : l'ambition. Pourquoi les employés de la ville rivaliseraient-ils pour bien servir la ville, s'ils n'espèrent pas être récompensés par une promotion méritée ? Ne feront-ils pas mieux de ne rien attendre, de se dépouiller de toute ambition, de s'enliser dans la routine, de ne travailler que le moins possible ?

Depuis que les contrôleurs ont la responsabilité presque complète de l'administration, nous ne leur avons pas ménagé notre appui. Nous avons espéré qu'ils se montreraient dignes en tous points de la confiance qui a été reposée en eux par les électeurs, en février, 1910.

Nous avouons que, pour notre part, notre confiance est fortement ébranlée, après les avoir vus faire cette nomination en sourdine, et, en cette circonstance, ils nous paraissent ressembler étrangement aux pires éléments que nous avons dénoncés dans le temps, et qui ont causé la ruine de l'ancien régime.

Deux propositions

La Compagnie des Tramways propose :

De construire à ses frais le chemin de fer souterrain, la ville s'engageant à garantir les valeurs hypothécaires (bonds ou obligations) représentant le coût de la construction des voies souterraines. La première voie devant être commencée d'ici à trois ans, la seconde lors de l'achèvement de la première et la troisième quand la seconde sera terminée.

La Compagnie des Autobus offre de commencer la construction des voies souterraines en 1914, de les acheter en 1918, la ville en étant propriétaire.

Dans le cas de la Compagnie des Tramways, la construction de la première voie peut ne commencer qu'en 1917, un an avant que la Compagnie des Autobus termine tout son réseau.

Dans le cas de la Compagnie des Tramways, la ville garantit le paiement des intérêts du coût de la construction, c'est-à-dire qu'elle paie cette construction, mais que la Compagnie des Tramways restera propriétaire des voies.

Dans le cas de la Compagnie des Autobus la ville construit les voies souterraines, touche, sous forme de location et de partage des bénéfices, plus que les intérêts de son emprunt et reste propriétaire des voies qui de fait ne lui coûtent rien.

Ces rapprochements montrent toute la différence qui existe entre les offres franches, nettes de la Compagnie des Autobus et les propositions obscures de la Compagnie des Tramways.

LA VITESSE DES AUTOS

Le "Telegraph" est contre tout changement à la loi fixant à 9 milles à l'heure la vitesse des automobiles. Nous en sommes peinés pour lui. C'est qu'il ne connait pas la vraie situation.

"La PATRIE" a démontré, à plusieurs reprises, que la loi actuelle est une loi inutile, stupide, vexatoire, tyranique, et qu'elle ne devrait pas être mise en vigueur une minute de plus.

Nous défions n'importe qui possèdant un auto, le premier ministre, comme le plus humble des chauffeurs, d'affirmer sous serment qu'il est resté dans les limites fixées par la loi. Toutes les voitures à gazoline vont plus vite que 9 milles à l'heure. Même les lourds wagons-automobiles du département de la voirie, les trucks des entrepreneurs et des maisons de commerce, etc., traversent nos rues à plus de 9 milles à l'heure!

Et le "Telegraph" exprime l'espoir que cette loi impossible, que personne n'observe, restera dans les statuts pour l'avantage de la société!

Les lois sont faites pour être observées et non violées. Celles qui ne le sont pas ne méritent pas d'être dans les statuts.

Les lois qui ne peuvent être appliquées deviennent toujours des instruments de persécution et de chantage.

C'est ce qui arrive avec la loi des autos.

Que se passe-t-il aujourd'hui à Montréal et ailleurs?

Si les autorités tenaient une enquête, elles en découvriraient de belles.

N'y a-t-il pas des individus, des agents de police payés pour faire des misères aux automobilistes?

Les propriétaires d'autos sont des gens respectables. Ils paient assez de taxes au gouvernement pour mériter au moins la justice qui est accordée indistinctement aux habitants du pays. Ils ont droit de passer dans les rues avec leurs famille, et de respirer l'air librement, s'ils respectent la vie et la propriété de leurs semblables. Pourquoi le gouvernement permet-il de les traquer et de les condamner à l'amende?

Que les autorités ramènent à la raison les chauffeurs indignes, les bons à rien, qui se pavanent jour et nuit dans les rues, fort bien. Mais qu'elles laissent les bons citoyens jouir en paix du droit qu'ils ont de se promener dans la Métropole !

Le "Telegraph" a peur que les accidents se multiplient, si l'on porte à 14 milles la vitesse permise. Cette crainte est puérile. Les accidents qui résultent de l'incurie des chauffeurs ou de la négligence des victimes ne se produisent que lorsque la voiture est lancée à une grande allure ou lorsque les freins fonctionnent mal.

Une machine bien conduite peut faire du 20 milles dans nos rues sans le moindrement exposer la vie des gens.

En recommandant à la Législature de porter à 14 milles la vitesse dans les rues de la ville, les clubs d'automobiles sont convaincus que l'intérêt public sera sauvegardé.

La loi actuelle est inapplicable. Pourquoi la laissera-t-on dans les statuts ?

Tout simplement pour permettre à certains individus de battre monnaie aux dépens des propriétaires d'autos ?

Cet odieux état de choses dure depuis trop longtemps, et nous espérons de nouveau que les députés amis du gouvernement Gouin y mettront fin.

On pourrait même sans péril porter la vitesse à 20 milles.

HABLEUR

Si l'hon. M. Caron, ministre de l'agriculture dans le cabinet Gouin, aspire à passer pour un comédien de première force, il n'a qu'à faire un autre discours comme celui qu'il a prononcé hier à la législature provinciale.

Sa sortie furibonde contre le gouvernement Borden et ses efforts pour attribuer exclusivement à l'administration conservatrice l'augmentation du coût de la vie permettent de voir que le ministre des bouts de chemins n'est pas plus sérieux lorsqu'il traite des problèmes économiques que lorsqu'il nous parle du boulevard Edouard VII ou de la route Montréal-Québec.

Pourquoi M. Caron ne nous énumère-t-il pas ce que le gouvernement provincial a fait depuis dix ans, pour le développemente de l'agriculture, pour retenir nos gens sur leur terre, pour rendre la vie des champs plus attrayante en ouvrant à travers la province des routes modernes, etc., etc ? Pendant au moins quatre mois de l'année, nos habitants des campagnes ont toutes les misères du monde à transporter leurs produits au marché voisin, faute de communications; c'est à peine s'ils peuvent se voisiner, les chemins étant impassables. Cet état de choses scandaleux, propre à décourager les jeunes gens et à les pousser vers les villes, qui dure depuis longtemps, qu'est-ce que M. Caron et ses collègues ont fait pour y mettre fin?

M. Caron a le toupet de reprocher au gouvernement fédéral de surveiller l'emploi des octrois qu'il vote aux provinces pour aider à l'agriculture, quand il a été démontré audelà de tout doute que ces subventions servent à faire du capital politique au profit des libéraux.

Il n'est pas surprenant que la production diminue dans les campagnes et que le coût de la vie monte sans cesse dans les villes, quand nos gouvernements provinciaux oublient les intérêts publics pour ne servir que de sordides fins politiques!

Que fait-on à Québec pour améliorer le sort du peuple?

Au lieu de s'occuper de politique fédérale, sur laquelle ils n'ont aucun contrôle, pourquoi les membres du cabinet Gouin ne consacrent-ils pas toute leur énergie au progrès et au développement de la province?

LA BANQUE DE MONTREAL

Le très intéressant rapport présenté par M. H.-V. Meredith aux actionnaires de la banque de Montréal atteste la prospérité continue de cette maison de banque, la plus importante du pays et une des plus importantes du monde. Les opérations de l'année écoulée ont été vraiment si fructueuses que, après le paiement de 12 pour cent de dividendes aux actionnaires, il reste un demi-million que l'on destine à des constructions futures, et un quart de million qui s'ajoute au fonds de réserve.

Les considérations qu'a faites M. Meredith sur la situation financière au Canada et à l'étranger ont un vaste intérêt non seulement pour les actionnaires de la banque, mais pour tous nos hommes d'affaires.

AU MANITOBA

L'élection de l'hon. Dr Montague, ministre des Travaux Publics, dans Kildonan et Andrews, par une majorité considérable, est une preuve nouvelle de la grande popularité du gouvernement Roblin, ainsi que de la remarquable combativité des conservateurs du Manitoba.

L'élection partielle fédérale de Macdonald, qui aura lieu, samedi en huit, ne manquera pas non plus de démontrer la faiblesse des libéraux de la province-sœur. M. Morrison briguera de nouveau les suffrages, et le candidat libéral sera le Dr A. W. Myles, qui aspirait à se présenter dans le comté Cypress aux prochaines élections provinciales.

L'on se rappelle tout le tapage fait par la presse libérale au sujet de la dernière élection de Macdonald. Elle prétendait que M. Morrison avait été élu grâce à une corruption effrênée. Le résultat des votes du 13 permettra au public de juger du bien fondé des accusations des adversaires du gouvernement Borden.

La lutte actuelle se fera, comme l'élection précédente, sous la direction de l'hon. M. Rogers.

L'INSPECTION DES MAISONS

Le projet de loi pourvoyant à l'inspection des maison de pension, est une excellente et très utile mesure la nécessité s'en faisait sentir depuis de longues années. Mais pourquoi limiter cette inspection aux maisons de pension ayant quinze locataires au moins? De pareilles maisons sont réellement des hôtels, même à Montréal ou les maisons de pension comptant ce nombre de pensionnaires sont plutôt rares. Ce qu'il importe de surveiller, c'est surtout l'encombrement, l'entassement de cinq, six personnes au plus dans une chambre, qui ne peut en contenir plus de deux.

Ce qu'il faut empêcher, c'est la transformation en chambres à coucher de réduits sans fenêtres, que ce soient des pensionnaires où des membres de la famille qui les occupent.

La tuberculose est une maladie de miséreux ; son principal terrain de culture est le logis pauvre, mal aéré, mal éclairé et encombré.

Qu'on construise des sanatoria pour guérir les malades, c'est bien, qu'on supprime les causes de la maladie, c'est mieux.

On inspecte les édifices, tous les édifices, pour diminuer les risques d'incendie, pourquoi n'inspecterait-on pas tous les logis, pour diminuer les risques que les maladies contagieuses font courir à l'humanité ?

LA CLOTURE DE LA NAVIGATION

Le jour de la Sainte-Catherine a toujours été considéré, depuis un temps immémorial, comme marquant la clôture de la navigation dans le port de Montréal.

A partir du 25 novembre, les bouées sont enlevées et les vaisseaux circulent presque à leur risque et péril. Les compagnies d'assurances augmentent leurs taux.

Depuis quelques années, la saison de navigation se prolonge généralement de deux ou trois semaines. L'on a vu des bateaux dans le port de Montréal à l'approche de Noël !

Les vieux marins prédisent que le pont de glace prendra très tard cette année, et que la navigation pourrait facilement se continuer sans encombre entre Québec et Montréal. Cette prédiction peut se réaliser, mais les compagnies maritimes préfèrent ne s'exposer à aucun danger. Seuls les bateaux traversiers de Longueuil et de Boucherville resteront en service jusqu'à la prise des glaces.

Nous ne pouvons que nous féliciter des résultats de la saison qui se termine. Les travaux dans le port de Montréal ont été poussés avec activité ; des améliorations importantes ont été complétées et l'on a jeté les bases de considérables développements pour les années à venir. Les progrès ont été si considérables durant les dix dernières années, que Montréal possède un port qui peut être comparé avec plusieurs grands ports étrangers, quant à l'outillage et aux avantages offerts au commerce maritime.

Inutile de dire que le gouvernement fédéral et les commissaires du hâvre comprennent l'urgence des améliorations qui se poursuivent et que rien ne sera négligé pour faire de notre havre le port par excellence du pays. Les millions dépensés dans le port de Montréal, sont des millions placés à gros intérêt !

Dorénavant, il y a lieu de croire que les autorités ne permettront [illegible] aux navires qui se servent de la cale sèche flottante "Duc de Connaught" d'aller faire réparer leurs avaries ailleurs. Que les ateliers nécessaires soient construits sans délai et que l'on se procure tout l'outillage requis ! Il faut coûte que coûte préserver notre port d'une humiliation semblable à celle que le "Lake Manitoba" lui a infligée.

Ceux qui ont vu le port de Montréal il y a nombre d'années restent aujourd'hui émerveillés devant le spectacle intéressant qui se déroule sous leurs yeux. Quelle transformation s'est opérée depuis 1897 !

Quelque excellentes que soient les facilités actuelles pour la manutention du trafic, l'on peut prédire qu'elles seront beaucoup plus complètes et beaucoup plus nombreuses dans un certain nombre d'années.

Nous engageons les commissaires du havre à ne pas perdre de vue, en préparant les plans des prochains travaux, les besoins de la petite navigation fluviale. Nos marins ont été les pionniers de la navigation dans les eaux du St-Laurent et ils ont été les premiers à attirer l'attention du monde commercial sur le brillant avenir réservé au port de la métropole. Les petits navigateurs transportent d'ailleurs à Montréal un trafic dont vivent une foule d'industries importantes et prospères.

COURRIER DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 2. — M. P. Lemelin, s'est fait prendre une main dans une machine, aux usines de la Cie de machineries Mercier où il était employé et s'est fait couper trois doigts.

—Mme Michaël Giles, née Sarah Scott, est décédée, ici, dimanche, à sa résidence, rue Shaw.

—Un jeune homme âgé de dix-sept ans, M. Joseph Royer, est décédé à la résidence de son père, M. Jean Royer, à Bienville.

—La retraite des femmes mariées et filles, à Notre-Dame s'est terminée, dimanche après-midi et celle des hommes mariés et jeunes gens s'est ouverte le soir du même jour.

—Le tournoi de quilles au Cercle Chevalier de Lévis s'est terminé dimanche soir à 11.30 heures.

Les plus hauts scores faits chez les joueurs de la première division sont :

Partie simple, M. W. Lemieux, 256.
Trois parties, M. Laval Bernier, 639.
Equipes à deux hommes, MM. J. Dorais et Laval Bernier, 1118.

Chez les joueurs de la seconde division:

Partie simple, M. Arthur Paradis, 218.
Trois parties, M. Oswald Paquet, 552.
Equipes à deux hommes, MM. P. Michaud et E. Dion, 1106.

Chez les joueurs de la troisième division

Partie simple, W. Coulombe, 196.
Trois parties, Alb. Michaud, 488.

—Melle Ida Landry, fille de M. Alfred Landry, de Nicolet, est entrée au Monastère du Précieux-Sang pour s'y faire religieuse.

—Les opérations au bureau des douanes et à celui des accises ont été les suivantes: Douanes: Valeur des marchandises en franchise, $34,632; valeur des marchandises payant droit, $18,309; valeur totale des marchandises passées en douanes, $52,941; montant des droits perçus, $13,679.80. Accises: Cigares mis en entrepôt 91,950; spiritueux mis en entrepôt, 6190.01 gallons; tabac en feuille mis en entrepôt 1144 lbs; droits payés sur les spiritueux, $7,450.96; sur le tabac en feuille, $1033.96; sur les cigares sortis de manufactures, $569.50; sur les cigares sortis d'entrepôt, $915.50. Le montant total des droits a été de $10,160.42.

—Une quête annuelle pour les pauvres aura lieu, cette année, comme d'habitude dans la paroisse Notre-Dame.

NOUVELLES DE PARTOUT

ST-NARCISSE DE CHAMPLAIN.

M. Hygin Bergeron est de retour dans sa famille après avoir suivi un traitement à l'hôpital de Trois-Rivières pendant quelque temps.

— M. Romulus Gervais et son épouse de La Tuque, étaient en promenade chez M. Edouard Gervais de St-Narcisse, récemment.

—M. Jeffrey X. Cossette, cultivateur de cette paroisse, en traversant la rivière St-Maurice, aux Piles, s'est fait prendre la main sous la polie qui retient le bac au câble de la traverse ; il en a été quitte avec deux doigts déchirés en charpie. Cependant comme il s'en allait aux chantiers avec plusieurs hommes, il continua quand même son voyage. Aujourd'hui il est revenu dans sa famille et il espère pouvoir reprendre l'ouvrage dans un mois.

—M. Hubert P. Cossette, rentier de cette paroisse, convolait en troisième noces avec Mme veuve Ferdinand Veillette, le 26 novembre. Une messe solennelle fut chantée à cette occasion.

CONTRECOEUR.

Deux pénibles accidents sont arrivés la semaine dernière, dans la paroisse: M. J. B. Chaput, employé à la scierie de M. J. A. Lacroix, s'est fait enlever un morceau de l'oreille par un cheval. Le docteur Marcotte a opéré le pansement. Le blessé va guérir promptement.

—Dans la famille de M. Henry Gervais, l'un des messieurs Gervais nettoyait un revolver, qu'il croyait complètement vide, quand un coup partit soudain, et la balle traversa la cuisse du jeune Jean Gervais. La blessure est plus douloureuse que grave.

—Jeudi matin ont eu lieu les funérailles de Mme Gustave Barrette, née Maria Malo. Un grand nombre de parents et d'amis se pressaient autour du Catafalque, pendant la cérémonie funèbre. La défunte emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN

La Révde Sœur S. Maximin, des Filles de Jésus qui, pendant plusieurs années, a fait les premières classes du Couvent de St-Stanislas, est morte dernièrement à Trois-Rivières. Toutes ses anciennes élèves sont unanimes à faire son éloge et elle est vivement regrettée. Elle était aimée et pour son savoir et pour son amabilité. Ses succès étaient invariables et toutes ses élèves ont toujours obtenu leur diplôme à l'examen de l'Ecole Normale.

—M. Dosithée Lacoursière, de Notre-Dame d'Auvergne, Sask., est ici pour l'hiver. Il est chez sa sœur, Mlle Gustave Trudel.

—M. Gust. Marchand, vient d'acquérir l'hôtel Transcontinental, à St-Adelphe, et quittera St-Stanislas. Nous lui souhaitons succès.

—Comme les années passées, Mlle Alba Côté, principale de l'Ecole Modèle des filles de St-Stanislas, a eu la prime du gouvernement.

—On annonce les fiançailles du notaire Paul Rinfret, de St-Stanislas, avec Mlle Albertine Bernier, de Limoilou.

—Nous avons eu une tempête de neige, mais pas assez forte pour nous donner des chemins d'hiver.

STE-JUSTINE STATION.

La semaine dernière s'éteignait paisiblement M. Evangéliste Sauvé, cultivateur, à l'âge de 47 ans, après une maladie de dix semaines. Son service funèbre fut chanté par M. le curé Dufault.

Le deuil était conduit par son frère Jean-Baptiste, ses beaux-frères et neveux et amis. Il laisse une épouse inconsolable, et un enfant adoptif, son neveu.

— La fête de la Ste-Catherine a passé inaperçue, faute de la neige.

— On dit que la Banque d'Hochelaga va ouvrir sous peu dans le village une succursale.

— Mme Bernard McCaragher est allée récemment à Alexandria rendre visite à des amis.

— On dit que nous aurons un nouveau magasin avant longtemps.

L'ANGE GARDIEN DE ROUVILLE

Plusieurs amies de Melle A. Gagner, modiste, se sont réunis chez elle et lui ont présenté, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance un magnifique cadeau accompagné d'une adresse. Melle Gagner sut trouver des paroles aimables pour remercier ses amies de leur délicate attention. Etaient présentes: Melles Dinora Ménard, institutrice; Maria et Ernestine Letourneau, Laura Couture, Léona Pinsonnault, Maria Ménard, A. Bernard, etc.

—Le 25 novembre, Melle Gagner invitait ces mêmes demoiselles à se rendre chez elle pour fêter la Ste-Catherine par la partie de "tire" traditionnelle, suivie d'une partie de euchre. Prix d'honneur gagné par Melle Maria Létourneau, prix de consolation, par Melle Ernestine Létourneau. Melle Léona Pinsonnault représentait sainte Catherine.

—M. et Mme Elz. Bourbeau, sont de retour de leur visite chez des parents à Montréal, Beloeil et St-Hyacinthe; Melle Almina Archambault, de St-Alexis de Montcalm, est en visite chez son amie, Madame Forest.

ST-DOMINIQUE DE BAGOT.

St Dominique de Bagot, 1.—Sont de passage ici Mme M. Fillion, de Rockaway Park, New-York, et MM. Wilfrid Dupont et Adolphe Dupont, de Montréal.

—Récemment a été célébré le mariage de M. Albert Deslandes avec Mlle Desautels.

L'heureux couple a fait un voyage aux Etats-Unis.

—M. Oza Plouffe a épousé Mlle M. Beaudry.

—Milles Corinne et Rose-Aline Hubert, sont en visite à Ste-Marie.

—Etaient en visite ici récemment M. et Mme Emile Casavant, de St-Paul; M. et Mme Eugène Casavant, de St-Valérien; M. Beauregard, de Montréal et sa jeune épouse sont ici, en voyages de noces, les hôtes de M. Adélard Gaucher.

—M. J. Gaucher a acheté le joli emplacement de Mme Charles Lavallée. M. Wilfrid Bernard a vendu sa propriété à M. Michel Robitaille.

—M. Joseph Dupont est gravement malade.

—Mlle Olympe Lapointe a été très malade mais pr[illegible] du mieux.

ILE DUPAS.

Les fêtes de Ste-Cécile et de Ste-Catherine ont été fondues ensemble, au couvent vendredi, était dirigée par soeur St-Donat une séance de musique et de petites pièces. M. le curé était présent. Le dimanche après vêpres, même séance à laquelle assistaient les parents des musiciennes. Dans les rôles les plus importants on remarquait: Milles Charlotte et Angéline Farly, Hélène Dandonneau, Corinne Latour, Bernadette et Hélène Désy et Bernadette Paulhus.

RADIUM
The Empress of Natural Mineral Waters.
Imperatrice des Eaux Minerales Naturelles
ORDINAIRE PETILLANTE
Bon goût Bon effet. Règle la digestion. Agit délicatement sur les intestins. Stimule l'estomac, le foie et les reins. Le meilleur préservatif de la santé. Devrait être dans tous les ménages.
Consultez votre médecin. En demi gallons, pintes, chopines et splits.
Demandez-la à l'épicier, pharmacien ou hôtelier.
VIAUVILLE MINERAL SPRINGS
Source Minérale de Viauville.
Rue Notre-Dame et Première Ave.
Téléphone : Lasalle 1190
Notre représentant ira voir les nouveaux clients après réception d'une carte postale ou d'une communication téléphonique. DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX.

"DESJARDINS"
FOURRURES
EN TOUS GENRES
Pour Dames, Messieurs et Enfants
Vente Spéciale cette Semaine de
Pardessus Fourrés
Des centaines de magnifiques pardessus en draps français et belges de toute beauté, doublés en bon rat musqué canadien naturel et garnis en loutre, mouton de Perse, seal ou vison. Coupe impeccable et fini irréprochable. Nous recommandons tout spécialement ces pardessus aux connaisseurs. Ils sont parfaits en tous points, et nous les vendons à des prix très modérés.
Choix incomparable de robes de voitures. Magnifiques MUSK OX à des prix réduits.
Des milliers de casques de toutes sortes.
Superbes manteaux pour dames et fillettes.
Gain de 40 pour cent sur la qualité de tout article acheté chez nous.
Chas. Desjardins & Cie, Limitée, 130 ST-DENIS.
Près Dorchester.

Caisses Spéciales
de Vins et Liqueurs
de Fraser
Pour les Fêtes

Chaque caisse contient une douzaine de bouteilles de vins et liqueurs de haute classe choisis parmi des milliers caisses qui ont été ouvertes pendant l'année. Nous avons adopté ce système pour écouler les articles dépareillés à des prix bien plus bas que les prix réguliers et de plus nous les livrons **frais d'express payés** à n'importe quelle place des provinces d'Ontario, de Québec et des Provinces Maritimes.

Veuillez nous faire parvenir vos commandes aussitôt que possible. Les caisses sont numérotées 1, 2, 3 et 4. Le contenu de chaque caisse avec les prix se trouve décrit ci-dessous et qu'on se souvienne que chaque caisse est envoyée frais d'express payés pour toutes les places de l'**Ontario, de Québec** et des **Provinces Maritimes.**

Le montant du prix en mandats-poste ou mandats d'express doit accompagner chaque commande.

LA CAISSE No 1 A $8.00
CONTIENT :
2 bout. de Walker's Rye Whisky.
2 bout. de bon Scotch Whisky.
1 bout. d'Esprit de Vin.
1 bout. de Gin Bols, liqueur hollandaise.
1 bout. de Rhum de la Jamaique.
1 bout. de brandy Club House.
2 bout. de Whisky blanc.
1 bout. de bon Vin de Porto.
1 bout. de bon Vin Sherry.

LA CAISSE No 3 A $11.50
CONTIENT :
2 bout. de Brandy Salamander.
2 bout. de vieux fin Scotch Whisky.
2 bout. de Rye Whisky V.O. de Walker.
1 bout. de Gin Bols, liqueur Hollandaise.
1 bout. du meilleur Rhum de la Jamaique.
1 bout. de Old Tom Gin.
1 bout. de liqueur Bols.
1 bout. de Sherry S. D.
1 bout. de Porto No 10.

LA CAISSE No 2 A $9.50
CONTIENT :
2 bout. de Rye Whisky V. O. de Walker.
2 bout. de bon Scotch Whisky.
1 bout. de "Burke's Irish Whisky".
1 bout. de Gin Bols, Liqueur Hollandaise.
1 bout. de Rhum de la Jamaique.
1 bout. de Brandy Salamander.
1 bout. de Whisky blanc.
1 bout. de Liqueur Bols.
1 bout. de bon Vin de Porto.
1 bout. de bon Vin de Sherry.

LA CAISSE No 4 (La Gilbey Spéciale) A $12.50, CONTIENT :
2 bout. de Vin de Porto.
2 bout. de Château Loudenne (claret).
1 bout. de Dry Gin.
1 bout. de Brandy.
2 bout. Spey Royal Scotch, 10 ans.
1 bout. Old Tom Gin.
1 bout. Plymouth Gin.
1 bout. Rhum de la Jamaique.
1 bout. de Pommard, Bourgogne.

FRASER, VIGER & Co., Limited
Deux Magasins.
MAGASIN ITALIEN
207-211, rue Saint-Jacques
SUCCURSALE
235-237, Avenue Laurier Ouest
MONTREAL.

H. BEAUREGARD
Entrepreneur Général en Construction
Tél. Bell Main 735 MONTREAL 70, rue St-Jacques
25-mis-jno

McLAREN'S D.K BALATA
COURROIES BALATA
TOUTES GRANDEURS EN MAGASIN
D. K. McLAREN, Limitée
351 ST-JACQUES. Tél. Main 4904, 4905, 7248.
189-mar-jno.

AUX COLLECTIONNEURS
Collection complète de l'"Opinion Publique" à vendre. S'adresser à Raphael Ouimet, à la "Patrie".
231-jno.

SHILOH Guérit Toux et Rhume
207-Jno.-Ma.-j.-a

LE BANDAGE LINDMAN
Loggieville, N.B., 18 Jan. 1909.
J'ai porté le bandage Lindman pendant à peu près deux ans et je trouve que c'est un bon bandage. Je ne puis m'en passer. Je suis à peu près guéri de ma hernie mais je ne voudrais pas essayer à m'en passer un instant. J'ai recommandé le bandage Lindman comme étant le meilleur qui soit fait et serai heureux d'aider en quelque sorte à l'annonce.
FRANCIS MANDERSON.
Venez ou écrivez pour détails.
B. LINDMAN, REG'D.
6a Ave du Collège McGill, Montréal.
Consultations gratuites.

Il est Aisé de Tenir les
BIBERONS
DES ENFANTS
PROPRES, CLAIRS ET HYGIENIQUES AVEC
Old Dutch Cleanser
PLUSIEURS USAGES ET INSTRUCTIONS COMPLETES SUR LA GRANDE BOITE A SAUPOUDRER 10c.

CHURCHILL EST UN AVIATEUR

LE MINISTRE DE LA MARINE ANGLAISE AU COURS D'UNE ENVOLEE, PREND LA DIRECTION DU BIPLAN QU'IL FAIT EVOLUER PENDANT 45 MINUTES.

LONDRES, 2.—Winston Spencer Churchill est devenu un aviateur expert. Après avoir pris des leçons pendant quelque temps des plus habiles pilotes de l'air, il a pris une envolée au-dessus de Eastchurch, dans un biplan en compagnie du capitaine Lushington.

Arrivé à une altitude de 500 pieds, M. Churchill prit la direction de la machine, opérant des manœuvres, malgré un vent très fort, pendant quarante-cinq minutes. Il remit alors la direction du biplan au capitaine qui, en reprenant le contrôle, l'amena doucement à terre.

LE SCEAU DE LONDRES EST RENOUVELE

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 2. — Le sceau officiel de la corporation de Londres a été cérémonicalement "brisé" aujourd'hui et on lui en a substitué un nouveau. L'ancien sceau de la Cité, avait été en usage continuellement pendant 532 ans. On ne lui connaît qu'un prédécesseur, qui, d'après les vieilles annales, a été détruit en 1382, parce qu'on le trouvait "trop petit, trop ancien et trop mal fait". Le sceau qui vient d'être détruit était de la grandeur d'un dollar, très usé et à peine lisible. On compte qu'il était en usage 1500 fois par an.

INTRIGUES EN CHINE

Ce qu'il reste du parti républicain dans le sud de la Chine conspire contre le gouvernement du président Youan-Chi-Kai.

PEKIN, 2. — Les dépêches officielles reçues aujourd'hui à la capitale des différentes provinces du sud font savoir qu'il y a encore des intrigues de la part des rebelles pour exciter les nombreuses bandes qui vivent sur le pays à se joindre à eux pour former le noyau d'une armée pour renverser le gouvernement du président de la république chinoise Youan-Chi-Kai.

Aux bureaux du gouvernement on ne croit pas que les rebelles puissent s'organiser d'une manière inquiétante ni recueillir les fonds nécessaires à une révolution; mais dans d'autres quartiers on craint que les rebelles ne réussissent à perpétuer les conditions illégales qui règnent dans presque toutes les provinces de la république.

Le gouvernement chinois organise un service secret et il est fait nombre d'exécutions sommaires sans un semblant de procès.

DU SUCRE FALSIFIE

Un marchand juif, qui tient une épicerie sur le Boulevard St-Laurent a été condamné, hier, en cour de Police, à $5 d'amende et à $23 de frais après avoir été trouvé coupable d'avoir vendu, à titre de "sucre d'érable strictement pur", un produit de cassonnade. Le magistrat a fait une verte semonce à l'inculpé, qui trouve que c'est bien dur parfois de gagner sa vie.

La Femme Svelte l'Emporte

Le jour du triomphe de la femme svelte est arrivé. La plus svelte est la plus élégante," disent les couturières.

Cela aurait été une fâcheuse nouvelle pour la femme obèse il y a environ un an. Elle aurait eu à essayer la diète et l'exercice. De nos jours, cependant, la femme trop grasse, pour être élégante, se rend chez le pharmacien et se procure les Tablettes Marmola et elle en prend une après chaque repas et au coucher, et réduit ainsi rapidement son obésité.

Ces tablettes préparées d'après la fameuse prescription, sont absolument inoffensives, et elles sont aussi la préparation la plus économique qu'on puisse acheter, parce qu'elles ne coûtent que 75 cents la grande boîte, dont une seule suffit souvent pour qu'une personne commence à maigrir au taux de 12 à 14 onces par jour. Presque tous les pharmaciens en vendent, mais si votre pharmacien n'en a pas, vous pouvez facilement en obtenir une boîte en vous adressant aux fabricants. The Marmola Company, Farmer Bldg, Détroit, Mich.

L'EVACUATION DE CHIHUAHUA ABANDONNE AUX REBELLES TOUT LE NORD DU MEXIQUE

Le gouverneur fédéral de cette place l'abandonne sans combat, parce qu'elle est sans vivres et sans eau, et se retire vers le Texas.

MUNITIONS POUR LES REBELLES

CIUDAD JUAREZ, (Mexico), 2. — Menacées d'être réduits à la famine, les troupes fédérales mexicaines qui occupaient Chihuahua, une des villes les plus importantes du nord de la république, ont évacué cette ville sans combat. Telle est la nouvelle qu'a reçue hier soir, le général Framisis Villa, commandant les forces constitutionalistes, qui marchaient sur cette ville pour s'en emparer. De nombreux détachements de son armée étaient déjà rendus devant Chihuahua et avaient travaillé à affamer les assiégés en arrêtant tout secours en vivre et en munitions.

D'après ce rapport, Salvador Mercade, le gouverneur militaire de l'état de Chihuahua, qui résidait dans la place, a quitté cette ville avec les deux mille soldats fédéraux qui s'y trouvaient, et reparti à pied pour Ojinaga, près de la frontière américaine du Texas. D'un autre côté, les généraux fédéraux Salazar et Orasco, à la tête d'un millier de soldats, ont gagné les montagnes, tandis que des centaines de citoyens, y compris des femmes et des enfants, ont quitté dernièrement Chihuahua, où ils étaient menacés de mourir de faim, et marchent dans la direction des Etats-Unis.

La situation dans cette ville était devenue telle que la vie n'y était plus endurable. Le vieux viaduc qui amène l'eau à la ville, avait été détruit par les rebelles, et les vivres étaient épuisés. Le général Villa a télégraphié ces nouvelles au général Carranza, qui est à Hermoville, en l'assurant que ses troupes se préparaient maintenant à une prompte avance sur Mexico. La possession de Chihuahua par les constitutionalistes les rend maîtres de tous les territoires du nord jusqu'à Zacatecas, et les opérations vont maintenant être conduites contre cette dernière place et contre Agnus Calientes.

LA QUESTIONS DES MUNITIONS

WASHINGTON, 2. — On apprend par un rapport du général Bliss, qui commande sur la frontière du nord du Mexique, qu'il est impossible d'empêcher l'importation des munitions de guerre à travers les lignes.

Toute la population, le long de la ligne internationale, est en faveur des rebelles; c'est pourquoi malgré toute la diligence des troupes, une grande quantité de munitions a été transmise à Mexico.

Le général Bliss se plaint de l'insuffisance des lois réglant la situation aux lignes; il suggère que deux officiers du gouvernement soient envoyés sur les lieux pour décider des questions douteuses quant aux droits et aux pouvoirs de l'armée. Le général déclare aussi qu'il est nécessaire de maintenir une forte armée américaine près des lignes.

La formation de l'armée de Orozco en petites bandes n'a pas amélioré la situation. Ces soldats sont particulièrement favorisés par la population. Leurs chefs prêchent la distribution en commun des terres et des richesses et ils ont peu de rapports avec les autres factions de la révolution. Le général Bliss déclare que le seul moyen de prévenir une révolution de toute la population et de maintenir la paix aux lignes est d'y envoyer des troupes considérables.

A Washington, la nouvelle du départ de Huerta, contredite plus tard, a causé beaucoup d'émoi.

WILLIAM B. HALL EST DE RETOUR

WASHINGTON, 2 — M. William B. Hale, de retour des lignes rebelles, où il a eu une entrevue avec le général Carranza et les autres chefs constitutionalistes, à Nogales, est arrivé hier à Washington et a eu un long entretien avec le secrétaire d'Etat, M. Bryan. Il verra le président Wilson mercredi et complètera les rapports qu'il a déjà faits sur le caractère et la personnalité des chefs constitutionalistes et les éventualités du mouvement.

M. Hale n'a pas voulu donner de détails sur sa mission dans le pays voisin. On sait cependant qu'il n'a fait aucune proposition officielle aux constitutionalistes. Il s'est contenté de faire une enquête sur ce que les constitutionalistes entendent faire.

Le vice-amiral Fletcher a rapporté au ministère de la Marine, aujourd'hui, le succès de sa dernière mission, pour assurer la protection aux intérêts étrangers dans les territoires pétrolifères. On ne sait comment l'amiral a pu rejoindre le général Aguilar, dans l'Etat de Vera-Cruz, puisque ce dernier est censé être à 25 milles à l'intérieur. En tous cas, il l'a rejoint et a reçu l'assurance que la vie et les propriétés des étrangers seraient respectées.

LES ENNUIS D'UN FILS DE ROI

Sa femme s'est enfuie chez son père, quelques jours après son mariage.— La monotonie de la Cour l'ennuyait trop.

Le prince à la chasse

STOCKHOLM, 2 — Les ennuis comme la mort montent la garde à la porte des rois et des princes, le cas du prince William, second fils du roi de Suède, en est une preuve éclatante.

L'épouse du prince William s'est enfuie à Paris, chez son père. On croit qu'une incompatibilité de tempérament et d'humeur est cause de tout. La fugitive était la grande duchesse Maria Pavlovnan, fille du grand-duc Paul Alexandrovitch et cousine du czar.

La princesse est partie presqu'en même temps que le ministre russe, M. Savinsky, c'est-à-dire quelque temps après que le colonel Assanovitch eut été renvoyé de ses fonctions d'attaché militaire pour cause d'espionnage.

On murmurait assez librement que la princesse avait été mêlée à une affaire d'espionnage.

A la cour, on attendait une rupture d'un moment à l'autre. L'atmosphère de la cour suédoise est triste et n'offre pas beaucoup de distractions pour une princesse jeune et jolie.

Le prince William n'a que 29 ans, mais il n'est pas très amusant et il est dépourvu de magnétisme personnel.

Il a des goûts sérieux. Il est capitaine dans la marine, mais il préfère ses livres à son vaisseau.

On lui a fait une réputation de poète.

La princesse qui n'a que 23 ans trouvait la vie un peu trop conventionnelle, sous l'implacable surveillance de son mari; de là sa fugue à Paris chez son père, d'où elle refuse de partir.

Un haut fonctionnaire de la cour est à St-Pétersbourg en train de négocier un divorce.

Le prince William a renoncé à la part de la fortune de sa femme et qui lui revenait de droit. Ils ont un enfant de 4 ans.

Le prince est parti pour aller chasser le fauve en Afrique.

LA TOSCA HIER SOIR A L'OPERA

Mme Villani a très bien chanté.—M. Segura-Tallien assez bon dans Scarpia.—M. Gaudenzi bon dans Cavadarossi.

Ce soir Hérodiade

Devant un public moins nombreux qu'il aurait dû être, mais au demeurant très enthousiaste, on a donné hier à l'opéra, "La Tosca" en italien.

Sur ce drame de Sardou, Puccini a écrit un de ses meilleurs opéras. On peut dire cependant de l'œuvre qu'elle est inégale à la fois d'inspiration et de forme. Tandis que le premier et le troisième actes, musicalement, sont très bien, le deuxième est médiocre. A la fois violent et tintamarresque. Il veut être tragique et ne parvient qu'à frapper l'oreille de coups violents et répétés. Il fut écrit pour la foule et fait surtout du bruit. Le premier et le troisième actes sont réellement beaux. A signaler cependant dans le deuxième, parmi les beautés de l'œuvre, la prière de la Tosca; la finale du premier acte, le "Te Deum" et surtout le prélude au dernier acte qui est de grande intensité dramatique et le très poignante émotion.

Il était intéressant de voir jouer par une Italienne ce rôle de La Tosca si bien dans le génie de la race. A la vérité le jeu de l'actrice est discutable, de même que celui de M. Segura-Tallien, dans Scarpia.

Mme Villani a manqué peut-être de gradation dans l'intensité dramatique et Scarpia nous est apparu sans ce vernis de politesse exquise qui ajoute encore à sa férocité à sa canaillerie effroyable. Dans la grande scène du deux, on ne sentait pas l'assassinat venir et M. Scarpia n'avait pas su le mériter avec assez de raffinement. Ces considérations ont ici leur place puisque dans l'œuvre, la partie dramatique charpentée par Sardou, tient une large place.

Si nous jugeons maintenant les artistes nous n'aurons que des louanges à adresser à Mme Villani; sa voix est belle et de suffisant volume. Sa prière du deux fut à la vérité très bien et l'artiste fut longuement applaudie.

Le superbe baryton qu'est M. Segura-Tallien, se trouvait quelque peu empêché de se manifester dans toute son ampleur superbe par le très vieux et presque sénile Scarpia qu'il nous a présenté. Il n'en reste pas moins que cet artiste supporta avec aisance le poids de l'œuvre qui en réalité repose sur lui et sur la Tosca.

M. Gaudenzi fut au début un peu hésitant, mais rapidement se reprit. Sa jolie voix, peut-être insuffisante comme force, fit cependant merveille. Il contribua dans une large mesure au succès de la représentation.

Les chœurs dans La Tosca n'ont pas une grande importance et pourtant l'ensemble en demi-teinte du deux fait d'habitude grand effet. Un léger retard à l'attaque résume la critique que l'on pourrait leur adresser. Ils étaient hier tout à fait suffisants et bien dans la note.

M. [illegible] était hier au lutrin: il convient de lui dire que c'est un chef d'orchestre très habile, très expressif et qui sait tirer de ses musiciens tout ce qu'il est possible d'en tirer. On ne reconnaissait pas les instrumentistes de l'Opéra hier: à vrai dire cependant on en reconnut un. Le violon qui joua le thème de la méditation du trois, alors que Cavaradossi attend le peloton d'exécution, eut des notes malheureuses sur lesquelles il n'est pas besoin d'insister.

LES CLOUS FONDENT

Comme le beurre dans la poêle. Grâce à la LEVURE DE BIERE MEDICINALE DESSECHEE qui est aussi d'une efficacité merveilleuse pour la guérison de L'ECZEMA, de l'Anthrax, etc. etc. Demandez la véritable préparée par le Laboratoire S. LACHANCE, 461 Dorchester Est.

LA CAUSE DE LA CHERTE DES ŒUFS

Les ménagères de New-York, Chicago et d'autres villes s'entendent pour boycotter les marchands et acheter directement des fermes.

Il y a un grand enthousiasme

NEW-YORK, 2—Les propriétaires de magasins réfrigérateurs refusent d'accepter la responsabilité du haut prix auquel les œufs se vendent actuellement, et ils ont fourni des tables pour montrer que cette cherté est due uniquement à la rareté du produit. Ils disent même que cette cherté sera encore plus grande à la fin du mois de janvier, si comme il est probable, la production reste dans les mêmes proportions, c'est-à-dire au-dessous de ce qu'elle à l'habitude d'être.

Comme preuve de cet avancé, ils disent que tandis qu'en 1912, du 1er mars au 31 octobre, ils avaient reçu 4,056,159 caisses d'œufs, ils n'en avaient reçu que 3,859,911 boîtes pendant la même période de 1913, soit un déficit de 196,248 caisses.

LA REGLE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

M. Frank A. Horne, le président de l'Association américaine de réfrigération, dit à ce sujet: "Les chiffres que nous avons produit, plus le fait que les marchandises que nous tenons dans les magasins frigorifiques ne sont pas notre propriété, mais celle d'un grand nombre de négociants d'importance très inégale et appartenant à différentes régions du pays, devraient faire comprendre au public que le système des réfrigérateurs, n'est en aucune façon la cause du renchérissement des prix. C'est la loi inexorable de l'offre et de la demande qui règle le prix des œufs, frais ou conservés, juste comme elle règle le prix de toutes les commodités."

LA CROISADE DES MENAGERES

Mme Julian Heath, présidente de la Ligue nationale des ménagères, à New-York, a reçu un message de Chicago, lui apprenant qu'au delà de 110,000 femmes s'étaient jointes au boycott entrepris pour faire baisser le prix des œufs et a répondu par un câblogramme de félicitations.

Mme Heath dit que la croisade fait de grands progrès à New-York et qu'elle espère que prochainement les œufs deviendront meilleur marché.

LES OEUFS COMME COLIS POSTAUX

Chicago, 2—Bien décidées à forcer le prix des œufs à descendre, 300,000 femmes de l'Illinois se sont liguées pour recevoir les œufs directement des fermières, sans passer par l'intermédiaire des spéculateurs et des propriétaires de réfrigérateurs. C'est en recevant les œufs par colis postal qu'on espère arriver à ce but, et cette idée géniale est due à Mme John C. Bley, la présidente du club des Aliments sains". Les femmes achètent les œufs, et les femmes les vendent, dit Mme Bley, et par l'intermédiaires des clubs que nous avons organisés, nous nous procurons les adresses de ceux qui ont des œufs à vendre, nous leur donnons des instructions sur la manière de les expédier et nous leur fournissons les adresses de ceux qui veulent en acheter. Le prix des œufs va baisser: vous allez voir!"

RADIUM
EAU MINERALE NATURELLE
Voyez l'annonce dans ce journal.

Baby's Own Soap

La famille entière jouit du Savon "Baby's Own"

et de sa mousse crêmeuse, odoriférante et inimitable. Il est fait avec des huiles végétales pures et très légèrement parfumé avec des extraits de fleurs naturelles. Depuis près d'un demi-siècle il est reconnu au Canada comme le modèle des savons de toilette et des savons pour enfants.

C'est le savon qui convient le mieux à bébé comme à vous-même. Il existe de nombreuses imitations du savon "Baby's Own", mais il n'y a aucune bonne raison de préférer l'une de ces imitations au savon "Baby's Own".

Albert Soaps, Limited, Fabricants, Montréal.

PERDU DANS L'ALASKA

L'UNIVERSITE DE CHICAGO ENVOIE UNE EXPEDITION A LA RECHERCHE DE L'EXPLORATEUR LEFFINGWELL.

CHICAGO, 2. — La Faculté de Géologie de l'Université de Chicago a envoyé une expédition à la recherche d'Ernest DeKoven Leffingwell, géologiste et explorateur artique, parti avec Stefansson et qui devait être de retour à Point Barrow, le 1er novembre dernier.

On n'a pas eu de nouvelles de lui depuis son départ.

Mme C. W. Leffingwell, demeurant à Pasadena, Californie, mère de l'explorateur, avait demandé à l'université de joindre ses efforts aux siens, afin de retrouver son fils.

Leffingwell fut diplômé à l'Université de Chicago en 1901. C'est une autorité en matières géologiques.

CACHETS DU DR FRED. DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Les seuls vraiment bons. Le nom du Dr Demers est gravé sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt: 309a rue Saint-Denis, Montréal.
209-Ma-j-jno

LES REVENUS DES POSTES

Au Bureau de Poste de Montréal, on accuse encore pour le mois de novembre, une augmentation sensible dans le revenu, sur la période correspondante, l'an dernier.

Les timbres vendus au cours du mois, ont rapporté $120,772.61; les permis, $2,054.45; les envois de journaux, $6,733.00 et les boîtes privées $76.27 formant un total de $129,636.33.

Durant la période correspondante en 1912, la vente des timbres avait rapporté $114,239.18; les permis $2,434.67, les envois de journaux $6,739.51 et la location des casiers privés, $62.29.

L'augmentation pour le mois de novembre 1913 est donc de $6,160.68.

Durant le mois de novembre dernier, 1882 sacs de malle ont été reçus d'Angleterre par les lignes canadiennes, contre 1370 en 1912. Par les lignes de New-York, 1977 sacs ont été reçus contre 1582, en 1912, donnant une augmentation de 907 sacs pour novembre 1913.

Le mois dernier, 188,640 lettres et colis postaux ont été recommandés tandis qu'en novembre 1912, il n'y en avait eu que 170,056, soit 18,584 de plus cette année.

DETRUIT LE FEU DE L'ECZEMA

Que ceux qui ont souffert de l'eczéma vous en racontent les tortures. Personne autre ne peut réaliser parfaitement ce que signifie d'endurer le supplice atroce, causé par la démangeaison et le brûlement.

L'onguent du Dr Chase est le meilleur onguent connu, parce qu'il est venu à bout de l'eczéma. Il détruit vivement le feu de cette terrible maladie de la peau, soulage celui qui souffre et guérit graduellement les plaies vives et enflammées. Il y a des vingtaines d'autres cas où l'onguent du Dr Chase peut être employé partout où il y a démangeaison, irritation de la peau, mais voici la grande preuve d'un onguent cicatrisant et doux; guérira-t-il l'eczéma? Puisqu'il guérit facilement les cas, de longue date, d'eczéma, vous pouvez vous fier sur l'onguent du Dr Chase pour adoucir la démangeaison de la peau et guérir les plaies quelqu'en soit la cause.

COURRIER DE CNICOUTIMI

(Spécial à la Patrie)

CHICOUTIMI, 2—La Ste-Catherine a été fêtée dans les familles et à cette occasion, il y a eu des réunions intimes. Nous avons remarqué tout particulièrement celle donnée par Mlle Imelda Lavoie, présidente des Enfants de Marie et maîtresse de musique. En cette circonstance Mlle Lavoie avait convié toutes ses élèves à se rendre à son domicile, tout pavoisé d'oriflammes et de guirlandes.

A 8.30 heures la "tire" fut annoncée au sons des trompettes et chacune des invitées, au nombre de 75 environ, fit honneur aux plats. Il y eut aussi musique, saynètes, avec accompagnement de piano, d'harmonium et de violon.

Cette fête était présidée par M. Geo. Tremblay, vicaire à la cathédrale et directeur des Enfants de Marie.

—o—

Les élèves du Séminaire, fidèles à la tradition, ont fêté la Ste-Catherine, patronne des philosophes, par une petite fête de famille. Ils ont joué une petite comédie et la séance fut des plus récréatives pour le petit peuple du Séminaire.

La fanfare exécuta de jolis morceaux et l'Union Ste-Cécile chanta des airs canadiens.

Comme pièce de résistance il y eut force tire, pommes et bonbons de toutes sortes.

—Il y aura, mercredi, le 10 décembre, fête de Notre-Dame de Lorette, une cérémonie de vêture et de profession religieuse chez les Servantes du T. S. Sacrement. La cérémonie aura lieu à 4 heures p. m. Le Rév. M. Geo. Tremblay, vicaire de la cathédrale, prononcera le sermon de circonstance.

—Les Enfants de Marie ont eu leur élection à leur dernière assemblée. Mlle Imelda Lavoie a été élue présidente par plus de 100 voix de majorité. Mlle Loretta Durnais a été élue 1ère vice-présidente et Mlle Emélie Pedneault, 2me vice-présidente.

—M. Paul Tremblay (Raymond), un bûcheron, est mort soudainement au sortir de table, à Van Bruyssels, au moment où il se préparait à gagner la forêt.

Le défunt était parti le matin et il est décédé vers une heure de l'après-midi d'une congestion de poumon, telle est du moins la teneur du verdict du coroner Constantin, de Roberval, appelé par message, pour tenir une enquête sur les causes de la mort de ce bûcheron.

Le cadavre de la victime a été transporté à Chicoutimi et de là à Ste-Anne où a eu lieu l'inhumation. Le défunt laisse une femme et trois enfants en bas-âge.

—L'atelier de réparations aux chantiers du gouvernement a été détruit de fond en comble par un incendie. Un fer rouge jeté par mégarde sur un paquet d'étoupe a occasionné cet incendie.

M. Nil Potvin, employé à cet atelier, n'a pas eu le temps de sauver son veston, et une somme de $43, qu'il contenait. Les pertes se chiffrent à $300.

—MM. J. A. Roberge et Philippe Morin ont été assez heureux pour abattre deux superbes orignaux sur les terrains du club "Roberval".

Ces chasseurs n'ont été absents que 3 jours de Roberval.

—MM. Ernest Lavoie et Philippe Lachance ont tué un ours de haute taille. L'animal, dans le cours de l'été avait étranglé plusieurs moutons aux cultivateurs des environs. Il était en hivernement sur le 5me rang Charlevoix, près de St-François de Sales (Lac St-Jean) lorsque sa retraite fut découverte par les deux chasseurs. L'ours avait échappé aux pièges, mais il devait succomber sous les balles. Il pesait près de 500 livres et avait 5 pouces de graisse.

—Le 21 novembre, Mgr Eugène Lapointe, V.G., présidait à une prise d'habit et de profession religieuse chez les Sœurs de St-Antoine de Padoue, assisté des abbés Simon Bluteau, aumônier de la Communauté de Damase Boulanger, économe au Séminaire de Chicoutimi.

A pris le Saint-Habit: Mlle Marie Louise Tremblay, d'Hébertville Station, en religion Sr. Marguerite Marie.

Ont fait profession: Sr Thérèse de Jésus, (Mlle Elmire Lapointe, de la Malbaie); Sr. Ste-Catherine de Sienne, (Mlle Florentine Fortin, de Jonquière), Sr St-Jean Berchmans (Mlle Loretta Tremblay, de Sainte-Agnès), Sr Ste-Rose de Lima (Mlle Emélia Brassard, de Chicoutimi), Sr. Ste-Marthe (Mlle Gratia Gagnon, de Chicoutimi), Sr. Marie-Madeleine (Mlle Oveline Boulianne, de Chicoutimi).

Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr Lapointe.

Le Gant Perrin
est le gant chic par excellence. Souvent imité il n'a jamais été égalé pour la beauté, la qualité, la durée.
Le Véritable Gant Perrin a comme Marque l'As de Trèfle pour la pointure, la Chevrette sur le fermoir.
TRADE MARK

REVENU DES DOUANES

(Dépêche spéciale à la Patrie)

OTTAWA 2—Les douanes, pendant le mois de novembre, ont rapporté $8,421,303 au trésor fédéral, contre $9,821,105 pour le mois correspondant de l'an dernier. Depuis huit mois ce revenu a été de $76,499,000 contre $76,524,000 à la même date l'an dernier.

UNE MORT SUBITE

Le coroner McMahon a disposé sans jury du corps de Mme Mathilda Peterson, propriétaire d'une maison de pension, rue St-Alexandre, No 11, trouvée morte dans son lit. La défunte était âgée de 45 ans.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 2. — Melle Corinne Beaulieu, de la Rivière du Loup, (en bas) est en visite, pour quelque temps chez son beau-frère, M. Joseph Racette.

—Samedi, vu le mauvais temps et les chemins en pitoyable état, à la campagne, notre marché était médiocrement approvisionné et, comme conséquence, les prix étaient élevés, en général.

—MM. Belleville et Boland viennent d'obtenir le contrat général pour la construction d'une vaste école de garçons, dans le quartier Notre-Dame. — MM. Germain et Frères ont le contrat pour la couverture, la plomberie, le système de chauffage, de ventilation et le "Vacuum Cleaner".

La bâtisse sera d'une longueur de 112 pieds par 68 pieds de largeur, à trois étages, avec soubassement, donnant l'espace d'une construction de 4 étages.

—La Fabrique de Trois-Rivières se propose, dit-on, de faire un joli parterre, devant le cimetière, sur le coteau St-Louis, le printemps prochain.

Sur demande de M. le chanoine Jules Massicotte, le Conseil de Ville a bien voulu aider à cette entreprise en faisant charroyer une grande quantité de bonne terre à jardinage sur cet emplacement.

—M. John Boivin, commerçant de glace, a l'intention, paraît-il, d'établir une manufacture de glace artificielle, en cette ville, en se servant, pour cette fin, de l'eau provenant des puits artésiens de l'aqueduc.

—Jeudi, 27 novembre, une grande partie de "Whist" a été jouée, au bénéfice des pauvres, à l'hôpital St-Joseph. Il y avait 80 tables et 320 personnes prirent part à cette partie.

—Samedi, de 9 heures a.m., à 5 heures de l'après-midi, a eu lieu la votation des propriétaires de biens-fonds, sur le règlement pour autoriser un prêt de $50,000 par la ville à MM. Dufresne et Pagé, pour les aider à la construction d'un grand hôtel.

Le règlement a été rejeté par une majorité de 236 en nombre des votants, et par une forte majorité en valeur.

496 RUE STE CATHERINE EST
HOGG POUR KODAKS
160 RUE CRAIG OUEST
374 RUE STE CATHERINE OUEST
229—mar. jno.

POURQUOI TOUSSER ?

La plupart des toux sont de trop. Pourquoi donc tousser ? Il vaut mieux aller voir votre médecin. Demandez-lui une prescription. S'il prescrit le Pectoral Cerise d'Ayer, prenez-en. Si c'est autre chose, suivez sa prescription. Qu'il décide.
J. C. AYER CO., Montréal.

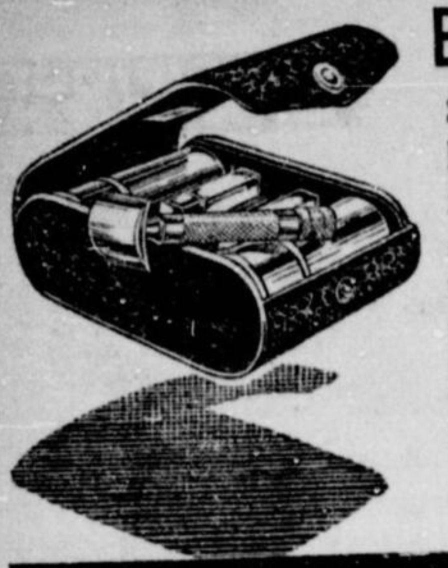

E-N-C-H-A-N-T-E!

Sans doute qu'il l'est. De même le sera VOTRE frère, père, mari, ou ami, si vous lui donnez un GILLETTE à Noël.

Le set-combinaison illustré coûte $7.50—Sets supérieurs $5.00. Format de poche $5.00 à $6.00 chez les pharmaciens, bijoutiers et quincailliers. 311

Quatre champions cyclistes en course

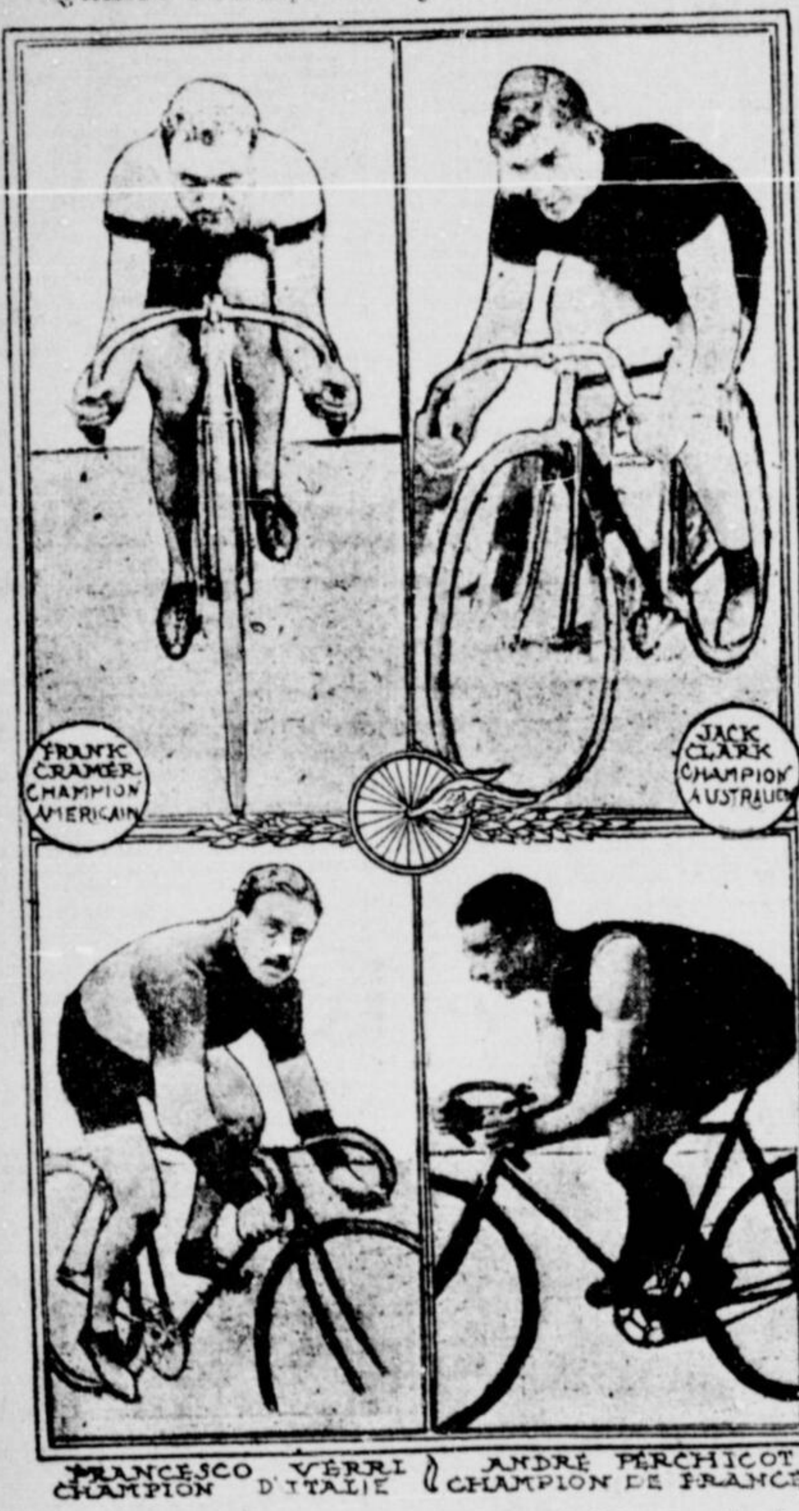
FRANK CRAMER CHAMPION AMERICAIN
JACK CLARK CHAMPION AUSTRALIEN
FRANCESCO VERRI CHAMPION D'ITALIE
ANDRÉ PERCHICOT CHAMPION DE FRANCE

Quatre coureurs qui prendront part à la course de 6 jours en bicycle à Madison Square Garden.

EUGENE TREMBLAY SUCCOMBE A LA DOULEUR

Son adversaire lui tord le pied et l'oblige à s'avouer vaincu.— Hier soir, à Winnipeg.

LA LUTTE A L'ETRANGER

WINNIPEG, 2 — La fameuse prise d'orteil a été fatale à Eugène Tremblay, de Montréal, hier soir, et le champion des poids légers du monde a vu son étoile pâlir devant la force, la science et disons-le aussi, le poids de Walter Miller, le champion de St-Paul. Il n'a tombé Tremblay cependant pour la première fois qu'après une heure et 18 minutes de lutte passionnante, la plus intéressante peut-être que les amateurs avaient encore vue sur le matelas.

La deuxième chute du champion a été plus rapide. Cela ne prit que deux minutes à l'homme de St-Paul pour tomber Tremblay. Ce fut encore l'irrésistible prise d'orteil qui eut une seconde fois raison du valeureux champion que les Montréalais étaient si fiers d'applaudir.

Miller qui pèse 10 livres de plus que son adversaire montréalais ne put réussir dans aucune de ses autres prises, à part celle de l'orteil.

Le travail des deux lutteurs a été excitant pendant toute la durée de la bataille, par instants, il fut même sensationnel.

Pendant toute la première heure on lutta d'un côté et de l'autre avec l'énergie du désespoir. Tremblay parfois fut bien exposé, mais toujours, il évita le bras raccourcis, les prises de corps et des jambes. Sa tête, le point de mire de son adversaire, résista admirablement.

La première chute fut obtenue lorsque les deux hommes eurent sauté en dehors du matelas et que Miller saisissant la jambe de Tremblay réussit la prise d'orteil, la première tentative de la soirée. Il colla les deux épaules du Montréalais qui ne put supporter la douleur.

La dernière chute fut plus rapide. Les hommes s'escrimaient depuis deux minutes quand on vit Miller s'emparer du même pied de Tremblay avec le même résultat que précédemment.

LES ITALIENS ET L'ATHLETISME

Un groupe de citoyens de Montréal travaille à la fondation d'un club important.

Il se fait un mouvement important depuis quelques jours parmi les membres les plus influents de la colonie italienne, dans le but de fonder à Montréal un club athlétique où toute la jeunesse pourra se réunir.

Cette nouvelle association qui est déjà établie sur des bases solides aura paraît-il avant peu un superbe club house au centre de la ville. La colonie italienne renferme de très bons éléments qui malheureusement n'ont pas encore eu l'avantage de se faire connaître comme tels. C'est uniquement dans le but de former de bons athlètes que l'Association a conçu le projet de faire construire une maison de club.

Nous souhaitons que le travail de ces messieurs réussissent pleinement.

CHARLES SIMARD VA JOUER UNE PARTIE DECISIVE

Le résultat de son match avec le Dr Roller demain soir au Parc Sohmer aura une influence considérable sur l'avenir de notre compatriote. — Qu'on aille l'encourager dans le combat qu'il va livrer au si habile athlète de Seattle—Le Match Hokuf-Lumdin.

UNE VRAIE AUBAINE

AU PARC

Pour Charles Simard le moment est venu de se signaler par une victoire qui le consacre grand lutteur; après avoir pris sa revanche sur Raymond Cazeaux, quel beau triomphe pour notre compatriote s'il terrassait l'homme qui, après Gotch, est considéré comme le plus redoutable athlète au genre libre qui soit né aux Etats-Unis. Une pareille victoire aurait un retentissement énorme dans le monde de la lutte et ce serait la preuve que dans l'arène, comme ailleur la race canadienne-française peut rivaliser avec n'importe quelle autre!

Que Simard, lorsqu'il engagera la lutte avec l'Américain, se pique d'amour-propre, qu'il songe aux prouesses de Louis Cyr, de tous nos hommes forts et qu'il ne livre rien au hasard! Qu'il pense à l'ovation grandiose qui lui serait faite par une foule en délire s'il prouvait sa supériorité sur Roller!

Les amis du grand lutteur de l'Assomption se rendront en foule au Parc demain soir pour l'encourager pendant toute la durée de ce combat.

On sait que ce match ne sera pas le seul disputé demain. On verra aux prises deux autres rudes athlètes poids lourds qui ont déjà fait leurs preuves aussi au Parc Sohmer, Wm. Hokuf, champion de Bohême et Hjalmar Lumdin, le champion suédois. Ce sera, à n'en pas douter, un match aussi chaudement contesté que la rencontre Simard-Roller. Les billets d'admission au Parc Sohmer sont en vente chez Nap. Dorval, 95 Blvd. St-Laurent et au Club Athlétique Canadien, Incorporé, 418 Ste-Catherine Est.

LE SPORT DES ROIS

Les courses d'hier à Charleston.

CHARLESTON, 2.—Le handicap Fort Sumpter, pour coursiers, de tout âge fut la pièce de résistance de la journée d'hier. Theresa Gill gagna cette épreuve à la surprise de tout le monde.

1ère course — $300, 5 furlongs—1. Terra Blanco, 109, Hanover, 25 à 1, 10 à 1 et 5 à 1; 2. Tom Boy, 94, Martin, 12 à 1, 3 à 1 et 5 à 2; 3. Elsewhere, 113, Corey, 6 à 1, 5 à 2 et 6 à 5. Temps 1.03.

Beverstein, La Aurora, Dr Kendall, Moira E., Belle Chilton, Lord Clinton, Ruisseaux, Tish Tush et Skeets ont aussi couru.

2ème course — $300, 5 furlongs—1. Righteasy, 113, Deronde, 3 à 1, 6 à 5 et 3 à 5; 2. Ann Tilly, 109, Glass, 4 à 1, 8 à 5 et 4 à 5; 3. Clem Beachey, 113, Doyle, 20 à 1, 12 à 1 et 5 à 1. Temps, 1.02 1-5.

Black Chief, Bodkin, Bat Masterson, Sir Marion, Toison D'Or, Billy Stuart, Jennie Wells et Willis ont aussi couru.

3ème course — $400, 1 mille, 70 verges — 1. Ringling, 98, J. McTaggart, 5 à 1, 8 à 5 et 9 à 20; 2. John Furlong, 110, Turner, 7 à 1, 6 à 5; 3. Donald McDonald, 110, Buxton, 9 à 20. Temps 1.46.

Harry Lauder et L. H. Adair ont aussi couru.

4ème course — Fort Sumter Inaugural Handicap, $1,500, 6 furlongs—1. Therest Gill, 108, Martin, 7 à 1, 5 à 2; 2. Carlton, G., 114, Glass, 7 à 1, 2 à 1 et 4 à 5; 3. Sir John Johnson, 128, Bryne, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5. Temps, 1.14 4-5.

Grosvenor, Floral Park, Wilhite, Ella Bryson et Bridge Brother ont aussi couru.

5ème course—$300, 1 mille—1. Merry Lad, 109, Burlingame, 10 à 1, 3 à 1 et 6 à 5; 2. Dr Waldo Briggs, 111, Turner, 7 à 2, 6 à 5 et 1 à 2; 3. Ralph Lloyd, 98, J. McTaggart, 5 à 1, 2 à 1 et 4 à 5. Temps, 1.42.

Canal, Frog, Coreopsis, Haldeman, Knight of Uncas et Steicliff ont aussi couru.

6ème course, 2 ans en plus, bourse $400, six furlongs—1. Warbler, 111, Burlingame, 7 à 5, 11 à 20 et 1 à 4; 2. Lady Lightning, 110, Deronde, 10 à 5, au pair et à 2; 3. Briar Bath, 106, Buxton, 7 à 1, 2 à 1 et 4 à 5. Temps 1.15.

Joe Stein, Winning Witch et Dr Dougherty ont aussi couru.

BENARD REMPORTE UNE GRANDE VICTOIRE

Il prend deux chutes consécutives sur son adversaire.

AU CERCLE PAROISSIAL

Bernard a triomphé de R. Martel, champion de Verdun, en prenant la première chute en 6 minutes par un écrasement et la deuxième en 6 minutes par un second écrasement. C'est la première fois que Martel se fait renverser.

Les fervents qui se sont rendus hier soir au Cercle Paroissial, sont partis très satisfaits du magnifique programme de la soirée.

Martel est d'une force prodigieuse, mais il n'a pas encore la science nécessaire pour vaincre un homme tel que Bénard. Avec un entraînement bien suivi il parviendra à se révéler dans l'avenir. La science de Bénard a, encore une fois triomphé de la force. Il a complètement épuisé son adversaire par la vitesse qu'il a mise dans cette lutte.

Bénard rencontrera un dangereux rival mardi prochain dans la personne de Lorrain; nous en reparlerons.

ENTRE CHAMPIONS

VICTOIRE DE SHRUBB

SYDNEY, N. E., 2 — Alfred Shrubb a défait le coureur français Henri St-Yves hier soir dans une course de 10 milles. Le temps du vainqueur a été de 51 m. 4 s.

DANS L'ARENE DU CLUB

On prépare un très joli programme pour vendredi prochain.—L'adversaire du champion anglais, Walsh, sera l'Américain Arthur Ellis. — Une rencontre, en six assauts, d'Arthur Giroux et de Kid Hubert.

AU CLUB

On a pu constater facilement depuis l'ouverture de la saison de boxe que la direction du Club Athlétique Canadien ne cherche pas à "bluffer" ses membres et qu'elle sait composer de bons programmes, choisir des athlètes de réelle valeur, des hommes bien doués et ayant une expérience consommée. Elle ne reculera devant rien pour produire, dans son arène, les "étoiles" dans l'art pugilistique d'aujourd'hui.

Il faut que pour la boxe comme pour la lutte, Montréal occupe un rang élevé parmi toutes les grandes villes du continent.

C'est pour se conformer à cette ligne de conduite bien arrêtée que les directeurs du Club ont fait venir ici Freddie Welsh, le champion poids-léger anglais, qui se mesurera dans un match de dix assauts vendredi prochain contre Arthur Ellis, de Hartford, Connecticut; Ellis est reconnu aujourd'hui comme l'un des plus dangereux boxeurs des Etats-Unis; c'est un très bon match assuré. Il se composera de dix assauts.

Nous verrons le même soir Arthur Giroux et Kid Hubert dans une rencontre en six assauts. Ces deux pugilistes ont été très appréciés de nos sportsmen depuis le début de la saison et leur rencontre provoquera de vives émotions. Deux autres assauts seront aussi au programme. Bref, il y aura au Club, vendredi prochain, un programme encore meilleur que le précédent.

PROGRAMME DE LA SEANCE DE BOXE DE VENDREDI SOIR

122 livres — A. Russell vs Inconnu.
126 livres — A. Giroux vs Kid Hubert.
135 livres — E. Pisoni vs Fréchette.
135 livres — Welch vs Ellis.

LES COUPABLES SERONT SEVEREMENT PUNIS

Il faut avant tout être loyal. —Une décision importante de la F. F. B. — Carpentier mis au ban

LA LOYAUTE DES ORGANISATIONS DE BOXE

Au cours de la semaine dernière se réunissait à la Fédération française de boxe, la commission d'enquête nommée par ce groupement, laquelle, sous la présidence de M. Lucien Mouquin, a interrogé les intéressés et les témoins de la rencontre qui, il y a un mois environ, opposa à Genève le champion français Georges Carpentier à un faux champion d'Ecosse, qui avait pris le pseudonyme de Jim Lancaster.

A ce sujet, la Fédération française de boxe a fait savoir que pour se conformer aux règles fédératives internationales — le match dont il s'agit ayant été disputé à l'étranger, — il ne sera statué définitivement que d'accord avec la Fédération suisse de boxe, affiliée comme le groupement français à l'International Boxing Union.

D'autre part, au sujet de manoeuvres répréhensibles qui ont eu pour théâtre Madrid, où des matches de boxe ont été donnés avec substitutions de boxeurs et arbitrage d'un officiel de la Fédération française de boxe, celle-ci communique la résolution ci-après :

Le conseil de la Fédération française de boxe,

Regrettant que des boxeurs aient été présentés sous de faux noms ou parés de titres qu'ils n'ont jamais gagnés;

Regrettant une fois de plus qu'un de ses arbitres ait jugé des matches dont les adversaires boxaient sous des noms qui n'étaient pas les leurs, mais faisant acte des regrets formulés par cet arbitre,

Décide :

Qu'à l'avenir la F. F. B. prendra contre quiconque recourra à de tels procédés, qui n'ont d'autre but que de tromper le public et d'abuser de sa confiance et de son ignorance, toutes les pénalités les plus sévères.

Interdit à tous ses arbitres officiels et à tous les membres de la Fédération d'intervenir à un titre quelconque, soit dans le jugement, soit dans l'arbitrage, soit dans la direction, la participation ou l'organisation de rencontres qui ne répondraient pas aux vraies règles du sport et à celles de la F. F. B.

Espérons que ces sévères mesures empêcheront des organisateurs peu scrupuleux d'induire le public en erreur, comme cela se passe assez souvent en province et à l'étranger, Paris jusqu'ici a été heureusement à l'abri de ces déloyales manoeuvres.

Afin de donner une leçon qui lui sera profitable et en même temps de faire un exemple, la Fédération française de Boxe a suspendu le champion Carpentier pour une période de neuf mois et l'a condamné à payer une amende de $100 pour s'être rencontré en Suisse avec un boxeur du nom de Lancaster. Ce dernier avait assumé un faux nom et Carpentier devra payer les pots cassés pour avoir omis de s'enquérir de l'éligibilité de son adversaire. Le National Sporting Club de Londres n'ayant pas encore reconnu la Fédération Internationale de Boxe, permettra à Carpentier de se battre avec Bombardier Wells le 8 décembre prochain en Angleterre.

A L'ACADEMIE BENNETT

LE BILLARD ANGLAIS

Le tournoi de billard anglais qui a lieu à l'Académie Bennett, angle des rues Peel et Sainte-Catherine, attire tous les soirs une foule d'amateurs. Les parties jouées hier, ont été très intéressantes, les concurrents pratiquant le jeu avec un certain succès. Le tournoi se continuera ce soir. Y prendront part: A. Nicholson, H. North, J. Walker, A. Whitesides, P. Patrick, H. Jay, H. Smith, C. Stewart et J. W. Mackenzie.

LES JOUTES DE LA NATIONAL HOCKEY ASSOCIATION

Suit l'échelle officielle des parties qui seront jouées dans cette ligue cet hiver et qui fut adoptée à une assemblée spéciale tenue samedi dernier.

DECEMBRE 27—
Canadien à Toronto; Québec à Ottawa; Ontario à Wanderer.
DECEMBRE 30—
Ottawa à Ontario; Canadien à Québec; Toronto à Wanderer.
JANVIER 3—
Wanderer à Ottawa; Ontario à Canadien; Québec à Toronto.
JANVIER 7—
Toronto à Ontario; Canadien à Ottawa; Québec à Wanderer.
JANVIER 10—
Ottawa à Toronto; Ontario à Québec; Wanderer à Canadien.
JANVIER 14—
Québec à Canadien; Wanderer à Toronto; Ontario à Ottawa.
JANVIER 17—
Ottawa à Wanderer; Canadien à Ontario; Toronto à Québec.
JANVIER 21—
Ontario à Toronto; Ottawa à Canadien; Wanderer à Québec.
JANVIER 24—
Toronto à Ottawa; Québec à Ontario; Canadien à Wanderer.
JANVIER 28—
Toronto à Canadien; Ottawa à Québec; Wanderer à Ontario.
JANVIER 31—
Canadien à Ontario; Toronto à Wanderer; Québec à Ottawa.
FEVRIER 4—
Ottawa à Toronto; Canadien à Québec; Ontario à Wanderer.
FEVRIER 7—
Wanderer à Ottawa; Toronto à Canadien; Québec à Ontario.
FEVRIER 11—
Ontario à Ottawa; Québec à Toronto; Canadien à Wanderer.
FEVRIER 14—
Ontario à Toronto; Ottawa à Canadien; Wanderer à Québec.
FEVRIER 18—
Toronto à Ottawa; Québec à Canadien; Wanderer à Ontario.
FEVRIER 21—
Ottawa à Wanderer; Canadien à Toronto; Ontario à Québec.
FEVRIER 25—
Québec à Wanderer; Canadien à Ottawa; Toronto à Ontario.
FEVRIER 28—
Ottawa à Ontario; Toronto à Québec; Wanderer à Canadien.
MARS 4—
Ottawa à Québec; Wanderer à Toronto; Ontario à Canadien.

LE NAPOLEON DU JEU DE QUILLES

Labelle, du Club National, joue une partie remarquable hier soir.—Tous les records à son crédit.

Napoléon Labelle, quand il ne travaille pas de son métier, joue aux quilles.

"Poléon" aime bien le billard et le pool, mais il a un faible pour le jeu de quilles, partie très intéressante à voir et dans laquelle il excelle. Labelle est un tigre aux quilles comme Marchessault est un lion au billard. Toujours est-il, qu'hier soir, les clubs de la classe A ont joué pour le championnat. Sur les allées Electra avait lieu la partie entre les National et les Canadien. Pas n'est besoin de dire qu'il y avait quelqu'un.

Ces deux clubs se disputeront sûrement la palme à la fin de la saison, car ils comptent dans leur rang d'excellents joueurs, sans vouloir blesser nos amis du Canadien, nous sommes d'avis que Poléon et ses hommes ont le trait sur ceux du docteur St-Martin. C'est assez facile à prouver.

NAPOLEON LABELLE, le recordman au jeu de quilles.

Hier soir il y eut concours chez Mercier & Lahaise. Les National débutèrent assez bien, mais ne gagnèrent la première manche qu'avec difficulté. A mesure que la joûte progressait, cependant les "National" comme on les appelle là-bas se mirent à faire rouler les boules avec un entrain endiablé. Leurs adversaires luttaient, mais sans succès. Les gros scores s'encaissaient à volonté.

La ligne complétée on adjugea une seconde victoire au National.

Mais c'est au cours de la dernière partie que les National firent éclater leurs obus.

Labelle s'illustra au cours de cette partie.

Il compta si bien et si régulièrement qu'il atteignit la marque de 278 pour une partie simple et 661 pour les trois lignes.

Cet exploit lui vaut le titre de recordman. En effet, c'est encore la plus forte partie jouée sur les allées locales.

BEAVERS BATTUS

BEAVERS

Mahoney	162	147	168	478
Cockburn	159	144	125	428
Aird	172	155	165	492
Whittet	207	148	134	489
Brown	202	159	177	538
Totaux	902	753	770	2425

Moyenne: 485.

STRACHANS

Smyth	169	159	158	486
Bachen	174	158	142	474
Dupuis	199	253	180	633
Walker	171	168	183	525
Puhl	189	157	186	532
Totaux	896	875	849	2620

Moyenne: 522.

Strachans gagne deux parties.

RECORD DE LABELLE

CANADIENS

Mace	179	144	151	474
Bolduc	200	167	127	494
St-Martin	197	187	128	512
Meunier	102	170	158	430
Désautels	192	182	187	561
Totaux	870	850	751	2471

Moyenne : 494.2.

NATIONAL

Egan	173	192	189	554
Plante	176	190	175	541
Blondeau	176	197	192	565
Bédard	197	168	175	541
Labelle	170	213	278	661
Totaux	892	961	1009	2862

Moyenne: 572.4.

National gagne les trois parties.

CRESCENTS EN GAGNE DEUX

M.A.A.A.

Bach	201	174	177	552
Bourdon	156	158	161	475
E. J. Walsh	151	157	191	499
Gardner	173	176	161	510
Perry	160	162	162	484
Totaux	841	827	852	2520

Moyenne: 504.

CRESCENT

Bryson	170	149	162	481
Bessner	180	171	160	509
Lebeau	163	188	181	532
Zimmerman	199	203	167	569
Harcourt	171	141	155	467
Totaux	872	852	834	2558

Moyenne 522.6.

EAGLE BAT ELECTRA

EAGLE

Mireault	147	132	163	442
Kelly	196	142	155	490
Nelson	176	150	198	524
Pelletier	191	142	154	487
Lamoureux	163	181	171	515
Totaux	873	853	841	2467

Moyenne: 493.4.

ELECTRA

Boucher	143	160	177	480
Villeneuve	178	128	179	485
Lahaise	191	138	145	474
Deschamp	174	151	176	501
Gaudette	181	167	184	532
Totaux	867	753	861	2481

Moyenne: 496.2.

LES RAQUETTEURS DU NATIONAL

Ils ont eu, dimanche, leur première course hebdomadaire.

A MAISONNEUVE

Les raquetteurs du National n'ont pas été lents à profiter de la petite bordée de neige, dont nous fûmes gratifiés vendredi dernier. Le champ à Maisonneuve étant recouvert d'une assez épaisse couche blanche, nos raquetteurs eurent dimanche matin leurs premières courses hebdomadaires. Tous les directeurs de cette section avec l'assistance de bons amis officièrent et dirigèrent ces intéressantes épreuves dont voici les résultats:

Arbitre: Emile Larose.

Juges: A. L. Benoit, Jos. Ledoux, R. Brabant, H. Labbé, A. Racicot.

Chronométreur: Lucien Provost.

100 verges

1er—A. Maranda—scratch—12 2-5.
2ème—E. Pelletier—7 verges.
3ème—A. Robillard—5 verges.

880 verges

1er—L. Blanchette—175 vgs—2.26 2-5.
2ème—R. Martineau—100 verges.
3ème—R. Hébert—75 verges.

2 milles

1er—D. Pelletier—300 verges—12.36"
2ème—H. Gibeau—200 verges.
3ème—H. Hébert—scratch.

UNE VISITE AU C.C.C.

Les travaux sont poussés activement à Pointe-aux-Trembles.—Une réunion à Noel.

AU CLUB CHAMPETRE

Les travaux de construction de la maison du Club Champêtre se poursuivent avec la plus grande activité, et tout fait prévoir que l'inauguration aura lieu le premier mai prochain avec tout l'éclat que comporte une manifestation de ce genre.

Dimanche après-midi, profitant de la cérémonie qui avait lieu à Montréal-Est, à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire de la première église de cette ville naissante, une foule de citoyens de Montréal ont visité l'édifice en construction. M. Amédée Blondin, président du Club, a donné quelques informations à ses hôtes. Le Club Champêtre, une fois terminé, aura l'une des maisons les plus somptueuses qu'il y ait en Amérique. L'édifice aura trois étages ; l'aménagement sera de tout premier ordre et la disposition des pièces savamment ordonnée.

La maison du Club, le château, pourrions-nous dire, car, une fois terminé, c'en sera véritablement un, est dans l'ambitieuse petite ville de Montréal-Est, sur le bord du fleuve. LA PATRIE a déjà, du reste donné une foule de renseignements sur ce Club dont font partie nos sportsmen les plus en vue de la métropole.

Il est rumeur qu'à l'occasion de la fête de Noël qui sera célébrée pour la première fois à Montréal-Est, un grand réveillon sera donné au club.

Remarqués, dimanche, au club, dont M. Blondin faisait les honneurs, avec la courtoisie qu'on lui connaît : MM. Berthiaume, courtier d'immeubles ; M. Nap. Hébert et J. D. Couture, anciens échevins ; Maurice Loranger, avocat ; R. Prieur, Léon Rolland, J. P. Renaud, A. Duperré, J. E. Coderre, M.C. Durocher, Charles Guérin et autres. Tous les visiteurs ont vivement félicité M. Blondin ainsi que les directeurs du Club des efforts qu'ils font pour donner à cette maison en voie de construction tout l'attrait et le confort possibles.

LA COURSE DE SIX JOURS

Elle commencera dimanche soir de cette semaine à New-York.—Les étrangers sont arrivés.

A MADISON GARDEN

NEW-YORK, 2. — Pat Powers ex-président de la Ligue de baseball de l'Est, promoteur de sport et organisateur de courses en bicycles inaugurera dimanche son fameux "scheme" qui chaque année lui rapporte une somme rondelette.

Sa course de six jours, dans laquelle bicyclistes américains et étrangers prendront part commencera en effet dimanche soir à Madison Square Garden et ne prendra fin que le samedi suivant.

Les inscriptions sont nombreuses et de toute première valeur.

En voici la liste : Moran, Root, Fogler, Bedell, Grenda, McNamara, Goullet, Clarke, O'Sullivan, Hehir, Pye, Walker, Walthour, Verri, Perchicot et Kramer.

Articles de Noël pour hommes et garçonnets.

Les prix à nos magasins ne sont pas élevés—

Oh! Non! Mais la qualité est grande.

Il fut un temps qu'on disait que Tooke avait seulement de la "marchandise moyenne" en fait de cravates, bas et gants, etc. Mais nous vendons les articles de la plus haute qualité et nous nous en glorifions.

Maintenant la "renommée" raconte partout que nous ne vendons que les articles de haut prix et de bonne qualité. "Nous avons tout."

Voilà vos magasins — les magasins où l'on est à l'aise, où l'on se sent libre comme si l'on avait les "clefs du magasin".

Voyez pour vous-même :

Voici des beaux bas en cachemire à 25c et 35c la paire, leur valeur égale ceux de cinquante cents.

Ici on peut voir un millier de cravates en soie à 50c — et jamais un demi-dollar ne peut donner une pareille valeur et variété.

Et à ce comptoir là sont les gants à 85c — les gants en beau Suède français à $1 ; les gants doublés en soie à $1.50.

Et l'assortiment de foulards en soie à 85c offre un autre argument contre les prix élevés.

Sous-vêtements pour convenir à tout homme à 85c.
Chemises à 75c et 85c.
Robes de chambre à $5.50.

Vestons de fumeurs à $5.00.
Parapluies à $1.00.
Cannes jusqu'à $15.00.

Vous pouvez épargner votre dernier dollar et achèter votre meilleur cadeau de Noël aux magasins de R. J. Tooke.

"Pas de prix élevés mais de la haute qualité", voilà notre devise et vous "Achetez des Confectionneurs".

Les Magasins de Tooke

R. J. TOOKE, LIMITED.

177 rue St-Jacques, près rue St-Jean
Rue St-Jacques
Près rue St-François-Xavier.

Rue Ste-Catherine, près rue Peel
473 rue Ste-Catherine Est
Près rue St-André.

LES ATELIERS NOTMAN
WM. NOTMAN & SON.

"POUR DONNER A PAPA." Est-ce que ce ne serait pas une agréable surprise de Noël que de lui offrir le portrait de sa petite fille ?

Qu'il fasse beau ou mauvais cela ne fait rien.

NOUVEAUX ATELIERS, 79 AVE. UNION

AMUSEMENTS! AMUSEMENTS!

ROYAL CANADIAN ACADEMY OF ARTS

35ème EXPOSITION ANNUELLE DE PEINTURES, SCULPTURES, ARCHITECTURES, ETC., AUX GALERIES DE LA "ART ASSOCIATION", 679 rue Sherbrooke Ouest.

Ouvert toutes les semaines de 10 a.m. à 6 p.m. Admission 25 centins. LUNDI et JEUDI soirs, de 8 à 10, dix centins.

230-ma-j-s au 20 d.

PRINCESS Mats: mer., vend et sam.
THE HONEY-MOON EXPRESS avec Al Jolson
Prix : Soirs et mat. du samedi, 50c à $2.00. Mats. mer. et vend. les meilleurs sièges, $1.00. La Semaine Prochaine : OMAR THE TENTMAKER
235-2

ORPHEUM 2.10 p.m. 8.10 p.m. AUJOURD'HUI
4 artistes comiques Avon dans
THE GIRL
8 — Autres grands et intéressants numéros de vaudeville — 8
235-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
Le Voleur
235-6

GAYETY Burlesque
Prices Afternoon, 15c. to 25c. Evening, 15c. to 75c.
Love Makers
235-6

COURS DE DANSE D'ELITE
Adultes, lundi à 8.30, mercredi à 8 p. m. Enfants, lundi et jeudi à 4.30 p. m. Leçons privées tous les jours, toutes les nouvelles danses en vogue, à toute heure. Réunions de danse, mercredi et samedi à 9 p. m.
Prof. FRANK H. NORMAN (l'ancien) Salle Stanley, 92 rue Stanley.
235—1-2-4-5

DANSE
SALON ST-HUBERT
426 St-Hubert. Tél. Est 1586
Ecole de danse tout-à-fait privée. Enseignement parfait de toutes les danses. La meilleure école pour la "Valse" et "Two-step". Cours tous les jours et les Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi soirs.
PROF. LACASSE, Instructeur.

Dr L. NOLIN TRUDEAU
Chirurgien-Dentiste
589, Rue Saint-Denis.
Tél. Bell, Est 3616.
De 9 hres à 5 hres, tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 hres à 9 hres du soir.
Ma.J.-S.-jno

Théâtre des Nouveautés
SEMAINE DU 1er DECEMBRE
"Le Million"
234-6

IMPERIAL
AJOURD'HUI — The Plot of India's Hillmen, une histoire de l'armée britannique. Bulletin hebdomadaire des nouvelles. L'industrie de la baleine dans le Sud-Africain et autres.
RAE FLEANOR BALL
SIGNOR MANETTA

THEATRE CANADIEN FRANCAIS
"L'ARLESIENNE"
TROUPE JULIEN DAOUST 234-6

FRANCAIS VAUDEVILLE
Sièges réservés
DEUX FOIS PAR JOUR PRIX 2.15—10 & 20. 8.15—10, 20, 30.
229-6

His Majesty's Theatre
Troupe Nationale d'Opera du Canada
Ce soir à 8.00, "HERODIADE", Mmes Stanley, Claessens, de Mette; MM. Laffitte, Roselli, Rudolf, Salzinger. Ethel Gilmore et ballet. Chef d'orchestre, Savine.
Mercredi et Samedi, à 8.00, "CARMEN", Mmes Gerville-Reache, Stanley, de Phillippe; MM. Gaudenzi, Roselli, Rudolf. Ethel Gilmore et ballet. Chef d'orchestre, Jacchia.
Jeudi, à 8.15 "CAVALLERIA RUSTICANA", Mmes Villani, de Mette; MM. Fanno, Segura-Tallien. Chef d'orchestre, Jacchia. Suivi par "IL SEGRETO DI SUZANNA", Mme de Phillippe, MM. de Ferran, Vervi. Chef d'orchestre, Spirescu.
Samedi après-midi, à 3.30, CONCERT SYMPHONIQUE, par l'orchestre complet de la National Opera Company, sous la direction d'Oscar Spirescu. Soliste, Yolande Mero.
Samedi à 8.15 "MADAMA BUTTERFLY", Mmes Villani et de Sellem, MM. Segura-Tallien et Gaudenzi.
Prix pour l'Opéra, 75c à $3.00. Concerts, 25c à $2.00. Bureau des billets du bas de la ville, Ed. Archambault, 312 Ste-Catherine Est. Le piano Steinway employé est fourni par la maison C. W. Lindsay Co.

Dr JOS N. CHAUSSE
CHIRURGIEN
Spécialité : Voies urinaires
1333 Ave Delorimier
Edifice de la Banque Hochelaga
Heures de Consultations : 12 à 2 hrs. p.m. 6 à 9 hrs. p.m.
Phone St-Louis 4826.
216—ma-s-jno.

L'A. A. A. MONTCALM

La deuxième assemblée annuelle du club de raquettes de l'A. A. A. Montcalm, aura lieu mercredi soir, le 3 décembre courant, au local de l'Association, No 1877 rue Notre-Dame Ouest.

Le club fait un appel à tous les jeunes gens de la partie Ouest qui aimeraient à raquetter pendant la prochaine saison et aussi faire partie de l'Association, de vouloir bien être présents à cette assemblée qui sera de la plus haute importance.

Suite à la 7me page

ST-AIME

A St-Aimé, a été célébré le mariage de J. Achille Sylvestre, marchand de St-Guillaume, avec Mlle Marie-Aimée Letendre, fille de M. E. Letendre. M. Letendre servait de témoin à sa fille et M. P. E. Sylvestre à son fils. Après la cérémonie le déjeuner fut servi chez les parents de la mariée. L'heureux couple est parti en voyage à Ottawa. A son retour il demeurera à St-Guillaume d'Upton.

LE BUREAU DE DIRECTION DU CLUB CHAMPLAIN, DE ST-JEAN Q

(Spécial à la PATRIE)

M. J. AIME LUSSIER, président du Club Champlain de St-Jean, Qué.

M. J. A. Prézeau, vice-présid. du Club Champlain, St-Jean, Qué.

Le Capt. De Montarville Taschereau.

M. J. A. Demers.

M. J. Alf. Laberge

M. Martial Rhéaume.

M. H. d'Orsonnens

M. Art. Brosseau.

M. H. Lanctôt.

M. J. E. Plante, Qué.

St-Jean, Qué., 2.—Les raquetteurs du Club Champlain, de St-Jean, ont tenu l'autre soir une assemblée générale et ont fait l'élection des officiers pour la saison 1913-14, avec le résultat suivant:

Président, J.-Aimé Lussier, notaire; 1er vice-président, J. A. Prézeau, comptable; 2ième vice-président, Capt. De Montarville Taschereau, M. D.; secrétaire, J. A. Demers, télégraphiste; trésorier, Alfred Laberge, agent du C. P. R.; pourvoyeur, Martial Rhéaume, boucher; capitaine, Henri d'Orsonnens, marchand; lieutenant, Arthur Brosseau, tailleur; conseillers, Henri Lanctôt, marchand et Jos. F. Plante, tailleur.

On a aussi admis trois nouveaux membres et dix applications ont été prises en considération.

La prochaine assemblée aura lieu mardi prochain.

COUP D'OEIL DANS LA LIGUE DE HOCKEY DE LA CITE.

La ligue de la cité a certainement fait bonne impression à l'extérieur, car plusieurs journaux d'Ontario, Québec et l'Ouest publient soigneusement les résultats de ses affaires.

L'enthousiasme règne parmi les clubs de la ligue de la cité.

Presque tous les gérants de chaque club ont signé leurs joueurs et le public peut s'attendre à de grandes surprises lorsque la liste des joueurs sera annoncée par la presse.

Les gérants des clubs de la ligue de la cité se font souvent demander ce que sera leur équipe, mais, en plusieurs cas, leur seule réponse est un sourire, ce qui veut dire que les joueurs qui composent les "teams" de la ligue ont été recrutés parmi les meilleurs de la ville, ce qui attirera les foules à l'Arena les lundis soir.

Tout le monde parle sur le succès de la ligue de la cité.

Delaney, autrefois des Crescents de Québec, et l'homme qui joua une grande partie pour son club l'an dernier, jouera pour les Garnets cette saison.

Le gérant Tétrault des champions Champêtres est très anxieux de signer Lajoie et Billy Eva, autrefois des St-Jacques, et aussi Harry Bell, des Stars.

Le gérant, Jack Carrick, des Shamrocks est plus confiant que jamais en Harry Hyland, le fameux joueur des Wanderers comme "Coach," c'est une forte acquisition certainement.

Norman Mowatt, des Victoria, est sans doute l'un des meilleurs joueurs en ville.

Crooks, un excellent "forward" de Shawinigan Falls est à Montréal et jouera probablement pour les Garnets.

Les Hochelaga ont signé trois nouveaux joueurs la semaine dernière. L'équipe de Arthur Lauzon sera plus forte que jamais.

Baker, un excellent "goal-keeper" de Québec jouera pour les Garnets.

Le président Lecours a reçu quinze contrats hier des Victoria.

LES QUILLES

LES IMPRIMEURS

Deux parties ont été jouées hier soir par les Imprimeurs. Les Star Reds ont défait les Southam et les Telegraph ont vaincu les Telegraph Red. Il y eut de beaux scores.

STAR REDS GAGNE

STAR REDS

Wright	115	162	159	436
Tatley	139	136	...	275
Fitzgerald	132	182	177	491
Coady	159	195	128	482
Loughren	158	116	145	419
Wilson	...	...	108	108
Totaux	723	781	717	2211

Moyenne: 444.2.

SOUTHAM

Sergonne	107	92	143	342
Durfy	168	145	140	453
Lespérance	134	152	112	398
Vincent	77	107	126	310
D. Irons	150	149	201	500
Totaux	635	646	732	2093

Moyenne: 418.6.

EQUIPE ROUGE BATTU

TELEGRAPH REDS

Eason	162	180	138	480
White	143	116	160	417
Robineau	194	130	150	474
Brittain	209	133	146	488
Raymond	122	151	132	405
Totaux	830	710	726	2266

Moyenne: 453.2.

TELEGRAPH

C. Gibbs	177	177	199	553
S. Redding	129	134	155	418
J. Menzies	135	185	166	486
E. Whelan	149	160	137	446
G. Kenny	156	153	183	492
Totaux	746	809	840	2395

Moyenne: 479.

A SOREL

SOREL, 2. — Résultat des parties de quilles jouées hier soir en cette ville par les principaux clubs locaux.

STAR

R. Fortin	133	146	168	447
L. Matte	137	121	133	391
O. Chrétien	159	179	151	489
A. Chrétien	176	170	147	493
A. Messier	177	191	151	519
A. Berthiaume	142	150	171	463
				2802

CANADIEN

A. Cournoyer	150	156	166	472
R. Thibus	143	136	156	435
Patenaude	146	105	152	403
Goulet	148	135	125	408
Gussy	104	126	163	393
Mongeon	152	132	112	396
				2507

Majorité: 295.

STAR

Fortin	136	156	112	404
Matte	149	181	186	516
O. Chrétien	137	166	133	436
A. Chrétien	143	125	144	412
Messier	117	155	154	426
Berthiaume	161	173	98	432
				2626

CANADIEN

A. Cournoyer	114	128	133	375
Mongeon	143	116	165	424
Patenaude	112	161	95	368
Goulet	113	100	117	330
Caissi	103	103	105	311
Thibus	170	177	136	483
				2291

Majorité: 335.

RICHELIEU

P. Gervais	106	108	111	325
R. Lamaire	123	84	149	356
P. Cournoyer	133	111	142	386
L. Nadeau	106	157	113	376
P. Boucher	112	121	135	368
Garreau	145	135	140	420
				2324

CANADIEN

L. Thibus	151	158	193	502
A. Goulet	130	147	169	446
Gussy	139	129	100	368
D. Mongeon	136	158	124	418
D. Cournoyer	135	164	111	410
Patenaude	150	125	160	435
				2559

Majorité: 235.

TOUX INTERMITTENTE QUI DURAIT DEPUIS DEUX MOIS

Guérie par le Sirop de Graine de Lin, Réglisse et Chlorodyne Na-Dru-Co

Vous savez combien il est difficile de se débarrasser d'une toux de deux semaines, à plus forte raison quand elle est restée deux mois sans être soignée. Aussi, vous apprécierez ce que le Sirop de Graine de Lin, Réglisse et Chlorodyne Na-Dru-Co a fait pour Mr Patrick Holland de East Baltic, I.P.E. Il dit: "Je souffrais depuis plus de deux mois d'une toux intermittente. J'essayais plusieurs remèdes, mais ils ne réussirent pas à me guérir. A la fin, j'essayai le Sirop de Graine de Lin, Réglisse et Chlorodyne Na-Dru-Co et j'en éprouvai un tel soulagement que j'en repris encore; après en avoir employé trois bouteilles, j'étais complètement guéri."

La combinaison unique, scientifique de trois remèdes si sûrs fait que le Sirop de Graine de Lin, Réglisse et Chlorodyne Na-Dru-Co est la meilleure préparation qui ait jamais été offerte pour toutes sortes de rhumes et de toux. Procurez-vous à votre Pharmacie une bouteille de 25c. ou de 50c., et constatez l'efficacité de ce remède. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 323F

ON LE REND RESPONSABLE

On veut que lord Templeton contribue à indemniser les malheureux déposants de la Farmers Bank.

(Service Spécial de la PATRIE)

TORONTO, 2 — Une demande va être présentée pour faire comprendre le vicomte Templeton au nombre de ceux qui devraient contribuer à indemniser les déposants dans la Farmers Bank, en faillite. Le liquidateur fait valoir que lord Templeton avait souscrit pour cent actions de la banque et qu'il se trouve en conséquence responsable pour $10,000.

Une partie de cette somme est réclamée comme n'ayant pas été versée et le reste comme étant sujet à la clause de responsabilité de la loi des banques.

W. R. Travers, l'ancien gérant général de la banque, a été amené du pénitencier de Kingston pour rendre témoignage dans cette affaire.

Lord Templeton est un des lords irlandais représentant son pays dans la Chambre des Lords.

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

Le banquet de la Bourse Immobilière au Viger. — Restauration projetée de l'immeuble de la Banque de Toronto. — Le futur bureau de poste de Verdun. — Une nouvelle école catholique. — Activité du marché.

Le banquet des membres de la Bourse Immobilière de Montréal qui aura lieu le 16 du mois courant à l'hôtel Place Viger, promet de réunir plusieurs hommes d'affaires très en vue de la métropole et d'ailleurs. A l'assemblée d'hier soir, M. U. H. Dandurand, président du comité d'organisation du banquet, a annoncé que la vente des billets d'admission se fait rapidement et que les quatre cents couverts retenus pour la circonstance seront enlevés d'assaut.

Au nombre des personnages qui seront invités à ces agapes mentionnons: Sir Lomer Gouin, M. J. M. Tellier, chef de l'opposition provinciale, le maire de Montréal, les membres du bureau de contrôle, un représentant du corps des échevins, le maire Fitzgerald, de Boston, Mass., les maires de Westmount, Maisonneuve, Outremont et de Verdun, les présidents de l'Association des Manufacturiers Canadiens, de l'Association des banquiers canadiens, du Montreal Board of Trade, des Chambre de Commerce Française, Belge et Canadienne, de la Commission du Port, du Builders Exchange, de l'Association des architectes, de la Commission des Parcs, de l'Association des Terrains de Jeux, de l'Association des Citoyens et les représentants de la presse.

Cet événement social sera mémorable dans les annales de la jeune Bourse Immobilière de Montréal.

—:o:—

La banque de Toronto a décidé de faire une restauration complète de son immeuble situé à l'angle des rues St-Jacques et McGill et d'y ajouter une annexe à la place du bâtiment qu'occupait la Compagnie Semi-Ready et que le feu a détruit l'été dernier. Ces travaux coûteront $150,000. Ainsi restauré l'immeuble sera un bel édifice de cinq étages. Les plans préparés par MM. Hagle et Davis, architectes de Montréal, sont à l'étude.

—:o:—

Parmi les ventes enregistrées hier, signalons en particulier l'achat d'un terrain par Sa Majesté Georges V, sur la rue Church à Verdun. On se propose d'ériger sur ce terrain un nouveau bureau de poste le printemps prochain. Une appropriation de $20,000 a déjà été votée à cette fin, mais ce crédit sera augmenté pour satisfaire aux besoins de l'entreprise.

—:o:—

Huit mutations immobilières ont été faites également en vue de la construction d'une nouvelle école catholique rues St-Christophe et St-André. Les terrains ont été achetés tel que ci-après désigné: de Mme C. Alfred Perreault, la partie nord-est des lots 856A, 857 et 858, quartier St-Jacques, mesurant 70 x 76 pieds, $20,000; de Wilfrid Huguet, le lot 856, 18 x 74.8 pieds, $23,000; de Mme Charles Grothé, les parties sud-ouest des lots 856A, 857 et 858, 70 x 64 pieds, 20,000; de P. Pagé, partie du No 855, 18 x 80 pieds, $16,000; de Napoléon Gagnon, la partie ouest du lot 859, avec bâtisses, 30 x 85 pieds, $15,000; de Mme Eugène Prévost, la partie Est du lot 859, 40 x 68 pieds, $12,500; de Mme Alphonse Hogue, la partie sud-est du lot 855, 18 x 65 pieds, 7,000; de Mme Frédéric Côté, le lot 851-1, 18 x 64 pieds, $6,500. Le tout: $195,000.

—:o:—

A mentionner aussi l'achat d'un terrain par la commission scolaire de Maisonneuve pour la somme de $6,912.

Suivent les détails complets de toutes les mutations d'hier. Comme on le constatera le marché a été fort actif.

—:o:—

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Alfred Roy, comptable à M. E. C. Alford, la partie du lot 185 de la Pointe aux Trembles, contenant environ 239 pieds de largeur par la profondeur qu'il y a entre le chemin public et le fleuve St-Laurent, sans bâtisses, pour $21,000.

—:o:—

Dame Marcellin Lalande jr., à John Patrick Mullarky, entrepreneur de chemins de fer, le lot 293, paroisse Ste-Geneviève contenant 79 arpents en superficie, pour $20,000.

—:o:—

Valmar Saurette, entrepreneur à Sa Majesté George V représenté par Philémon Cousineau, avocat, le lot 4563, la 1-2 N. Ouest de 4564 de la paroisse Montréal, contenant 105 x 131.69 pieds, situé avenue Church, Verdun, pour 1.30 le pied, équivalent à la somme de $17,949.75.

—:o:—

Joseph Bélisle et Frère à J. Augustin Morin, le lot 34A 350, paroisse Montréal, contenant 38 x 104 1-4 pieds, avec les bâtisses, N civique 504, avenue Bloomfield, Outremont, pour $17,000.

—:o:—

Josaphat L. Ledoux et al. à Joseph St-Pierre, les lots 149-46, 47, 48 paroisse Montréal, quartier Notre-Dame de Grâces, formant une superficie de 16393 pieds. Les lts 47, 48 sont situés rue Sherbrooke, et le lot 46 sur l'avenue Mayfair, pour $17,933.50.

—:o:—

Louis Boyer, avocat, à Dieudonné Raymond, le lot 287-6, le lot 287-5-2, 280-5-1, 287-4-2, parisse Mntréal, contenant en totalité 63 x 132 pieds, situé rue Montrose, Westmount, pour $16,358.

—:o:—

Joseph Augustin Morin à Joseph Belisle et Frère, les lots 6-144, 145, Village St-Jean-Baptiste, formant un emplacement de 51 x 100 pieds, sans bâtisse, avenue Mont-Royal, pour $14,000.

—:o:—

Remi Realty Limited à Canadian Northern Ontario Railway Co., l'étendue de terrain formant le droit de passage du Canadian Northern Ry. Co., sur les lots désignés comme suit: 36, 41, 42, 48, 49, 292 en la paroisse de Ste-Geneviève, mesurant environ 12 arpents 947-1000 d'un arpent, pour $12,947.

—:o:—

George Rabinovitch à George Mansour Solhani, marchand, les lots 11-301, 202 Village de la Côte St-Louis. Chaque lot contient 25 x 84 pieds, situés sur la rue St-Laurent, quartier Laurier, pour $12,600.

—:o:—

Henri Montcalm à J. Henri Caillé, le lot 23-460, du Village Hochelaga, contenant 25 x 110 pieds, avec les bâtisses, Nos civiques 186, 186B rue Stadacona et 95, 97 rue Chambly—formant le coin N. Est de ces deux rues,— pour $12,500.

—:o:—

John Henry Hamel à George Hay Brown, les lots 174-143, 174-119, paroisse Montréal, quartier Notre-Dame de Grâce, mesurant 25 x 82 pieds, avec les bâtisses, Nos civiques 263, 265 avenue Regent, pour $8,500.

—:o:—

Dame William Knapp aux Curé et Marguilliers de St-Pierre aux Liens, le lot 19a et partie du lot 130 paroisse Montréal, Ville St-Pierre, mesurant environ 1 1-2 arpent et 1 1-2 arpent, avec les bâtisses, chemin public, pour $8,000.

—:o:—

Le shérif de Montréal à Joseph H. Olivier, les lots 11-6 et 7 de la Côte Visitation. Chaque lot mesure 25 x 155 pieds, avec les bâtisses, rue Parthenais, pour $8,000.

—:o:—

Paul Larcher à Hector Dupuis, le lot 20-446, Village Hochelaga, mesurant 25 x 95 pieds, avec les bâtisses. Nos civiques 431 à 435, rue Davidson, pour $7,100.

—:o:—

Napoléon Hénault à Joseph Arthur Champagne, le lot 7-638, Village de la Côte St-Louis, mesurant 25 x 100 pieds, avec les bâtisses rue St-Hubert, quartier St-Denis, pour $6,500.

—:o:—

Joseph Candias Benoit aux Commissaires d'Ecoles de Maisonneuve, les lots 17-364-96 à 98 17-732, 733, village Hochelaga, mesurant 6680 pieds en superficie, sans bâtisses, pour $6,912.

—:o:—

Dame Joseph O. Boudrias à Joseph L. A. Remy, les lots 3407-223, 224, paroisse Montréal. Chaque lot mesure 26 x 110 pieds, situés rue de l'Eglise, sans bâtisses, pour $5,720.

VENTES ENREGISTREES LE 1er DEC. 1913

Total: 81 .... $213,630.05

CLOTURE DU MOIS DE NOVEMBRE

Pour fin de mois le marché immobilier a clôturé avec un total de ventes enregistrées valant $183,569.10 samedi dernier. La plus forte transaction a été faite par M. Jos. Lacoste qui a vendu au village de la Côte St-Louis deux terrains avec bâtiments pour $44,000. Le bilan de la journée est de $4,845.10 inférieur à celui de la veille, vendredi le 28 novembre.

En voici le menu:

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Jos. Lacoste à Bruno Navert, peintre décorateur, les lots 8-294, 295, village de la Côte St-Louis, chaque lot contenant 50 x 130 pieds, avec les bâtisses, Nos. civiques 1900 à 1900d, rue St-Denis, pour $44,000.

—:o:—

Camille Prévost à Pierre Paradis, manufacturier, la partie du lot 135 du Sault au Récollet, mesurant environ 3-4 d'un arpent de largeur par un arpent de profondeur, borné en front par le chemin public, avec les bâtisses, pour $16,609.80.

—:o:—

André J. H. St-Denis à J. Adélard A. Brodeur, les lots 114-1, 2 à 7, 115-1 à 6, 116-1 et 2, 117-1 à 11, 118-1 à 3, 124-2 à 9, partie non subdivisée du lot 115, partie non subdivisée de 124, lots 128-1 et 2, partie de 119-2, partie 119-3, paroisse Pointe aux Trembles. Ces lots forment un terrain de 109,924 pieds, avec les bâtisses sur le lot 128-1 et 2, pour $14,000.

—:o:—

William H. Creed à Dame William Cauldwell et al. la 1-2 nord-ouest du lot 217-29, partie sud-est de 217-25, paroisse Montréal. Ce terrain contient 37-6 x 115 pieds, avec les bâtisses. No. civique 626, avenue Victoria, Westmount, pour $13,000.

—:o:—

Narcisse Lalonde à La Cie Carrière & Frère, le lot 27-11, paroisse Montréal, en la ville d'Outremont, sans bâtisse, et contenant une superficie de 6,422 pieds, pour $10,596.30.

—:o:—

M. Philias Beaudoin à J. A. Laferte, le lot 152-21, la partie nord-ouest de 152-20, partie de 152-39, partie de 152-40 de la Côte Visitation, formant un emplacement de 38 x 100 pieds, avec une maison, No. civique 1078, avenue Delorimier, pour $10,500.

—:o:—

Aldéric Lemay à Wilfrid Chicoine, le lot 1-534, village Hochelaga, avec les bâtisses, sur la 1ère avenue à Maisonneuve, pour $9,000.

—:o:—

John Henry Hand à Harry F. Adams, le lot 208-56, la partie Est de 208-55, paroisse Montréal, contenant 16-8 x 120 pieds, avec les bâtisses. No. civique 4932 de l'avenue Western, Westmount, pour $8,000.

—:o:—

Alexandre McKenzie à Dame Maxime Lavallée, le lot 35-448, paroisse Montréal, avec les bâtisses, avenue Outremont, à Outremont, pour $8,750.

—:o:—

Léon Bramson à William Beadie, les lots 3405-350, 360, paroisse Montréal, mesurant 25 x 114 pieds, avec les bâtisses, avenue Church, Verdun, pour $8,250.

—:o:—

William T. Rodden à Robert Wm. Sampson, le lot 3903-75, paroisse Montréal, mesurant 7713 pieds, situé à West Crescent Heights, Westmount, pour $1.00 le pied, soit $7,713.

—o—

Joseph Bastien à Dame Victor L. Tassé, le lot 488-512, du Sault au Récollet, avec les bâtisses, Nos civiques 1871 à 1874C rue De la Roche, quartier St-Denis, pour $7,650.

—o—

Auguste Laporte à Blanche C. St-Denis, le lot 7-538, quartier St-Denis, mesurant 25 x 74 pieds, avec les bâtisses, Nos civiques 2209 à 2211B, rue St-André, pour $7,500.

—:o:—

School Richstone et al. à Aaron D. Paltiel et al. le lot 165-239, Village Hochelaga, mesurant 32 x 180 pieds, avec les bâtisses, Nos civiques 415, 417, rue Frontenac, pour $6,600.

—:o:—

Dame Edmond Noël à Abraham St James et al. le lot 23-585, Village Hochelaga, mesurant 25 x 100 pieds, avec les bâtisses, rue Chambly, pour $5,600.

—:o:—

Gédéon Beaupré à Raoul Laurie, 95 lots qui sont les lots 72-339 à 350, 376 à 379, de la Pointe Claire. Ces lots sont vacants, pour $5,000.

VENTES ENREGISTREES LE 29 NOV. 1913

Total: 35 .... $181,560.10

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 2.— On estime que pas moins de 150,000 jeunes épinettes, destinées au marché américain pour servir d'arbres de Noël, sont passées par la gare de Beebe Junction, durant le mois de novembre.

En présence de ce massacre de rejetons de la forêt canadienne, l'on est porté à se demander s'il ne serait pas temps que les autorités de la province fassent une enquête sur la situation en vue de déterminé si ce commerce ne comporte pas un certain danger contre la conservation de nos ressources forestières.

— Demain soir, à la salle du Curling Club, à Sherbrooke, aura lieu la réunion générale annuelle de l'Association des Assureurs des Cantons de l'Est, affiliée à la Life Underwriters' Association of Canada.

La réunion sera suivie d'un grand banquet, présidé par M. J. B. Morrissette, président de l'association canadienne.

— M. Smith, de Meig's Corner, ce gérant du Syndicat Laitier de Sweetsburg, qui s'étaient enfui avec $1,200 de l'argent des patrons et fournisseurs du syndicat, vient d'être arrêté à St-Jean et écroué à la prison de Sweetsburg en attendant qu'il lui soit donné de s'expliquer sur le sujet.

— Cinq cents Ecossais venus des différentes parties des Cantons de l'Est se sont réunis à Richmond, hier, pour y célébrer leur fête patronale, la St-André.

— Eric Jones, ce jeune enfant de 6 ans de M. Geo. Jones, de Waterloo, qui a été blessé à la tête par une voiture qu'il conduisait lui-même, la semaine dernière, prend un mieux sensible, et ses médecins ont maintenant quelque espoir de le sauver.

— Ce soir aura lieu au Château Frontenac, le grand ralliement périodique du Board of Trade de Sherbrooke, pour être suivi demain soir, à Lennoxville, de l'assemblée régulière trimestrielle de la Fédération des Boards of Trade des Cantons de l'Est.

La solitude est la patrie des forts et leur silence est déjà une prière.

MONTALEMBERT.

—:o:—

Pour tout mérite, il y a des gens qui savent se faire accepter. BARRATIN

SHILOH

arrête vite la toux, guérit le rhume et fait du bien à la gorge et aux poumons. 25c. 201-jno-Ma-j-s

QUAND ON SE SENT MAL A L'AISE

Une Dose d' Abbey's Effervescent Salt vous remettra. Son action fortifiante sur le foie et les organes digestifs, détergera votre cerveau et vous donnera un nouveau goût pour le travail ou le jeu.

APPORTEZ-EN UNE BOUTEILLE CHEZ VOUS AUJOURD'HUI.

Chez tous les Pharmaciens Prix: 25c & 60c

NOUVELLES MARITIMES

Quoique la saison de navigation pour les océaniques est fermée, cela ne veut par dire que notre port est complètement désert. Il y a encore une couple de vaisseaux faisant le service sur les grands lacs qui sont arrivés depuis quelques jours et d'autres nous arriveront probablement jusqu'à la fin de la semaine.

Deux navires nous quitteront probablement aujourd'hui: le charbonnier "Rebelle" et le "W. B. Morley."

Le "Qui-Vive" qui est arrivé dans le port, il y a une couple de jours avec une cargaison de blé, est parti pour Kingston où il reprendra une autre cargaison de blé pour Montréal. Il sera de retour à la fin de la semaine.

Pas un des grands vaisseaux des Lacs ne passera l'hiver à Montréal. Ils s'en iront hiverner à Fort William et dans le havre du Lac Supérieur.

—:o:—

LA VILLE FAIT METTRE LES RAMPES

Les ouvriers de la corporation ont commencé hier à poser les barrières qui ferment les entrées des murs de protection contre la crue des eaux.

—:o:—

LES OFFICIERS DE DOUANE

Malgré que tous les océaniques soient partis pour la haute mer, nos braves officiers de douanes n'ont pas encore quitté leurs bureaux dans les différents hangars des compagnies maritimes.

Il reste encore beaucoup de marchandises à livrer, notamment aux hangars des compagnies Cunard et Donaldson, où l'on voit des grandes quantités de fruits, amandes, etc.

—:o:—

L'ENQUETE SUR LE SINISTRE DES GRANDS LACS

Goderich, Ont., 2. — Plusieurs témoignages ont été donnés hier à l'enquête instituée pour fixer les responsabilités sur la perte de huit gros vaisseaux, lors de la tempête de novembre dernier.

Il appert que les signaux du danger ont bien été donnés pour une première tempête, mais que la seconde n'a pas été prédite. On avait bien annoncé des forts vents du nord-ouest, mais ce sont les vents du nord-est qui sont venus causer la perte de tant de bateaux.

L'ingénieur Taylor, un marin expert, a dit dans son témoignage que les ceintures de sauvetage ne sont bonnes que pour porter un naufragé sur un rivage, et un marin ne regardera jamais une ceinture de sauvetage comme un auxiliaire utile et nécessaire, si le vaisseau vient à sombrer. Le témoin a encore attiré l'attention des juges sur le fait que dans la plupart des cas, les canots de sauvetage des goélettes et autres vaisseaux, manquent absolument de sécurité.

A une autre question, le témoin a déclaré qu'en effet si les vaisseaux avaient été munis d'appareils de télégraphie sans fil, le désastre aurait certainement été invité.

L'enquête a été ajournée au 13 décembre, alors que le résultat de l'enquête sera connu.

Toronto, 2. — Les souscriptions prélevées pour le fonds de secours du sinistre des Grands Lacs, se chiffrait hier soir à $84,105.13, y compris les souscriptions des gouvernements fédéral et provincial.

Les plus fortes souscriptions reçues dans la journée d'hier ont été celles de l'équipage du steamer Harmonic, $51; équipage du steamer Hamiltonian $63.25; équipage du steamer G. R. Crowe, $29.50; l'école publique King Edward, Toronto, $30.16; le maire et les citoyens de Belleville, Ontario, $294.10; James Richardson and Sons, Kingston, $1,000; Forwarders Limited, Kingston, $500; Keystone Transportation, Kingston, $500; Sanford et Hiram Calvin, $100; la ville de Kingston, $250; autres souscriptions de Kingston, $495; produits des pourcentages sur les recettes des théâtres de vues animées, concerts, etc., $101.50; produit d'une souscription publique ouverte par les autorités de la banque du Canada, succursale de la rue King à Toronto, £3500.50; l'équipage du steamer Thomas J. Drummond, Sault Ste-Marie, Ont., $53.

STATISTIQUES DE LA LIGNE CUNARD

Les steamers de la ligne Cunard qui font un service bi-mensuel entre les ports européens et Montréal ont transporté durant la dernière saison environ 14,000 passagers, chiffre que l'on considère comme un record plus que satisfaisant. Ce chiffre triple celui de l'année dernière pour la ligne Cunard.

Durant la prochaine saison, les vaisseaux de la compagnie Cunard, tout en faisant le service entre Londres et Montréal, s'arrêteront à Anvers.

Le nouveau steamer "Alaunia," de cette compagnie, dit la rumeur, amènera un grand nombre de Belges qui viendront s'établir sur des terres au Canada.

Est-ce du HENNESSY?

Un coup d'oeil jeté sur la bouteille intacte vous l'apprendra.

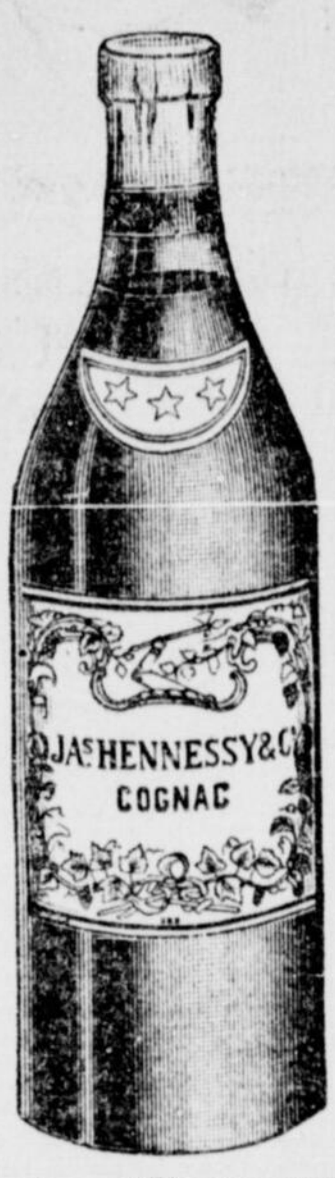

La capsule argentée qui se termine par une bande dorée dans le bas et le nom: Jas. Hennessy & Co. Cognac - avec la marque de commerce - la hache de combat en cercle sur le dessus. Les marques indiquent l'âge: une Etoile, deux Etoiles, V. O., S. O., X. O., ou Extra, avec le nom "Jas. Hennessy & Co." marqué au feu sur le bouchon. L'Etiquette blanche en forme de croissant sur le col de la bouteille - avec bordure or - et la marque de l'âge en noir. La bouteille est vert pâle.

L'Etiquette au centre de la bouteille, est en blanc et or, avec encadrement de vigne, d'où se détache au sommet un bras brandissant une hache de combat et le nom: Jas. Hennessy & Co., Cognac, sur deux lignes, impressions en or. Et au bas, "Registered at", à gauche, "304" au centre, et "Stationer's Hall" à droite, imprimés en noir.

Si ces différentes marques se trouvent sur la bouteille qu'on vous offre, vous savez que vous avez du Cognac authentique, produit de la distillation en alambic des raisins cultivés dans le district de la Charente.

Recherchez les Etiquettes Hennessy

Propriétaires D'AUTOS Et de YATCHS

Faites charger par courant direct—le meilleur—vos accumulateurs électriques—Adressez-vous à L'INGENIEUR de la "Patrie"

Mar. 1 s.-jno

LA POLITIQUE EN ITALIE

ROME, 2.—Les évènements politiques en Italie se succèdent rapidement et modifient singulièrement l'opinion publique; ils exercent aussi une influence considérable sur les sentiments des monarques.

Il y a deux ans, Signor Dissolate, le chef socialiste qui, en avril 1900, criait par trois fois dans la Chambre des députés "Mort au roi" (le roi fut effectivement assassiné trois mois après), escaladait les degrés du Quirinal et recevait des mains du fils du roi assassiné un portefeuille en qualité de membre du cabinet Roletti, et trois autres socialistes étaient nommés sénateurs, ce qui en Italie est un honneur à vie conféré par le monarque à la suggestion du ministère.

C'était la première fois que des Socialistes étaient admis dans la Chambre Haute de l'Italie sous le régime monarchique. De cela il ne faut pas trop s'étonner cependant, car la maison de Savoie a toujours eu pour principe de tuer les partis extrémistes par des actes de bonté. C'est cette politique qui a permis à Garibaldi, le républicain, de mettre son sabre au service du roi Victor Emmanuel II à Mazzini, l'antimonarchiste, de soutenir les prétentions de la maison de Savoie. C'est grâce à cette même politique magnanime que Crispu, conspirateur républicain et révolutionnaire, s'est converti et est devenu un loyal et dévoué serviteur de la monarchie.

LA LITTERATURE EN SOUFFRE

LONDRES, 2.—Les libraires de Londres se plaignent du fait que la saison est très mauvaise pour les affaires. L'un d'eux blâme les "thé-Tango" pour ce mépris de la littérature.

Les rayons de librairies sont encombrées et pas d'acheteurs. Parmi les livres qui se vendent on cite: "La femme que vous m'avez donnée", de Hall Caine; "le Jardin du diable", de W. B. Masewell; "la rue Sinistre", de Campton MacKenzie; "L'auréole brisé", de Florence Barclay. Parmi les biographies, celles de Florence Nightingale, et de Bulwer Lytton tiennent la tête.

Parmi les voyages d'aventures, seul, le récit autographe du capitaine Scott se vend. Les autres ne comptent pas.

LES CRIMES DU BANDIT LOPEZ

BINGHAM, Utah, 2. — Les officiers de police qui surveillent la sortie de la mine Utah-Apex ont reçu ordre de faire feu sur Ralph Lopez dès sa sortie du puits où il s'est refugié. Dans la mine, il y a plusieurs centaines de livres de dynamite, aussi craint-on que Lopez ne commette un dernier crime, en faisant sauter la mine. Les dix mille habitants de la ville sont dans le plus vif émoi. Lopez a déjà tué six des policiers qui ont tenté de l'arrêter. Il est aujourd'hui l'un des plus redoutables malfaiteurs des Etats-Unis.

VOL MAGASINS et RESIDENCES ASSUREZ-VOUS A LA PREVOYANCE

CAPITAL . . $500,000.00

AUSSI — ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, AUTOMOBILES, GARANTIE DE CONTRATS, RESPONSABILITE PATRONALE.

GARANTIE de FIDELITE DES EMPLOYES

Bureau chef: 160 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Bell: Main 1626.

124 mar.-jno.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

*9.05 A.M. et *10.00 P.M. pour la gare Union. WAGON OBSERVATOIRE, BIBLIOTHEQUE, SALON AU TRAIN DU JOUR.

*11.00 P.M. pour la gare Yonge. WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS ECLAIRES A L'ELECTRICITE.

Train Spécial pour le Paquebot

se raccordant avec le R. M. S. Virginian

Départ de la gare Windsor à 12.05 midi, vendredi le 5 Décembre.

Wagons-lits et wagon-restaurant directement jusqu'au quai du navire.

BUREAUX DES BILLETS 141-143 rue St-Jacques Main 8125; ou Hôtel Windsor, ou aux gares Viger et Windsor

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La voie double.

MONTREAL ET TORONTO

Quatre trains tous les jours. Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'"INTERNATIONAL LIMITE"

Le Train le plus Beau et le plus Rapide au Canada. Montréal-Toronto-Chicago à 9 h. du matin, tous les jours.

MONTREAL-OTTAWA

8.00 h. mat. 8.05 soir, tous les jours. 9.10 h. mat. 4.00 h. soir, excepté le dimanche.

MONTREAL-QUEBEC SHERBROOKE-LENNOXVILLE

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours et 4 h. 10 soir, excepté le dimanche.

MONTREAL-PORTLAND

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

MONTREAL-BOSTON

(C. V.) Montréal 8 h. 31 matin et 8 h. 30 soir, tous les jours.

BUREAUX EN VILLE—122 rue St-Jacques, angle St-François-Xavier, Tél. Main 6905 Hôtel Windsor, Uptown 1187, ou gare Bonaventure, Main 8229.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE

Service Montréal-Québec

3 TRAINS EXPRESS VIA LA LIGNE COURTE 3

Départ Montréal à 8.15 a.m. tous les jours.

Départ de Montréal à 5 p.m. tous les jours excepté le dimanche.

Départ de Montréal à 7.30 p.m. tous les jours.

OCEAN LIMITED

Départ à 7.30 p. m., tous les jours pour Québec, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, Truro, Halifax. Pour St-Jean, N.B. l'île du Prince Edouard et les Sydneys par le train régulier tous les jours excepté le samedi.

EXPRESS MARITIME

DEPART A 8.15 A. M.

tous les jours, pour Québec, Campbellton et gares intermédiaires, tous les jours excepté le samedi pour Moncton, St-Jean, N.B., Halifax.

EXPRESS POUR NICOLET

Départ 4.00 p.m. (Tous les jours excepté le dimanche)

GEO. STRUBBE, Agent des billets en ville. EDIFICE TRANSPORTATION

122 rue St-Jacques. Tél. Main 615. 9 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. Gare Bonaventure et bureau des Billets à l'Hôtel Windsor.

NAVIGATION

ALLAN LINE ROYAL MAIL STEAMSHIPS

POUR LIVERPOOL

			De
Sam. 6 déc.	†Virginian	Halifax
Merc. 10 déc.	†Tunisian,	St-Jean, N. B.
Sam. 20 déc.	Victorian,	St-Jean N. B.
Merc. 24 déc.	Corsican,	Halifax

POUR LE HAVRE ET LONDRES

Jeudi, 4 déc. †*Pomeranian, St-Jean, N.B.

POUR GLASGOW

Jeudi 4 déc. Scandinavian, Portland

Ven. 12 déc. †*Hesperian, Halifax

Sam. 13 déc., †*Ionian, Portland

Jeudi 25 déc., Scotian... Boston

*Bateau à une classe (II) de cabine.

†Bateau pour Noël.

Pour les taux et informations complètes, s'adresser à: H. & A. ALLAN, agents généraux 2 rue St-Pierre, Montréal.

BUREAU DES BILLETS, HAUT DE LA VILLE

675 rue Ste-Catherine Ouest.

AGENTS LOCAUX:

THOS. COOK & SON, 530 Ste-Catherine Ouest.

W. H. HENRY, 286 rue St-Jacques.

HONE & RIVET, 9 Boulevard St-Laurent.

W. H. CLANCY, 122 St-Jacques.

jno.

ALLEZ AUX BERMUDES

Le vapeur "Bermudian" à double hélice, qui a un déplacement de 10,518 tonnes, partira de New-York à 11 hrs. a.m. 3, 13, 31 décembre. Signaux sous-marins, télégraphe sans fil, orchestre. Voyage record, 39 heures 20 minutes. Le vapeur le plus rapide et le plus nouveau, le seul débarquant les passagers au quai aux Bermudes sans changement de bateau.

ANTILLES

Le nouveau vapeur "Guiana" et autres bateaux partent de New-York tous les quinze jours pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, St-Lucia, les Barbades et Demerara.

Pour informations complètes, s'adresser à J. G. Brock & Co., agents, 221 rue des Commissaires ou aux agents de billets suivants: W. H. Henry, W. H. Clancy, Thos. Cook & Son et Hone et Rivet, Montréal Star (Uptown), à Montréal, ou à la Quebec Steamship Co. Ltd., à Québec.

205—1 déc. 4 mo

HOTEL

Pour ceux qui vont à Sherbrooke

M. Wm. Wright a l'honneur d'informer le public voyageur, qu'il a ajouté un étage à son nouvel édifice, la "New Sherbrooke House", Sherbrooke, P. Q., et qu'il a installé un ascenseur pour les clients.—Le seul du genre qu'il y ait à Sherbrooke et qu'il est plus que jamais en mesure de donner satisfaction. Qu'on aille s'en assurer. Salles d'étalage de tout premier ordre.

241—ma-j-s- jno

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

LA LESSIVE DE GILLETT DEVORE LES SALETÉS.

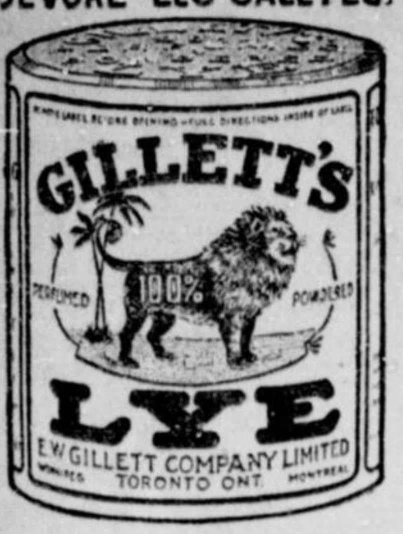

" CARMEN " AU " MAJESTY "

LA SOIREE DE GALA DES ETUDIANTS EN DROIT DE LAVAL, DEMAIN SOIR, REMPORTERA UN BEAU SUCCES. —PROGRAMME SOUVENIR.

C'est demain, mercredi de cette semaine, que sera donnée la première représentation de "Carmen" au théâtre "His Majesty's."

— Cette soirée, nous l'avons déjà dit, est organisée par les Etudiants en Droit et en Loi de l'Université Laval pour leur propre bénéfice, et comme les étudiants ont voulu faire de leur gala la "soirée de la saison," ils se sont assurés de la distribution la plus forte peut-être que nous verrons sur la scène, cette année.

Nous verrons, en effet, assemblés dans un même décor les artistes des premiers rôles des divers opéras au programme, à savoir: Mesdames Gerville-Réache, Stanley, Dora de Philippe et Messieurs Roselli, Rudolf, Meck, Gaudenzi et autres.

Pas n'est besoin d'insister, croyons-nous, sur la valeur de ces interprètes. Mme Jeanne G.-Réache, après les éclatants succès qu'elle a remportés dans le rôle de "Dalila," la semaine dernière, est devenue l'artiste préférée du public—et tous ceux qui l'ont acclamée dans "Samson et Dalila" s'accordent pour dire qu'elle fera une "Carmen" incomparable.

Mme Hélène Stanley s'est fait valoir dans les rôles de "Salomé" et de "Thaïs," l'avantage avec lequel elle a exécuté ces rôles, est cause de sa grande popularité. Quant à la gracieuse Dora de Philippe, il suffit de se rappeler le triomphe que lui a valu son interprétation de "Suzanne," jeudi dernier. Mme Dora de Philippe est une artiste de grande beauté, et possède une voix magnifique.

Faut-il faire l'éloge de Roselli et de Rudolf??

Gaudenzi, tout le monde le sait, est le plus fort ténor de la troupe actuelle — si l'on tient compte que Léon Laffitte ne chante à Montréal qu'incidemment.

La représentation de mercredi sera complétée par le grand corps de Ballet que nous n'avions pas l'an dernier. Enfin, puisqu'il faut parler de tout, ajoutons que l'orchestre sera sous l'habile direction de Jacchia.

Bref, il y aura salle comble, mercredi, et il n'est pas téméraire d'écrire que ce sera le gros succès de la saison.

En effet, cette soirée étant le bénéfice des étudiants de Laval, tous les amis de nos futurs avocats et notaires et tout le public amateur d'opéra seront là pour offrir à notre jeunesse étudiante le témoignage de leur sympathie, en même temps qu'ils applaudiront le chef-d'œuvre de Bizet avec une distribution tout à fait spéciale.

Le conseil des E.E.D. a fait imprimer un superbe programme-souvenir qui sera distribué aux spectateurs. — Entre autres choses, on trouvera dans les pages de ce programme quelques-unes des plus belles chansons canadiennes et universitaires; pendant les entr'actes, le chœur des étudiants, dirigé par M. A. Dufresne, fera entendre ces chansons.

Suit la nomenclature des artistes qui chanteront "Carmen" mercredi: Mmes Jeanne G-Réache (Carmen), Hélène Stanley (Micaëla), Dora de Philippe (Fresquita), de Sellem (Mercèdes); MM. Gaudenzi (Dora José), Edmond Roselli (Escamillo), Rudolf (Zemiga), Harold Meck (Morales), M. Marti (Lilia Pastia).

Bref, c'est un gros succès en perspective. Il reste encore des billets qu'on peut se procurer au "Majesty's," chez Ed. Archambault, rue Ste-Catherine, et à l'Université Laval.

LES TOUX des Bronches sont trop affaiblissantes et dangereuses pour se permettre d'expérimenter ou d'attendre—la pneumonie ou la consomption s'en suit facilement.

Les médecins sérieux comptent sur *l'Emulsion Scott* pour combattre la bronchitte. Elle arrête la toux, ses qualités nutritives aident à la guérison, calment les membranes affaiblies et restaurent leurs fonctions normales d'une façon efficace.

Si vous avez la bronchitte ou si vous connaissez quelqu'un qui l'ait, rappelez vous que la Bronchitte succombe aisément au traitement par *l'Emulsion Scott*.

Evitez les substitutions alcoolisées—votre rétablissement demande la pureté de *l'Emulsion Scott*.

13-111 Scott & Bowne, Toronto, Ont.

LES QUATRE CONSEILLERS LAVAL

Emile Massicotte
Aimé Lafontaine
Lorenzo Laurendeau.
Léon Lajoie.

LES QUATRE PRINCIPAUX CONSEILLERS DES ETUDIANTS EN DROIT DU LAVAL, qui ont organisé la soirée de gala au "Majesté."

CONSEIL MUNICIPAL DE LONGUEUIL

La première séance depuis la grève des échevins a eu lieu hier soir dans le plus grand calme.

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 2. — Le conseil de notre ville a eu sa première séance depuis la grève de certains échevins hier soir, devant un nombre considérable de contribuables.

Tous les échevins étaient à leur poste, la séance a été paisible et de la bonne besogne a été accomplie.

Son Honneur le maire H. St-Mars présidait.

Une demande de MM. Lecompte & Cie, qui désirent avoir le privilège de donner des vues animées le dimanche soir a été accordée.

Le gouvernement provincial, en vertu de la loi des bons chemins, demande le paiement de $100 d'intérêt dû du 1er décembre sur des bons. Le point bizarre de la demande du gouvernement, c'est que la ville n'a jamais reçu un sou du gouvernement sur les travaux de la voirie exécutés; l'argent a été avancé par la ville.

La ville doit attirer l'attention du département du trésor sur ce sujet.

La ville a confessé jugement pour $643.67 dans l'affaire de la "St-Lawrence Sand and Gravel Co".

M. Ls. Ethier, forgeron, à Longueuil, demande $1,550 pour dommages causés à son commerce et à sa clientèle, lors de la confection du pavage de la rue, en face de chez lui. Référé à l'aviseur légal.

Deux permis ont été demandés pour couper de la glace en face de la ville, par MM. Brissette & Cie, et à la "Montreal Dairy Co".

Le rapport du chef de police a été référé au comité de la police sur le vote du maire.

La banque "British North America" a eu le droit de construire dans la limite de 3 pieds sur la rue St-Charles, moyennant qu'elle donne à la ville le terrain pour redresser la rue.

MM. L. A. Caron et Cléophas Galaise ont été nommés conjointements pour faire la vérification des livres du 1er juillet 1913 au 1er janvier 1914.

Une motion a été passée et acceptée par le conseil à l'effet d'approuver tous les déboursés faits jusqu'à ce jour pour les réparations et améliorations à l'hôtel de ville, et aussi de demander à l'architecte de la ville de fournir pour mercredi soir, en détail, le coût du parachèvement de cet hôtel de ville.

M. l'échevin Pigeon a été nommé surveillant des travaux à l'hôtel de ville, en remplacement de l'échevin Dubuc, démissionnaire.

A l'avenir, le conseil siégera dans ses nouvelles salles et le bureau du secrétaire trésorier a été transporté dans son nouveau local, au rez-de-chaussée de la nouvelle bâtisse, entrée rue St-Charles.

COURRIER DE ST-HENRI DE MASCOUCHE

ST-HENRI DE MASCOUCHE, 2. — Mgr J. G. Forbes, évêque de Joliette, vint, accompagné d'un grand nombre de membres influents du clergé, bénir une nouvelle cloche pour notre église paroissiale. Cette belle cérémonie fut suivie d'un banquet, auquel assistaient un grand nombre d'invités.

— La "National Builders Supply & Enamel Concrete Brick Co., Limited," qui est à se construire de grandes usines ici, sur la ligne du C.P.R., non loin de la station Mascouche, et dont l'installation seule coûtera plus de cent mille dollars, pousse activement les travaux, afin d'ouvrir ses portes au commencement de l'année à deux équipes de 60 hommes qui travailleront jour et nuit. Cette nouvelle industrie, qui est unique en Canada, ouvrira une nouvelle ère de prospérité pour notre localité.

— La poste rurale est maintenant établie dans tous les principaux rangs de la paroisse, et fonctionne à merveille à la satisfaction des citoyens qui, pour la grande partie, avaient de 3 à 10 milles à parcourir, auparavant, pour venir au bureau de poste.

— Depuis quelque temps plusieurs wagons remplis d'animaux sont expédiés toutes les semaines à Montréal ou aux Etats-Unis. Tout porte à croire que le bœuf sera très cher ici cet hiver.

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

De nombreux amis se réunissaient samedi soir, le 29 courant, pour fêter le 50me anniversaire de naissance de M. Alfred Gervais, employé à la PATRIE, et demeurant au No 743, rue St-Antoine, Westmount.

Une adresse fut lue au héros de la fête par M. Louis Préjent et on lui présenta de magnifique cadeaux; entre autres, une montre en or de grand prix.

Après la lecture de l'adresse, M. Gervais, pris par surprise, et tout ému, sut répondre d'une manière excellente. Après la présentation de l'adresse et des cadeaux, il y eut chant et musique, puis Mme et Mlles Gervais firent les honneurs de la maison. Un joli goûter fut servi.—Des discours furent prononcés par MM. Charles Leblanc, ex-président du Club Dollard; Jos Leblanc, vice-président du Club Dollard; Louis Préjent, secrétaire du club Dollard; J. Simmonneau, etc.

Après le goûter l'on continua de s'amuser jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Nous devons faire mention parmi ceux qui ont chanté durant la soirée, M. Ed. David, dans ses chansonnettes si bien goûtées de tous. Les deux principaux organisateurs de cette belle soirée sont MM. Louis Desjardins, et Louis Préjent. Parmi les invités présents dont le nombre était audelà de 75, nous avons avons pu en remarquer quelques-uns, ce sont MM. F. Rousseau, Louis Préjent, Louis Desjardins, H. Riendeau, Chas Leblanc, D. Dubuc, Emile Martel, W. Leroux, Ed. David, C. Marand, C. Hutchison, A. Ledoux, A. Lamontagne, O. Lecavalier, L. E. Simoneau, C. Hutchison, A. Gauthier Ant. Desjardins, E. Byette, Théo. Delamadeleine, etc., etc.

UN GRAND DINER AU RITZ-CARLTON

Le grand diner annuel de l'Association de Protection du Gibier et du Poisson dans la Province de Québec, aura lieu samedi prochain, 6 décembre au Ritz-Carlton, à 6.30 heures, p.m., Ce diner avait en premier lieu été annoncé comme devant avoir lieu au club des ingénieurs.—Les autres détails n'ont pas été changés.

LA LAINE BRUTE E FRANCHISE

WASHINGTON, 2—On a mis, aujourd'hui sur la liste des produits admis en franchise, la laine brute. On ne peut calculer la valeur de la laine retenue dans les magasins de gros en attendant l'admission en franchise, mais on croit que dans New-York, seulement la valeur de la laine ainsi retenue dans les entrepôts est de un million de dollars.

LA FILLE GAGNE-PAIN

Quel changement s'est-il opéré depuis un quart de siècle dans le genre de vie des filles d'une famille ! Au lieu d'un séjour tranquille et retiré à la maison, les filles sont allées dans les bureaux, les magasins ou la fabrique pour se mêler à la grande foule des travailleurs, et, que ce soit dû à la tête ou aux muscles, éprouver la tension et la fatigue du gagne-pain. Ce changement révolutionnaire dans le genre de vie n'a pas été d'un grand bénéfice à la santé et à la vigueur et dans la foule houleuse vous trouverez bien des figures pâles et anémiques et bien des figures amaigries.

Le sang devient clair et aqueux, le système digestif est dérangé, l'appétit manque et les nerfs épuisés démontrent leur condition par des douleurs névralgiques et des douleurs au corps. La Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase est requise et rien ne peut restaurer aussi vite la santé et la vigueur au corps et ramener la couleur de santé aux joues pâles.

QUAND LE DOS OU LES REINS FONT MAL

MANGEZ MOINS DE VIANDE, PRENEZ AUSSI UN VERRE DE SEL AVANT DEJEUNER.

Aucun homme ou femme qui mange de la viande ne saurait se tromper en se soignant les reins de temps à autre, dit une autorité bien connue. La viande forme de l'acide urique qui excite les reins ; ceux-ci se surmènent à filtrer la matière délétère et les poisons du sang, puis sont malades. Presque tout le rhumatisme, les maux de tête, maladie du foie, nervosité, étourdissement, insomnie et désordres urinaires proviennent des reins en mauvais ordre.

Dès que vous sentez une douleur dans les reins ou que le dos vous fait mal, ou si l'urine est brouillée, si elle cuit, s'il s'y fait des dépôts, si elle ne passe pas régulièrement ou qu'elle produise une sensation douloureuse, cessez de manger de la viande et achetez environ quatre onces de Sels Jad, dans n'importe quelle pharmacie ; prenez une cuillérée à soupe dans un verre d'eau avant le déjeuner et dans quelques jours vos reins seront bien. Ces fameux sels sont faits d'acide de raisin et de jus de citron, combiné avec de la lithia, et servent depuis des générations à soigner et stimuler les reins, aussi à neutraliser les acides dans l'urine, pour qu'ils ne causent plus d'irritation, mettant ainsi fin à la faiblesse de la vessie.

Les Sels Jad ne coûtent pas cher et ne sauraient nuire ; ils font un délicieux et effervescent breuvage d'eau de lithia, que chacun devrait prendre de temps à autre pour se tenir les reins propres et actifs et le sang pur, évitant ainsi de sérieuses complications aux reins.

L'ENQUETE DANS NEW-YORK

Le procureur public Whitman continue l'examen des accusations faites par Sulzer et ses amis. — Un entrepreneur a dû fournir $1,500.

NEW-YORK, 2. —De nouvelles révélations sont venues s'ajouter à celles déjà obtenues, dans l'enquête qui a été entreprise par le procureur public Whitman sur la corruption systématique de Tammany Hall dans les affaires publiques de l'état de New-York.

Un entrepreneur de Poughkeepsie, Madison R. Aldrich, a déclaré qu'il avait été forcé de faire un don de $1,500 pour pouvoir toucher ce qui lui était dû par le département de la Voirie, pour un chemin qu'il avait complété durant l'administration du Commissaire des chemins publics, C. Gordon Reel.

Il paya cet argent à New-York, en mars, 1912, à Thomas Hassett, secrétaire de John A. Bensel, alors ingénieur de l'Etat. Hassett est disparu. M. Whitman a été informé qu'il a fait voile vers St-Domingue, à peu près vers le même temps que James R. McGuire, ancien maire de Syracuse, New-York, maintenant sous accusation.

Aldrich, qui est président de la Bridgeport Construction Company dit qu'il a fourni l'argent parce que Hassett lui a déclaré que Charles R. Foley, assistant commissaire des chemins public, l'exigeait. Son contrat avait pour objet un chemin entre Livingston et Hudson, au prix de $105,000. Ce contrat a été exécuté dans la dernière partie de novembre, 1911, et il avait été payé pour le tout, moins $17,000.

Finalement, en mars 1912, il fut appelé par J. E. Consaulus, contracteur d'Albany, qui se dit avoir été receveur de fonds électoraux pour le parti démocrate. Sur l'invitation de Consaulus, Aldrich retourna à Albany, où ils dînèrent tous deux, en compagnie de Hassett et d'un commis dans le bureau de l'ingénieur de l'Etat, Bensels. Le témoin resta toute la nuit chez Consaulus, et le lendemain, rencontra Hassett. Hassett lui dit qu'il y aurait moyen de régler l'affaire, moyennant commission sur le prix.

Aldrich dit avoir été payé et avoir payé en retour à Hassett une commission. Le témoin déclare avoir encore payé à Consaulus, $300 destinés au fonds d'élection du parti démocrate.

Consaulus, interrogé sur ses relations avec Aldrich et Hassett parut n'avoir pas bonne mémoire. Il dit ne pas se souvenir de sa présence au diner mentionné par Aldrich quoique il se souvienne l'avoir reçu chez lui, mais il ne saurait dire quand. Le témoin avoue avoir parlé du défaut de paiement du salaire de Aldrich, mais il ne se rappelle pas avoir envoyé chercher Aldrich pour rencontrer Hassett.

SECOURS AUX SINISTRES

Le total des souscriptions en faveur des familles des grands lacs est de $84,105.13.

TORONTO, 2. — Les souscriptions au fonds de secours des familles qui ont perdu des membres dans la dernière tempête des grands lacs, s'élève aujourd'hui à $84,105.13. Voici les souscriptions les plus fortes qui ont été reçues hier :

Les officiers et l'équipage du S.S. Hamonic	$ 81.00
Officiers et équipages du Hamptonian	63.25
Officiers et équipages du Crow	79.50
Ecole Publique King Edward, de Toronto	30.16
Le maire et les citoyens de Belleville, Ont.	234.10
James Richardson et Fils Kingston	1,000.00
Forwarders Limited, Kingston	100.00
Sanford et Hiram Calvin	100.00
La ville de Kingston	250.00
Autres particuliers de Kingston	495.00
Souscription publique recueillie par la Banque Royale du Canada	500.00
Officiers et équipage des vapeurs T. J. Drummond et S.S. Marie	53.00

LES HINDOUS EN AFRIQUE-SUD

REPONDANT A UNE DELEGATION D'HINDOUS, A LONDRES, LORD CREWE A PRIS LEUR PARTI, CE QUI PEUT CAUSER DES DIFFICULTES DANS L'AFRIQUE SUD.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 2. — Le marquis de Crewe, ancien Secrétaire d'Etat pour l'Inde, a reçu aujourd'hui une députation d'Hindous, venus pour lui exposer les abus auxquels leurs compatriotes sont exposés dans l'Afrique Sud. Lord Crewe lui a répondu qu'il partageait l'opinion du vice-roi des Indes, Lord Hardinge, à savoir qu'un comité devrait être nommé pour considérer les faits, et que les Hindous devraient être représentés sur ce comité.

Comme d'un autre côté, la question de l'immigration des Hindous est considérée dans l'Afrique-sud comme une question purement domestique, toute intervention des autorités impériales sera très mal reçue. L'attitude prise par le marquis de Crewe ajoute donc quelque chose à la gravité de la situation et si le gouvernement central intervient, cela pourra donner lieu à de graves difficultés. L'attitude prise par Lord Hardinge, en se faisant le champion des Hindous dans l'Afrique-Sud, produit un très grand effet dans l'Inde, où selon les termes d'un Hindou très influent "elle a transformé l'indignation et le ressentiment en espoir et en confiance. En ce faisant, le vice-roi nous a sauvé des menées des extrémistes."

SIR EDMOND ROBLIN ET L'HON M. SAMUEL

WINNIPEG, 2.— A la demande spéciale de l'hon. M. Samuel, ministre des postes de la Grande-Bretagne, le câblogramme suivant a été envoyé de Londres à Winnipeg hier:

"Mon attention a été attirée sur des critiques faites, à Winnipeg, parce que j'aurais dit que dans cette ville, il y avait dix mille enfants qui n'allaient pas à l'école. Je n'ai jamais fait cette déclaration, et je n'ai pas même suggéré aucun chiffre."

Commentant cette dépêche, le premier ministre, Sir Rodmond Roblin a dit que si les déclarations attribuées à l'hon. M. Samuel n'avaient pas été faites par lui — et cela aurait été un mauvais précédent de voir un ministre anglais s'immiscer dans les affaires domestiques des Dominions d'au-delà des mers— il désire retirer les déclarations qu'il a lui-même faites concernant l'hon. M. Samuel, et il regrette vivement qu'ils ait jamais pu songer qu'un homme de la position du ministre anglais des postes, aurait pu s'exprimer de la manière dont la chose a été rapportée.

Sir Rodmond Roblin espère qu'on donnera à ses excuses la même publicité qu'on a donnée à ses reproches.

POUR SAISIR UN ARMEMENT

MEXICO, 2. — Les constitutionalistes ont fait le plan de saisir une expédition d'armes et de munitions qui serait envoyée du Japon pour le gouvernement de Huerta. Ils sont maintenant en forces dans les états de Sinaloa, Tepic et Jalino, et on s'attend bientôt à des combats sur la côte du Pacifique.

UNE ELECTION DANS MACDONALD

WINNIPEG, 2.— Le Dr A. W. Myles, de Neherni, Manitoba, a été choisi, hier, comme candidat libéral, dans l'élection de Macdonald, qui aura lieu le 13 courant. M. Morrison, l'ancien député, qui a démissionné récemment, se présente de nouveau comme candidat conservateur.

LES CRAMPES, LA NUIT, DEMANDE UN REMEDE PROMPT

DESCRIPTION D'UN CAS

Crampes atroces — impossible de se méprendre sur les symptômes. Soudainement et sans avertissement le malade ressent une douleur d'estomac telle qu'il est obligé de faire des contorsions et de crier au secours. C'est alors que le pouvoir merveilleux de la Nerviline peut se faire sentir — elle guérit très rapidement.

"L'été dernier j'ai été atteint d'une terrible attaque de crampes. J'avais peur que mes douleurs d'estomac me feraient mourir.

"Mes yeux sortaient des orbitres et les veines de mon front se gonflaient comme des cordes.

"Mes cris furent entendus par un voisin qui vint à mon aide et me donna après un moment une demi-cuillerée de Nerviline dans un peu d'eau sucrée.

"Il me semblait qu'un ange avait fait disparaître ma douleur. En dix secondes j'étais bien. Nerviline est très réputée dans cette localité et est considérée comme le meilleur remède pour les crampes, diarrhées, flattulence, maux d'estomac et des intestins. J'engage tous mes amis à se servir de Nerviline.

"MANLEY M. LEGARDE, "Williamsburg".

Pas un ménage n'est en sûreté sans la Nerviline et ne peut se passer de ses multiples avantages en cas d'accident ou de maladie urgente. Il est plus économique d'acheter une grosse bouteille de 50c pour la famille, bouteille échantillon 25c.

Tout ce qu'on mange est profitable--- si on mâche de la SPEARMINT de Wrigley.

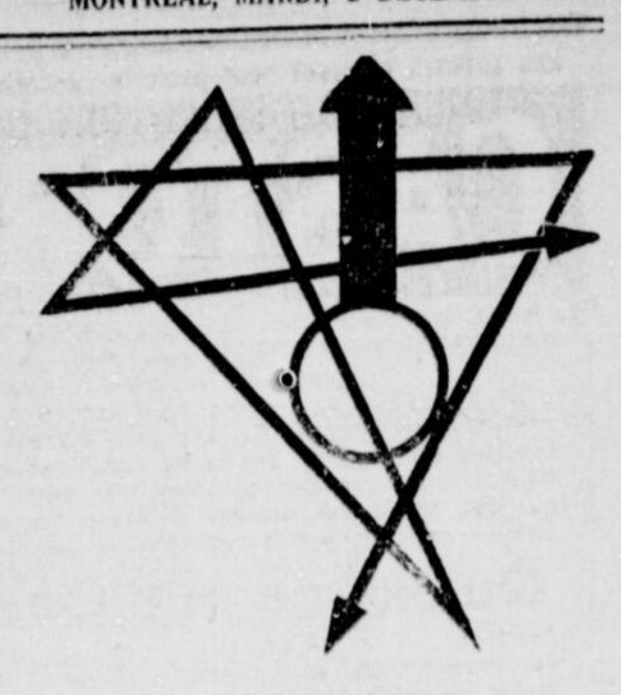

Elle vous rafraichit à l'instant, vous donne bon appétit, facilite la digestion. Des dents claires et une bonne haleine sont les résultats de cet agréable passetemps.

Ne sont-ce pas là d'heureux résultats--- qui paient bien ?

Ayez-en tandis que vous y pensez.

Prenez-là *aujourd'hui.*

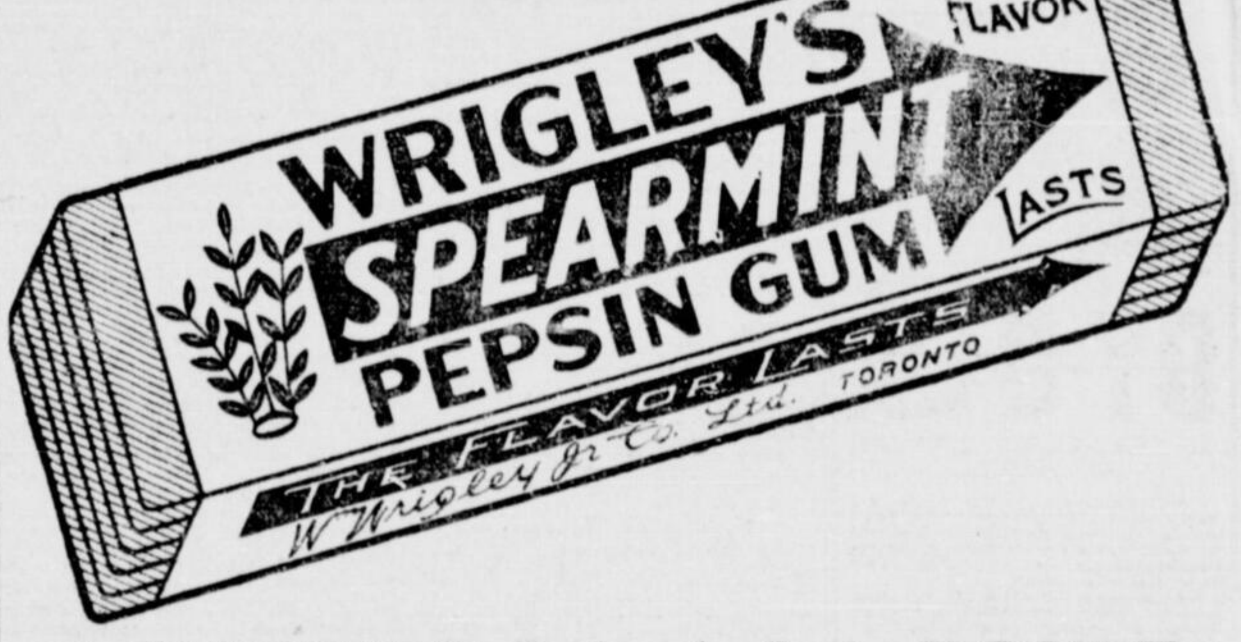

ACHETEZ-LA A LA BOITE

37

Mâchez-en après les repas.

Faite au Canada
Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd.,
7 Rue Scott, Toronto.
R. D'Emo. Adv. Chicago.

Cherchez la Flèche.

FERRONNERIES, COUTELLERIES, ETC. PEINTURES ET HUILES

Articles de Plombiers de toutes sortes, Bains, Eviers, Closets, Etc. Assortiment le plus complet de Marchandises Pesantes tel que: Tôle, Fer, Tuyau Fonte et Fer, Etc.

Fournaises de toutes sortes, Fournitures générales pour aqueducs, Valves, etc.

Engins Stationnaires et Marines. Gros et Détail.

I. L. LAFLEUR, LIMITEE, 366 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL 38—ma-ja

L'IMMIGRATION DES HINDOUS

VANCOUVER, 2.— Quoiqu'il soit évident qu'il est ici pour faire enquête, le commissaire général Caminetti, chef du service d'immigration des Etats-Unis, est demeuré dans la ville plusieurs heures, d'après des avis reçus de Victoria ; il a préparé une entrevue avec Sir Richard McBride, pour discuter le problème hindou devenu troublant, après le récent jugement du juge en chef Hunter.

Caminetti a mis tout en œuvre pour consulter les autorités municipales et fédérales au sujet de cette question.

FUNERAILLES DE M. LOUIS MAYER

(Spécial à la PATRIE)

ST-PAUL DE JOLIETTE, 2. — A St-Paul de Joliette, le 24 novembre, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Louis Mayer, époux de Marie Louise Fagnan. Le défunt, qui a trouvé une mort accidentelle dans une carrière de Joliette, était âgé de 28 ans.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Lafortune, curé de la paroisse, qui a chanté le service. Les porteurs étaient MM. Euclide Malo, Avila Amiot, Joseph Malo, Jean-Marie Forest, maire de la paroisse, Armand Perrault, Hormidas Morin. Conduisaient le deuil, son père, Joseph Mayer, Ildège, son frère ; J. B. Généreux, son oncle ; Ses beaux frères : Barthélemy Farly, Israël Dubeau, Joseph Fagnan, Rodolphe Fagnan ; Ses neveux Hector et Alb. Maher ; son cousin, Madard Ducharme.

Dans le cortège on remarquait MM. Lépine Albert Crows, directeurs des travaux, B. Lorin, A. Gaucher, Adelard Malo, Alfred Malo, Freddy Malo, Joseph Perreault, Arthur Malo, Ernest Malo, Albani Vincent, Albani St-Jean, Joseph Renaud, Albert Morin, Octave Parent, Armand Jetté, Armand St-Jean, Anatold Bélair, Wilfrid Bélair, Joseph Blanchard, Adrien Lafortune, Paul Malo, Joseph Amiot, et une feule d'autres.

Au chœur on remarquait Jean Marie Forest, Joseph Amiot, Oscar Francoeur, L'orgue était tenu par Melle A. L. Bélair.

Après la cérémonie on conduisit le corps à Joliette pour inhumation au cimetière de cette ville.

REMÈDE D'ABYSSINIE
EXIBARD
En Poudre, Cigarettes, Feuilles à fumer dans la pipe.
Souverain contre
L'ASTHME
30 Ans de Succès.
Médailles d'Or et d'Argent.
H. FERRÉ, BLOTTIÈRE & Cie
6, Rue Dombasle,
PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Shiloh 25c

Remède de famille contre rhume et toux. Petite dose. Petite bouteille. Ce qu'il y a de mieux depuis 1870.

207-Jnv.-Ma.-j.-s.

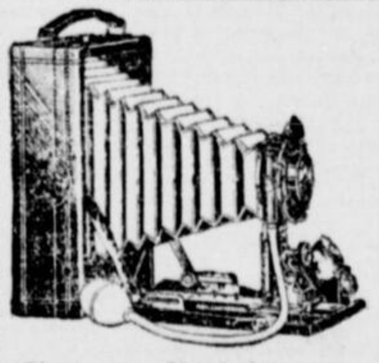

C'est un Noel heureux pour celui qui reçoit un

PREMO

Facile à employer, absolument de confiance, le Premo permet à n'importe qui de faire des bonnes photographies le jour de Noël et les jours suivants.

Il rappellera ce jour heureux et le donateur pendant des années.

Trente modèles et dimensions.

Prix $1.50 à $150.00.

Catalogue Premo gratis chez le fournisseur ou envoyé franco par nous sur demande.

CANADIAN KODAK CO. LTD.
TORONTO, CAN.

Qui fait le Lavage chez vous ?

Pourquoi ne pas essayer, pour la semaine prochaine, le service que donne la

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui s'y connait"

On y lave à la perfection le linge blanc et le linge de couleur, sans rien abimer.

No 425, RUE RICHMOND

Téléphone Up 3480.

Les enfants pleurent pour avoir le Castoria de Fletcher

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher. et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

LA TEINTURE DOMESTIQUE

ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

DY-O-LA

Est Guarantie **UNE TEINTURE** pour **Tous** tissus.

C'est la plus **Simple**, la plus **Propre** et la **Meilleure** teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, Impossible de faire erreur.

Demandez notre Carte Echantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Résultats obtenus, en Teignant sur d'autres Couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited, - Montreal

Déc. 2-9-11-16-18-23

AUGMENTATION DU REVENU POSTAL

(Dépêche spéciale à la Patrie)

OTTAWA, 2. — Le revenu postal, pendant le mois de novembre, a été de $1,364,305, augmentation de $36,005 sur novembre précédent. Si l'on compare ce chiffre avec les recettes du département d'il y a dix ans, l'augmentation pour le mois dernier s'élève à $858,834. Dans les huit derniers mois les postes ont donné $9,461,705, augmentation de $566,451 sur l'an dernier pendant semblable période.

AMIRAL ANGLAIS EN VISITE A MEXICO

(Service spécial de la PATRIE)

MEXICO, 2. — Le contre-amiral sir Christopher Cradock, qui commande la flotte anglaise dans les eaux du Mexique, est arrivé dans la capitale fédérale dimanche soir, et compte s'en retourner à Vera-Cruz demain. Il a dit aujourd'hui qu'il n'est pas probable qu'il puisse rencontrer le président Huerta, vu le peu de temps qu'il a à dépenser en ville. L'amiral, avec son secrétaire et son aide-de-camp est l'hôte de sir Lionel Carden, le ministre d'Angleterre au Mexique.

LES GREVISTES ONT UNE ARMEE

DUBLIN, 2 — Les grévistes de Dublin sont en train d'organiser leur petite armée, eux aussi; elle est déjà forte de mille hommes et elle est exercée par le capitaine James R. White, fils du maréchal défenseur de Ladysmith. Hier, après un exercice, la troupe a paradé jusqu'au Liberty Hall, et elle avait vraiment l'air martial. S'il s'était trouvé une petite armée d'orangistes sur leur chemin, que serait-il arrivé ?

UN EVEQUE POUR BELLEVILLE, ILL.

(Service spécial de la Patrie)

ROME, 2. — L'abbé Henry Althoff, curé de l'église de Ste-Barbara, à Oakville, Ill., a été créé hier évêque du diocèse de Belleville (Illinois) pour succéder à feu Mgr Janssen, qui est mort le 2 juillet dernier.

LETTRES DE JEAN PETRIS

No 1

Chère Madame.—Je vous écris au sujet du "Pain Canada". Vous pouvez faire un arrangement pour venir visiter notre boulangerie, en m'adressant une carte postale à 611 rue Rivard, Montréal. Vous pouvez aussi avoir un homme de livraison intelligent qui ira vous porter un joli pain frais en téléphonant à Saint-Louis 108. Vous serez contente de voir les différentes sortes de pains qu'il livre, mais il n'a qu'une seule qualité. — la meilleure.

Votre tout dévoué,

Jean Pétris.

PAIN CANADA

UNE GROSSE TACHE

L'HON. JUGE FORTIN, QUI PRESIDE L'ENQUETE JUDICIAIRE, A REÇU 549 DEPOSITIONS ET CONSULTE 303 DOSSIERS.

La Cour d'Enquête poursuit ses travaux. 549 dépositions ont été entendues et 303 dossiers consultés.

On entend le chef Tremblay au sujet du poste de pompiers de Bordeaux. Le témoin déclare ne pas se rappeler avoir fait de rapport au sujet de l'achat de ces terrains.

Puis on revient à l'affaire Montcalm. M. Barlow dit qu'il a présenté un rapport en 1903 sur cette affaire et que jamais plus on ne l'a consulté.

M. Barlow continuera sa déposition demain et fournira des chiffres sur cette affaire.

M. Séguin a vendu à la ville une propriété pour $4,000.

Il déclare que le capitaine Archambault est venu le trouver l'engageant d'aller faire des démarches à l'hôtel de ville. Il croit que M. Archambault avait aussi une propriété à vendre. M. Vincent a vendu à la ville une propriété pour $6,000 et enfin on entend M. Leclaire, courtier d'immeubles, qui a vendu une propriété au prix de $7,000.

Tous les témoins entendus déclarent ne pas avoir payer de commission.

UN PROBLEME BIEN RESOLU

Zelaya, ex-président du Nicaragua, consent à retouner à Barcelone (Espagne) d'où il venait quand il est arrivé à New-York.

WASHINGTON, 2. — L'imbroglio international créé par la présence aux Etats-Unis de J. Santos Zelaya, ancien président du Nicaragua paraît avoir été dénoué en faisant consentir Zelaya à retourner à Barcelone (Espagne) d'où il venait quand il est arrivé à New-York, il y a environ un mois. Ce consentement est le résultat d'une entrevue au Secrétariat d'Etat, entre l'avocat de Zelaya et les représentants du gouvernement du Nicaragua. En promettant de quitter le pays, Zelaya a stipulé qu'on lui laisserait le temps de régler certaines affaires importantes.

Parlant à son avocat, Corry M. Stadden, par téléphone, Zelaya dit que le prochain navire de New-York à Barcelone ne partira pas avant le 11 décembre et qu'il croyait pouvoir régler ses affaires d'ici-là.

Les officiers du ministère de l'Etat prétendent que le dictateur partira directement pour Barcelone et que, en attendant, il ne fera aucune intrigue à propos du gouvernement du Nicaragua. Cette résolution a paru satisfaire Charles A. Douglass, avocat du gouvernement du Nicaragua.

Sur l'avis de Douglass, le général Chamorro, ministre du Nicaragua ici, a télégraphié à son gouvernement, suggérant le désistement de la requête du gouvernement demandant l'arrestation du président sous accusation de meurtre de deux de ses citoyens.

Zelaya a constamment soutenu que les accusations portées contre lui étaient de nature politique, et qu'il pouvait prouver que les deux meurtres dont on l'accuse, avaient été commis en dehors de sa connaissance.

EMPOISONNEMENT PAR CENTAINE

MADRID, 2. — Cent cinq personnes ont été empoisonnées pour avoir mangé de la mauvaise viande qu'on leur a vendue, à Fuente Oyejuna, près de Cordoue. Trente personnes sont mortes et beaucoup d'autres sont en danger de mourir.

UN AGENT BLESSE PAR UN AUTO

Hier soir, vers 7 heures, le constable Maheu, du poste No 6, a été blessé par l'automobile du chef Tremblay, au coin des rues Lagauchetière et St-Laurent.

Maheu a été conduit chez lui, où il s'est mis sous les soins du médecin, le Dr Picotte. Les blessures sont heureusement peu graves.

DEUX VOLS IMPORTANTS

UN MESSAGER SE FAIT ENLEVER UN COLIS, REMPLI DE BIJOUX ET UN MAGASIN EST CAMBRIOLE.

L'audace des voleurs n'a plus de borne. Ils en sont venus à opérer en plein jour dans les endroits les plus fréquentés de la ville. Hier, vers cinq heures, M. Georges Girard employé de la Dominion Express, pour la division Mile-End, ayant un colis à livrer, laissa un instant sa voiture au coin des rues Mont-Royal et St-Laurent. Comme il revenait, au bout de quelques secondes à peine, il ne fut pas peu surpris de constater la disparition d'un paquet de bijoux qu'il avait dans sa voiture, consigné à un bijoutier de la rue St-Laurent. Il regarda autour de lui, remarqua quantité de gens qui passaient, mais ne trouva aucune trace du colis disparu.

Constatant que les bijoux avaient été bel et bien volés, M. Girard ne crut devoir mieux faire que d'en avertir le bureau des détectives. Il ignore la valeur du paquet, mais il croit qu'elle est considérable. Le chef Charpentier fera rechercher les objets volés.

Un magasin juif, rue DeMontigny Est, No. 180, a eu, la nuit dernière, la visite des voleurs, qui se sont enfuis emportant pour plus de quatre cents dollars de marchandises. Les cambrioleurs se sont introduits dans la maison en passant par un soupirail, dont ils avaient, au préalable, brisé la grille. Une fois dans la cave, ils purent pénétrer tout à leur aise dans le magasin et faire main basse sur toutes les marchandises qui se trouvaient à leur portée. Le vol a été découvert aux premières heures, ce matin. Le bureau des détectives a été aussitôt averti et on fouillera les magasins de seconde main, car on suppose que les voleurs chercheront à convertir en argent sonnant le fruit de leurs rapines.

Sirop du Dr Fred Demers pour les Enfants.

Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition; contre les coliques, la diarrhée et tous les besoins des bébés et enfants.

En vente partout. Dépôt, 309a St-Denis, Montréal.

112-ma-i-ino

DECES D'UNE RELIGIEUSE

Spécial à la PATRIE

QUEBEC, 2. — La Révde Mère Marie St-Vincent est morte vendredi soir, au couvent de Sillery. Elle était la sœur du Dr G. Paradis, autrefois de Montmagny et maintenant au département du Secrétaire Provincial au Parlement. La défunte laisse aussi une sœur qui appartient à la même communauté et est supérieure du couvent de St-Gervais de Bellechasse.

COURRIER DE CHATEAU RICHER

CHATEAU-RICHER, 2—Mardi matin a été célébré à la chapelle du couvent de Château-Richer, le mariage de M. Xavier Poulin, avec Mlle Corinne Cauchon. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Révd M. O. Cloutier, curé de la paroisse. M. Cléophas Poulin servait de témoin à son fils et M. Odilon Cauchon accompagnait sa fille. Après la cérémonie on se rendit à la résidence de M. Cauchon où le déjeuner fut servi. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Montreal.

—La mort a causé bien des vides, dans plusieurs de nos bonnes familles de Château-Richer et en particulier durant le mois de novembre. Ainsi quatre grandes personnes ont payé leur tribut à la mort depuis le premier du mois tous enlevées à l'affection de leurs parents et amis, après quelques jours de maladie. Ce sont, M. Julien Lapointe, Mme Alphonse Cauchon, le jeune Jos. Georges Rhéaume et M. F. X. Tessier dit Lapointe, ce dernier après quelques heures de maladie seulement. Ses funérailles ont eu lieu en l'église du Château, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

—Le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée-Conception, se fera l'inauguration de l'éclairage à l'électricité de notre sanctuaire.

—Encore quelques jours peut-être et la navigation à Château-Richer sera terminée, quoique le St-Laurent, libre de glace, soit comme durant les beaux jours d'été. La saison, exempte de tout accident maritime, a aussi été fructueuse pour nos navigateurs et leurs familles. A la navigation vont maintenant succéder les travaux des chantiers durant les longs jours d'hiver.'

Le Message d'une Femme

Guérit son Mari de l'Ivrognerie.

Ecrivez-lui aujourd'hui et avec plaisir elle vous dira comment elle le fit.

Elle vous dira comment chasser l'ivrognerie de votre maison.

Pendant plus de vingt ans son mari fut un ivrogne invétéré. Il avait essayé tous les moyens possibles de s'arrêter, mais n'avait pas réussi. Elle réussit enfin à le guérir au moyen d'un simple remède que n'importe qui peut employer ou même faire prendre secrètement. Elle désire que toute personne qui a un buveur dans sa maison sache ce fait, et si ces personnes sont sincères dans leur désir de guérir cette maladie, qu'elles lui écrivent et elle leur dira exactement ce qu'est le remède. Elle est sincère en faisant cette offre. Elle a envoyé cette précieuse information à des milliers de personnes et elle vous l'enverra avec plaisir si vous lui écrivez aujourd'hui. Comme elle n'a rien à vendre ne lui envoyez pas d'argent. Ecrivez votre adresse complète écrite lisiblement, mentionnant si vous êtes une dame, une demoiselle ou un monsieur. Son adresse est.

Mme MARGARET ANDERSON,
508 Grand Avenue,
Hillburn, New-York, U. S. A.

Nov. 4-18. Déc. 2-16

UN CROISEUR DE 27,500 TONNES

Le Japon a construit dans ses chantiers un grand croiseur cuirassé qui fera partie d'une division de quatre semblables.

NAGASAKI (Japon), 2 — On a lancé ici hier un nouveau croiseur ce qui a été l'occasion d'une brillante cérémonie à laquelle un grand nombre d'officiers de la marine ont pris part.

Le "Kirishima" a un déplacement de 27,500 tonnes : il est pourvu de chaudières à turbines qui peuvent produire 70,000 chevaux-vapeur. Sa vitesse est de 28 nœuds. Il peut porter 4,000 tonnes de charbon plus 1,000 tonnes de pétrole. Son armement comprend huit canons de 14 pouces et seize canons de six pouces ; il porte huit tubes à torpilles.

Commencé le 17 mars 1912, ce grand navire est du même type que le "Kongow" qui a été lancé il n'y a pas longtemps à Barrow-in-Furness (Angleterre) et fera partie d'une division de quatre navires pareils.

COURS GRATUIT DE STENOGRAPHIE

Vendredi, le cinq du courant, le professeur Denis R. Perrault, commencera le cours supérieur français, dit professionnel. Les sténographes de bureau qui désirent se perfectionner sont invités à suivre les huit cours qui seront donnés les lundis et les vendredis soirs de huit heures et demie à neuf heures et demie en la salle, classe No 6, au Monument National. Le cours de sténographie anglais commencera vers la mi-janvier.

DISPARU !

dans une minute. C'est vraiment étonnant. Un peu d'El Rado, une application absolument simple et la désagréable croissance de poils follets sur le visage, le cou et les bras disparaît complètement. Et à la place on ne trouve qu'une peau douce, lisse et parfaitement claire.

Il n'existe qu'un seul remède pour enlever les poils follets scientifiquement préparé, entièrement éprouvé et absolument sûr et c'est El Rado, le liquide épilatoire. El Rado agit immédiatement après avoir été appliqué. Des milliers de femmes le recommandent, après s'en être servi, à d'autres qui en ont besoin. Et quelle femme ne s'en servirait pas si elle était marquée par des poils superflus ?

La supériorité d'El Rado peut être démontrée par un simple essai. Achetez-en une bouteille et faites-en l'essai aujourd'hui; méfiez-vous de "quelque chose d'autre" qu'on dit être "tout aussi bon". Ne prenez rien qu'El Rado. Prix $1.00 la bouteille.

En vente à Montréal chez Lecours et Lanctôt, rues Ste-Catherine et St-Denis et autres pharmacies. Lyman Bros. & Co., Ltd., Toronto, distributeurs canadiens.

PETITE MAJORITE POUR BARTHOU

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS, SUR LE PREMIER VOTE RELATIF A L'EMPRUNT DE 1,300,000 FRANCS, OBTIENT UNE MAJORITE DE 21.

PARIS, 2 — Le gouvernement présidé par M. Barthou a remporté une victoire aujourd'hui, dans le premier vote qui ait été pris sur la question d'un nouvel emprunt de 1,300,000 francs, mais seulement par une majorité très étroite. Le vote a été de 291 à 270.

Le 25 novembre dernier, le premier ministre, M. Barthou, refusant la manière de voir de l'opposition, fit du vote de l'emprunt une question de confiance en son gouvernement.

Les chefs de l'opposition, après le vote d'aujourd'hui, se sont montrés très encouragés par la minime majorité du gouvernement et ont déclaré qu'ils retourneront à l'attaque avec une énergie redoublée demain, lorsqu'il s'agira de savoir si le nouvel emprunt sera soumis à la taxe ou non. L'opinion générale croit cependant que le gouvernement l'emportera encore par une faible majorité.

UN MONOPOLE DU TRAVAIL

C'est ce qu'un jury accuse de vouloir créer le bureau exécutif de l'Union des Mineurs d'Amérique.

PUEBLO, Colo., 2 — Le grand jury fédéral a formulé une accusation de chercher à créer un "monopole du travail" contre le bureau exécutif des mineurs unis d'Amérique. Les noms des accusés sont : J. C. White, président ; Frank J. Hayes, vice-président et William Greene, trésorier.

La conspiration pour restreindre les mesures édictées par la Commission du Commerce entre Etats ressort des accusations portées contre les officiers de la United Mine Workers of America, comme suit : Frank J. Hayes, John R. Lawson, Adolp Gunner, Robert Uhlrich, A. B. McGary, James Morgan, Charles Betly et Edgar Wallace.

Plusieurs autres accusations ont été rapportées contre des mineurs à propos de certains attentats à la propriété.

LE TANGO

Pour danser le Tango avec grâce il faut avoir des souliers élégants comme ceux que vend Th. Dussault, le bottier fashionable, 281 rue Ste-Catherine Est, près St-Denis. (r)

COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 2.—Ces jours derniers nos pompiers ont été appelés, sous le commandement du chef Beaulieu, pour un commencement d'incendie qui s'était déclaré chez M. Hesson, rue De Lanaudière. Les dommages s'élèvent à quelques cents dollars et sont couverts par les assurances.

—On parle de plus en plus, ici, de la fondation prochaine d'une nouvelle paroisse, dans notre ville. Cette nouvelle paroisse serait située à l'ouest de Joliette. L'augmentation incessante et considérable de notre population rend notre cathédrale trop petite et exigera sous peu la construction d'un nouveau temple.

—Les souscriptions pour l'érection d'un monument au Sacré-Coeur s'élèvent actuellement à la somme de $500. C'est un joli succès.

—Ces jours-ci ont eu lieu les funérailles de Mlle Alpha Tellier, fille de M. Jérémie Tellier, décédée après une vingtaine de jours de maladie. Mlle Tellier devait se marier lundi dernier.

—M. Arthur Turcotte, geôlier de la prison de Joliette, est décédé après quelques heures de maladie à la suite d'une indigestion. Il laisse une épouse et neuf enfants. Il était âgé d'environ cinquante ans. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

—Le concert promenade donné dans la salle du marché par l'Union Musicale et la Symophonie de Joliette, a remporté un joli succès. L'assistance, si elle n'était pas très nombreuse était très choisie.

On dit que M. Arthur Audet, propriétaire de l'hôtel Commercial, ouvrira sous peu une salle de quille à Joliette.

—La société anglaise de Joliette a donné une jolie soirée dans le soubassement de son église. Cette fête annuelle a attiré beaucoup de monde et a été très intéressante.

—M. Alfred Lévesque, autrefois à l'emploi du Nord Canadien, vient de faire l'acquisition de la salle de "pool" appartenant autrefois à M. Arthur Boucher, rue St-Paul.

—Les élèves du Séminaire de Joliette ont donné ces jours derniers deux jolies représentations dramatiques et musicales, l'une offerte par les musiciens et l'autre par les philosophes.

COURRIER DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 2.—La retraite des hommes mariés et jeunes gens de la paroisse Notre-Dame s'est ouverte, hier soir. Les prédicateurs sont: les Révds Pères Fortier et Lortie, O. M. I., de Québec.

—Le premier concert de la saison du club musical, aura lieu jeudi, le 4 décembre, dans la salle de l'Ecole des Frères Maristes.

—Le tournoi de quilles au Cercle Chevalier s'est terminé, hier soir

LA FUSION N'EST PAS DECIDEE

L'assemblée annuelle du Mechanics Institute a eu lieu hier soir. L'élection des officiers a donné le résultat suiant : président, M. William Rutherford ; vice-président, M. A. Bremner ; secrétaire, M. E. McG. Guirg ; ces derniers ont été réélus.

M. F. Casey, président sortant d'office, occupait le fauteuil.

L'assemblée a de nouveau discuté le projet de fusionner l'Institut et la Société d'Histoire Naturelle.

L'Institut a décidé d'accorder au Montreal Technical Institute une gratification de $1,000 et une autre de $500 à l'Ecole Technique.

LES ENFANTS GRANDISSENT MANGENT "FORCE" COMME LE POISSON BOIT L'EAU.

Ils ne connaissent pas la raison scientifique qui justifie votre préférence — mais ils connaissent "Force".

—Goûte bon au palais.

—Passe bien dans les "intestins".

—Et ne requiert pas d'huile de ricin.

Ces flocons de blé sont cuits à la vapeur avec du malt durant 120 minutes, puis cuits et rôtis jusqu'à une bonté appétissante.

"Force" éloigne l'ennui de la nourriture des enfants.

"FORCE"
FLOCONS
DE BLE
ROTIS

Fait par The H-O, Company, Hamilton, et vendu partout par les bons épiciers.

A-136

SIROP D'ANIS GAUVIN
POUR BEBES

SIROP D'ANIS GAUVIN

LES INDISPOSITIONS DU BÉBÉ

Le bébé est sujet à une foule de malaises, à des indispositions: Coliques, Diarrhée, Dentition difficile, Toux, etc., qui le font souffrir, l'empêchent de dormir, retardent son développement. Ces troubles sont faciles à guérir avec une dose ou deux de ce populaire remède employé avec succès dans toutes les familles depuis plus de 25 ans: Le

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS.

CE QU'ON EN PENSE "Cher M. Gauvin, je proclame hautement les mérites de votre Sirop d'Anis Gauvin, ma petite fille à 9 mois est très nerveuse et avec votre sirop je lui ai évité plusieurs crises, j'en envoie chercher à Lowell, je ne saurais m'en dispenser."
Mme Jean Oriol, Two Rivers, autrefois de Montréal.

En vente partout: 25c. la bouteille.

SI VOUS ETES SUJET AU MAL DE TETE prenez un ou deux CACHETS GAUVIN pour vous guérir. 25c la boîte.

J. A. E. GAUVIN,
Pharmacien-Chimiste
Montreal.

En vente partout.

Gold Seal
GINGER ALE

Ginger Ale MOUSSEUX

Gold Seal

Chatouillant la langue, odorant et aromatique. C'est presque le plus haut point de perfection auquel on puisse arriver dans la fabrication du ginger-ale.

Pur—Pétillant—
Plein de Saveur

Fait au Canada.

The Coca-Cola Co., Toronto, Ont. Montreal, Que.

FEUILLETON DE LA PATRIE

LA GUILLOTINÉE INNOCENTE

ou L'erreur du Docteur Madelor

Par Jules Mary.

Adaptation et reproduction autorisées par la Société des Gens de Lettres

(Suite)

—Adieu, dit-elle avec des baisers brusques. Adieu, adieu !...

Le pourvoi en cassation fut rejeté. Anne refusa de signer un recours en grâce. Elle avait fait le sacrifice de sa vie. La justice des hommes l'avait condamnée, elle s'en remettait à la justice de Dieu.

Pourtant elle eut une révolte.

Elle ne pouvait finir ainsi la tête sous la guillotine. Elle fit venir le juge d'instruction, puis le président des assises, puis son avocat. Mais elle ne dit rien. Il semblait que la présence des magistrats la glaçait. L'avocat lui fit remettre une plume, de l'encre, du papier qu'elle avait demandés. Un jour elle voulut se mettre à écrire. Elle s'assit, cherchant à être calme, rassemblant ses souvenirs, faisant courir sa plume sur le papier, traçant des phrases sans suite, où il y avait deux noms propres: "Antonia...Piéqueur, puis rien...

La mémoire lui manquait tout à coup.

Ces souffrances, ce supplice horrible enduré depuis des mois, avaient été plus forts que sa volonté.

Elle était domptée, anéantie, hébétée. La lettre écrite dans sa cellule avait été envoyée au parquet, qui fut frappé de cette incohérence.

Madelor et un autre médecin de Château-le-Châtel examinèrent la jeune femme.

— Folie simulée ! dirent-ils.

Du reste, elle se tint tranquille désormais, ne parlant pas, attendant la tête basse, les lèvres pendantes, les yeux fixes, la guillotine et le bourreau.

On croyait tous les soirs que l'exécution allait avoir lieu. Des gens passaient des heures à la gare de Château, afin de guetter l'arrivée des bois de justice. Quand ils revenaient, on leur demandait des renseignements. L'exécution devait suivre dans la nuit même la venue du bourreau.

Un soir, par le train de Paris, tros hommes descendirent à la gare ; les sinistres colis les accompagnaient.

Ils se rendirent au palais de justice, y restèrent quelques minutes, allèrent prendre un léger repas à l'Hôtel du Faucon, et ne sortirent plus.

Du parquet, quelques ordres furent envoyés à la gardarmerie, au commandant de place, au commissaire de police.

On était au 10 décembre. Il faisait un froid vif. La neige tombait, couvrait les toits, s'amoncelant dans les rues.

La lugubre nouvelle parcourut Château.

—C'est pour cette nuit !...

VI

La nouvelle était vraie: c'était pour le matin, dès l'aube.

On le dit à Madelor, quand il sortit du cercle. Il leva les yeux au ciel et murmura :

— Que Dieu protège cette femme!

Rentré chez lui, il se coucha. Le sommeil ne vint pas. La veilleuse, sur un coin de la cheminée, éclairait d'une lumière grise tous les objets dans la chambre. Quelquefois, sans cause, elle vacillait, et les ombres agitaient sur les tapisseries des dessins fantastiques. Les heures et les demies sonnaient monotones à la pendule, précédées par le bruit sec du ressort.

Minuit !

La neige tombait toujours, s'accrochait à l'appui de la fenêtre, aux branchettes d'une vigne sauvage qui grimpait contre la maison ; les flocons glissaient le long des vitres que la gelée blanchissait de fleurs bizarres, de dessins capricieux.

Madelor ne dormait pas. Le morne silence de la nuit l'oppressait. C'était le silence profond d'une tombe. Il étouffait. Le sang lui montait à la tête.

Il se leva, s'habilla, ouvrit la fenêtre et respira longuement.

La neige entra par l'ouverture béante, frôla ses joues et son front de ses larmes glacées.

Le vent s'élevait.

Une rafale brusque poussa des flocons qui entrèrent en tourbillonnant comme une envolée de papillons. Quelques-uns tombèrent dans la veilleuse qui crépita et s'éteignit.

Les nuages roulaient, chassés par le vent, qui venait du nord.

La neige cessa peu à peu.

Le ciel, d'un bleu noir, apparut piqué d'étoiles, et la lune caressa de sa pâle clarté la blancheur du jardin.

Le docteur ferma la fenêtre: comme le froid l'avait saisi, il jeta quelques branchages sur les tisons encore rouges. La flamme jaillit. Madelor se promena de long en large, cherchant un calme qui ne venait pas.

De temps à autre, s'approchant de la fenêtre, il prêtait l'oreille, essayant de démêler si quelque bruit ne troublait pas ce silence où s'était endormie la ville. Il eût voulu la vie, le jour. Dans la surexcitation où se trouvait son esprit, ce calme l'effrayait.

Il alluma des bougies et s'assit à une table chargée de brochures, de journaux, de revues.

Il prit le dernier numéro des Annales de médecine légale, l'ouvrit, coupa machinalement quelques pages puis tout à coup s'arrêta, comme instinctivement attiré par ce titre:

AFFAIRE CARTIER
Rapport médico-légal sur un cas d'empoisonnement supposé par l'arsenic.

ERREUR D'OPERATION

Il lut, le malheureux, avec curiosité d'abord, puis avidement, enfin, avec une épouvante horrible.

Il était devenu d'une pâleur mortelle et ses yeux hagards dévoraient les lignes.

Cette affaire Cartier avait une singulière analogie avec celle du fermier de la Gloriette.

Un menuisier de St-Germain, le sieur Cartier était mort presque subitement.

Les symptômes observés pendant sa maladie donnèrent des soupçons. On craignit un empoisonnement. — L'autopsie n'enleva pas les doutes. Il fallut faire l'analyse chimique des organes. Le médecin chimiste commis à cet effet, découvrit de l'arsenic. Son rapport parut suspect.

Une contre-expertise fut demandée par la défense, et le docteur Tardieu fut désigné.

Le rapport du célèbre médecin, très précis, affirmait qu'aucune trace d'arsenic ni d'un poison quelconque n'existait dans les organes du cadavre de Cartier.

Et le docteur, après avoir longuement indiqué les procédés d'analyse à l'appareil de Marsh, expliquait l'erreur d'opération commise par le premier expert et qui avait failli avoir des conséquences terribles.

Madelor se leva, fit quelques pas dans la chambre:

—C'est une hallucination, dit-il.

Il se baigna le front, les yeux et les tempes avec un linge mouillé, puis s'essayant de nouveau, se remit à lire.

Cette fois, il était bien sûr de ne pas se tromper. Il possédait tout son sang-froid.

Eh bien, c'était épouvantable ce qu'il lisait.

Cette opération, où l'expert remplacé par Tardieu avait commis une si cruelle erreur, cette opération était la sienne.

Il n'y avait pas un doute!...

L'arsenic qu'il avait trouvé ne provenait pas du corps de Combredel, mais des matières impures dont il s'était servi pour faire son analyse.

C'était donc une innocente que le bourreau allait jeter sur la planche à bascule de la guillotine.

Il n'y avait plus, dans tout cela, qu'un assassin. Cet assassin, c'était lui, Madelor!...

Il se précipita dans son cabinet et parcourut les notes de son analyse.

Un tremblement l'avait pris et des sueurs froides mouillaient son front.

Il eut un cri de folie:

—Ah! mon Dieu! Ah! mon Dieu! Ah! mon Dieu!...

Il descendit en criant, se jeta dans le jardin et se mit à courir comme un fou.

Il trébucha et tomba dans la neige.

Il se releva, courant toujours, épouvanté, cherchant la grille, aveuglé par la peur, s'égarant dans les allées, au milieu desquelles, il tournait et ne se reconnaissait plus.

Et il répétait, haletant:

—Ah mon Dieu! Ah! mon Dieu ! Innocente, elle est innocente!...

L'église sonna cinq heures. Le carillon, alourdi par la neige, pleura, rendit comme une plainte.

—Arriverai-je assez tôt?

Il enfonçait et glissait, trébuchant à toutes les racines; à la fin, il se trouva devant la porte. Il la poussa violemment et gagna Château.

En quittant le faubourg, il se trompa de rue et fut obligé de revenir sur ses pas.

Il ne voyait plus, la neige l'aveuglait.

Ses jambes tremblaient sous lui. Il titubait comme un ivrogne.

De temps à autre, il étendait les bras en avant, faisant des signes et poussant des cris.

La place où avait lieu l'exécution était à l'autre bout de la ville, une place entourée d'arbres.

Il disait en courant:

—Pitié! pitié!

La nuit était claire, la ville toujours calme. Le quart sonna.

Des gens passaient, se détachant des maisons, filant le long des rues. Madelor entendait qu'ils murmuraient:

—Ce sera fini quand nous arriverons. Dépêchons-nous !...

Ses forces s'en allaient. Il heurta un pavé et tomba. Il était fou. Il eut un cri de rage.

Les gens se mirent à rire en se retournant, sans le reconnaître,

Il reprit sa course.

Un instant il s'arrêta. Son haleine sifflait en passant par sa gorge. Une soif le brûlait. Il prit une poignée de neige et la suça avidement.

Il craignit de s'être encore une fois trompé et s'orienta.

Non, c'était le chemin. Il arrivait.

Là-bas, derrière un pâté de maisons en démolition, apparaissaient les squelettes des arbres.

Les gens avaient disparu, courant plus vite que lui. Il était seul.

Maintenant, une sorte de murmure, un grondement s'élevait; on eût dit le passage du vent dans une forêt. C'était la foule.

Il avançait. Quelques pas encore. Les bruits devenaient plus distincts. Des cris, des appels, des éclats de voix. Il dépassa brusquement le coin de la prison, se trouva sur la place.

Au bruit avait succédé un silence profond, plein d'horreur...

Des hommes, des femmes tournaient le dos à Madelor, les regards dirigés vers un côté de la place, près de la prison. Le docteur bondit avec une sorte de rage au milieu de cette foule compacte, écartant les gens, les repoussant.

Des murmures s'élevaient :

—C'est le docteur Madelor, disait-on.

—Il est fou !

Là-bas, un endroit vide... une sorte d'allée aboutissant à la prison... Au bout de l'allée formée par des gendarmes et des soldats, la guillotine, hideuse...

Il voyait cela.

(A suivre)

Paroles de grande portée

M. Meredith expose la situation financière de notre pays.---Le rôle de la Banque de Montréal en Angleterre : Son utilité chez nous.

A l'assemblée des actionnaires de la Banque de Montréal, dont nous avons publié hier le compte-rendu, M. H.-V. Meredith, pour la première fois, a pris la parole à son titre de président. Il occupe dans notre pays une situation importante et ses paroles ont une portée considérable. **La Banque de Montréal**, ne l'oublions pas, est une des grandes institutions financières de l'Amérique du Nord. Son capital et sa réserve atteignent $32,000,000 et son actif s'élève à $245,000,000. Elle compte des succursales un peu partout au Canada, et aussi dans les grandes villes des Etats-Unis et de Terreneuve, et d'Angleterre. C'est sa succursale de Londres qui lance sur le marché anglais les émissions de nos municipalités et celles du gouvernement canadien. C'est encore par son intermédiaire que les capitaux anglais sont engagés dans nos grandes industries.

La Banque de Montréal rend en notre pays même de plus grands services à notre commerce et à notre industrie qu'elle ne peut leur en rendre à l'étranger. Ses prêts courants au Canada ont en effet porté sur $129,000,000. Si on compare les profits à l'importance des affaires effectuées pendant l'exercice, ils n'apparaîtront pas exhorbitants : $2,648,000.

Ils permirent la distribution aux actionnaires d'un dividende et d'un bonus qui ensemble s'élèvent à 12% du capital ; le versement de $485,000 sur les immeubles de la banque ; le rapport de $243,000 au compte des profits et pertes.

On doit tenir compte que ces résultats superbes furent obtenus par période de tension monétaire alors que la banque dut conserver en caisse une grande partie de ses disponibilités immédiates. Les actionnaires à l'assemblée ont exprimé leur gratitude et c'est avec raison : le résultat de l'exercice est magnifique et la politique suivie sur la banque a été très sûre et très sage. Elle constituait une juste appréciation des hautes capacités administratives dont M. Meredith a donné la preuve avant son élévation au poste qu'il occupe aujourd'hui.

Au cours de son allocution, M. Meredith a passé en revue les causes qui ont eu leur répercussion sur les affaires, au Canada et en Europe. Il a démontré que ces causes de dépression qui nous atteignent n'ont pas pris naissance chez nous. Nous avons il est vrai, subi le choc en retour de l'excès de spéculation sur les terrains, mais on semble revenu à une plus juste appréciation des choses. Des pertes ont été subies, mais elles ont atteint les particuliers plutôt que les institutions qui ont la garde de la fortune du pays. Par contre nous avons engrangé des récoltes magnifiques, la plupart de nos industries ne peuvent suffire à la consommation ; l'immigration est considérable et ceux qui nous arrivent vont nous aider à créer de la richesse. Enfin il ajouta que les affaires régulières et légitimes n'ont pour ainsi dire pas souffert de la dépression. On signale un ralentissement dans certaines branches de notre activité, mais on ne trouve pas encore de symptôme d'affaissement.

Nos industries, notre commerce, ne sont pas en détresse, loin de là, et ceux qui les dirigent procèdent avec prudence et voilà tout. Les municipalités ont mis un frein à leurs dépenses et ne font plus que le nécessaire.

M. Meredith termina en affirmant que la situation dans notre pays est solide à sa base même, que les affaires sont satisfaisantes et qu'il n'y a pas lieu d'entretenir des craintes sur l'avenir immédiat. Le pays marquera peut-être un temps d'arrêt, mais il en tirera un heureux parti : c'est dans le recueillement que l'on tire parti pour l'avenir des leçons du passé. Ces paroles auront dans tout le pays une grande portée : elles valent qu'on les médite dans le monde où l'on se préoccupe de la marche des affaires.

LA JOURNEE A LONDRES

LONDRES, 2—L'argent et l'escompte ont été plus faciles aujourd'hui. La Banque d'Angleterre s'est portée acquéreur de $2,500,000 de lingots d'or d'Afrique-Sud.

La Bourse a été inerte et lourde durant la matinée. Les chemins de fer anglais ont été liquidés et n'ont pas été soutenus. La fermeté des valeurs américaines détermina des rachats et par répercussion un relèvement.

La clôture a été en hausse bien que pendant la majeure partie de la journée les chemins de fer anglais aient été dépréciés par la perspective de grèves nouvelles. Pendant l'après-midi New-York s'est porté acheteur et les valeurs américaines se relevèrent rapidement. Le United States Steel, le Erie ont été surtout en vue.

La clôture des valeurs américaines a été très ferme.

BOURSE DE MONTREAL

Les cours nous sont fournis par Sir Rodolphe Forget, 83, rue Notre-Dame Ouest.

Montréal, 2 décembre 1913

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
A Holden	10½	9½	Mc Donald	18	17¾
" pfd	70½	70	Mackay	80	78¾
Bell Telep	139½	139¼	" pfd	67	61½
BCPackers	130	126	Mex L & P	.....	.....
" pfd			" pfd		
Brazilian	85¾	85¼	M & St P	128¾	127
CalgPower	....		" pfd		
Canada C		57¼	M L H & P	215¾	215¼
" pfd	106		Mont Cott	55	49
Can Cem	30¼	30¼	" pfd	102	100
" pfd	91	90¾	Mont Loan	175	
CanCotton			Mont Tel		138½
" pfd	73	72	MontTram	193	193
CanConver	41	39	Nipissing		
CC Rubber	85	85	Nor Ohio		
" pfd		98	N S S & C	78	75
C Fair Pfd	97	95	" pfd	123	115
C G Elect	108	107	Ogilvie M	121	119
Can Pac	224¼	224¼	" pfd	116	115
CanLocom	48	44	O L H & P	165	164
" pfd	87	85	" New		
C NW Lan			paton Mfg		
Crown R	1.70	1.68	Penmans	50	
Det Elc Ry	71	70½	" pf	81	
D Fl Glass			Porto Rico		
Do Bridge	116¾	116	Price Bros	84	
D Canners	68	64½	Quebec Ry	10¼	10
" pfd	.....		R & O Nav	109	108¾
D Coal pfd	..	104	Riord pfd		
D Iron pfd	95		RussM Car		
Do Steel C	40½	40½	" pfd		
Dom park	120		Sawyer M	32	30
Do Textile	82½	82	" pfd	88	
" pfd	105	100	Sm Woods	65	
Duluth S S	.....		" pfd	94	
" pfd			Shawinig	135¼	134
Dul Super			Sherw Wil	55	53
E C Power			" pfd		99¾
gould Mfg	100		Spanish R	10¼	9½
" pfd	100		" pfd	40	37½
goodwins	30	29	Steel C of C	20	16
" pfd		81½	" pfd	81½	
Hal El Ry	100		Toledo Ry		
Havana El			TorontoRy	139	138¾
" pfd			Tooke Bro		
Hillcrest C	43	41	" pfd		
" pfd	87	81	Tr City pfd		
IllTrac pfd	92	89¾	Tucketts	37	
Inter coal	....	4	" pfd	95	93¾
" pfd		7	Twin City	115	104½
I C & Coke	40	35	" pfd		
Kaminist			West India	94	
Laurentide	168	165	W Kooten	93½	92½
Lake of W	135	128	" pfd	110	104
" pfd	118¾		Winpg Ry	200	196
Lyall Cons		.....	Windsor H	105	95

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Bell Telephone—30 à 139 1-2, 10 à 139 1-4, 6 à 139.
Bell Telephone—New Stock — 3 à 139.
Brazilian—50 à 86 1-4, 5 à 86 1-2, 55 à 86 3-4, 100 à 86 7-8.
Can. Pacific—125 à 224 1-4.
Detroit—50 à 70 3-4, 10 à 71.
Power—50 à 215 1-2, 210 à 215 3-4, 175 à 215 1-2.
Rich. et Ont.—100 à 108 5-8.
Shawinigan—45 à 135.
Toronto Ry.—25 à 138 3-4.
Twin City—65 à 105.
Canada Cement—1 à 30.
Dom. Canners—5 à 65.
Dom. Textile—10 à 82 1-2.
MacDonald—5 à 18.
Ogilvie—2 à 121.
Penman's—10 à 50.
Steel Corp.—25 à 40, 125 à 40 1-8, 25 à 40 3-4, 100 à 40 1-2, 25 à 40 3-4.
Canada Cement Pfd—20 à 91.
Illinois Pfd—1 à 90.
Scotia Pfd—9 à 115.
Dom. Textile Bds—$4000 à 99A.
Mont. Power 4½% Bds—$2000 à 97 1-4.
Nova Scotia Bds—$1000 à 89 3-4.
Price Bros. Bds—£100 à 80.
Steel Co. of Can. Bds—$100 à 92.
Commerce Bk—17 à 201 1-2, 10 à 201 1-2.
Molsons Bk—5 à 198.
Montreal Bk—10 à 231.
Toronto Bk—50 à 203 7-8.
Union Bk—30 à 138.
Crown Reserve Mines—85 à 1.65, 25 à 1.67, 250 à 1.68.

LA HAUSSE DU ERIE

La hausse du Erie a été déterminée ce matin par la rumeur que le Pacifique Canadien cherche à accaparer les actions de la compagnie. A midi et demie le cours s'établissait à 27 3-4 contre 26 1-2 en ouverture.

UNITED GAS

La maison de banque N.B. Stark & Co. met aujourd'hui sur le marché $1,000,000 d'obligations 6%, première série, du United Gas & Fuel Co., de Hamilton. Ces obligations que seront remboursables en 1918 sont offertes à 99½.

Les recettes nettes atteignent le double de la somme qu'absorbera le service du coupon.

Cette émission est offerte à Montréal et dans plusieurs villes américaines simultanément.

CE QUI SE PASSE A LA BOURSE

Le coup de fouet donné aux valeurs américaines par les professionnels de Wall Street n'a pas eu pour effet de faire marcher les nôtres.

Toujours inertes et lourdes elles se maintiennent péniblement à leurs cours moyens de la veille.

Le Power cependant sur un petit nombre d'achats a vu son cours monter de 214 7-8 à 215 3-4 et le Shawinigan est passé de 134 1-4 à 135. Jamais on ne vit la hausse se produire sous une si faible, sous une si insignifiante poussée.

Le Pacifique sur les achats de Londres a monté sensiblement: de 223 1-4 à 224 1-4, sans qu'aucun fait ne soit venu motiver un pareil mouvement. Il est possible et même probable que nous aurons en janvier une très belle reprise, mais d'ici là la tension monétaire est excessive. Il ne se fait rien à la Bourse, si ce n'est quelques rares et peu importants achats de placement.

Le Iron à 40 3-4; le Crown à 167; le Détroit à 70 3-4 et le Richelieu à 108 5-8 sont à peine demandés par le placement.

LA SITUATION DE L'OUEST

M. E. Guillet, propriétaire de la fabrique de chapeaux E. Guillet & Co., Ltd. et maire de Marieville, est arrivé ce matin d'un voyage dans l'Ouest et en Colombie. De son voyage il rapporte l'impression que la situation y est plutôt sombre.

"Edmonton où sur 52,000 habitants on compte 7,000 Canadiens-français, est la ville qui a le moins souffert de la dépression.

"J'ai vu samedi à Winnipeg une longue procession précédée d'une bannière sur laquelle était écrits ces mots attristants "We are hungry" (Nous avons faim). Selon les journaux locaux il n'y a pas moins de 17,000 sans travail à Winnipeg et l'on estime que leur nombre atteindra 25,000 avant la Noël.

"En Colombie la situation est pire que sur la prairie: à Vancouver la population en ces derniers mois a diminué de 30,000 et on compte dix hôtels qui sont aux mains des liquidateurs. A noter que ces hôtels étaient en temps normal insuffisants pour loger les nouveaux arrivants."

M. Guillet estime que la situation n'est pas aussi mauvaise qu'elle parait l'être au premier abord. Avec un peu d'économie, grâce à ses récoltes superbes, l'Ouest et la Colombie se remettront de la dépression.

EMPRUNT CANADIEN

LONDRES, 2—La Banque de Montréal a assuré l'émission d'un nouvel emprunt du gouvernement canadien. Cet emprunt est de £4,000,000 ($20,000,000) porte 4 pour cent et sera offert au public à 97 et sera remboursable par séries de 1940 à 1960.

Le produit de cette émission sera affecté à la conversion des bons du trésor et permettra au gouvernement de se rembourser des avances qu'il a consenties dans l'achat des obligations garanties du Grand Tronc Pacifique.

Ce nouvel emprunt, venant si vite après le précédent n'a pas été sans causer quelque surprise. On admet cependant que le gouvernement canadien a raison de prendre les devants sur les autres emprunteurs qui arriveront à Londres en foule, dès le mois prochain.

BOURSE DE BERLIN

BERLIN, 2. — La Bourse a été très faible en ouverture mais les valeurs se sont légèrement relevées en clôture. Le taux privé d'escompte est à 4¼%.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 2.—La Bourse a été en baisse aujourd'hui. La rente cote 85 francs 13½ centimes à terme. Le taux d'escompte privé est à 3½%.

FUSION DE BANQUES

La rumeur a circulé ce matin à Toronto que des pourparlers sont actuellement engagés ayant pour objet la fusion de deux banques importantes.

NATIONAL STEET CAR

Une dépêche de Hamilton oppose un formel démenti à l'information que la compagnie a reçu du Grand Tronc la commande de 1,000 wagons d'acier.

LE PETROLE A CALGARY

Le "boom" du pétrole continue à Calgary; pendant le mois de novembre, seize compagnies nouvelles y ont été organisées. La fièvre spéculative gagne le district de la rivière de la Paix.

MOUVEMENT DE L'OR

Sur les £600,000 de barres d'or provenant du Sud-Afrique, les Indes se sont portées acquéreurs de £150,000. La Banque d'Angleterre a acheté le reste.

RECETTES DU ERIE

Les recettes nettes d'octobre accusent une diminution de $435,124 sur celles du mois correspondant du précédent exercice.

LA MATINEE A WALL STREET

NEW-YORK, 2. — Midi. — Les indications que la liquidation avait pris son plein développement ayant été nombreuses ces jours derniers, il s'est trouvé ce matin que les haussiers se sont concertés en vue de produire la hausse.

Les spéculateurs ont, de parti pris, ignoré les facteurs principaux de baisse qui sont le grand nombre des faillites de novembre et leur passif totalisé énorme, le pessimisme qui règne sur les grandes places du monde et les diminutions de recettes des grands chemins de fer américains. De gros achats de valeurs en vue ont été effectués et les cours montèrent assez facilement. Le mouvement a eu ceci de remarquable qu'il s'est produit malgré les liquidations de Londres, péniblement impressionné par la perspective du nouvel emprunt français.

L'argent plus facile a encouragé la spéculation à la hausse.

Les obligations ont été fermes.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. McCuaig Frères et Cie, membres de la Bourse de Montréal, 13 rue St-Sacrement.

Montréal, 2 décembre 1913

VALEURS	Vend	Ach	VALEURS	Vend	Ach
Am Car F	43½	43½	Ls Nashv	..	.....
" pfd		....	Mack Com	..	
Am C Oil			" pfd		
Am Loc C		.....	Miss Pac	25¾	25⅜
A L Coop	67½	65½	Norf & W		
Am Smel C	62½	62¼	Northern P	108¾	107
" pfd			M St P & S	128	128
Anaconda	33⅜	33¼	" pfd		
A Sugar R			N Y C & H	96¼	96¼
A T & S F	92¾	92¼	N Y O & W		
" pfd			Nat Lead		
Balt & Oo			North Am		
B R T	87	87½	Pac Mail		
C & Al Co			Pen R R	108½	108¼
Can Pacif	223¾	223¼	P Steel C		
Ches & O	50½	50¼	Peopl Gas		
C & N W			Phil & R	160	161½
C M & St P	98½	98¼	" 1 pfd		
C g N Y			" II pfd		
Col F & I	37¼	37¼	Rock Isl C	11	11
CCC & St L			Sloss Sheff	......	
D L & W			South Ry	21½	21⅜
Del & H			" pfd		
Den U Ry			South Pac	86¾	86½
D & R g Co	......		Ten C & L		....
" pfd			Texas Pac		
D S S & At			Toledo	...	
" pfd		....	Twin City	...	
Erie Rail	27	27¼	U S Com	54¾	55¼
" II pfd			" pfd		
" I pfd			U S RubCo	33¾	55
Great Wet			" pfd		
Gen Elec	138	138	U Pac Co	149¾	150⅛
Gr No pfd	123¾	123⅜	" pfd		
HavanaCo	......		Wabash		
" pfd	..	....	" pfd		
Ill Central	..	..	West U Tel	.....	
Kan & Tx	...	....	Wis C Com	...	...
" pfd	.....				

HORS LISTE

Cours fournis par la maison McCuaig, Frères & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Sacrement.

	Offre	Dem.
Asbestos ord.		9
Asbestos priv.		21
Asbestos oblig.		70
Beld. Paul ord.		26
B. C. Canners	20	34
Can. Coal & Coke	4	
Mont. Tramway & Power	38¾	39¼
National Brick ord.		49½
National Brick oblig.	71	73
Sherbrooke Ry. & Power		90
Wayagamack ord.	20	22
Wayagamack oblig.	70	72
West. Canada Power	53½	57

VENTES

Tram. Power — 13 à 39.
Wayagamack — 5 à 22, 70 à 21 1-2.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & DesRosiers, agents de change, 21 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Bailey	.05½	.06
Beaver	.29	.30
Can. Gold Fields	.05	
Chambers	.16	.17
Cobalt Lake	.50	.60
Crown Reserve	1.66	1.70
Dome Ex	.04½	.05
Foley O'Brien	.14	.20
Gould	.02½	.03½
Great Northern	.10	.11
Hargrave	.02½	.03¼
Hollinger	17.00	17.37
Jupiter	.08	.08¼
Kerr Lake	4.25	4.50
La Rose	1.90	1.94
McKinley	1.22	1.26
Motherlode	.20	.30
Nipissing	7.75	8.00
Pearl Lake	.11	.12
Peterson Lake	.28	.28½
Preston E. Dome	.01	.02
Rea	.10	.20
Right of Way	.04	.05½
Rochester	.02	.03
Silver Leaf	.01½	.02
Swastika	.02½	.03
Temiskaming	.14	.15
Vipond	.08	.09

VENTES

Crown Reserve—25 à 1.66.
La Rose—100 à 1.98, 25 à 1.96.

LE GRAIN A CHICAGO

Cours fournis par Bryant Bros. & Co.

Blé	Maïs	Avoine
Déc. 86 3-4	Déc. 71 1-4	Déc. 37 3-8
Mai 90 3-4	Mai 70 3-4	Mai 41 5-8
	Juil. 70	

INDUSTRIE TEXTILE

Les patrons des filatures de Fall River déclarent que dans l'état actuel des affaires, il est impossible d'augmenter de 12½% le salaire du personnel. Une grève en conséquence est à craindre.

NOS MILLIONNAIRES

M. ALEXANDRE MICHAUD

M. Alexandre Michaud occupe dans le monde financier, une situation considérable et sa personnalité politique est bien connue de nos lecteurs. Sa popularité est très grande et c'est à juste titre que ces concitoyens l'ont élu à plusieurs reprises à la première magistrature de cette ville prospère et grandissante qu'est Maisonneuve.

La fortune de M. Alexandre Michaud est évaluée au bas mot à un million et comme il est encore jeune et que c'est un travailleur avisé, il y a lieu de prévoir qu'il va l'accroître très rapidement.

M. Alexandre Michaud est né le 27 juin 1868, au Sault au Récollet, il descend d'une vieille et très honorable famille française. Ses ancêtres vinrent en ce pays pour le gagner à la civilisation. M. Alexandre Michaud a continué heureusement les traditions de sa famille et a continué victorieusement leur oeuvre. Il a su en effet accroître en ce pays l'influence française, puisque nous y gagnons tous quand un des nôtres parvient au faite de l'édifice financier et politique.

M. ALEXANDRE MICHAUD que l'on compte au nombre de nos millionnaires.

M. Michaud fit son éducation à l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, où se formèrent un si grand nombre de nos hommes de valeur; plus tard, il suivit l'école du Plateau.

En 1881, il entra au moulin de son père et en 1885, il passait chez M. A. L. Hurtubise et fils, marchand de grains. Il conserva pendant sept années son emploi de comptable, puis il devint administrateur de la maison. Il se mit à son compte et fonda la maison de commission et d'exportation Michaud, Frères et Cie. Cette maison fit pendant quinze ans de très belles affaires et M. Michaud ne l'abandonna que pour se lancer dans les affaires d'immeubles. Ses affaires prospérèrent rapidement et sa fortune grandit en même temps que grandissaient Montréal et Maisonneuve.

En 1905, il était nommé conseiller municipal de Maisonneuve et désigné comme président de la commission des finances du Conseil.

En 1909, il était élu par acclamation maire de la ville et réélu à l'expiration de son mandat.

M. Michaud fut un des organisateurs du Dominion Light & Power, compagnie grâce à laquelle les contribuables obtinrent les premières réductions de la compagnie du gaz.

M. Michaud a été nommé par le gouvernement de Québec, membre pour cinq ans de la commission métropolitaine de Montréal.

M. Michaud a épousé le 21 février 1905, Mademoiselle Marie Virolle et de ce mariage sont nés quatre enfants: Marguerite, Paul, Germaine et Alexandre.

Disons à l'honneur de M. Michaud, que c'est en plus un travailleur, un sobre. Signe particulier et à sa louange: il a horreur du tabac.

RECETTES DU READING

Les recettes nettes d'octobre du Reading et de ses filiales accusent une diminution de $912,650.

DOMINION TRUST

Un dividende intérimaire trimestriel de 2 pour cent a été réparti sur les actions du Dominion Trust. Ce dividende sera exigible le 2 janvier par les actionnaires inscrits le 13 décembre.

UN CANADIEN-FRANCAIS

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. J. A. Boisjoli du bureau centre de la Banque de Montréal vient d'être promu à la position de Directeur de succursale de Sainte-Anne de Bellevue.

BRAZILIAN TRACTION

Dividende trimestriel régulier de 2 pour cent sur les actions privilégiées. Payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

YUKON GOLD

Le Yukon Gold a déclaré son dividende trimestriel régulier de 1 1-2 pour cent payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 12.

BANQUE DE COMMERCE

La Banque Canadienne de Commerce a ouvert hier une succursale rue Saint-Denis, No 875. M. J. R. Boivin en a été nommé le directeur.

EMISSIONS DE NOVEMBRE

Le London Statist signale qu'en novembre les émission ont accusé une diminution de $10,000,000 sur celles du mois correspondant de 1912 et de $50,000,000 sur celles de 1911.

DOMINION BANK

On nous prie de dire que M. Hayden Hersey, directeur de la succursale à Londres de la Dominion Bank, représentait cette institution aux funérailles de lady Strathcona.

ROYAL BANK

L'assemblée générale de la Banque Royale aura lieu le 5 janvier.

LES FRUITS

Les cours nous sont fournis par la Peterson Fruit Co., 167 rue McGill.

Figues, 8 couronnes, boite de 30 livres		.15
Figues, 8 couronnes, 10 livres		.14
Figues, 7 couronnes, 10 livres		13½
Figues, 6 couronnes		.12
Figues, 5 couronnes		.11
Dates nouvelles		6
Dates nouvelles, 30 paquets de 1 livre à la boite		8
Airelle (atocas) baril		8.75
Ananas, la boite		4.50
Noix, la livre		.16
Grape Fruit, Floride, boite		4.00
Raisin, Malaga, lourd, le baril		5.50
Raisin, Malaga, moyen, le baril		5.00
Citrons, Messine		4.50
Oignons d'Espagne, boite		3.25
Oignons rouges, la livre		3½
Oranges, Jamaïque, boite		3.50
Oranges, Mexique, boite		2.75
Oranges, Floride		3.00
Citrons verdellis		4.50
Bananes, crate		2.25
Pommes McIntosh	10.00	9.00
Pommes Neige	10.00	9.00
Pommes Greenings	4.00	4.30
Pommes Boldwins	4.00	4.50
Pommes Stark	4.25	5.00
Pommes Spys	5.50	6.00
Pommes Ben Davis	3.75	4.25
Céleri, Californie, la boite		5.50

RENDEMENT DES VALEURS

	Clôture.	Div.	P. C.
Bell Te.	140	8	5.71
Brazilian	85	6	7.05
Cotton priv.	72	6	8.33
Cement priv.	91	7	7.69
Can. Pacific	223	10	4.48
Converters	40	4	10.00
Detroit	70	6	8.67
D. Iron priv.	95	7	7.36
D. Steel	39	4	10.25
Dom. Textile	81	6	7.40
Do. priv.	100	7	7.00
Halifax Street	160	8	5.00
Illinois priv.	90	6	6.66
Lake of Woods	130	8	6.15
Laurentide	165	8	4.84
Mont. Power	215	10	4.65
Mont. Telegraph	138	8	5.79
M. Cotton priv.	103	7	6.79
Minn. & Sault	127	7	5.51
Mackay ord.	77	5	6.49
Do. priv.	64	4	6.25
N. S. Steel	77	6	7.79
Ottawa Power	165	10	6.06
Ogilvie	121	8	6.61
Do. priv.	117	7	5.98
Penman	50	4	8.00
Richelieu	109	8	7.33
Shawinigan	134	6	4.47
Toronto	138	8	5.79
Twin City	105	6	5.71
Winnipeg Ry	197	12	6.09

VIANDE SUR PIEDS

Arrivages de la semaine.
3,000 boeufs.
1500 moutons.
1400 cochons.
850 veaux.

Les arrivages se répartissent comme suit pour la journée:
1,200 boeufs, 500 moutons, 200 cochons, 300 veaux.

Les prix s'établissent comme suit :
Vaches, 4c à 5 1-2c.
Taureaux, 3 3-4c à 4 1-2c.
Veaux, $3 à $15 selon poids et qualité
Moutons, 5 à 6c.
Agneaux, 7 à 7 3-4c.
Cochons, 9 à 9 1-4c.
Le marché est bon et actif.

PROVISIONS

Ces cours nous sont fournis par la maison J. A. Vaillancourt.
Beurre en solide, 31c la livre.
Beurre en blocs d'une livre, 31 1-2c.
Beurre de ferme de choix en rouleaux, 26c à 27c.
Beurre de ferme, 1ère qualité en solide, 24c à 25c.
Oeufs strictement frais marquant.
Oeufs "Selects", 38c la douzaine.
Oeufs "No 1", 34c la douzaine.
Fromage canadien doux, 16 1-2c.
Fromage canadien fort, blanc, 17c à 18c.
Fromage Oka, 24c.
Fromage Gruyère, 27c à 28c.
Fromage Roquefort, 33c.
Saindoux pur en tinettes, 15c la livre.
Saindoux pur en seaux, $3.10 le seau.
Saindoux pur en blocs d'une livre, 16½c.
Saindoux Composé, $2.25 à $2.50 par seau.
Pois à soupe, $2.40 à $2.60 par minot.
Fèves blanches, $2.40 à $2.50 par minot.
Jambon fumé, 19c à 20c la livre.
Jambon cuit, 29c.
Chevreuils, 8 1-2c à 9c la livre.

PRIX DES VIANDES

Jeunes boeufs, $6.75 à $7.25; bons $6.25 à $6.50; moyens $5.25 à $6.00; vaches grasses $3.25 à $5.00.

Les moutons valent de $4.25 à $4.50 ; les agneaux $6.25 à $7.00.

Les veaux les plus petits, 3 3-4 à 4 1-2c aux acheteurs américains; les gens locaux paient 6 1-4c à 7 1-4c pour les plus gras.

Les cochons de choix, $10.00 et $10.25 les cent livres, pesés au sortir du char ; $14.00 et $14.50 pour les nettoyés et coupés en deux.

LE GRAIN

Les cours s'établissent comme suit :

No 2 Can. Ouest	40¼
No 3 Can. Ouest	39¼
No 3 Feed	38¼

FOIN EN BALLES

Les prix s'établissent comme suit:

Foin No 1	$16.00 à $17.00
No 2	$15.00 à $15.50
No 3. Canadien Ouest	$14.00 à $14.50

LA FARINE

Blé printemps, first patent, $5.70 le baril.
Blé printemps, second patent, $5.20 le baril.
Blé printemps, strong clear, $5.00 le baril.
Choice patents, $5.00 le baril.
Straight rollers, $4.60 le baril.
Extra, $2.00 le sac.
Commune, $1.50 le sac.

SON ET AVOINE

Les cours s'établissent comme suit:
Son, $20 et $21 par tonne
Shorts, $22 et $23 par tonne.
Middlings, $25 et $26 la tonne, y compris les sacs.

L'avoine roulée est également très demandée.

Les prix s'établissent comme suit:
Avoine roulée, le baril, $4.40, $4.50.
Avoine roulée, le sac, $2.10 à $2.12½
Maïs, $4.60 le baril, et $2.15 le sac.
Moulée, pure grain, $29 à $31.
Moulée mélangée, $27 à 28 la tonne

BEURRE ET FROMAGE

Les cours s'établissent comme suit:—
Beurre: Crémerie, 1er choix, 28c à 28¼c
Beurre, crémerie, beau, 27¼c à 27¾c
Beurre, deuxième qualité, 27c à 27¼c
Beurre de laiterie, 23c à 24c.
Fromage, coloré, très beau, Ouest, 13¾c à 13⅞c.
Fromage blanc, très beau, Ouest, 13¾c à 13⅞c.
Fromage coloré, très beau, Est, 13¼c à 13⅜c.
Fromage blanc, très beau, Est, 13¼c à 13⅜c.
Fromage, bonne seconde qualité, 13⅛c à 13¼c.

Aux enchères de la Société d'Agriculture de Québec, au Board of Trade, il a été offert 581 colis de beurre dont James Dalrymple & Sons a acheté 203 colis à 28¼ ; Hodgson à 28¼ ; W. Davies a offert 26c pour 263 colis

"Placements Profitables" GRATIS

pendant six mois. Pour toute personne qui a de petites ou grosses sommes à placer, ou pour toute personne qui a placé son argent sans profit, cette publication vaut $10.00. De grande valeur pour toute personne qui peut épargner $5.00 par mois et qui ne sait pas comment les placer. La revue montre comment les banquiers et les boursiers opèrent. La grande science de faire profiter l'argent qu'ils cachent au grand public. Elle montre comment $1,000.00 deviennent $22,000.00 et comment on gagne des fortunes fabuleuses. Pour introduire ma revue je vous l'offre gratuitement pendant six mois. Ecrivez tout de suite.

H. L. Barber, R501, 30 W. Jackson Blvd., Chicago, U. S. A.

236—3 mar.

Cité de Montréal

MACHINES

DES SOUMISSIONS sous enveloppes cachetées, pour la fourniture et la livraison de Deux (2) Chaudières à Vapeur 60 C.V. Une machine 50 C.V. et de machines à façonner le bois et le fer telles que décrites plus au long dans la formule de soumission, adressées au Bureau des Commissaires et déposées à leur bureau à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 11 décembre, 1913.

Les devis, formules de soumissions et tous renseignements désirés pourront être obtenus à l'Hôtel de Ville de l'Agent des Achats et des Ventes.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECAL,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, 1er décembre 1913.

L'EXPOSITION D'AVICULTURE

L'exposition annuelle d'oiseaux, sous les auspices de l'Association des Eleveurs de Serins et d'Oiseaux en Cage de Montréal, aura lieu les 19 et 29 décembre, en la salle Stanley.

Rien n'a été épargné par les membres de la société pour faire un beau succès de l'exposition de 1913. M. Joseph MacKenzie, de Toronto, agira comme juge, et sa grande expérience ne manquera pas de donner pleine et entière satisfaction aux membres comme à tous les exposants.

On s'attend aussi à ce que la Société des Eleveurs de Toronto envoie à Montréal un certain nombre de spécimens pour rivaliser avec ceux de nos amateurs locaux.

PRODUITS DE LA FERME

Les prix s'établissent comme suit:
Oeufs à la coque, 55c à 60c.
Oeufs choisis, 37c à 38c.
No 1, mirés, 33c à 34c.
No 2, mirés, 26c à 27c.
La demande du miel s'améliore quelque peu.
Trèfle blanc, 15c à 16c, brun, 13c à 14c.
Haricots, nouvelle récolte, $1.85 à $1.90 le boisseau.
Pommes de terre, Green Mountains, 85c et 90c le sac.
Pommes de terre, Québec, 75c le sac.

LE RECORDER DE VERDUN

Un nommé Giuseppe Tutero, 142 rue Saint-Dominique, pour avoir exercé sans licence, son commerce de colporteur, à Verdun, a été condamné à $2 d'amende et les frais, par le recorder de Verdun.

CARTES DE

PROFESSION

AVOCATS

BAKER, W. A., C.R., avocat, 58 St-Jacques. Résidence, 52 Adam. Tél. Lasalle 630. 224-26

LAMOTHE ET TESSIER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place D'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D.; C.R. Camille Tessier, L.L.B. 148—1 an.

McAVOY, D. C. R., avocat. 4 Boulevard St-Laurent, Main 7191, s'occupe spécialement de droit concernant les compagnies. 180—1 an

RHEAUME THEODULE, L. L. L., avocat, procureur, chambre 411, Edifice Banque d'Epargne, 180 St-Jacques. Tél. Main 4571 et 4572. Résidence, Est 145. 196—1 an

ST-JULIEN ET THEBERGE, avocats, 60 Notre-Dame Est, Montréal. Téléphone Main 901. 149—1 an

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, notaires, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Tél. Main 1553. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter et achat de créances à bonnes conditions. 143-1 an.

CREPEAU, ODILON, notaire, 30 St-Jacques. Résidence, 530 Centre. Tél. Main 683. Argent à prêter. 202-1 an

G. A. NORMANDIN, L.L.L., notaire, 205 Saint-Jacques, chambre 208. Tél. Main 5161. 126 73

GIROUX, LUCIEN, notaire, 43 Saint-Gabriel, tél. Main 2235, 368 de l'Epée, St-Louis 3536, argent à prêter, règlement de succession. 235—1 an

R. FARIBAULT, notaire, successeur de Leclerc et Faribault, 52 St-Jacques, Main 678. Argent à prêter. Achat de balance de prix de vente. 221-156

PEINTRE D'ENSEIGNES

Venez voir notre stock de cartes pour Noël et Jour de l'An. Oka Sign Co., 409 Cadieux. Tél. Est 3484. 218-26

PROFESSEUR

CONSERVATOIRE RACICOT, 195 BERRI: Piano, chant, orgue, théorie, harmonie, violon, élocution, etc. Obtention de diplôme à tous les degrés. Mlle Racicot, 195 Berri. Est 5515. 145—156

PROFESSEUR de piano, leçons de théorie, Préparation aux examens. Mlle B. Charlebois, 211 rue St-Hubert. Tél. Est 3387. 204-jno

SPECIALISTE

POUR TOUTES MALADIES DES PIEDS

L. DE LIMBOURG, de Paris Spécialiste chiropodiste, attaché au service des Rvdes Soeurs de l'Hôtel-Dieu et des principales communautés religieuses. Le seul à Montréal qui garantisse guérison complète des cors, oignons, ongles incarnés, pieds plats, transpirations. 291 rue St-Denis. Téléphone Est 2199. 169-1 an

TRADUCTEUR

TRADUCTEUR expert, anglais ou français, aussi correspondance et tout travail clavigraphie, rédaction d'annonces et littérature commerciale. S'adresser à E. Charlebois, bureau temporaire, 211 rue St-Hubert. Tél. E 3387. 251—fne

Province de Québec, District de Montréal. — Cour Supérieure No 4330. — The Canadian Art Work Ltd., plaintifs vs De M. A. Sénécal et vir, défendeurs.

Le onzième jour de décembre 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 911 rue McGill, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en ameublements de bureau, etc.

Conditions: Argent comptant.

G. A. LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, 2 décembre 1913.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

MARCUS LOEW'S THEATRE, Limited

*Nous offrons aux capitalistes les actions cumulatives privilégiées **7 p.c.** de la Compagnie ci-dessus au pair, portant un bonus de **25 p.c.** sur les actions ordinaires.*

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la

CANADA INDUSTRIAL BOND CORPORATION,
LIMITED

85 Bay Street, TORONTO — *136 Rue St-Jacques, MONTREAL* — *39-41 New Broad St, LONDRES, Ang.*

228—ma.-jeu.-sam.—jno

THE ROYAL TRUST COMPANY
Edifice Royal Trust, 107 rue St-Jacques, - - - - Montréal.
Capital payé, - - - $1,000,000. Fonds de réserve - - $1,000,000
DIRECTEURS
Très honorable Lord Strathcona et Mount Royal, G.C.M.G., président.
H. V. Meredith, Vice-Président.
Sir H. Montagu Allan, R. B. Angus, A. Baumgarten, A. D. Braithwaite, C. B. Gordon, Hon. Sir Lomer Gouin K. C. M. G.
E. B. Greenshields, C. R. Hosmer, Sir W. C. Macdonald, Hon. R. Mackay, A. Macnider
David Morrice, Sir T.G. Shaughnessy, K.C.V.O., Sir Wm. C.Van Horne, K.C.M.G.
A. E. HOLT, Gérant.
VOUTES DE SURETE POUR LES DEPOTS, EDIFICE DE LA BANQUE DE MONTREAL, 109 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
SUCCURSALES : Calgary, Edmonton, Ottawa, Québec, Regina, St-Jean, N.B., St-Jean, Terreneuve, Toronto, Vancouver, Victoria, Winnipeg.
53-Ma-Jno.

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE

Capital, $15,000,000. Réserve, $12,500,000

UNE NOUVELLE SUCCURSALE DE LA

Canadian Bank of Commerce

a été ouverte au No 875 rue St-Denis, sous la gérance de M. J. R. Boivin.

SUCCURSALES A MONTREAL :

BUREAU PRINCIPAL - - RUE ST-JACQUES.

Rues Ste-Catherine et Metcalfe, rues Crescent et Ste-Catherine Ouest, rue Ste-Catherine et Hôtel-de-Ville, rue Prince Arthur et Avenue du Parc, 635 rue Ontario. Maisonneuve.

236-2-4-6-9-11

Avis de Faillite

In re

N. CHENIER,

Fassett, P. Q.

Vente par encan aux salles Marcotte, 69 rue St-Jacques, Montréal, jeudi 4 décembre 1913, à 11 heures.

Stock de nouveautés	$2,194.14
Epiceries et provisions	1,240.26
Chaussures	778.95
Ferronneries, peintures, etc.	638.06
Argenterie	126.25
Librairie, etc.	123.87
Articles pour selliers	112.42
Vaisselle, verrerie, etc.	110.89
Meubles	105.95
Mobilier et roulant	324.30
	$5,755.15
Créances suivant liste	1,503.25

Le magasin sera ouvert le 3 décembre

F. R. VINET,
P. H. DUFRESNE,
Curateurs,
99 rue St-Jacques.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 235-3

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars par action sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau-chef, à Montréal, le et après vendredi, le 2 janvier prochain, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 15 décembre prochain.

Par ordre du Bureau de Direction,

A. P. LESPERANCE,
Gérant.

Montréal, le 25 novembre 1913. 232-25

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2¼%) égal au taux de neuf pour cent (9%) par année sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre prochain, lequel sera payable au bureau-chef de la banque ou à ses succursales, le et après le premier jour de décembre prochain, aux actionnaires inscrits au registre le 15 novembre au soir.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au bureau chef de la banque, à Montréal, mercredi, le 17 décembre prochain, à MIDI.

Par ordre du Conseil de Direction,

F. G. LEDUC,
Gérant.

256—2-5-9-12-16.

AVIS DE DIVIDENDE

THE K. and R. REALTIES, LIMITED.

A une Assemblée des Directeurs de la sus dite compagnie, tenue le 28 novembre 1913, il a été déclaré qu'un dividende semi-annuel de 5% soit payé le 1er décembre aux Actionnaires de Record le 15 novembre 1913.

DeGASPE BEAUBIEN

INGENIEUR CONSEIL
Installation Hydro-Electrique
48 Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal, Qué.
m-j-s-jno.

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION, 364 rue Université, Edifice de la Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal.—PHONE UP 6474. m.j.s

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No. 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal. L.-J. TARTE, président et directeur-gérant résident au No 716 rue St-Hubert. Tél. Est 860.

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS

A. W. HUGMAN, Limited,
258-265 rue St-Paul,
Montréal

Failli.

Avis est par le présent donné que j'ai été nommé le 28 novembre 1913 liquidateur des biens de A. W. Hugman, Limited. Toutes réclamations contre la dite maison doivent être produites à mon bureau, chambre 5, No. 22 rue St-Jean, dument assermentées, le ou avant le 2 janvier 1914.

NICHOLAS SWAN,
Liquidateur.

236-2

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certain district un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

Devoir— Devra demeurer six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aura forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir— Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon— Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté cinq cents la tonne qui devront être reçus sur le charbon miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.— La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

254—ano

Province de Québec, District de Montréal. — Cour de Circuit No 3151. — J. Brunette demandeur vs J. McDuff, défendeur.

Le onzième jour de décembre 1913, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2537 rue St-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles meublants, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. F. BAUMAND, H.C.S.

Montréal, 1er décembre 1913.

PROPRIETES A VENDRE

BRUNO CHARBONNEAU

Membre de la Bourse de l'Immeuble
743 Mont-Royal Est.

$3200—L'ETANG — 3 logements et écurie. Revenu $312. Comptant $1200. Balance facile.

$3750—ALMA, 2 étages, 3 logements. Revenu 10 p. c. Comptant $1,000.

$3700—DROLET, 25 x 120, 2 logements. Bons revenus. Comptant $1600. Balance $100 par année.

$4500—ST-ZOTIQUE, coin Chabot, 1 magasin et 2 logements. Comptant $1300. Balance facile.

$6500—Rue Cartier, près Sherbrooke, 6 logements. Revenu près 10 p.c. Comptant $2,500.

$6600—RESTHER, près des Pères du St-Sacrement, 4 logements. Revenu $648. Un vrai bargain.

$7500 — JEANNE D'ARC, près Ste-Catherine, bâtisse neuve, 3 étages, 4 logements. Revenu $708.

$7500 Papineau, côté ouest, près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements, site commercial. Comptant $2,000. Balance 6 p.c. Prix va certainement doubler d'ici 2 ans.

$8500 — SHEPPARD, construction neuve, 3 étages, 4 logements. Revenu $780. Comptant $1900. Balance à 6 p.c.

$9500—CASGRAIN, construction neuve, 6 logements. Revenu $888. Rapportera 10 p. c. au printemps. Comptant $2,000.

$10500—BOURBONNIERE près Ste-Catherine, 6 logements, grande boutique, grand soubassement. Revenu 10 p.c. Comptant $2,500. Balance 6 p. c.

$13500 — BLOOMFIELD, près Bernard 4 grands logements, très modernes, comptant $3000. Balance 6 p. c.

$15000 — LAFONTAINE, 75 x 100, bâtisse 1ère classe, coin ruelle, 9 logements. Revenus $1402. Rapportera $1600 au printemps. A qui la chance?

$18000 — GARNIER, coin ruelle, près église St-Stanislas, 58 x 100, constructions neuves, 3 étages, 11 logements. Revenu $1,560. Rapportera 10 p. c. au printemps ; prendra comptant et terrains.

RUE NOTRE-DAME, près Boulevard St-Laurent, un coin de grande valeur 75 x 75 avec peu de comptant. Voilà une belle occasion pour spéculation.

AUSSI

Un grand nombre d'autres propriétés commerciales. Boulevard St-Laurent, St-Denis, Mont-Royal, Papineau, etc.

AUX CONSTRUCTEURS

J'ai aussi quantité de terrains prêts à bâtir dans les différentes parties de la ville, entre autres, Ave Papineau, St-Jérôme, St-Denis, Mont-Royal, Delorimier, Beaubien, Christophe-Colomb, etc.

Avant d'acheter maisons ou terrains, venez voir ce que nous avons à vous offrir.
BRUNO CHARBONNEAU, 743 Mont-Royal-Est, St-Louis 5535 ou 8097.
Nov. 22, 24, 26, 27, 29, Déc. 1, 2, 6, 9, 13, 15, 17, 20, 22, 24.

GRENON & LAPLANTE

1009 Ave Mont-Royal Est.

RUE AYLWIN — Magnifique propriété de 3 étages, coin de ruelle, 7 logements, échangera pour terrains prêts à bâtir, et un peu d'argent. Grenon et Laplante, 1009 Mont-Royal Est. St-Louis 7962. Ouvert le soir. 234-6

PROPRIETE à vendre. — Deux coins bâtis, coin nord-ouest Laurier et Marquette, coin nord-est Bordeaux et St-Jérôme, 2 maisons de valeur, conditions faciles, peu de comptant demandé. S'ad. 502 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 1900. 235—6

PROPRIETES COMMERCIALES dans les rues Ste-Catherine, St-Laurent, Sherbrooke (N.-D. de Grâce) Bernard, etc., à vendre ou à échanger. Prix bas et conditions faciles. T. Dubreuil, 97 St-Jacques. Tél. Main 2380. 234-6

PROPRIETE A VENDRE. — Pont Viau, 2 étages, 10 appartements, une cave de 6½ pieds, terrain 45 x 100, $3,000 ; $1,300 comptant, $1,700 d'hypothèque, 10 minutes des chars électriques, débarquez à station Ahuntsic. S'ad. J. B. Paquette, Pont Viau. 233-6

$15,000—Casgrain, près Beaubien, 3 logements très bien finis, bain émaillé, fixtures électriques dans tous les logements, hypothèques $6,500 pour 3 ans, revenu actuel $1,246, garanti au 1er mai, $1,512. Accepterais terrains bien situés et balance de prix de vente. S'adresser J.-A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 5500 et 5181. 234-6

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE.—Coin Lajoie et Champagneur, Outremont. Bonnes conditions pour quelques jours seulement. S'adresser à J. E. Papillon, Portneuf Station, Co. Portneuf. 236-3

COIN BABY et St-Clair, 74 x 80, vendrait très peu comptant à constructeur. S'adresser J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est, St-Louis 5500, St-Louis 5181. 234-7

COIN CARRIERE ET FULLUM, 25 x 100, 80c du pied, comptant $300. Pour la balance, voyez le propriétaire 1613 Cadieux, St-Louis 7714. 231-6

DANDURAND — Dix beaux lots prêts à bâtir, 25 x 90 avec ruelle en plus. Je les sacrifie à 40c et 45c le pied, $300 comptant, balance par paiements mensuels de six piastres sans intérêt, trottoirs en ciment et les canaux d'égouts sont faits. J. B. Richer, 1415 Bordeaux, St-Louis 8308. 233—6

LOTS à vendre—Cinq lots situé dans l'Est de la ville à proximité des chars électriques ainsi que de l'aqueduc, et de la lumière électrique. Le propriétaire vendra le tout ou aucune partie à très bas prix, et à terme très facile. Boite 836 la PATRIE. 174-jno

LOTS—Le propriétaire a trois lots sur le Boulevard Gouin qu'il vendra en bloc ou séparément à terme très facile. Toutes les commodités modernes telle que lumière électrique, aqueduc, etc., sont sur la propriété. Boite 837, la PATRIE. 174-jno

LOTS à vendre pour les constructeurs seulement, 4 logements plus haut que la rue Sherbrooke, avec toutes les améliorations, seulement 50c le pied. Paiements faciles. S'adresser Casier 899 LA PATRIE. 233-5

MAISONNEUVE, bargain, rue Bourbonnière, près Sherbrooke, 5 beaux terrains prêts à bâtir, seulement $605 chacun. Comptant $128, balance $7 par mois sans intérêts. S'ad. M. Wexler, prop., 434 Berri. Tél. Est 2953. 231-6

RUE ST-DENIS, 1 terrain près 22e Ave, 25 x 90, à vendre à sacrifice pour 4 jours seulement, très peu de comptant pour constructeur. S'adresser J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 5500 et 5181. 234-6

ST-DENIS, entre Comte et De Fleurimont, 50 x 130. Aucune offre raisonnable refusée d'ici quinze jours. 1002 St-Hubert. Est 2655. 234—6

TERRAINS—J'ai plusieurs terrains à Villeray et $500 en argent que j'échangerais pour propriété. Frankel, 60 Notre-Dame Est. Main 8744. 231-6

TERRAINS A VENDRE, à Maisonneuve, Viauville, Hudonville (Chapelle de la Réparation), Boulevard Pie IX, à termes faciles, par la Cie d'Agences Générales de Maisonneuve Enregistrée, 674 Ontario, Maisonneuve. 36—156 fa.

ETUDIANTS EN MEDECINE COMPAREE

Les élèves de l'Ecole Vétérinaire ont eu leur banquet annuel hier soir sous la présidence de M. J. W. Turcot.

Nombreux discours

M. J. W. TURCOT, le président des Etudiants en médecine comparée de l'Université Laval.

Le grand banquet annuel des Etudiants de l'Ecole Vétérinaire Laval a eu lieu hier soir à l'Hôtel St. Lawrence Hall, sous la présidence de M. J. W. Turcot. Chaque année, on célèbre joyeusement la Saint-Eloi, fête patronale de l'école, mais il semble que cette année, on a voulu éclipser les succès des années passées.

Pas moins de 150 étudiants, représentant toutes les facultés de Laval et quelques invités assistaient au banquet et ont fait honneur au délicieux menu.

M. Turcot, le président des étudiants, à souhaité la bienvenue aux invités en terme très heureux puis il a proposé les santés du Roi, du Pape, et de l'Université.

M. L. M. Grignon a proposé ensuite la santé de l'école et à parlé du bien que font les médecins vétérinaires à la classe agricole de la province.

Le Dr F. T. Daubigny a répondu à cette santé. C'est un peu le fondateur de cette école et il est heureux d'en constater les magnifiques progrès. Il fait un court historique de sa fondation et rapl̲o ses débuts modestes en 1884. Il remercie les gouvernements de Québec et d'Ottawa pour l'aide qu'ils ont accordé aux écoles vétérinaires.

M. J. A. Grenier, secrétaire du Ministère de l'Agriculture ajoute quelques remarques et dit que le gouvernement local a peut-être négligé cette école par les années passées.

M. H. Villeneuve propose ensuite la santé de la profession : M. J. A. Picard celles des hôtes ; M. J. E. M. Lefebvre celle de l'Agriculture, M. J. A. Béland celle des facultés soeurs, et enfin M. A. Bélanger, en termes flatteurs, propose la santé de la presse. Appelé à prendre la parole, Mtre C. A. Wilson, député de Laval, est heureux de constater les progrès rapides de cette faculté et de cette école et croit que l'hon. Martin Burrell devrait faire un peu plus pour encourager l'Ecole Vétérinaire Laval, tout particulièrement.

Le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université donne de bons et heureux conseils paternels et pratiques.

A la table d'honneur, on remarquait MM. J. W. Turcot, président de l'Ecole Vétérinaire ; le Dr F. T. Daubigny, M. J. A. Grenier, secrétaire du Ministère de l'Agriculture à Québec ; Mtre C. A. Wilson, député de Laval ; Dr J. Raoul Séguin, inspecteur des aliments, représentant la ville ; le Dr Lachapelle, MM. W. Lacroix, M. Mandeville, J. E. M. Lefebvre, J. Houle, représentant les différentes facultés de Laval et quelques journalistes.

Pendant toute la soirée, l'orchestre de l'Université Laval a fait les frais de la musique sous l'habile direction de M. Robert Tellier.

PAS DE SCARLATINE A SAINTE-ANNE DE BELLEVUE

STE-ANNE DE BELLEVUE, Q., 2. — Dans son numéro d'hier, le "Star", de Montréal, annonçait que le collège Macdonald avait été mis en quarantaine, parce que, parmi son personnel, il y avait quatre cas de fièvre scarlatine, et il ajoutait que, d'après le Dr Harrisson, principal dudit collège, il y avait un grand nombre de cas de la même maladie dans le village.

Or, les docteurs Guillemette et Cypihot, de Ste-Anne de Bellevue, déclarent qu'il n'existe aucun cas de maladie contagieuse ici et blâment les autorités du collège qui, disent-ils, laissent circuler leurs voitures et les membres de leur personnel.

Le conseil municipal doit s'occuper de cette affaire.

QUEBEC VEUT FAIRE COMME MONTREAL

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 2.—Un mouvement vient d'être organisé à Québec dans le but de convoquer les contribuables et les citoyens de Québec et leur soumettre la proposition de nommer un comité de citoyens influents qui étudierait et discuterait un projet de réforme de la représentation municipale de Québec. L'idée des promoteurs de ce mouvement serait de s'adresser à la Législature pour qu'elle consente à insérer dans la charte de la ville les réformes suggérées.

La véritable humilité consiste à servir de marchepied aux autres et sur le fin tissu à laisser s'essuyer tous les pieds, sans s'inquiéter si ce qui use est inférieur à ce qui est usé.

PRÉSENTATION

Nous avons l'honneur :—
De présenter au public, notre bière de choix en bouteilles : La

Frontenac

"SPÉCIALE" (Etiquette Bleue)

C'est le type des Bières Américaines les plus en renom.
Elle est d'un blond doré.
Franche au goût et d'un bouquet exquis.
La FRONTENAC "SPECIALE" est une bière de qualité supérieure, digne des plus grandes brasseries du monde.

AVIS IMPORTANT

1o.—La Brasserie Frontenac est construite, aménagée, outillée et administrée sur le modèle des Brasseries les plus célèbres des Etats-Unis, et dans son ensemble, est plus moderne qu'aucune d'elles ;

2o.—Cet aménagement perfectionné réduit à tel point nos frais d'exploitation, qu'il nous permet d'employer des matières premières de qualité supérieure et de vendre à des prix modérés ;

3o.—La bonne fortune nous a doté d'un puits artésien d'où jaillit en abondance une eau limpide et saine, éminemment propre à la production de notre bière ;

4o.—M. Eugène Koehler, notre gérant, brasseur diplômé des écoles allemandes et américaines est depuis 20 ans à la tête de grandes brasseries aux Etats-Unis et est notoirement l'un des brasseurs les plus compétents de la république voisine.

EN RÉSUMÉ : *Fabriquées au moyen d'un outillage incomparable, avec des produits de choix, par un maître de l'art, les bières Frontenac chacune dans leur genre, ne le cèdent à aucune bière importée.*

VEUILLEZ S'IL VOUS PLAIT

en ordonnant la Frontenac, INSISTER QU'ON VOUS LA SERVE FROIDE et prenez garde qu'on n'y substitue point une bière meilleur marché.

BRASSERIE FRONTENAC, Limitée

Notre FRONTENAC "SPÉCIALE" (EN BOUTEILLES) Etiquette Bleue

EN VENTE AUJOURD'HUI.

Chez les Mutualistes

LES AMIS CHOISIS

On attend avec impatience le grand euchre-danse qui sera donné le 18 décembre, par l'ordre canadien des Amis Choisis.

Mlle M. E. Bourbeau, présidente du comité du euchre, fait les derniers préparatifs et l'on compte sur une très grande assistance.

Le Conseil No 462 est bien connu et nul doute qu'un grand succès couronnera cette jolie soirée. Les prix seront nombreux et riches, un goûter excellent sera servi, puis on dansera.

La soirée aura lieu à la salle Quintal, 750 Charlevoix.

—o—

ALLIANCE NATIONALE

L'état financier de l'Alliance Nationale paur l'année finissant le 31 octobre 1913 fait voir un surplus de $1,561,428.68 pour la caisse de dotation ; $213,969.66 pour la caisse des malades ; $3,888.66 pour la caisse générale ; $76,210.56 pour la caisse d'épargne et $395.55 pour la surplus de remise ; soit un total de $1,855,893.11.

M. HENRI ROCHON, organisateur de l'ordre des Forestiers Indépendants.

Le placement des fonds a été fait comme suit : $147,819.06 pour Fabriques ; $70,306.54 pour les municipalités scolaires ; $87,489 pour municipalités ; $1,493,328 pour prêts hypothécaires ; $10,000 pour dépôt au gouvernement du Nouveau-Brunswick ; $61,409.46 pour les banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Epargne, Canadian Bank of Commerce et $15,058.95 avance par banques pour compléter les prêts.

Ce rapport nous est fourni par M. Alfred St-Cyr, trésorier général de l'ordre et il est certifié par MM. J. A. Mignault et O. Bourdon, auditeurs.

—:o:—

Assemblées de ce soir :

ALLIANCE NATIONALE

Cercles Dorval, salle Tardif, Dorval ; Charlemagne, 94 Pontiac ; St-Auguste, salle Groleau, 2331 Notre-Dame-Ouest ; Verdun, salle Collège Commercial, ave Galt ; Dollard, 590 Wellington ; Lasalle, 1884 Notre-Dame-Ouest.

—:o:—

UNION ST-PIERRE

Cercles St-Jacques No 3, 149 rue Berri ; St-Jean-Bte No 4, 777 rue Sanguinet ; Morin, No 15, 745 rue St-Valier ; St-Romuald No 18, salle Berthiaume et Lanoue, 8 hrs p. m. ; Champlain No 34, salle Gagnon, 8 hrs p. m.

—:o:—

ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS

Succursales Sault au Récollet, salle Latendresse, Ahuntsic ; Cathédrale, édifice des Artisans, 264 rue Vitré et Vannutelli, au même endroit.

—:o:—

LE EUCHRE DU ROYAL ARCANUM

On nous prie d'informer nos lecteurs que le Euchre-Danse au bénéfice du Conseil Papineau, du Royal Arcanum, aura lieu, jeudi, à la salle de l'Arsenal du 65ième bataillon.

—:o:—

FORESTIERS CANADIENS

Demain, premier mercredi du mois :

Cour Sacré-Cœur, salle Chagnon, 763 rue Ontario-Est ; cour St-Edouard, 358 rue Beaubien-Est.

FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

LES FETES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation. L'Assistance Publique donnera, mercredi, le 3 et jeudi, le 4 décembre 1913, à huit heures du soir, un grand euchre, dans sa vaste salle de la rue Lagauchetière Est, coin Berri. L'organisation de cette fête a nécessité beaucoup de zèle et d'activité, mais les dames patronnesses, toujours si désireuses du succès de leur œuvre, n'ont rien négligé pour donner à ces deux soirées, tout l'éclat possible. Les prix seront riches et nombreux, et chaque soir, on tirera une pièce de $5.00.

Les personnes qui ne pourront assister à la fête, et qui seront désireuses de participer à ce tirage, pourront jouir de cet avantage, en détachant les coupons attachés à leurs billets et en les adressant à la Secrétaire de L'Assistance Publique, 340 rue Lagauchetière-Est. Les billets présentés à la porte ne devront pas être séparés de leurs coupons. Le prix des billets est de cinquante centins. Les personnes qui ont reçu des cartes par la malle, sont priées de faire remise du montant dans le plus bref délai, ou de retourner les cartes si elles ne peuvent les accepter.

L'Assistance Publique est une œuvre trop belle et trop populaire pour qu'il soit nécessaire d'insister sur les bienfaits que depuis dix ans, elle déverse sur la population pauvre de notre ville. Les secours qu'elle accorde aux malheureux sont innombrables, et il n'est pas une détresse que la charité refuse de soulager. Aussi le public aime-t-il à encourager ses fêtes, et il se fera un devoir, à l'occasion de son dixième anniversaire, de lui manifester sa haute bienveillance.

Mme Eugène Lassalle, la charmante directrice du Conservatoire Lassalle a bien voulu se charger de l'organisation d'un concert chaque soir, qui donnera un joli cachet artistique à cette fête de charité.

ASSOCIATION DE JEUNES CONSERVATEURS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 2.—Une assemblée conservatrice aura lieu vendredi soir, dans la salle Montcalm, dans le but de fonder l'Association des Jeunes Conservateurs de Québec. A cette assemblée on procèdera à l'élection des officiers du nouveau club et plusieurs discours seront prononcés. Elle précèdera une autre grande assemblée publique qui marquera l'inauguration officielle de ce club.

UN ACCIDENT DANS LE PORT

Un Polonais du nom de Zubeck a fait une chute qui lui sera probablement fatale, hier après-midi. Il travaillait aux travaux d'excavations exécutés par la Commission du Port, près du pont du Canadian Northern, quand il tomba tête première d'une hauteur de vingt pieds. Il fut relevé privé de connaissance et transporté à l'hôpital Notre-Dame où les médecins constatèrent une fracture du crâne.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

DE

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer, Elèves Demandés, Emploi Demandé, Pension de Table, Pension D'enfants, Pension d'été, Trouvé. 20 mots, (ou moins) 10c, et ½c par mot additionnel pour chaque insertion. 6 insertions consécutives pour prix de 4 payées; 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

A Vendre, A Louer, Situations vacantes, Chambres Demandées, Informations Demandées, Personnel, Avis de Responsabilités, et toutes les annonces pour rubrique mentionnées dans la classe A. 20 mots (ou moins) 10c et ½c par mot additionnel pour chaque insertion. Six insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions, avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem. 50c pour la première insertion et 25c pour chaque insertion subséquente, (suivant formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est, en conséquence beaucoup plus élevé. Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI typographe ayant de bonnes références, demande position. S'adresser 1038 avenue Papineau 236-2

APPRENTI dans les chaussures demande position. S'ad. 37a Marquette ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 236-2

COMMIS-VOYAGEUR ou collecteur fournissant cheval et voiture et pouvant fournir de bonnes références demande position. S'ad. M. A. E. Guindon, 1720 Masson, Rosemont. Tél. Lasalle 1954. (5234). 236-3

COUPEUR de papier ayant huit ans d'expérience demande emploi. S'ad. 174A St-Timothée.—5944. 234—3

COUTURIERE—Dame belge, demande de ouvrage de couture, soit à domicile ou à l'atelier. S'ad. 407 St-Valier. (5248). 236-3

COUTURIER pour dames ayant expérience et pouvant fournir les meilleures références, demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. (5253) 235-6

CUISINIER anglais ayant expérience et pouvant fournir de bonnes références demande emploi. S'ad. 172 rue Canning ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 235-2

CUISINIER demande position, 9 ans d'expérience et bien recommandé. S'adresser 107 Dorchester est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 236-2

CUISINIERE et servante générale Créole, demandent position, peuvent fournir de bonnes références. Maison privée ou restaurant. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. — (5247) 235-3

ELECTRICIEN ayant quatre ans d'expérience et pouvant fournir de bonnes références, demande emploi. S'ad. 31 Davidson, Hochelaga ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 236-2

HOMME demande position pour ouvrage général de manufacture, réparage du fer, du bois, etc., S'ad. 55 St-Timothé. (5250) 235-3

HOMME DE COUR pouvant fournir de très bonnes références demande position. S'ad. 24 rue Montcalm ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 236-2

HOMME ayant de bonnes références, demande emploi pour ouvrage général. S'adresser 420 Saint-Jacques ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 235-2

HOMME de cours ayant expérience et pouvant fournir les meilleures références demande emploi pour avoir soin des chevaux et chauffer la fournaise. S'adresser 99 rue St-Louis, Côte-des-Neiges. (5249) 235-2

JEUNE HOMME demande emploi le soir, comme dactylographe et sténographe, travail de bureau quelconque, etc. S'ad. par lettre. Boîte 900 la PATRIE. 235—4

JOURNALIER demande emploi. S'adresser 151 Ropery, Pointe St-Charles, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 236-2

MACHINISTE — Mill-right d'expérience, pouvant fournir les meilleures références, demande position. S'adresser 5 Montmorency. (5258) 235-2

MENAGERE demande position pour un ou deux monsieurs ou couturière, dans famille privée. Meilleures références fournies. S'ad. 823 Colonial. (5251) 235-3

MENAGERE ayant avec elle une fillette de six ans, demande emploi. S'ad. 190 Demontigny Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE.

MENUISIER d'expérience demande position. S'ad. 1652 rue Frontenac ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 235—2

MESSAGER demande emploi. S'ad. 1171 Ave Papineau ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 236-2

OUVRAGE DEMANDE, menuisier, meublier, français, demande ouvrage, réparations dans votre résidence. Téléphonez St-Louis 4995. M. Couiard. 235-6

PATISSIER bien recommandé et expérimenté demande place. S'ad. 625 rue Albert ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 235—2

PEINTRE décorateur bien recommandé, ayant 7 ans d'expérience, demande position. S'adresser 435 rue Dorchester. 236-2

PEINTRE ayant 18 ans d'expérience et pouvant donner de bonnes références, demande position. S'ad. 129 Ave Verdun ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 235-2

PEINTRE imiteur, ayant quatre ans d'expérience et étant bien recommandé, demande emploi. S'ad. 3245 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 236-2

PLOMBIER bien expérimenté demande emploi. S'adresser 361 Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 235-2

PRESSIER d'expérience, pouvant fournir de bonnes références, demande position. S'adresser 428 Des Inspecteurs. — (5255) 236-3

EMPLOIS DEMANDES

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine et une fille de chambre demandent emploi, fourniront les meilleures références. S'ad. 736 St-Denis. 235—3

TAILLEUR de 16 années d'expérience, personne recommandée, demande emploi. S'adresser 636b rue Alma. Boulevard St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 236-2

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés. Avec 25c vous pouvez faire un salaire de $4.00 à $6.00 par jour. S'ad. le soir de 6 à 8 hrs. 481 Garnier. 235-3

AGENTS.—Voici quelque chose de nouveau qui se vend facilement. Un magnifique crucifix lumineux qui absorbe la lumière dans le jour et qui montre l'image de Notre-Seigneur clairement dans la chambre la plus noire. Demandez aujourd'hui les renseignements gratuits. Fisher Ford Mfg. Co., 31 rue Queen Ouest, Toronto, Ont. (2888) 232—27, 29 n. 2, 4, 6, 7 d.

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, LATIN, GREC en 3 mois, sténographie en 12 leçons, clavigraphie, italien à termes par les Professeurs "Royer", enseignant toute matière classique avec progrès rapides au No 756 St-Denis 210-1 an

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE AU CANADA. Mlle Irène Joly, directrice, professeur délégué de l'Institut Sténographique de France, Membre Officiel du Comité de Jonction, professeur au Monument National, ex-professeur du Montreal Business College. Sténographie française et anglaise, dactylographie, correspondance commerciale, travail de bureau, tous genres. Termes modérés, position assurée. 775 St-Denis. Tél. Est 3944 25-mjs-jno

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE—On demande une couturière d'expérience à domicile. S'ad. 14d ou 10 Notre-Dame de Lourdes. (2916) 236-3

DAMES ou demoiselles ayant des loisirs, demandées de partout; travail facile, permanent et payant. S'adresser à 1868 St-Urbain.—5245. 234—6

ON DEMANDE une femme de journée pour laver et repasser. S'ad. avec références à 491 St-André. (2915) 235-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTIS BARBIERS demandés, métier assuré en 2 semaines, bons outils gratis et position certaine. 43 ans d'expérience. Professeur Garrett, 322 Craig Est. 236-6

APPRENTIS demandés pour devenir barbiers modernes. Cours spécial du soir. Quelques semaines suffisent. Outils gratuits. Positions assurées. Professeur de 25 années d'expérience. Pour plus amples détails, écrivez: Modern Barber College 63 Boulevard St-Laurent, Montréal. 217-26

COUPEURS de fourrures demandés. Seuls des hommes ponctuels et expérimentés doivent s'offrir. Emploi permanent. M. Vineberg & Co., 332 St-Paul. —5905. 236—4

FORGERON — On demande un bon forgeron pour ville d'alentour. S'ad. immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE. (5252). 236-2

GARÇON d'environ 15 ans demandé pour apprendre à réparer et à accorder les pianos. S'ad. à C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.—2926. 236—1

HOMMES ET FEMMES obtenez des positions du gouvernement canadien. Haut salaire. Une éducation ordinaire suffit. S'adresser pour informations au Franklin Institute, Dept. 825 H., Rochester, N.Y. 209-52

JEUNES GENS.—Nous désirons encore 35 jeunes gens pour apprendre la télégraphie pour les chemins de fer et remplir des positions dans les chemins de fer canadiens. Positions permanentes et avancements rapides. Position assurée après obtention du diplôme. Les diplômés pourront obtenir leurs passages gratuits sur les chemins de fer jusqu'à destination. Prix modérés pour l'enseignement. Pour plus amples informations, s'adresser à The Dier-Graham Telegraph School, 152 rue Bank, Ottawa. (5237) 232—q.26 h.6

JEUNE HOMME

On demande, jeune homme actif et industrieux, ayant bonne écriture et connaissant bien la ville, pour salle d'expédition et aider aux charretiers. Se présenter avec références à la Troy Laundry Co., avenue Troy, Verdun.—2927. 236—2

MENUISIERS — On demande 3 ou 4 menuisiers d'expérience. S'adresser avec références à 339 Aumont ou au Bureau de Placement de la PATRIE. — (5221) 235-2

MESSAGER — On demande un garçon pour les messages, un parlant les deux langues préféré. S'ad. W. Clément, 300 rue St-Denis.—2928. 236—2

OPERATEUR capable demandé, dans l'ouvrage sur commande. Ouvrage à l'année pour un bon homme. S'ad. à M. Allard, chez McComber & Cummings, 373 rue St-Paul.—2922. 236—1

PIANISTE demandé à 1852 Notre-Dame Ouest, pour théâtre de Vues Animées.

STENO - Dactylographe pour français et anglais ayant expérience et compétence, garçon ou fille trouvera emploi immédiat en s'adressant à 333 Notre-Dame Est. Haut salaire payé à personne compétente. 2929

VENDEURS

d'expérience demandés pour le rayon des rideaux. S'ad. Henry Morgan & Co. Ltd. —2882. 234—10

VOYAGEUR d'expérience demandé dans les gants et mitaines, salaire ou commission, références exigées. Se présenter le jour ou le soir. Eagle Leather Work, 1505 Papineau.—2923. 236—1

SERVANTES DEMANDEES

FEMME de chambre demandée pour petite famille. Bons gages. Références exigées. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. (5256) 236-3

ON DEMANDE une bonne servante immédiatement. S'adresser 1197 rue Messier. Tél. St-Louis 3477. 234-6

SERVANTE générale demandée, et une bonne d'enfant, salaire $15 à $20. S'adresser 738 St-Denis. 236-3

SERVANTE générale pouvant fournir de bonnes références, demandée pour petite famille, deux enfants. S'adresser 99 avenue Laporte. (5220) 235-3

SERVANTE générale demandée dans une famille privée. Références exigées. Bons gages. S'adresser 1451 St-Hubert, près Mont-Royal. (5238). 233-6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE—On demande une bonne servante pour famille privée. S'adresser immédiatement 26 Rachel Est. 235-3

SERVANTE—On demande une servante générale pour petite famille. Pas de lavage. S'ad. 661 St-Denis. (2869) 230-jno

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille. Pas de lavage. S'ad. 436 Avenue Mount Stephen, Westmount.—5236. 232—6

SERVANTE — On demande une servante générale, pour petite famille. Pas de lavage. S'ad. 400 rue Dorion.—5240. 235—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No. 334 Saint-André ; elle pourra coucher chez elle. Pas d'enfant. (5246) 234-3

SERVANTE générale demandée, doit être bien recommandée. S'adresser Mme F. J. Hodgson, 609 avenue Victoria, Westmount. Tél. West 2000. 5251. 236—6

SERVANTE — On demande une bonne servante immédiatement. S'adresser 1197 rue Messier. Tél. St-Louis 3477. 234-6

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider aux soins d'un ménage de deux personnes et avoir soin d'un bébé. S'adresser 1065 rue Berri. Tél. St-Ls 5592. (2919). 236-3

SERVANTE — On demande une servante générale pour trois grandes personnes, bons gages, pas de lavage. S'adresser à 4183 Sherbrooke, entre Greene et Elm Ave, Westmount, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (5250). 236-1

SERVANTE — On demande une servante générale pour aller à Longueuil, famille de 4 grandes personnes, pas d'enfant et pas lavage, références exigées et mentionner salaire. S'adresser à Nouvelle Boîte Postale 38, Montréal. 236—6

A LOUER

A LOUER cave cimentée, 35-50 pouvoir électrique, grande cour, écurie, 1785 Boul. St-Laurent. 209—6

GARAGE privé, chauffé, eau, électricité, plancher en ciment, rue Roy, près Parc Lafontaine. S'adresser 431 St-Hubert. Tél. Est 960. 234-8

SALLE A LOUER—Grande salle à louer au No 182 rue Ste-Catherine Est (angle Ste-Elizabeth). Emplacement central pour assemblées, danse, etc. Plancher en bois franc, bon éclairage. S'adresser au concierge ou à Improved Realties Ltd. sur les lieux. Téléphone Est 6146. 231-6

AUTOMOBILES A LOUER

AUTO A LOUER pour mariages, baptêmes, etc. S'ad. 2136 St-Laurent. Tél. St-Louis 5808. 234-6

AUTOMOBILE à louer, prix réduits pour mariage, baptême. Montreal Auto Livery Co. A. Goudron, prop., 184 Berri. Est 4363. 236-26

AUTOMOBILES A LOUER. — Automobiles louées à l'heure, la journée, à la semaine, jour et nuit. Prix raisonnables. G. Goudron, 221 Sanguinet. Est 3579. 44-260

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, dans l'édifice de la PATRIE. S'adresser à la Cie Boisclair, chambre 409, 71A St-Jacques. Tél. Main 1495. 213-jno

CHAMBRES A LOUER

NOTRE-DAME EST, 641.— Bonne petite chambre avec confort du chez-soi, dans maison tranquille, $1.75 par semaine. Mme A. Comtois. 236-6

RUE WURTELE, 3, chambres simples meublées à louer avec pension, toutes les accommodations modernes. 235—6

ST-ANDRE, 230. — Belles grandes chambres, bien meublées, chauffées à l'eau chaude, près de rue Ste-Catherine, téléphone, messieurs seulement. 231-6

VICTORIA, 68. — Chambre double garnie à louer. Suite de chambres pour 2 amis. Chauffée. Famille anglaise. 232—6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER—Boutique de barbier angle Ste-Catherine et square Philippe, plombage fait pour huit chaises, chauffé, possession immédiate, localité de première classe. S'ad. à Jos. H. Maher, 724 édifice Transportation. Main 2510. 231-12

MAGASIN à louer avec cave et logis, construction neuve, grande shed, conviendrait pour épicerie, magasin général, bas prix pour l'hiver. No 2526 Avenue Chateaubriand. Tel. Main 8744 et St-Louis 6730. Frankel, 60 Notre-Dame Est. 234-6

MAISONS A LOUER

A LOUER—Espace 25 x 40 pieds, divisé en plain-pied, bon pour tailleur, bureau ou salle d'échantillon, chauffé, possession immédiate. S'ad. T. Girard, 250 Amherst. 235-6

A LOUER logement 7 appartements avec gaz, électricité, réservoir eau chaude, système de chauffage. 1158 Chabot, près Mont-Royal. S'ad. 3644 St-Hubert. Tél. St-Louis 7209. 236—1

A LOUER, quatre appartements contenant chacun 3 chambres à coucher, une chambre de bain, un salon, une salle à manger, une cuisine, etc. Loyer très modéré. S'adresser à H. M. Simpson, 40 Edifice de la Banque des Marchands, coin des rues Université et Ste-Catherine, téléphone Up. 2368. 226-12

LOGIS A LOUER rue Jeanne-d'Arc, 4 appartements modernes, $8.00 par mois. S'adresser à Frankel, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 8744. 234-6

MAISON A LOUER—A louer, 3 logements modernes, 4 pièces, rue St-Messier, près Mont-Royal, $12.60. S'ad. jour sur lieux, soir 76 Masson. St-Louis 1849. 236-6

PLAIN-PIED A LOUER, à Notre-Dame de Grâce, nouveau plain-pied au rez-de-chaussée, éclairage électrique et toutes les dernières améliorations. Loyer facile jusqu'au mois de mai. Westmount 2882 ou 492 Avenue Lansdowne. 233-5

PLUSIEURS LOGEMENTS et magasins à louer dans le centre et 16 logements dans l'Appartement St-Louis. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1568. 224-26

CHAMBRE ET PENSION

DE LA MONTAGNE, 242.—Les étrangers qui viennent à Montréal peuvent trouver de bonnes chambres à la journée ou à la semaine ; maison privée ; localité centrale, près des stations de chemins de fer. Le "Wilhelmina", téléphone Uptown 3322. 114-156

PENSION D'ETE

PENSION D'ETE. — Ste-Agathe des Monts, Welcome Hotel, en face du lac des Sables, pension d'été, pension première classe, prix modéré. Noël Leblond, prop., enreg. Boîte 962. 120-jno

Laissons Parler le Public

Laissons aux faits le soin d'affirmer encore une fois que le Bureau de Placement de la PATRIE, grâce aux Petites Annonces de notre journal, est le meilleur moyen — le seul réellement pratique — pour trouver tout de suite un employé ou une position quelconque.

Les noms qui suivent sont extraits de la longue liste quotidienne de gens ayant été placés par le Bureau de Placement et les Petites Annonces de la PATRIE.

Melle G. Maljean, 4076 Ave. Western, a été engagée chez Mme Emard, 781 Des Erables, comme SERVANTE, par l'entremise du Bureau de Placement et les Petites Annonces de la PATRIE.

M. Lolier, 1160 rue Dorion, a été engagé chez M. Dastous, 637 Marie-Anne Est, comme APPRENTI-PLOMBIER, par l'entremise du Bureau de Placement et les Petites Annonces de la PATRIE.

M. Adrien Payeur, 409 rue Amherst, a été engagé chez M. W. J. Kearns, 107 Lagauchetière Ouest, comme MESSAGER, par l'entremise du Bureau de Placement et les Petites Annonces de la PATRIE.

Mme Drouin, 1116 rue St-Denis, a engagé une SERVANTE par l'entremise des Petites Annonces et du Bureau de Placement de la PATRIE.

MM. Légaré-Gadbois ont engagé une COMMIS DE BUREAU par l'entremise du Bureau de Placement et des Petites Annonces de la PATRIE.

Melle S. Montreuil a été engagée chez M. C. Gauthier, 1 rue Roy, comme SERVANTE, par l'entremise du Bureau de Placement et des Petites Annonces de la PATRIE.

Voilà des faits !

A VENDRE

A VENDRE—Une manufacture de tabac canadien à vendre, pour $250 dollars, avec clientèle. S'adresser à 1112 avenue Henri-Julien. 236-6

A VENDRE — Médecin de St-Hyacinthe, désirant cesser de pratiquer, vendra pharmacie à bonnes conditions ; excellente occasion pour médecin de campagne. Renseignements par Dr. St-Jacques, 29 rue Sherbrooke Ouest. 232-6

A VENDRE—Tous ceux qui désirent acheter à des conditions faciles des vêtements pour dames et messieurs de haute classe, et faits sur commande, robes, costumes, complets, rideaux, tapis, marchandises sèches, peuvent s'adresser au No. 29 avenue du Parc. Téléphone Est 3272. 184-78

A VENDRE—40,000 Pommiers, un an greffé, 10,000, trois ans, "Best Varietés" 10,000 Erables Argentées, 6,000 Peupliers Carolina, 8-10 pds, la reprise en est certaine. Sur réception de $1.00 j'enverrai, poste payée, 25 pommiers, greffe d'un an, meilleures fameuses. Petits et grands propriétaires doivent planter des arbres de fruit ou d'ornement. Recommandons de nous donner vos ordres de suite. E. T. Nurseries, Lawrenceville. 235-2

BARGAIN, BARGAIN

Scierie et commerce de bois à vendre, faisant pour $1,000 d'affaires par jour, avec beaucoup de bois franc et bois mou. Ecrire la PATRIE. Boîte 893. 234-6

BON ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires, vendra pour cause de mortalité. S'adresser à A. Chaussé, 572 Demontigny, coin Amherst. 231-6

BRIQUES

A vendre, 1,100,000 briques de Saint-Jean des Chaillons à vendre en détail. S'adresser au clos, coin des rues Notre-Dame et Moreau. Téléph. Lasalle 808. Cap. A. Massicotte. 233-6

CREDIT—$1.00 — CREDIT

CREDIT $1.00 — Manteaux pour dames, costumes, fourrures, blouses et robes. Complets et paletots pour hommes, paletots en fourrures. H. Cohen Sons & Co., 569 rue Ste-Catherine Est, 3ème porte à l'Est de la rue Amherst, ouvert le soir. 222—26

DES COMPLETS et des paletots non réclamés depuis plus de trois mois seront vendus à $8.50 et $10.00. The English & Scotch Woolen Co. La grande compagnie qui vend les vêtements tailleurs à $15. 261 rue Ste-Catherine Ouest. 213-26

DURANT ce mois nous donnerons une réduction sur tous nos meubles, tapis, prélarts que nous vendons régulièrement bon marché. Venez nous voir avant d'acheter ailleurs. Fleury Furniture Co., 518 Rachel Est, en face de la rue Boyer, près du Parc Lafontaine, autrefois Rachel Furniture Co. 227-26

LAVEUSES ELECTRIQUES

Ligne complète de laveuses électriques, depuis $50; nettoyeuse vacuum à l'électricité, depuis $40. Norton Blakey, 1031 Laurier Ouest. Téléphone St-Louis, 6921. 205—ma. s. 1 mo.

PHARMACIE J. B. MORIN A VENDRE.—Située au No 318 rue St-Joseph, établi depuis vingt ans, clientèle toute faite, excellent poste pour un pharmacien ou médecin. Loyer bas, avantage d'acheter la maison. S'adresser à J. B. Morin, 318 rue St-Joseph, Québec. 230—mar. s. jno

SALLE A MANGER à vendre, établi depuis plusieurs années, bonnes recettes par semaine. Vendra à sacrifice pour cause de maladie. Jos. Robidoux, 246 rue Dorchester Est. 233-6

SALLE DE VUES en opération, rue Mont-Royal, le tout réparé à neuf, 400 sièges, vendra avec très peu de comptant, acceptera balance de prix de vente. S'adresser J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est, St-Louis 5500, St-Louis 5181. 234-7

SERINS (rollers) à vendre, bons chanteurs. S'adresser à 6348 avenue Lajeunesse, Ahuntsic. Tél. St-Louis 2931, sonnez 3 fois. 233-6

TIMBRES - POSTES — 50 timbres différents à tous les collectionneurs demandant liste No. 3. Maurice Bédard, 156 rue St-André, Montréal. 235-12

UN SEPARATEUR de lait, neuf, a coûté $60.00, vendra $40.00 capacité 200 lbs. Adresse: Boîte 895 La PATRIE. 231-6

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE auto Ford touring car, modèle 1912, presque neuve. S'adresser 568 Wolfe. 233—6

A VENDRE un auto Rambler de 30 c.v., peinture, vernis et tout réparé à neuf, contenant 4 pneus neufs et 5 extra, en parfaite condition. Aussi un engin stationnaire de 5 c.v. de seconde main en parfaite ordre, ces deux machines à un prix excessivement bas. S'ad. à Art. Morissette, Lac Megantic, Qué. 233—6

MEUBLES A VENDRE

BONNE fournaise, usure 4 mois, poêle à gaz, table d'extension, set de salon, couchette en fer, spring et matelas. Mme A. Comptois, 641 Notre-Dame Est.

CHEVAUX, VOITURES, ETC.

A VENDRE — Voitures d'hiver de toutes sortes pour les affaires ou la promenade. Voitures de livraison pour épicier, bouchers, charretier, lorrys, berlots, carrioles, Windsors, Stanhopes, Traps, Surrey, coursiers, Ste-Catherine, voitures de poney, robes, couvertes, harnais, etc. Les meilleures marchandises à des prix raisonnables. La Compagnie Frost & Wood, Limitée, 21 rue St-Antoine. 233-6

CHEVAL—A vendre cheval blond. S'adresser 465 Mansonneuve. 235-6

DEUX EXPRESS à vendre, deux berlots avec bob-sleigh. S'adresser 338 des Carrières, St-Louis 799. 236-6

SLEIGH boucher ou épicier, sur bob-sleigh, à vendre, 2 lorries et carriole de charretier (cutter), sleigh de seconde main, bon marché. P. Chevalier, 301 Colonial. Est 2430. 234—4

SLEIGH A VENDRE

Ainsi que deux belles juments de 5 ans chacune, à vendre ou à échanger, comprenant harnais et voiture d'été et d'hiver et aussi un express de livraison couverte, très bonne occasion pour prompt acheteur. Pour renseignements s'adresser à 221 Ste-Catherine Est. A. Charon. Tél. Est 5501. 232-6

CHEVAUX TONDUS

ALLEZ FAIRE CLIPPER vos chevaux à l'électricité en 30 minutes chez D. Dagenais, 540 rue Amherst, coin Ontario, ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 189-152

CHEVAUX tondus à l'électricité par C. A. Lamothe, autrefois de la rue St-Paul, maintenant à 238 Ontario Ouest (anciennement rue Berthelet), près Bleury. Uptown 6591. 230-26

EPICERIES A VENDRE

A QUI LA CHANCE? Epicerie non licenciée, établie depuis dix ans, un coin, très bonne place d'affaires, pas de vieux stock ; logement en arrière avec écurie ; loyer bas. Le propriétaire change de commerce. S'adresser à la résidence seulement. 847 Alma, près St-Zotique. 235-6

EPICERIE ET RESTAURANT à vendre, bon marché, trois grandes chambres, écurie et cour cimentée, loyer $13 par mois. 750 Alma, Blvd. St-Denis. 231-6

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE pardessus doublé en fourrure, collet en loutre Labrador, grandeur 42, longueur 50, à sacrifice. Ethier, 1195 Ste-Catherine Est. 233—26

A VENDRE — Fourrures de toutes sortes à bon marché. Nous confectionnons et réparons toutes sortes de fourrures. Prix modérés. O. Legendre et Cie, 485 rue Rachel. 225-26

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE, plusieurs épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, plusieurs magasins cigares, bonbons, vues animées, hôtels, salles à manger, etc. Si vous désirez vendre un commerce quelconque, venez me voir. Jean Castelli, 120 Ste-Catherine Est, 1ère étage, Bâtisse la PATRIE. Etabli depuis 23 ans. Tél. Est 4563. 235-5

PLUSIEURS magasins, épiceries licenciées ou non, magasin de cigares, etc., hôtels, vues animées, salles à manger, magasins de mode, maisons meublées pour louer des chambres, etc. Les personnes désirant vendre ou échanger leur commerce sont priées de s'adresser à Philippe Paduani, 117 Ste-Catherine Est, en face de la PATRIE. Tél. Est 4209 231-6

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 157 Rachel Est. Tél. Bell St-Louis 1490. 223-30

VENDRAIS, échangerais voiture, Automobile Berliet Touring Car, 5 ou 7 passagers, châssis, carrosserie neuve, toutes garanties, contre propriétés dans Montréal. Faire offres, Boîte 14, Post Office, Succursale N., Montréal. 234-3

VENTE, ACHAT, ECHANGE — Toutes personnes désirant acheter, vendre, échanger commerce, propriétés, terres, trouvent rapidement satisfaction en venant à nos bureaux. Nous avons actuellement plusieurs acheteurs. Venez nous voir immédiatement. Plusieurs bargains. Terre claire à échanger pour propriété. Boutique de barbier, bien située, on échangerait. Théâtre vues, sans licence, quartier populeux. Lots claires à échanger pour automobiles, propriétés, etc. Meunier, 117 St-Denis. Phone Est 6202. 236-6

VOUS avez des maisons, terrains, terres ou commerces à vendre ou à échanger. Vous ne regretterez jamais si vous placez vos affaires avec nous. Nous pouvons juger la valeur d'une bonne affaire et pouvons faire les estimés nous-mêmes soit pour maison ou terrain. Les personnes ayant des prêts d'argent ou placements à faire seront certaines de trouver en nous des experts dans cette ligne. Notre motto est Honnêteté, Justice pour tout. Talbot Frères, 902 De St-Vallier. Tél. St-Louis 6296. 218-26

PIANOS ET ORGUES

A VENDRE, un bon piano $50.00, aussi des meubles. La maison peut être souslouée. 1273 rue Notre-Dame Est. Tél. Lasalle 2093. 231-6

PIANO CARRE en parfait ordre, ayant coûté $300, vendra pour $65; aussi manteau mouton Perse, buste 40, vendra pour $75.00. 1989 Bordeaux, près Marie-Anne. 233—6

PIANO DROIT, en usage depuis moins d'un an. On accepterait $165.00, pour cause de besoin d'argent. S'adresser 148 rue Drolet. 233-6

PIANO J. B. BERRY, caisse carrée, en bois de rose. Portée complète. Très bon son et bon mécanisme. Seulement $125, payable $5 comptant et $4 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 233-28 nov. 2 déc.

PIANO NORDHEIMER, Piano "Boudoir", caisse de petite dimension, 7⅓ octaves, son et mécanisme excellents. Une occasion à $255, payable $15 comptant et $7 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 233-28 nov. 2 déc.

PIANO SHERLOCK - MANNING, piano droit, style Colonial, caisse en acajou, 7⅓ octaves, son très riche et chantant, presque neuf. Régulier $375. Maintenant $295, payable $25 comptant et $8 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 233-28 nov. 2 déc.

AUTOMOBILISTES

AUTOMOBILISTES - PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES qui désirez avoir des chauffeurs-mécaniciens honnêtes et sérieux, adressez-vous ou écrivez à Barreyre, 207 Hôtel de Ville ou Bouhours, 250 Boyer (gratuite). 150-156

CHAUFFEURS — CHAUFFEURS-MECANICIENS d'automobiles, membres de l'association des mécaniciens, qui est sans place. Ecrivez à Barreyre, 207 Hôtel de Ville ou Bouhours, 250 Boyer (gratuite). 150-156

REPARATIONS d'automobiles par des experts. Ouvrage garanti. Am. Garage Co., 526 rue Ontario Est, téléphone Est 1306. 227—1 an

AVIS

AVIS est par le présent donné que je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom de qui que ce soit, sans ma signature. Napoléon Grimard, 683 Visitation, Montréal, 28 Novembre 1913. 233-6

BOUTONS

MAGNIFIQUES EFFETS en celluloid et émaillé de couleur. Tous les genres recouverts en étoffe aussi avec tours en émail, fait pendant que vous attendez, à prix réduit. Boutons envoyés par la poste. Dominion Button Works, 722 Visitation. Tél. Est 164. 221—26

HOTEL

HOTEL FEDERAL, Ottawa, coin Sussex et Besserer, en face du Dépôt. Seul hôtel Canadien-français à Ottawa. $2.00 par jour en montant. — P. G. Danis, Prop. 19—jno

MACHINERIES

MACHINERIES, chaudières, moteurs, courroies, poulies, arbres de couche, toutes sortes de machineries. Bas prix Dominion Machinery Co. (Mullins), déménagé du square Papineau dans plus grand magasin, 223 Wellington. 179-26

MIROIRS ET CADRES

VIEUX MIROIRS réparés à neuf, grande variété de cadres et miroirs vendus au prix coûtant. Cie Wisintainer, Incorporée, manufacturier, 58 Boulevard St-Laurent. Gros et détail. 213-26

REMEDES

REMEDES Magiques pour les cheveux. Une seule application arrête la chûte, active la croissance. Consultations gratuites. Spécialiste: 2395 St-Dominique. 231-6

REPARATIONS

REPARATIONS DE MEUBLES de tous genres, rembourrés avec soin matelas refaits, remis à neuf, $1.00, plumes désinfectées. Turcot & Leblanc 703 Lafontaine. Tél. Est 5836. 230-26

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêt, entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers et Moreau, 17 Côte Place d'Armes. 142—m.j.s. jno

DIVERS

AVEZ-VOUS besoin de sable ? Si oui, je peux vous livrer directement du pit 5 chars par jours tout l'hiver. S'adresser J. Ed. Moranville, 64 Notre-Dame Est. Tél. Main 7038. 233-6

AVIS AUX BOUCHERS

La seule place pour avoir les jaquettes de bouchers en pure laine, au juste prix est à la Montreal Coat & Apron Supply Co., 4 rue Bonsecours, près du marché. 218-26

CENDRES DONNEES

pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de l'édifice de la PATRIE, excepté le samedi. jno.

DR LAFOREST—Spécialité maladies des femmes. Traitement sans opération. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs. à 3 hrs. Tél. Est 3504. 5-jno

DR PRUD'HOMME—Spécialité: Maladies des voies digestives : foie, estomac, intestin, etc. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 hrs. Tél. Est 3504. 73-jno.

ON DEMANDE à adopter un petit garçon de moins de 5 cinq ans, bonne santé. S'adresser Mme Katney, 8 Ste-Elisabeth, s'adresser le jour. 232-6

TRADUCTION

Traduction anglaise ou française. Aussi copie à la machine. Prix modérés. Service prompt. S'ad. "Traduction", 221 St-Denis. Tél. Est 6164 166-jno

DEMANDE D'EMPRUNTS

$1000 à $10,000 demandés à emprunter sur première hypothèque 7%. S'ad. Romulus, notaire, 17 Côte Place d'Armes, Main 2778, soir 68 rue Ste-Catherine, Viauville. 226—26

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

PERDU

PERDUE montre d'or pour dame entre la gare Viger et Desmarais, marchand d'ornements d'églises, sur la rue Notre-Dame ou Craig. Récompense si retournée à la PATRIE, département des Petites Annonces. 233—6

PERDU—Samedi, une chèvre noir et blanc, celui qui la ramènera ou fournira des renseignements au No 454 Cadieux, aura une récompense et quiconque la retiendra après cet avis sera poursuivi. 236-3

PERDU—Samedi, une chèvre noir et blanc, celui qui la ramènera ou fournira des renseignements au No 454 Cadieux aura une récompense, et quiconque la retiendra après cet avis sera poursuivi. 236-3

PERDUE petite sacoche en cuir contenant de la monnaie et autres papiers de valeur entre 5.45 et 6.15 p.m., le 25 courant entre la gare du C. N. R. rue Moreau et la rue Notre-Dame, en passant par la rue Ste-Catherine et la rue Frontenac. Récompense en rapportant l'objet à la Canadian Northern Express Co., 236 rue St-Jacques. 231-6

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur 1ère et 2ème hypothèque, taux courant. L. G. Goyette, notaire, 25 rue Saint-Jacques. 235—26

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser à P. Bélair, chambre 18, édifice la PATRIE. 231-6

ARGENT A PRETER sur 1ère et 2ème hypothèque, taux courant. L. G. Goyette, notaire, 25 rue Saint-Jacques. 211-26

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque, aux plus bas taux. H. N. R. Viau Realty & Trust Co., 46 Notre-Dame Ouest, Main 5761. 232-1 an

ARGENT à prêter sur hypothèque à bonnes conditions et achat de créances. S'adresser à Bélanger et Bélanger, notaires, 30 St-Jacques. Main 1851, résidence 240 Visitation. 232—78

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles, (Etablie 1885), experts en propriétés, édifice Crédit-Foncier, 35 St-Jacques, Main 7097. Achat et vente de propriétés, prêts sur 1ère et 2ème hypothèque. Collections, achat créances. 203—1 an

AVIS.— Avez-vous besoin d'argent sur hypothèque, gros et petits montants? Adressez-vous à Thos. Touzin, notaire, 60 Notre-Dame Est, chambre 8, Main 8538. Soir, 947 St-Denis, St-Louis 1514. 233-26

PRETS sur hypothèque, achat d'hypothèques, balances de prix de vente, bons billets. A. Filon et Cie, 63 St-Jacques. Main 7878. Soir 171 Parc G. E. Cartier, Westmount 2922. 228-1an

PRETS sur hypothèque, achat d'hypothèque, balance de prix de ventes, bons, billets, etc. J. H. Richardson & Co., 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3879. Ouvert tous les soirs. 163-1 an.

PRETS sur hypothèque. Achat de comptes, créances hypothécaires et de terrains vacants. Transactions commerciales négociées. H. Lemire, notaire, 34 Notre-Dame Est, chambre 39. Main 2. 215—1 an

A VENDRE OU A ECHANGER

CHEVAL, harnais et voitures à vendre, ou échanger pour automobile à un ou deux sièges. S'adresser 87 Christophe-Colomb, St-Louis 8236, de 12 hrs à 2 hrs et 6 à 8 hrs le soir. 234-6

A VENDRE OU A ECHANGER. No. 2659 Notre-Dame Ouest, trois étages, pierre, brique et bois, contenant magasin et logements, $2,000 comptant, balance en terrain à Notre-Dame de Grâce. S'adresser J. E. Marcil, notaire, 68 St-Jacques. Tél. Main 6687. 234-6

A VENDRE OU A ECHANGER

Très belle propriété à vendre ou à échanger située sur la rue Bourbonnière, comprenant deux logements. Prix $5,000. Comptant $1,000, balance facile. S'adresser A. Charron, 221 rue Ste-Catherine Est, téléphone Est 5501. 233—6

A VENDRE OU A ECHANGER

Une propriété à vendre ou à échanger, située rue Franchère, comprenant deux logements. Très joli site. Prix $3,200, $600 comptant, balance facile. Bonne occasion pour prompt acheteur. Pour tous autres renseignements, s'adresser 221 rue Ste-Catherine Est, A. Charron, téléphone Est 5501. 233—6

DEUX TERRAINS à vendre ou à échanger pour restaurant ou automobile. S'adresser de midi à 2 hrs, et 6 à 8 hrs. 87 Christophe Colomb, St-Louis 8236. 234-6

RUE DELORIMIER, 6 plain-pieds modernes, belle localité résidentielle, rue pavée, très ombragée, cour et ruelle. Comptant $3,000 et terrains bien situés, prêt à bâtir. Prix $20,000. Petit et Petit, 743 Mont-Royal Est. 234-6

ON DEMANDE A ACHETER

AUTOMOBILE runabout en bonne condition, devra être excessivement bon marché pour du comptant. S'ad. après 6 hrs. A. St-Germain, 624 Ste-Catherine Est. 233-6

ON DEMANDE à acheter une propriété de 3 ou 6 logements, donnerai en paiement $1,000 comptant et $3,000 en terrains bien situés. S'adresser J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est. Tel. St-Louis 5500 et 5181. 234-6

ON DEMANDE A ACHETER — Je prendrais un certain nombre de terrains dans une bonne localité dont je prendrai la gérance de la subdivision d'une compagnie responsable. S'adresser 1102 des Erables, Tél. St-Louis 6809. 236-6

ON DEMANDE A LOUER

TERRE — On demande une terre à louer ou à acheter, environ 25 à 30 milles de Montréal. S'adresser par lettre à 181 Adam, Maisonneuve. 225-6

ON DEMANDE A ECHANGER

A ECHANGER 5,000 actions d'une mine pleine d'avenir qui devrait commencer à payer un dividende l'an prochain, à échanger contre lots. Ecrire à A. G., LA PATRIE. 232—6

A ECHANGER pour automobile et un peu de comptant, une jolie propriété neuve de 6 logements, bon revenu. Informations, Trudeau & Laframboise, 182 Ste-Catherine Est. 231-6

A ECHANGER, cheval, voiture, harnais, deux terrains, pour bon commerce, épicerie, restaurant, etc. S'adresser de midi à 2 hrs, et 6 à 8 hrs. 87 Christophe Colomb, St-Louis 8236. 234-6

A ECHANGER pour une propriété bien située, 1er et 2ème hypothèques, au montant de $6,000, payable dans un court délai avec intérêt à 6%. Aussi argent à mettre, pour bonne propriété. Trudeau & Laframboise, 182 Ste-Catherine Est. 231-6

COINS à échanger, Wellington et 2ème avenue, Verdun; St-Denis et 34ème avenue, coin Clarke et Muir, Places d'avenir. 1992 Christophe Colomb. 233—6

ON DEMANDE A ECHANGER beaux lots claires d'hypothèque situés dans Outremont, et partie en argent. Pour une propriété de ville bien située. S'ad. à A. P. Bélair, ch. 18 édifice La PATRIE. 231-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. ROUSSIN

RUE GALT, maison de 2 logements. $1,000 comptant, balance conditions faciles.

CHEMIN LASALLE, maison de 3 logements en face du fleuve, bonnes conditions.

4ème AVENUE, maison de 3 logements.

3ème AVENUE, maison de 6 logements, bon marché.

Plusieurs autres propriétés à vendre ou à échanger.

Plusieurs lots sur les 1ère, 2ème 3ème et 4ème avenues et rue Wellington, sur la ferme Brault, à $600.00 chacun et en montant.

Comptant, 10% et balance par paiements mensuels.

S'adresser à C. Roussin, 537 Chemin Lasalle, Verdun. Tél. Victoria 1634. 126-jno

P. E. BROWN

97 ST-JACQUES.

$4000 — RUE MOREAU, près Sherbrooke, deux plain-pieds, bois et brique. Conditions faciles.

$4500 — AVE GIROUARD Notre-Dame de Grâces, deux plain-pieds neufs, 5 pièces chacun. Excellent placement.

$4750 — RUE COLERAINE, propriété bois et brique, 4 plain-pieds. Revenu au-delà de 10 p.c.

$5600 — RUE AYLWIN, près de Notre-Dame, jolie propriété à deux logements. Excellente construction. Bon revenu.

$5000 — RUE ORLEANS, près de Ste-Catherine, trois plain-pieds. Bon revenu. Echangerait pour terre bien située.

$6000 — RUE LIVERPOOL, quatre plain-pieds. Brique. Près de 10 p.c.

$7000 — RUE WILLIAM DAVID, trois plain-pieds, bois et brique, fournaise, très bonne construction.

$7000 — RUE CARTIER, près de Mont-Royal, 4 plain-pieds, bonne construction, excellent placement.

$9000 — RUE ST-CHARLES, près de Ropery, maison brique solide, 7 logements. Revenu au-delà de 10 p.c.

$9000 — RUE ST-URBAIN, près St-Viateur, trois plain-pieds, très bon ordre, façade en pierre.

$11000 — RUE GARNIER, près Ave Laurier, six jolis plain-pieds, bois et brique, de six pièces, placement exceptionnel.

$18000 — AVE PRUD'HOMME, Notre-Dame de Grâces, six plain-pieds neufs, excellente construction, revenu 10 p.c.

$20000 — CHEMIN STE-CATHERINE, cottage neuf et des plus moderne, contenant 9 pièces, avec garage, grand terrain, beaux arbres. Conditions faciles.

$30000 — AVE PORCHERON, 24 logements. Excellent placement. Comptant $7,500.

$55000 — NOTRE-DAME Ouest, coin de rue, près station Bonaventure, 15,500 pieds avec bâtisse.

J'AI AUSSI plusieurs terres des mieux situées à échanger pour propriété de ville. P. E. BROWN, agent d'immeubles, 97 St-Jacques. 234-29-2-4

L'ETANG, No. 3188, maison en bois tôlé, un étage et terrain 25 x 80 pieds, bon marché pour du comptant. S'adresser à Henri Viau, Boîte Postale 2073, Montréal. 232-6

MAISON à vendre sur la rue Delorimier, 3 logements. S'ad. rue Marie-Anne Est. No 379A, pas d'agents. 236—1

MAISON A VENDRE sur la rue Garnier, une propriété contenant un magasin et logement privé, en brique, $3,500. S'adresser à A. Fournier, 345 Ontario Est. 231-6

NOTRE-DAME DE GRACES—Deux maisons très bien construites, contenant salle à manger, salon, fumoir, 4 chambres à coucher, cuisine et garde-manger, bois franc partout. Aussi à vendre, deux plain-pieds comprenant 6 chambres chacun. H. M. Simpson, 40 Edifice de la Banque des Marchands, rue Université. Téléphone Up. 2368. 226-12

VENDEURS DEMANDÉS

(NEWS AGENTS)

S'adresser en personne au

Département des wagons-restaurants,

Glen Yards, — Montréal.

234-6

BANQUE DE MONTREAL

Procédures de la Quatre-Vingt-Seizième Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires.

La 96ème assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal a eu lieu hier midi, dans la salle de réunion des directeurs, au siège de la Banque.

Au nombre des actionnaires présents étaient : MM. H. E. Rawlings, D. Morrice, J. McK. Rea, Wm. Hanson, G. L. Ogilvie, W. R. Miller, H. B. McDougall, Alfred Piddington, E. Fiske, J. B. Learmont, J. Patterson, W. B. Blackader, H. M Stanway, Sir William Macdonald, Hon. Robert Mackay, Sir Thomas Shaughnessy, MM. D. Law, William McMaster, T. Durnford, Preble MacIntosh, C. R. Black, W. H. Evans, Henry Joseph, George Caverhill, Dr H. B. Yates, George G. Foster, J. Rodger, Hamilton Gault, C. B. Gordon, C. R. Hosmer, D. Forbes Angus, J. A. Hawthorne, H. R. Drummond, R. B. Angus, Dr Shepherd, Charles Chaput, H. V. Meredith, F. F. Archibald, Campbell Nelles, E. B. Greenshields, A. Falconer, Guy Drummond, et J. J. Reid.

Sur proposition de M. R. B. Angus, M. H. V. Meredith est prié de prendre le fauteuil.

M. Hartland B. McDougall propose, appuyé par M. A. Piddington, que MM. W. R. Miller et David Law soient nommés pour agir comme scrutateurs et que M. James Aird soit le secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Puis le président, en l'absence du gérant-général, demande à M. A. Braithwaite, assistant-gérant général, de lire le rapport annuel des directeurs aux actionnaires, à leur 96ème assemblée générale annuelle tenue le lundi 1er décembre 1913.

RAPPORT ANNUEL

Les directeurs ont le plaisir de soumettre le rapport montrant le résultat des affaires de la banque, pour l'année écoulée le 31 octobre 1913 :

Balance du compte de Profits et Pertes, au 31 octobre 1912		$802,814.94
Profits de l'année écoulée le 31 octobre 1913, déduction faite des dépenses d'administration et des sommes prévues pour les créances mauvaises et douteuses		2,648,402.86
		$3,451,217.80
Dividende de 2½% payé le 1er mars 1913	$ 400,000.00	
Dividende de 2½% payé le 1er juin 1913	400,000.00	
Bonus de 1% payé le 1er juin 1913	160,000.00	
Dividende de 2½% payé le 1er septembre 1913	400,000.00	
Dividende de 2½% payable le 1er décembre 1913	400,000.00	
Bonus de 1% payable le 1er décembre 1913	160,000.00	
	$1,920,000.00	
Prévisions pour l'immeuble de la banque	485,000.00	
		$2,405,000.00
Balance des profits et pertes reportée		$1,046,217.80

Depuis la dernière assemblée annuelle des succursales ont été ouvertes à différents endroits dans les provinces suivantes, savoir :

Dans Québec — Rue Bleury (Montréal), à Notre-Dame de Grâces (Montréal), rue Windsor, (Montréal).

Dans Ontario — A Schreiber, St-Catharines, rue Queen Est (Toronto), à Welland.

Dans le Nord-Ouest — A Dauphin, Man., à Prince Albert, Sask.

Dans la Colombie Anglaise — A Alberni, Lumby.

A Londres, Angleterre — Waterloo Place, Pall Mall.

Les succursales de Suffield, Alta., et de Sapperton, C.A., ont été fermées.

La succursale de Gretna, Man., détruite par le feu, na pas été rouverte.

Les actionnaires savent que la loi des banques a été refondue et qu'une nouvelle loi, d'après cette refonte, est entrée en vigueur le 1er juillet 1913. Les principaux changements sont

Dans l'état de compte que publie la banque, l'état de ses affaires contient plus de détails qu'avant.

L'établissement d'une "Réserve Centrale pour l'or", où la banque peut déposer l'or ou les billets du gouvernement et augmenter sa circulation pour un égal montant, au besoin.

En vertu de la section 56 de la nouvelle loi, vous êtes requis, à cette assemblée, de nommer des auditeurs pour la banque et de voter le montant nécessaire à leur rémunération.

C'est avec un profond regret que les directeurs vous font part du décès de M. James Ross, qui faisait partie du bureau des directeurs depuis près de quatorze ans. La vacance a été remplie par l'élection de M. William McMaster.

Les directeurs ont aussi à vous apprendre, avec beaucoup de regret, la démission de M. R. B Angus comme président de la banque, vu son âge avancé. Mais il continuera de faire partie du bureau des directeurs.

M. H. V. Meredith a été élu pour le remplacer comme président, tout en restant le chef de l'Exécutif.

Tous les bureaux de la banque, y compris le bureau-chef, ont été inspectés durant l'année.

(Signé) H. V. MEREDITH,
Président.

Banque de Montréal, 1er décembre 1913.

ETAT DE COMPTE GENERAL

Le compte-rendu général de la position de la Banque le 31 octobre 1913, était comme suit :

PASSIF

Capital-actions			$ 16,000,000.00
Fonds de réserve		$16,000,000.00	
Balance des Profits à reporter		1,046,217.80	
		$17,046,217.80	
Dividendes non réclamés		250.50	
Dividende trimestriel, payable le 1er décembre 1913	$400,000.00		
Boni de 1 p.c. payable le 1er décembre 1913	160,000.00	560,000.00	
			17,606,468.30
			$ 33,606,468.30
Billets de la banque en circulation		17,061,665.00	
Dépôts qui ne donnent pas d'intérêt		45,134,956.54	
Dépôts qui produisent intérêt		144,437,882.33	
Balances dues à d'autres banques en Canada		519,808.13	
Dû à d'autres banques et aux correspondants ailleurs qu'au Canada		582,120.65	
Billets payables		919,308.65	
			208,656,751.30
Reconnaissances de lettres de crédit			2,523,824.95
			$244,787,044.55

ACTIF

Espèces courantes or et argent		$11,015,339.47	
Billets à vue du Gouvernement		11,149,460.25	
Dépôt à la Réserve Centrale d'Or		1,000,000.00	
Dépôt au Gouvernement Fédéral, exigé par loi du Parlement pour la sécurité de la circulation générale des billets		790,000.00	
Dû par les Agences de cette Banque et par d'autres banques en pays étrangers	$ 6,126,729.75		
Prêts à vue et à courte échéance en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis	51,240,795.02		
		57,367,524.77	
Valeurs garanties du Gouvernement Fédéral et des Gouvernements Provinciaux		530,880.74	
Obligations de chemins de fer et autres Débentures et actions		12,403,169.79	
Billets et chèques d'autres banques		9,443,052.22	
			$103,699,427.24
Prêts courants et escomptes en Canada et ailleurs (moins le rabais de l'intérêt) et autre actif		128,935,567.24	
Prêts sur cités, villes municipalités et districts scolaires		5,227,905.74	
Dettes garanties par hypothèques ou autrement		285,281.82	
Dettes passées dues non spécialement garanties (pertes prévues)		115,037.55	
			$134,563,792.36
Immeuble de la Banque à Montréal et succursales			4,000,000.00
Dû aux clients sur lettres de crédit (par contrat)			2,523,824.95
			$244,787,044.55

H. V. MEREDITH,
Gérant Général.

DISCOURS DU PRESIDENT

M. Meredith propose que le rapport des directeurs et des comptes, tels que lus soit adopté et imprimé afin de le distribuer aux actionnaires. Il dit :

Messieurs.

En proposant l'adoption du rapport des directeurs, je ferai allusion aux changements qui ont eu lieu durant l'année dans le bilan dont vous avez eu une copie, avant de parler des conditions générales et financières. La banque a encore connu une autre année fructueuse et ses affaires ont été bien maintenues. Le capital autorisé demeure à $25,000,000 ; le capital-payé à $16,000,000 et le reste à $16,000,000. Hors des gains nets, qui pour l'année, s'élèvent à $2,648,402.86, $243,402.86 furent portés au compte pertes et profits, amenant cette balance à $1,046,217.80 et l'on a mis de côté pour le compte du local de la banque, durant l'année, un montant de $485,000. On a payé un bonus de 1 pour cent aux actionnaires le 1er juin et le 1er décembre en sus du dividende trimestriel de 2½ pour cent.

Les dépôts ne portant pas intérêt, demeurent pratiquement invariables. Les dépôts portant intérêt montrent une augmentation de $2,500,000. Une partie de ces dépôts est toujours d'une nature temporaire, mais je suis heureux de dire que, nonobstant le fait que des sommes considérables ont été retirées durant l'année pour placement aux taux tentatifs qui prévalaient, la totalité des dépôts de la banque d'épargne a été bien maintenue.

Passant à notre actif, les prêts courants et les escomptes au Canada et ailleurs, au total de $134,160,000 montrent une augmentation de $15,000,000, causée par l'acceptation de nouvelles affaires et par les besoins augmentés et légitimes de nos clients.

Les placements dans les chemins de fer et autres garanties sont au montant de $12,933,000. Les immeubles de la banque de Montréal et des succursales demeurent à $4,000,000. Les droits et autres prêts en Angleterre et aux Etats-Unis sont $51,240,000 contre $55,150,000 l'an dernier, laquelle déduction ajoutée aux $8,000,000 retirés, de nos correspondants à l'étranger et des agences de la banque hors du Canada, a été employée pour subvenir à la demande augmentée de nos clients canadiens dont je parlais plus haut. Nos billets promissoires se montent à $919,308, tels que comparés à £1,717,000 à la même date l'an dernier. A ce temps, cependant, le montant apparaissait au passif contingent au lieu d'être inclu dans le rapport général comme à présent.

La révision décennale différée de la loi des banques fut finalement complétée à la dernière session du parlement. En bloc, la nouvelle mesure peut être caractérisée non seulement comme efficace, comme préservant les principes fondamentaux des lois passées mais aussi destinées à développer et sauvegarder les intérêts du public, qui, je dois à peine ajouter, sont identiques aux intérêts de la banque.

Comme la mesure n'était pas contentieuse, je crois que j'ai la liberté d'ajouter mon tribut d'hommage au ministre des finances, l'honorable M. White, pour la manière capable avec laquelle il a veillé à la révision de la loi. Durant la discussion du bill, il montra qu'il avait une réelle puissance du sujet et un désir sincère de faire la mesure conforme autant que possible, aux besoins du public et à la sûreté et à la stabilité des banques.

LA SITUATION GENERALE

Quant à la situation générale on peut considérer que l'année 1913 fut mémorable. En Angleterre elle a été troublée et désappointante. Les demandes des pays qui empruntent, vieux et nouveaux, ont excédé les fonds du capital et la difficulté d'obtenir des emprunts a toujours augmenté, malgré la sûreté de la garantie et lorsqu'obtenables, les taux et les conditions ont été beaucoup plus onéreux que depuis plusieurs années.

Comme il est bien connu, il y a plus de facteurs en condition pour amener ces conditions stringentes : la guerre des Balkans et le record des émissions publiques, qui à Londres seul, se totalisaient à pas moins de £200,000,000, à la fin d'octobre, sans compter les emprunts spéciaux et les billets du trésor dont pas moins de £54,000,000 étaient des émissions Canadiennes. Puis, il y eut l'activité universelle du commerce, une augmentation dans les prix des marchandises, joints aux troubles sérieux de la politique de France et d'Allemagne et les demandes toujours croissantes de l'or de pays aussi importants que l'Argentine, le Brésil, l'Egypte et les Indes, les exigences peu fortes pour le commerce intérieur de la Grande Bretagne et les accumulations dans les voutes privées des banques à capital par actions. Ajoutée à tout ceci, la position fut aggravée par la prolongation de la guerre des Balkans et l'agitation sociale en Angleterre.

En France, la position économique a été moins favorable que d'habitude. Les chocs politiques sérieux, que j'ai mentionnés, ont occasionné un retirement de fonds de l'Allemagne et l'encaissement à constamment continué. Un gros montant d'emprunts pour financer les états balkaniques et pour augmenter les armements intérieurs attend encore l'émission. En Allemagne la situation montre une amélioration remarquable dans la condition meilleure de la Reischsbank et une diminution dans l'activité excessive du commerce de ce pays.

Aux Etats-Unis on croit que les conditions par tout ce pays sont fondamentalement bonnes. La politique a affecté l'activité du commerce et à l'exception du blé, il y a une diminution dans les récoltes du pays. Il est apparent qu'il y a une disposition d'aller lentement et de ne pas faire de compromissions au-delà des exigences, afin qu'il n'y ait pas de tension indue mais plutôt une ère d'économie qui devrait avoir un effet bienfaisant sur la situation générale. La situation monétaire a été beaucoup meilleure que l'on pouvait s'y attendre pendant un certain temps et la baisse n'a pas été aussi matérielle. La cause principale de la tranquillité peut, je crois, être attribuée aux préparations hâtives afin de rencontrer la contingence de l'argent rare, le ralentissement du commerce en général et le dépôt des fonds au gouvernement dans les banques de l'ouest et du sud, délivrant ainsi les banques de l'est d'une partie du fardeau de financer les fermiers pour lesquels ils étaient préparés.

Les conditions en Angleterre et à l'étranger, que j'ai essayé à esquisser prendront du temps à s'améliorer et l'amélioration sera amenée par le ralentissement de l'activité du commerce, dégageant graduellement l'argent pour des fins de placements et pour des fonds amassés ; mais le procédé sera, de toute nécessité, lent.

J'ai cru qu'il était bon de faire ces remarques un peu longues sur les conditions financières des autres pays et des pays avoisinants, vu qu'elles ont une portée importante sur les conditions qui existent ici.

COMMERCE DU CANADA

Les profits du commerce étranger du Canada ne sont pas sans donner satisfaction. Les importations diminuent comme conséquence de la tension monétaire et de la rareté des prêts étrangers. Au mois d'octobre les valeurs des importations en marchandises étaient de $8,664,000 de moins que pendant le mois correspondant en 1912 tandis que pour les sept mois finissant en octobre la valeur des importations était seulement de $4,300,000 en surplus de l'année précédente. D'un autre côté, le commerce d'exportation augmente, la valeur des produits domestiques exportés en octobre s'étant élevé à $23,360,000 en surplus du mois correspondant de l'année précédente et les exportations pour les 7 mois ont été de $49,330,000 plus importantes qu'en 1912. Le commerce étranger accumulé du Canada pour les sept mois finissant en octobre était de $636,094,000 contre $582,444,000 l'année précédente, ce qui donne un bénéfice de $53,650,000 et en ce moment le surplus d'importations sur les exportations domestiques a été diminué de $190,000,000 à $145,000,000. Ce cours de commerce étranger continuera probablement pendant quelque temps. La balance du commerce étranger comme on le sait a été défavorable au Canada pendant les dix dernières années. Pendant les dernières six années fiscales les importations dépassent les exportations en valeur par $850,000,000 et cette somme considérable a fait dans certains centres le sujet d'une critique défavorable au pays. Il faut se souvenir qu'en ce moment le Canada a obtenu des sommes immenses d'argent de l'Angleterre dans le but de divers développements, lequel argent a été importé énormément sous forme de marchandises payées au moyen du système de prêts à termes. Maintenant que ces prêts doivent finalement être liquidés par le pouvoir de rapport de cette dépense, on peut dire qu'en attendant il suffit de rencontrer l'intérêt, en d'autres mots le surplus d'importations représentant le système d'emprunt à long terme doit être balancé que jusqu'à concurrence de l'intérêt sur ces prêts. Ce n'est certainement pas la conclusion finale du sujet multiple qui comporte une grande quantité de considérations. On ne peut pas en tout cas s'attendre à augmenter la différence entre les importations et les exportations indéfiniment. Notre dette d'intérêt annuel sur les prêts anglais et étrangers est déjà un item formidable à être comblé soit par les exportations ou par des nouveaux prêts. Et si la condition monétaire continue telle qu'elle est à présent le courant de nouveaux capitaux coulera plus difficilement vers le Canada.

La récente réduction du tarif aux Etats-Unis ne peut pas manquer d'augmenter les marchés de ce pays pour les produits canadiens. Plusieurs articles agricoles, savoir : les oeufs, le lait, les animaux, sont maintenant sur la liste gratuite de l'Amérique, il en est de même pour le bois, le poisson, la viande et plusieurs articles manufacturés au Canada. Déjà, le mouvement de ces articles sur les marchés voisins a augmenté, des augmentations de prix en sont le résultat et il n'y a aucun doute que nos ventes aux Etats-Unis augmenteront à l'avenir.

Les profits de l'immigration continuent à être très satisfaisants en prenant en considération le nombre de personnes désirables. Les chiffres pour l'année finissant le 30 septembre 1913 ont atteint un total de 436,050 personnes dont 122,230 venaient des Etats-Unis et le reste de l'Europe et principalement de l'Angleterre.

La valeur des récoltes du Canada pour cette année aux prix actuels est estimée à $500,000,000 ou approximativement la valeur de la récolte de l'an dernier.

LE COMMERCE LEGITIME EST BON

En ce qui regarde le précédent, ce n'est pas surprenant de trouver que le commerce légitime généralement au Canada continue d'être d'une manière satisfaisante. Il n'y a pas de signes de baisse commerciale bien qu'il y ait une dépression évidente dans plusieurs branches du commerce, et il y a une tendance à garder les dépôts pour les besoins présents. Il y a eu plus d'économie que dans les années passées. Le montant d'argent qui est venu en si grande abondance durant ces dernières années des Iles Britanniques et d'ailleurs, soit comme placement soit dans un but spéculatif et qui créa quelque peu une détente malsaine, fut arrêté par un échec. Ceci a eu beaucoup à faire avec la poussée de spéculation sur les terrains dans l'Ouest, laquelle spéculation grâce à une mesure de sage précaution de la loi des Banques fut limitée aux particuliers et n'a pas affecté le pays en général d'une manière préjudiciable jusqu'à un certain point. Malheureusement on profita de la facilité qu'on avait de se procurer de l'argent et de la popularité des valeurs canadiennes en Angleterre par certains particuliers des deux côtés de l'Atlantique pour exploiter le marché de Londres avec des valeurs d'une nature douteuse, pour leur propre avantage et quelques-unes de ses entreprises à cause de surcapitalisation ou d'une direction peu habile, ou les deux, rencontrèrent un désastre, amenant le soupçon sur plusieurs entreprises d'une très bonne valeur cherchant capitaux. Il y a eu une baisse dans la spéculation sur les terrains dans l'Ouest laquelle spéculation j'ai déjà parlé. Les dépenses municipales ont été restreintes aux nécessités présentes et en regard à l'habileté de la municipalité de trouver un marché pour ses valeurs. A ce propos, on doit remarquer que le marché américain a amélioré la situation à Londres et en Canada en achetant, dans les dix premiers mois de l'année, une somme de pas moins de $29,000,000 de nos obligations municipales, industrielles, et d'utilité publique, sans prendre en considération un montant difficile à évalué vendu par les courtiers canadiens.

PROVINCE D'ONTARIO

En examinant le pays, par section, dans la Province de Québec, l'année prise dans son entier peut être considérée comme ayant été satisfaisante. Les récoltes ont été dans la pleine moyenne et les fermiers prospères.

Les industries manufacturières en général, ont eu une année assez bonne et un montant considérable de capital américain s'en vient dans la province. La population rurale, malheureusement continue de diminuer ; tandis que parmi les villes, Toronto, avec une population approximativement estimée, actuellement à 488,000, montre une augmentation approximative de 63,500 âmes.

PROVINCE DE QUEBEC

Les conditions générales par toute la province ont été bonnes. Les récoltes ont atteint la moyenne. Le foin, la récolte principale, a été en plus grande quantité que l'on avait d'abord anticipé et les autres récoltes ont été satisfaisantes tant au point de vue de la quantité que celui du prix.

Parmi les industries manufacturières, l'industrie du coton a eu une bonne année. Les autres manufactures n'ont pas eu une aussi bonne année. L'année a été bonne pour le commerce du bois, tant au point de vue de la demande que du prix, et il est anticipé, vu que les Etats-Unis ont supprimé dernièrement les droits de la douane sur cet article, que les profits en découlant seront augmentés. Il est pensé, et non sans raison, que la suppression des droits de douane aura pour effet de donner un nouvel élan à la proportion toujours croissante du bois exporté aux Etats-Unis au lieu de la Grande Bretagne et de l'Europe.

Les envois de bois de pulpe et de papier ont été nombreux, tant du Canada que de Terreneuve.

En rapport à cette industrie il sera mieux de prendre soin afin que la production n'excède pas la demande.

PROVINCES MARITIMES

Les conditions générales, partout les Provinces Maritimes ont été uniformément satisfaisantes. Les fermiers ont eu une année favorable, et toutes les récoltes à part celle des fruits, ont été au-dessus de la moyenne. La pêche a été bonne avec les prix en hausse, et le bois coupé a été moyen avec les prix en général satisfaisants.

Le rendement des mines de charbon a dépassé tous les records précédents et le tonnage du fer en geuse produit a été de 25 pour cent plus grand que l'an dernier. En général les industries manufacturières ont eu un rendement approchant de la moyenne. La construction de chemins de fer n'a pas été très étendue, mais de gros montants vont être dépensés pour des terminus à St-Jean et à Halifax, pour le chemin de fer Intercolonial et pour établir un service de bâteaux-passeur pour wagons, avec l'Ile du Prince Edouard.

A Terreneuve les hauts prix obtenus pour le poisson ont été la cause d'une période de prospérité. La construction de section de lignes de chemins de fer, le développement de l'exploitation des mines de minerai de fer à Belle Isle et l'accroissement de l'industrie de la pulpe et du papier ont contribué à améliorer les conditions.

PROVINCES DU NORD-OUEST

Malgré que les affaires commerciales diffèrent de plus en plus, la production du blé et autres céréales est toujours la première en importance. La récolte cette année a été plus grande et meilleure comme qualité que jamais auparavant, mais le prix est un peu plus bas à présent qu'à la même date l'an dernier. Voici les chiffres comparatifs des récoltes :

	1912 Boisseaux.	1913 Boisseaux
Blé	183,000,000	190 à 195,000,000
Avoine	221,000,000	240,000,000
Orge	26,000,000	28,000,000
Lin	21,000,000	15,000,000

et la valeur estimative de la récolte de 1913 est de $209,000,000 contre $192,000,000 en 1912.

La grande augmentation des lignes de chemins de fer et spécialement du Canadien Pacifique, des doubles voies, des terminus et du matériel roulant a permis de délivrer cette énorme récolte avec une rapidité sans précédent. L'augmentation rapide de la population et la naissance de nouvelles villes ont continuées. La population des trois provinces du Nord-Ouest, suivant le recensement de 1911 était d'environ 1,300,000 et atteint maintenant 1,600,000, l'immigration est de bonne classe et il est heureux que deux-tiers de la population est rurale.

La méthode de récolter dans le Nord-Ouest se fera sous peu sur une meilleure base. Pendant les saisons écoulées les fermiers ont envoyé leur blé au marché pendant la courte période entre la récolte et la fermeture de la navigation sur les grands lacs ce qui produit plus ou moins de congestion sur les marchés en leur défaveur.

Une amélioration s'est produite sous forme de plus grande facilité d'emmagasinage non seulement aux ports des lacs mais ce qui est encore plus important ce sont les élévateurs du gouvernement aux centres producteurs du grain. De ce chef on créera des marchés locaux pour la vente.

L'élevage devient nécessaire au Nord-Ouest. Il y a une amélioration en ce sens. D'après les chiffres fournis il y a une augmentation depuis les cinq dernières années de 640,000 dans le nombre des chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs. Il est regrettable que les autres provinces n'ont pas une augmentation aussi satisfaisante, car c'est plutôt une diminution.

COLOMBIE BRITANNIQUE

La province en général n'a pas été aussi prospère qu'en 1912. La saison de pêche au saumon a été moyenne et les caques ont été vendus à des prix rémunérateurs. On peut dire la même chose de la pêche au flétan et du hareng et l'admission gratuite du poisson de la Colombie Anglaise aux Etats-Unis, sera d'un grand avantage au commerce. Les conditions du commerce du bois ont été très peu satisfaisantes. La demande des prairies a été médiocre et les prix beaucoup plus bas qu'en 1912 ; et c'est une question, si beaucoup des moulins ont fait de l'argent. Le commerce étranger du bois a diminué sensiblement et en volume et en prix, et l'admission gratuite du bois aux Etats-Unis, n'aura pas de répercussion heureuse, car les Etats forestiers situés sur le côté Américain des frontières peuvent suffire à leur propre marché. L'industrie du minéral a probablement donné les meilleurs résultats que n'importe quelle industrie de la province, le produit des mines augmentant en valeur de $9,000,000 sur celle de l'année précédente. Le rendement total du minéral fut audelà de $32,000,000, desquels le charbon et le cuivre ont contribué respectivement, disons, $9,000,000 et $8,000,000. Les récoltes ont été bonnes et les prix satisfaisants. L'industrie fruitière dans l'Okanagan et autres districts a réalisé de plus hauts prix, les conditions pour l'écoulement de ces produits ont été améliorées. La construction de nouveaux chemins de fer n'a été entreprise qu'à un degré très restreint et le développement de nouveaux pouvoirs a consisté principalement en agrandissements, pour fournir la ville de Vancouver.

La rareté de l'argent, condition qui a existé durant toute l'année, a empêché la création d'entreprises de toutes sortes, spécialement les entreprises municipales, et la probabilité est qu'il y aura beaucoup de sans-travail durant le prochain hiver.

MEXIQUE.

Au Mexique, la situation continue à être perturbée, et il est impossible d'en prédire le résultat. Nous avons la confiance que nos intérêts, qui s'y trouvent, sont en sûres et bonnes mains.

PAROLES DE CONFIANCE.

Mes dernières paroles sont de conseils et de confiance. Le doigt de la confiance pointe vers une conduite de principes conservateurs. Tant que le ciel financier demeurera obscurci en Europe, nous ferons bien de nous hâter lentement. Ce n'est pas le temps d'entreprendre des entreprises d'une nature spéculative, ni d'entreprendre de nouveaux mandats de dépôts, sans avoir au préalable assuré la question financière d'iceux, et une accumulation de marchandises et les manufacturiers devraient, en autant qu'il est en leur pouvoir de le faire, l'éviter.

Les récoltes excellentes particulièrement dans le Nord-Ouest, devra faire beaucoup pour faire liquider les dettes et améliorer la situation, mais il semble probable que nous serons obligés de nous arrêter un peu dans le merveilleux progrès d'expansion des derniers dix ans. D'un autre côté, la situation commerciale du Canada, est fondamentalement solide. Le commerce, pris dans son entier, comme je l'ai dit, continue à être bon. Nos vastes ressources naturelles ont à peine été touchées. L'Immigration est grande, la construction de chemins de fer active, de nouveaux territoires et de nouvelles ressources de richesses se découvrent sûrement, la confiance des capitalistes anglais et étrangers dans notre pays ne se dément pas. Une halte temporaire ne peut que reposer le Canada et ne le rendra que plus apte pour de plus grandes entreprises.

M. R. B. Angus, appuya la motion pour l'adoption du rapport, adopté à l'unanimité.

Le président fait remarquer que suivant les exigences de la nouvelle loi sur les Banques, il est nécessaire de nommer trois auditeurs.

M. C. R. Hosmer assisté de M. Huntly Drummond suggère que trois auditeurs soient nommés pour la banque et seront en service jusqu'à la prochaine assemblée générale et que l'assemblée les nomme immédiatement.

M. C. B. Gordon suggère, appuyé par M. Wm. McMaster, que le salaire des auditeurs ne dépasse pas $15,000 à être divisés également entre eux (ou de telle façon qui sera jugée meilleure).

Les nominations suivantes furent faites : Par M. J. B. Learmont, M. George Hyde, C. A., de Montréal ; par M. G. L. Ogilvie, (en l'absence de M. Bartlett McLennan) ; M. J. Maxtone Graham, C.A., d'Edinburgh ; par M. W. B. Blackader (en l'absence de M. W. Stanway) M. James Hutchison, C. A., de Montréal.

M. Meredith dit ensuite qu'il déposera un vote représentant les directeurs et autres actionnaires qui lui ont envoyé une procuration et que cela suffit à moins qu'un actionnaire désire déposer son vote lui-même. Le vote fut unanime.

M. J. B. Learmont, secondé par le Dr H. B. Yates, proposa que l'assemblée présente des remerciements au Président et Directeurs pour leurs soins des intérêts de la banque.

M. R. B. Angus s'exprima en mots bien choisis en réponse aux paroles adressées au Président et directeurs qui furent touchés des remerciements.

M. David Morrice proposa de remercier le gérant général, l'assistant gérant-général, les surintendants, les gérants et autres employés de banques pour leurs bons services pendant l'année écoulée. M. Morrice s'exprima en termes chaleureux pour apprécier le personnel de la banque qu'il avait rencontré dans une grande partie du pays et il termina en disant qu'il n'hésitait pas à exprimer tous ses remerciements à la direction et au personnel de la banque.

M. D. Forbes Angus appuya ces paroles et la motion fut acceptée par acclamation.

M. Williams H. Evans, appuyé par M. Charles Chaput, déclare que les actionnaires de la Banque de Montréal avaient appris avec grand regret la résignation de M. R. B. Angus comme président et qu'ils désiraient exprimer leur grande reconnaissance pour ses longs et bons services dans l'intérêt de la banque. Les actionnaires expriment sincèrement le désir de voir M. Angus aider de ses conseils ses co-directeurs pendant bien des années.

M. Chaput ajoute que M. Angus mérite bien ces compliments.

En réponse, M. Angus dit : "Je vous remercie pour cette expression de votre reconnaissance".

M. Braithwaite dit ensuite qu'il désire, au nom du personnel, remercier les actionnaires pour la bonne appréciation de leurs services et il remercie M. Morrice spécialement pour ses mots très aimables. La prospérité de la Banque doit toujours résulté jusqu'à un certain point des gérants extérieurs et du personnel de la Banque. "Je puis vous assurer" ajouta-t-il "d'après ma propre connaissance de la loyauté et du dévouement du personnel entier dans l'intérêt de la Banque et du grand travail fait par eux. Je vous remercie cordialement et je certifie que votre personnel est sans égal."

ELECTION DES DIRECTEURS

Le président déclare les messieurs dont les noms suivent élus directeurs : R. B. Angus, D. Forbes Angus, A. Baumgarten, Huntly R. Drummond, C. B. Gordon, E. B. Greenshields, C. R. Hosmer, Sir William C. Macdonald, Hon. Robert Mackay, MM. Wm. MacMaster, H. V. Meredith, D. Morrice, Sir Thomas Shaughnessy, K.C.V.O., Très Honorable Lord Strathcona and Mount-Royal, G.C.M.G., G.C.V.O.

Et l'assemblée est déclarée close.

A une assemblée subséquente des directeurs, les officiers suivants furent élus : Président honoraire, Lord Strathcona and Mount-Royal ; président, M. H. V. Meredith.

DON AUX POMPIERS D'UN CITOYEN RECONNAISSANT

Dernièrement le chef de district Damase Giroux, aidé de deux pompiers, sauvait la famille de M. J. C. C. Champagne, épicier, rue Dufresne, pendant un incendie qui détruisit son magasin.

Ce matin, M Champagne a adressé un chèque au chef Tremblay, pour être déposé dans le trésor de l'Association en reconnaissance du service rendu.

UNE EXPEDITION A LA BAIE JAMES

QUEBEC, 2. — Parmi les causes inscrites sur le rôle de la Cour Supérieure pour la session de décembre, il en est une qui est assez intéressante. C'est celle de la "North Railway Co." contre quelques guides indiens de la Jeune Lorette. Selon les prétentions de la compagnie, ces derniers furent engagés en juin 1912 pour prendre part à une expédition d'arpentage à la Baie James. Ces hommes auraient refusé de remplir les conditions de leur engagement et refusé d'obéir aux ordres de l'ingénieur, ce qui aurait compromis le succès de l'expédition.

Les défendeurs admettent leur engagement, mais ils prétendent que l'expédition a été mal organisée, qu'elle est partie trop tard et que le voyage de Québec à Rupert, qui aurait dû se faire en 11 jours, a duré 50 jours ; que ceux qui étaient à la tête de l'expédition étaient inexpérimentés et incompétents, que la nourriture était mauvaise, etc.

VOLONTAIRES ORANGISTES

MINNEAPOLIS, 2.—Il s'est fait un enrôlement secret de volontaires, ici, pendant plusieurs semaines pour aller aider à la révolte de l'Ulster, en prenant les armes pour empêcher le Home Rule de s'établir en Irlande. C'est la déclaration d'un homme de l'Ulster qui dit qu'on a fait venir des officiers de Winnipeg pour les exercer. On voudrait réunir ainsi 5000 hommes pour les envoyer en Irlande au moment voulu.

Théâtres

LE "VOLEUR" DE BERNSTEIN AU THEATRE NATIONAL

En reprenant "Le Voleur" de Bernstein, la direction du théâtre National voulait s'absoudre assurément de la faute rémissible qu'elle commettait à l'égard de sa clientèle d'élite la semaine dernière, en lui servant un spectacle aussi affadissant que "Vers l'Amour." La transition est forte entre le changement de programme de ces deux dernières semaines, puisque l'on représente de nouveau l'œuvre la plus discutée du théâtre de Berstein, œuvre surtout diversement représentée, puisque foncièrement amorale, telle qu'on la donne sur la scène-mère de la Renaissance, il faut en édulcorer les passages les plus risqués et les porter à l'étiage de la plus stricte censure. Chez nous, — au théâtre National, — le directeur mérite à tous égards du public, puisque chaque semaine de sa belle plume de Tolède, il modifie le texte, l'amende, absout en quelque sorte l'auteur. Plus que partout ailleurs chez le directeur et le régisseur du National, il a fallu approfondir la psychologie de notre public et posséder l'art très grave et très difficile d'endoctriner suivant les préceptes d'un théâtre tel qu'on le désire à Montréal, des artistes, tout frais émoulus des scènes françaises. "Le Voleur", au National, plaît et secoue les nerfs des jolies élégantes de l'orchestre et des baignoires ; toutes les indécences du texte original sont disparues ; on ne trouvera pas dans les personnages principaux de la pièce des allures dégingandées, mais une attitude très digne si on compare l'interprétation d'hier, à celle que donnait au Majesté, l'année dernière, des artistes américains.

Le deuxième acte est joué par deux personnages, Voisin et sa femme ; tout l'intérêt pivote autour d'eux, durant toute la pièce d'ailleurs, et Berstein est si parfait homme de métier et il sait si adroitement faire traverser à ses personnages toute la gamme des sensations, de la turpitude d'une âme vile au rayonnement d'une intelligence d'élite, que pas un passage de la grande scène du deuxième acte ne distrait un instant le spectateur. Mme Véry et M. Scheler possèdent leur art d'une façon presque impeccable et ils ont le cœur trop élevé pour se contenter de banales éloges, un peu suries par le retour chaque semaine d'une presse invariablement favorable.

Mme Dumas est également une grande artiste ; c'est une femme de noble distinction et nous nous attendons à la revoir bientôt dans quelque grand premier rôle ; M. Filion est un artiste de mérite et il faut ajouter que c'est à peu près le seul Canadien-français qui soit à la scène, d'une réelle valeur ; M. Pelletier, toujours remarquable dans les rôles de composition, a remporté un beau succès ; M. Darnay joue lui aussi habilement. Mise en scène recherchée et toilettes très élégantes.

"LE MILLION" FAIT RIRE AUX LARMES AUX NOUVEAUTES

Le Million ! Le Million ! Que de joies pour le riche, que de tristesse pour le pauvre. Combien ce mot a-t-il déjà fait faire de projet à ceux que chaque grosse loterie accapare. Que de projets... en l'air ! Ah ! si je gagne le million ! Je ferai ceci, je ferai cela !... puis on ne fait rien du tout car on ne gagne pas le million... Et bien dans la jolie pièce que le théâtre des Nouveautés a mis à l'affiche cette semaine, il est aussi question du million et d'un billet de loterie.

Le million dans lequel se déroule l'action ne pouvait être plus drôle. Montmartre, un atelier de... peintre, un étudiant en médecine et... un journaliste. Oh ! ces journalistes on les trouve partout !

Puis comme autres personnages une maitresse de piano et une maîtresse sans piano, un apache-gentilhomme etc., et enfin un billet de loterie, le fameux million, qui se perd au moment où il devient intéressant, se reperd, se retrouve sur le dos d'un ténor, puis d'un commissaire, puis sur le toit d'une automobile et enfin sur le dos d'un apache de renom qui le rapporte à la maîtresse de piano, — ne se contente pas de cet acte de probité — c'est rare pour un apache — mais encore fait deux heureux en unissant — par le mariage — la musique à la peinture.

Nous voici donc dans les... appartements de notre petit monde, situés au 1er étage sous le toit... Ils sont là trois amis inséparables. On est pauvre mais on est gai.

Pendant que l'un d'eux se lamente sur leur triste sort, un autre entre en trombe, brandissant un journal sur lequel on annonce le tirage de la loterie avec les numéros gagnants.

Stupeur ! l'un d'eux est devenu subitement millionnaire. Pour pouvoir jouir de suite de cette fortune miraculeuse on décide d'aller toucher le million. Hélas ! il a disparu et du coup tous les beaux rêves se sont envolés. A partir de ce moment, c'est une chasse au "veston brun" qui s'organise. On le retrouve chez un fripier, puis chez le commissaire de police, puis chez un ténor italien, et enfin le bon cambrioleur Crochard le retrouve et rend tout le monde heureux...

Depuis le début, jusqu'à la fin ce ne sont que situations comiques et il y en a tellement qu'il serait difficile de les décrire toutes..... et ce serait un peu long.

Ce que l'on peut dire, c'est que si EN FAIT personne ne gagne ce fameux million, le public, lui, y gagne une fameuse bosse de rire.

MM. Robi, Roman et Mailet, ces trois amis, sont on ne peut être plus drôle. M. Darcy est un cambrioleur amusant et se transforme à merveille. Miral est un ténor imaginaire mais avec l'accent. M. Auvray le bon commissaire toujours roulé et M. Christe un cambrioleur High Life.

Mlle Suzanne Verneuil est une petite maîtresse de piano délicieuse ; Mme Brebion une petite amie adorable. Mme Eva Bussy une alerte petite bonne.

UN TRIOMPHE POUR JOLSON, HIER SOIR, AU "PRINCESS"

Al Jolson, le fameux comédien "noir" qui, l'an dernier aux côtés de Gaby Delys éclipsa la prétentieuse étoile du Winter Garden de New-York, brille, cette année, de tout l'éclat de son talent, au milieu de la troupe qui l'accompagne dans "The Honeymoon Express" au Princess, cette semaine. Dans tout cet étalage de beautés physiques et scéniques que constitue la représentation, la face "noire" de Jolson, sa joyeuse bonhomie, ses chansons débitées et ses bons mots ont fasciné l'énorme auditoire qui assistait à la première hier soir. Des applaudissements qui prenaient des tons de clameur ont forcé le comédien à revenir à la rampe plus souvent que ne le comportait le programme. A la fin, épuisé mais généreux, il cria à la foule : que voulez-vous ? Et cent voix de répondre en jetant au chanteur résigné les titres de vingt chansons qui constituaient son répertoire connu.

S'excusant de ne pouvoir les chanter toutes à la fois, Jolson s'exécuta de bonne grâce et en chanta une demi-douzaine. Le public trépignait et Jolson dut demander grâce.

Le reste de la représentation fut certes bien accueilli et le déploiement des toilettes de Mlle Dika et jolies choristes furent très admirées. On attendait avec quelqu'impatience la fameuse scène de la course entre le train express de Paris-Rouen et une automobile et l'effet scénique fut jugé merveilleux, mais Jolson n'eût qu'à paraître pour faire oublier les émotions de cette course vertigineuse.

Bref, succès complet pour Jolson, qui assure du coup le succès de "Honeymoon Express".

"L'ARLESIENNE" DE DAUDET AU CANADIEN FRANÇAIS

L'une des œuvres les plus populaires d'Alphonse Daudet, "l'Arlésienne" est cette semaine à l'affiche au théâtre Canadien-français. S'il faut en juger par l'enthousiasme avec lequel la troupe a été reçue par les habitués, cette pièce sera l'une des plus populaires que l'on ait eues à Montréal. On peut assister sans crainte à la représentation de l'"Arlésienne". On y trouvera des leçons de morale délicatement données.

M. Chanot, que l'on n'avait pas vu en scène depuis quelques semaines, a été reçu avec beaucoup de plaisir par ses admirateurs. Il a fait un Balthazar idéal. Palmieri, dans Metifis ; Fleury, dans Patron Marc, Leclair, dans Frédéri ont recueilli des applaudissements chaleureux.

Mesdames Briant Bertin, Lussier, et Rose-Alma ont été justement applaudies dans les rôles qu'elles avaient à interpréter. Ce sont de bonnes artistes et ont interprété avec talent Rose Mamai, La Renaude, l'Innocent et Vivette.

Le programme musical, exécuté sous la direction de M. B. Masino a été fort goûté.

DU RIRE ET DU RIRE A L'"ORPHEUM"

C'est à l'Orpheum qu'il faut aller cette semaine si l'on veut rire, et rire pour de bon. Le programme est excellent et hier à la matinée comme durant la soirée, les spectateurs ont été très satisfaits.

La revue de l'institutrice moderne a grandement égayé l'auditoire et le reste du programme depuis les jolies performances du premier animal de Shadowland jusqu'aux exploits des équilibristes Jardys, sont des plus intéressants.

Conway et Leland, les deux acrobates sur une seule jambe sont étonnants et peuvent rivaliser avec leurs confrères à deux jambes.

Le mélodrame "The Gin" avec son dénouement imprévu, a remporté un bon succès, mais La Nouvelle Institutrice et ses trois élèves ont semblé avoir plus de faveur dans l'assistance.

UNE SCENE POUR LES CHASSEURS AU THEATRE FRANÇAIS

Plusieurs bons numéros de vaudeville au théâtre Français cette semaine.

C'est le numéro de chasse qui l'emporte sur tous les autres. Dans un décor des plus typiques, un chasseur est à l'affût avec ses chiens. Ceux-ci, habilement dressés, obéissent aux ordres du chasseur, partent à la poursuite d'un gibier invisible, feignent de le ramasser et de le remporter palpitant aux pieds de leur maître. Les amateurs de chasse ne manqueront pas cette petite scène.

Les événements les plus importants de la dernière semaine, donnés en vues animées, sont très intéressantes. Les acrobates sont remarquables et leurs tours de force du meilleur goût. Le côté comique n'a pas été, non plus, négligé dans la préparation du programme, et certains numéros font rire aux larmes.

LES AMOURS DE SAM HOWE AU THEATRE GAYETY

"Sam Howe's Love Makers," créée par Sam. Howe et une bonne troupe est une fine comédie dont l'action se passe en France, dans un château de Normandie, puis dans les jardins du Caire où Sam. Howe a pour une jolie femme de délicates attentions. Ikey Nusky ne connaît le bonheur matrimonial qu'après avoir voyagé dans des lointains pays, où il retrouve sa femme (Florence Bennett) à un marché d'esclaves et la rachète aux Musulmans.

La mise en scène, les nombreux tableaux, la richesse des décors et des costumes, le programme musical de l'orchestre, tout contribue à faire de cette opérette-bouffe un grand succès.

Le quatuor Astor a été très applaudi et plusieurs fois Ed. Smith, Earl Woods, Ned. Silvers et Fred. Rith, ont dû revenir sur la scène.

Les chœurs et les ballets sont bien réussis.

La souffrance est un torrent ; elle dévaste, elle arrache de notre âme des racines souvent précieuses et inonde parfois de flots d'amertume ce qui est bienfait et douceur.

MONDANITES

M. Edouard Ruel, de St-Joseph de Lévis, a passé la semaine dernière à Montréal, dans l'intérêt de son commerce.

—o—

"Needlework Guild."

Les dames qui font partie du "Needlework Guild" sont priées de faire parvenir leur contribution au "Fraser Hall," rue Université, mercredi, le 3 décembre, dans l'avant-midi. L'assemblée annuelle aura lieu le lendemain, dans la même salle, à trois heures p.m. Le comité compte sur une nombreuse assistance.

—o:—

—Mlle Alaine Casgrain donnera un dîner ce soir, en l'honneur de Mme Ryerson, son invitée.

—o:—

Mme E. B. Garneau, qui était l'invitée de Mme J. N. Dupuis, la semaine dernière, est retournée à Québec, samedi.

—:o:—

Réunion.

La réunion des Dames pour la Couture, à l'Institution des Sourdes Muettes aura lieu demain, le 3 décembre, de 2 à 4 heures et demie. Nous comptons sur une assistance nombreuse. Cette réunion sera suivie, comme à l'ordinaire, de la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

—o—

De la Capitale.

Mme Robert Rogers et Mme W. T. White recevaient hier au Château Laurier. Parmi les invités on remarquait : Mme R. L. Border Mlle D. Yorke, Mme T. W. Crothers, Mlle Edith Cochrane, Mme Geo. E. Foster, Mme L. P. Pelletier, Mme Louis Coderre, Mme Martin Burrell, Mlle Aileen Doherty, Mme Baillargeon, de Québec, Mme Charles Hamilton, Mlle Doris Price, Mme J. L. Chabot, Mme N. A. Gordon, Mlle Jessie Low, Mme Archibald Blue, Mme Paul Desaulniers, Mlle Lily McGee, Mlle Kathleen Quinn, Lady Taschereau, Mme H. J. Cloran, Mme Harry Scott et un grand nombre d'autres.

—o—

Mme Robert Rogers est partie hier pour Winnipeg, où elle va rejoindre M. Rogers. Elle passera une quinzaine.

M. CHOQUETTE SERA CANDIDAT A LA MAIRIE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 2. — Le sénateur Choquette, au cours d'une longue communication qu'il a faite aujourd'hui à un journal anglais du matin, annonce qu'il sera candidat en février prochain. Il critique vertement l'administration Drouin et, en particulier, l'état financier de la ville qui traverse, dit-il, une véritable crise, grâce aux extravagances de l'administration actuelle.

LA NAVIGATION AU SAGUENAY

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 2.—On annonce de Chicoutimi que, cette année, on a décidé de prolonger la saison de navigation et de se servir du port de Bagotville qui, pour sa situation exceptionnelle, offre de grands avantages, et d'expédier de ce port au moins un chargement de pulpe au commencement de décembre. A cet effet, le steamer "Nancy Lee" est à prendre un chargement de pulpe au quai de la Baie des Ha ! Ha ! Il doit partir le 4 ou le 5 décembre.

Il est arrivé une importante cargaison de 500 tonnes de charbon pour le chemin de fer "Roberval-Saguenay." Après le départ des steamers "Talck" chargé de 3,000 tonnes de pulpe, mardi, le 26, pour le compte de la "Tidewater Co." de Brooklyn, la saison de navigation devait être close sur le Saguenay, mais à cause de l'hiver tardif et de la grande production de pulpe dans la région, on a décidé de prolonger la saison de navigation.

LA FERMETURE DE LA NAVIGATION

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 2. — La date officielle de la fermeture de la navigation était hier. Elle a été marquée par l'enlèvement de toutes les bouées dans le chenal du fleuve, en haut et en bas de Québec. Tous les steamers du gouvernement sont occupés à cette fin.

Cependant, d'une façon pratique, la navigation est loin d'être fermée. Des goélettes arrivent tous les jours dans le port de Québec et d'autres en partent. Tous les remorqueurs sont au travail et il y a très peu de vaisseaux qui sont en hivernement dans le bassin.

AU STRAND

Les propriétaires du Strand ont eu une excellente idée quand ils ont mis à l'affiche "The man of the Golden West" dans lequel "Gentlemen Jim" joue le rôle principal, pour sa première apparence en vues animées.

Personne ne discute l'attraction que fut cet homme de l'arène, de boxe, est ex-champion de poids pesants. C'est maintenant une très grande attraction comme acteur pour vues animées ; c'est bien le verdict de tous ceux qui l'ont vu au Strand hier. Aujourd'hui, ainsi que demain, sera votre dernière chance de le voir.

Une comédie très gaie, et à la fois extraordinaire est représentée durant les trois premiers jours de cette semaine. King Raggot, le comédien connu est justement de retour d'Europe et il a ordonné que l'on montre sa nouvelle comédie, "Love vs Law" lundi. Le Strand l'a eue et si vous voulez rire, allez la voir. C'est ce qu'il y a de mieux pour ceux qui ont les "bleues".

Il y a aussi d'autres rouleaux de genre léger comme le Strand a l'habitude d'en représenter. Le programme musical est de première classe.

La semaine prochaine "Robin Hood" sera à l'affiche.

TEMPÉRATURE

Vents légers, temps variable, demain mercredi, pluie, et temps doux.

Maximum aujourd'hui	40
Minimum aujourd'hui	34
Maximum l'an dernier	42
Minimum l'an dernier	30
Baromètre	30. 23
Victoria	48, 42
[illegible]	40, 18
Winnipeg	34, 28
Port-Arthur	40, 34
Toronto	53, 40
Ottawa	36, 34
Montréal	40, 34
Québec	36, 30
Pte au Père	34, 28

CALENDRIER

Demain, mercredi, fête de St-François-Xavier, confesseur.
Lever du soleil, 7.21 a.m.
Coucher du soleil, 4.18 p.m.
Pleine lune, le 13, à 10.06 a.m.

EPHEMERIDES

Démission de Rockefeller, à la Standard Oil Co.

LES ENFANTS QUI MEURENT DE LA FAIM

Rabroué partout, un petit orphelin, nommé Beaulieu, finit par être conduit à l'Assistance Municipale.

Un récit pitoyable

Spectacle bien attristant, n'est-ce pas que celui qu'offrait l'enfant Donat Beaulieu, qui est venu raconter lui-même sa lamentable histoire au directeur de l'Assistance Municipale, ce matin. La mine patibulaire, les traits émaciés et grelottant sous ses vêtements aminciés par l'usure, la pauvre petite victime de la misère a redit, une fois de plus, l'histoire de tous les malheureux, qui sont sans pain et n'ont rien pour se défendre contre le froid. Ni feu, ni lieu, sans parents, sans amis, sans protecteurs et sans argent, tel est le sort du jeune Beaulieu.

"J'ai douze ans, a déclaré le garçonnet, mes parents sont morts, et, il y a environ deux mois, je vivais encore chez des personnes, amies de la famille, qui m'avaient recueilli chez elles, lors de la mort de mes bons parents. Malheureusement j'étais orphelin et sans argent, ces gens ne s'intéressaient guère à moi, et je devins bientôt le souffre-douleur de la maison.

"Accablé de reprimandes imméritées, souvent battu et tout le temps baffoué, je me fatiguai vite de cette vie de misère dans laquelle m'avait jeté la mort de mes pauvres parents, si bien, qu'un jour, resté seul à la maison, je m'enfuis. C'est alors que commença, pour moi, une vie encore pire que la première. Je dus flâner dans les rues, coucher à la belle étoile, mendier mon pain. De désespoir, je me rendis un jour à pied jusqu'à Tétrauville. C'était le temps des récoltes, et j'eus le bonheur de trouver du travail et de manger une fois à ma faim. Malheureusement, après la récolte je dus quitter cet endroit.

"Je revins à Montréal et cherchai de l'ouvrage dans plusieurs manufactures. Partout je fus rabroué, sous prétexte que j'étais trop jeune et ne saurait rendre aucun service. Depuis un mois, je ne sais pas comment j'ai vécu. Chaque soir, en m'endormant dans un taudis ou j'avais élu domicile, je me demandais si le froid n'allait pas me faire mourir. Le jour, j'errais par les rues, cherchant toujours du travail sans jamais pouvoir en trouver. Bientôt ce fut le froid plus sec, et la première neige. Mal chaussé, je me couchai, des soirs, tout trempé, à demi gelé, presque mort de froid et de faim.

"Cette nuit, une personne charitable que je rencontrai et a qui je demandai du pain, me parla de l'Assistance Municipale, et voilà pourquoi je suis venu ici, ce matin."

Les officiers de l'Assistance Municipale ont soupçonné un instant que le garçonnet avait jadis porté le nom de Roy et avait déjà passé quelque temps à l'école de Montfort. Ils ont interrogé l'enfant dans ce sens, mais ce dernier persiste à dire que son nom est bien Donat Beaulieu.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Comme chaque année, depuis la fondation de l'hôpital Notre-Dame, les dames patronnesses de l'institution prépareront la Noël des pauvres malades, et leur serviront un grand dîner le samedi, 27 décembre à midi.

Dès maintenant, les dames font appel à la généreuse charité des amis de l'œuvre, et les assurent qu'elles recevront avec gratitude, toute contribution au menu de ce dîner, soit en argent, soit en provisions.

LES TRAVAILLEURS A L'EXPOSITION

SAN FRANCISCO, 2.—M. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail a accepté, hier, au nom de la Fédération, l'offre qui lui a été faite d'un emplacement à l'Exposition Panama-Pacifique de San Francisco pour une exposition relative au travail en 1915.

Les objets à exposer seront fournis par les 120 unions internationales affiliées à la fédération.

M. BOUCHER ENTRE EN FONCTIONS

Le nouveau médecin en chef de la cité a occupé pour la première fois ce matin son nouveau poste Salaire de $6,000.

Surprise des échevins

Le Dr Séraphin Boucher, nouveau chef du service d'hygiène municipal est entré en fonctions aujourd'hui même, bien que le Dr Ls. Laberge qu'il remplace ne quittera le service que le 1er janvier prochain. Le Dr Boucher va s'occuper de la réorganisation complète du service.

Les échevins sont surpris de la nomination du Dr Boucher à ce poste important et ils ont l'intention d'enrégistrer une protestation officielle au Conseil. Dans l'opinion de nombre d'échevins la nomination du Dr Boucher constitue une injustice flagrante à l'endroit du Dr J. E. Laberge, chef du service des maladies contagieuses, chef du service de bactériologie et directeur de l'inspection médicale.

Le Dr J. E. Laberge était candidat au poste de médecin en chef de la ville et son droit à la promotion était reconnu, et par les autorités municipales et par la profession médicale de Montréal.

"Nous ne discutons pas les mérites du Dr Boucher, ont déclaré ce matin, les échevins L. A. Lapointe, Poissant et Ménard, nous ne faisons que signaler le peu de cas qu'on fait des mérites du Dr J. E. Laberge, dont le droit de succéder au Dr Louis Laberge ne pouvait pas être mis en doute par personne, encore moins par le Dr E. P. Lachapelle.

Le salaire du Dr Boucher, nouveau chef du service d'hygiène, sera de $6,000 par année, à compter du 1er janvier.

UNE CAUSE ROMANESQUE

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 2 — Les tribunaux parisiens vont avoir à s'occuper d'une cause qui touche singulièrement au roman. Il s'agit de la réclamation de Mme Cotton contre le gouvernement français pour un montant de vingt millions de francs, qui a été légué par un de ses ancêtres, Jean Thiéry, qui est mort à Corfou en 1675, en laissant une fortune à ses frères et à leurs descendants.

Les frères s'étaient disputés entre eux au sujet de la division de la propriété et s'étaient adressés aux cours du temps, qui avaient ordonné que toute la propriété serait séquestrée entre les mains de la Banque de Venise jusqu'à jugement final. Les choses en restèrent là jusqu'en 1805, quand l'empereur Napoléon saisit ces biens et envoya les documents à Paris. Le jugement sera probablement rendu la semaine prochaine.

MORT DE Mme HACKETT

Mme Florence Alberta Knight, épouse de l'hon. Hackett et mère de M. J. Hackett, avocat, est morte, hier, à Stanstead.

Elle laisse son mari, deux fils, M. John Hackett, secrétaire du ministre de la justice, et Wilfrid, d'Ottawa et deux filles, Sybill et Mary.

UN DINER D'ETAT A SPENCERWOOD

(Service spécial de la PATRIE)

QUEBEC, 2 — Des invitations viennent d'être lancées pour un dîner d'Etat qui aura lieu jeudi soir, le 4, à Spencerwood.

POUR LE POSTE DE LA RUE DRUMMOND

Des soumissions ont été reçues, à l'hôtel de ville, à midi, aujourd'hui, pour la fourniture d'une pompe à vapeur automobile, d'un tracteur d'échelles automobile, et d'un fourgon de sauvetage automobile, tous ces appareils étant destinés au nouveau poste de la rue Drummond. Il y a deux soumissions sur les rangs: la compagnie Jennings, de Toronto, et la compagnie Seagrave.

MORT DU DR BERNARD

Le Dr J. Emile Bernard est mort ce matin, à l'hôpital Notre-Dame. Souffrant depuis plusieurs mois d'appendicite, il résolut de se mettre sous traitement à l'hôpital Notre-Dame. Il était malheureusement trop tard.

Le défunt n'était âgé que de trente-trois ans.

Le Dr Bernard avait son bureau au No. 410 rue Centre, Pointe St-Charles.

ARRETE POUR FAUX

Pour avoir forgé deux chèques, dont un de $35 et l'autre de $13, au détriment de la Banque Molson, un nommé Ward arrêté hier par le détective O'Donnell, a été traduit, ce matin, en cour d'enquête, devant le magistrat Leet.

Il a plaidé non-coupable à la double accusation portée contre lui et la date de son enquête a été fixée à vendredi prochain.

TRENTE-CINQ MILLE NOUVEAUX VOTEURS

Les listes électorales pour les élections municipales de 1914 sont prêtes. — Le nombre des voteurs a augmenté considérablement.

COMPARAISONS AVEC 1913

L'état officiel des listes électorales municipales pour l'année 1914, tel que terminé, ce matin, par les évaluateurs de la ville, a été soumis au Bureau de Contrôle.

Il indique que le nombre des électeurs habiles à voter, à Montréal, sera de 132,849 l'an prochain, contre 119,780 en 1913 ; soit une augmentation de 13,069. Or, comme l'an dernier le nombre de 22,000 noms d'électeurs avaient été retranchés pour cause de disqualification, et que l'an prochain, en vertu de la nouvelle loi, tous les électeurs inscrits auront droit de voter, c'est donc une augmentation de plus de 35,000 électeurs qui seront admis au scrutin du mois d'avril prochain.

L'état officiel indique le nombre d'électeurs par quartiers, avec comparaison entre 1913 et 1914, comme suit :

Quartiers	1913	1914
Est	784	811
Centre	1,224	1,260
Ouest	1,641	1,658
Ste-Anne	5,202	5,309
St-Joseph	4,439	4,381
St-Georges	3,448	3,422
St-André	3,634	3,838
St-Laurent	5,481	5,514
St-Louis	6,485	7,463
St-Jacques	3,374	3,402
Lafontaine	5,794	5,819
Papineau	8,724	9,126
Ste-Marie	5,570	4,972
Hochelaga	5,866	6,640
St-Jean-Baptiste	5,403	5,740
Duvernay	3,512	3,515
St-Denis	12,805	15,200
St-Henri	6,969	7,521
Ste-Cunégonde	2,567	2,612
Mont-Royal	782	844
DeLorimier	3,705	4,527
Laurier	10,548	11,750
Emard	1,769	2,068
Ahuntsic	1,029	613
Rosemont	459	1,745
Côte des Neiges	213	240
N.-D. de Grâces	2,951	3,710
L. Pointe	1,861	2,286
St-Paul	879	1,015
Bordeaux	899	1,236
	119,780	132,849

Augmentation, 13,069.

Au mois d'avril prochain, 1,024 polls de votation devront être ouverts pour l'enregistrement du scrutin.

ON AUGMENTE LE PERSONNEL

LES EMPLOYES DE L'HOTEL DE VILLE SERONT BEAUCOUP PLUS NOMBREUX L'AN PROCHAIN.

En vertu du budget civique préparé par le Bureau de Contrôle et soumis hier, à l'appréciation du Conseil de ville, le personnel de l'hôtel de ville sera augmenté dans de fortes proportions, l'an prochain.

C'est ainsi que l'on compte 51 nouveaux employés à la voirie ; 100 à la police ; 25 aux incendies ; 12 à l'Assistance Municipale ; 2 au bureau des évaluateurs ; 10 au service des égoûts ; 4 au service de l'inspection des bâtisses ; 2 à l'inspection des chaudières ; 2 à la plomberie, etc.

Aucune augmentation de salaires n'est recommandée, mais une somme de $100,000 est mise de côté à cette fin, ainsi qu'une somme de $59,800 pour les institutions de charité, une autre de $12,000 pour les gouttes de lait, etc.

Une somme de $1,500 sera affectée à l'installation de fontaines dans les squares et $5,600 seront appliqués à l'installation de jeux.

L'INCIDENT DE SAVERNE

LE JEUNE LIEUTENANT, CAUSE DE LA ZIZANIE ENTRE CIVILS ET MILITAIRES, CONTINUE SES EXPLOITS EN FRAPPANT UN INFIRME AVEC SON SABRE.

(Service spécial de la PATRIE)

SAVERNE (Alsace), 2. — Le lieutenant baron von Forstner, cause première des difficultés entre civils et militaires, dans la petite ville de Saverne, en se servant de termes insultants contre les citoyens, dans une allocution qu'il fit à ses soldats, a continué ses hauts faits hier, en poursuivant un pauvre cordonnier infirme et en le frappant de son sabre sur la tête.

Le jeune officier conduisait un peloton de sa compagnie au champ d'exercices, quand il fut reconnu par un groupe d'ouvriers qui le huèrent au passage. Arrêtant aussitôt ses hommes, le lieutenant les envoya à la poursuite des moqueurs. Ils ne réussirent à en attraper qu'un, un cordonnier infirme, qui fit de la résistance. Von Forstner s'approcha alors et frappa l'homme sur la tête avec son sabre aiguisé.

Ce nouvel incident n'est pas fait pour calmer l'émotion déjà grande de la population et l'on craint des représailles si l'officier impopulaire n'est pas immédiatement changé de garnison.

DIX SONT ENGLOUTIS

BELTON (Texas), 2 — On rapporte que dix personnes ont péri dans une crue soudaine de trente pieds qui se serait produite sur la crique Nolan, avant le jour. Cette rivière passe au milieu de la ville.

BOLTON (midi) — Cinquante maisons ont été détruites lorsque la rivière Nolan a débordé. Au cœur même de la ville, Mme W. C. Polk et ses quatre enfants ont été noyés dans leurs lits, tandis qu'ils étaient endormis. Polk, enlevant le plus jeune enfant, put se sauver sur un banc de la rivière.

On rapporte qu'il y a eu cinq morts dans une autre famille : un homme, sa femme et trois enfants. Au moment où le pont à Temple, fut démoli par les eaux, un homme a été aperçu, qui est tombé à l'eau. On croit qu'il a péri.

Tout autour d'ici, les rivières menacent de déborder à la suite d'un orage extraordinaire qui a duré 4 heures.

LES TRAMWAYS RAPPORTENT

LE TRESORIER DE LA VILLE RECOIT CE MATIN, UN CHEQUE DE $500,000.00 DE LA COMPAGNIE.

Le trésorier de la ville a reçu, ce matin, un chèque de $500,934.55 de la compagnie des tramways, à titre de redevances dues par cette dernière sur ses recettes brutes perçues pendant le dernier exercice, à raison de 15 pour cent.

En 1912 la somme ainsi versée au trésor civique par la compagnie des tramways fut de $409,510.00 ; en 1911, de $335,017 ; en 1910, de $276,618 ; en 1909, de $259,171, etc.

MARCHE SUR CHIHUAHUA

DE TOUTES PARTS LES REBELLES MEXICAINS CONVERGENT SUR CETTE VILLE, ET LE GENERAL VILLA VA BIENTOT LES REJOINDRE POUR ATTAQUER ZACATECAS

(Service spécial de la PATRIE)

JUAREZ, 2.—A la tête de 3,500 rebelles, avec seize pièces de canon, le général Villa s'est avancé jusqu'à Carriseal, à 90 milles au sud de Juarez, sur le chemin de Chihuahua. Il demeurera là pendant quelque temps, en communication avec le général Carranza, avant d'aller rejoindre les troupes constitutionnalistes qui convergent sur Chihuahua.

Là ils comptent que se trouveront 8,000 de leurs partisans avec le général Caso et autres chefs rebelles, avec lesquels il irait jusqu'à Zacatecas, la première ville importante au sud de Torréon. D'autres troupes dit Villa, tendront au même but en passant par Guadalajara.

D'après les mêmes sources, les fédéraux auraient abandonné Chihuahua à cause de l'attitude des citoyens, qui craignaient que leur ville ne fût détruite s'il s'y livrait une bataille entre fédéraux et constitutionalistes. D'ailleurs les vivres manquaient complètement par l'effet de l'étroit blocus exercé par de nombreux détachements de rebelles. Depuis longtemps, toutes communications sont interrompues entre Chihuahua et Mexico.

GROSSE VENTE IMMOBILIERE

L'une des plus grosses ventes immobilières de la saison a été effectuée ce matin à Notre-Dame de Grâce par l'entremise de J. G. Avard et Compagnie Limitée. Le terrain se compose des lots 149, 151 et 152 et est bornée au nord par la voie du Pacifique et au sud par le chemin de Lachine.

Il mesure en superficie 901,908 pieds carrés, qui vendus à raison de 38 centins le pied, constituent la somme de $342,725.

M. E. N. Hébert s'est porté acquéreur de la propriété qui a achetée de la Upper Lachine Road and Notre-Dame de Grâce Land Co.

LE MESSAGE DU PRESIDENT AU CONGRES

Il est très court et ne contient rien de sensationnel. Le président insiste sur l'urgence de la loi monétaire.

Dignité et fermeté

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 2 — Le président Wilson a lu aujourd'hui son premier message annuel adressé au Congrès, à une session conjointe des deux branches de la législature tenue à une heure après-midi, dans la salle des représentants. Le message est un des plus courts qui aient jamais été présentés par un président. Il ne contient qu'environ trois mille mots, et sa lecture prit moins de trente minutes, bien qu'il traite de sujets très variés.

La situation au Mexique a été traitée très brièvement, le président se contentant de réitérer les sentiments qu'il a exprimés lors de son adresse spéciale au congrès sur le même sujet, il y a quelque temps, et exprimant l'opinion que le gouvernement Huerta s'écroule peu à peu et qu'il y a lieu de croire que les Etats-Unis n'auront pas besoin de modifier leur politique d'expectative.

Il n'y a pas de programme particulier à l'intention des monopoles, si ce n'est qu'il serait désirable qu'un amendement fût bientôt fait à la loi Sherman pour restreindre les trusts plus que par le passé. D'ailleurs le président a promis d'envoyer un peu plus tard, un message spécial au congrès sur ce sujet.

Le président recommande le développement des chemins de fer de l'Alaska; la passation sans retard par le Sénat de la loi sur le papier-monnaie; la nécessité d'une législation sur le crédit agricole; un gouvernement autonome pour Porto-Rico et Hawai; la préparation des Philippins à l'indépendance; un échange de conférences entre le gouvernement fédéral et les gouvernements d'états sur la conservation des forêts et une révision du système d'élections primaires.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

LES NOMINATIONS ONT EU LIEU HIER DANS LES VILLES DE L'OUEST ET LES ELECTIONS SE TIENDRONT LUNDI PROCHAIN.

WINNIPEG, 2.—Dans les provinces d'Alberta et de Saskatchewan ont eu lieu hier les nominations pour l'élection municipale qui se tiendra le 8 courant. On s'attend à de vives contestations et dans plusieurs cas de nouveaux essais d'administration seront faits. L'intérêt témoigné pour les affaires publiques se voit à l'ardeur avec laquelle on se dispute les plus petits offices. Calgary et Régina ont réélu leurs maires, mais dans la plupart des autres villes, il y aura contestation.

A Moosejaw, il y a deux condidats pour la mairie et vingt pour les places d'échevins. Calgary a 23 candidats pour le conseil, Edmonton en a 12, Saskatoon 13, tandis que Medicine Hat a trois candidats à la mairie et vingt pour le conseil.

Lethbridge va essayer le gouvernement par des commissaires : hier ont été nommés six candidats pour la mairie, trois pour commissaires des travaux, trois pour commissaires des utilités publiques. Il en est de même jusque dans les plus petites villes, où les candidats sont nombreux pour chaque place à remplir.

DOMMAGES POUR DIFFA ATION

Par le ministère de MM. Gauthier et Beauregard, avocats, Mlle Orpha Beauregard, institutrice de Varennes, a intenté une action en dommages de $200 contre sept contribuables de cette paroisse, pour diffamation et dommage à la réputation. Succinctement voici les faits:

La demanderesse est, depuis plusieurs années, institutrice à Varennes. Dans la pratique de ses devoirs elle a eu beaucoup de succès, ayant été primée, à diverses reprises, par le département de l'instruction publique de la province.

Or,, a déclaré la demanderesse dans son action contre les sept personnes en question, ces dernières auraient porté contre elles des accusations d'incompétence, de révolte, et de négligence, et auraient demandé son expulsion comme institutrice.

Les accusations de ces sept personnes ayant été portées devant les commissaires d'écoles de l'endroit, cette dernière aurait non seulement continué la demanderesse dans ses fonctions, mais l'aurait en même temps exonérée de tout blâme. De là les présentes poursuites contre les sept accusateurs.

LE COUT DE LA VIE

Pourquoi vous contenter d'un petit salaire quand il vous est possible d'avoir une meilleure position ? Pourquoi vous priver du confort que vous procurera un meilleur salaire ? N'attendez plus — si vous croyez améliorer votre sort, et vous le pouvez — adressez-vous tout de suite au Bureau de Placement de la PATRIE, qui vous trouvera la position désirée.

AMENDEMENTS A LA CHARTE DE MONTREAL

Deux nombreuses délégations ont une entrevue avec Sir Lomer Gouin.—Le rappel de la loi des pavages et le nombre des échevins.

LE BUREAU DE CONTROLE

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 2.—Nombre de Montréalais sont actuellement à Québec relativement aux questions qui surgissent, grâce aux amendements à la charte de la cité. Ce matin deux fortes délégations se sont présentées devant Sir Lomer Gouin, dans la salle de l'Assemblée Législative.

Il y avait d'abord la délégation de la Chambre de Commerce de Montréal, qui était soutenue par les délégués de l'Association des marchands-détailleurs et de l'association des épiciers-détailleurs.

Parmi les membres de la Chambre de Commerce on remarquait MM. Ad. Fortier, président ; J.-D. Joubert, 1er vice-président ; Frank Posey, 2ème vice-président ; M. Boivin, secrétaire ; J.-Art. Lemont, assistant secrétaire et J. O. Labrecque. Parmi les marchands-détailleurs, on remarquait: MM. J.G.-Labonté, président ; J. D. Boileau, 1er vice-président ; J. A. Beaudry, secrétaire et, du côté des épiciers-détailleurs, MM. J.-A. Archambault, président ; A. Laurendeau et A. Laniel.

La délegation a été reçue par Sir Sir Lomer Gouin, dans son cabinet. Deux membres de la délégation seulement ont pris la parole; ce sont MM. Ad. Fortier, pour la Chambre de Commerce et J. A. Beaudry, des marchands-détailleurs. Elle a été présentée par W. Clément Robillard, député de St-Jacques. Les deux orateurs ont exposé en quelques mots à Sir Lomer Gouin le désir de leurs associations, savoir: la division de la ville en 26 quartiers. Ils se sont aussi opposés à l'augmentation du nombre des contrôleurs. Sir Lomer n'a fait que quelques remarques.

..."Que diriez-vous, a-t-il simplement demandé, du statu-quo dans le partage de la ville en 31 quartiers?"

L'autre délégation, qui était la plus importante et la plus considérable, se composait de 550 contribuables de la ville de Montréal. Elle a été présenté dans la salle de l'Assemblée Législative par M. Sévérin Letourneau. On a annoncé que M. Médéric Martin, à qui incombait cette charge, était indisposé au Château Frontenac.

Ceux qui ont pris la parole sont MM. Turcot, Dr Dubois, Séguin, l'échevin Larivière, l'ex-échevin Giroux etc. Ils ont demandé le rappel de la loi des pavages, le statu-quo dans la représentation des échevins et le statu-quo pour les commissaires.

Sir Lomer Gouin a fait remarquer que la délégation, autant qu'il pouvait en juger, n'était pas hostile aux contrôleurs ; puis qu'il y a présentement, mises à l'étude du gouvernement, trois grandes opinions. La grande délégation des contribuables est, en somme, favorable au statu-quo, la Chambre de Commerce favorise la réduction de la ville en 26 quartiers. Le comité des citoyens, de son côté, veut la réduction du nombre des échevins, la division de la ville en cinq quartiers représentées par trois échevins chacun. Le premier ministre a ajouté que la délégation surtout devait insister sur ces deux points principaux : le rappel de la loi des pavages et la réduction du nombre des échevins, telle que suggérée par la Chambre de Commerce.

Au sujet de la loi des pavages, il dit qu'il a reçu beaucoup de plaintes, surtout de la part des petits propriétaires, et que cette question-la question recevrait l'entière attention du gouvernement. Quant à l'abolition du bureau de contrôle par referendum, Sir Lomer Gouin dit que ce corps administratif est fondé encore trop récemment pour l'abolir complètement.

En terminant, il a assuré les citoyens de Montréal que, comme toujours, le gouvernement allait donner la plus attentive considération à leurs réclamations ; qu'il ne pouvait, naturellement donner complète satisfaction à leurs demandes immédiatement, qu'ils étaient des juges ici et qu'enfin, quand le bill viendrait devant le comité, Montréal pourrait être sûre de recevoir la justice à laquelle il a droit.

Les délégués, en se retirant ce matin, ont déposé sur la table de la Législature, des requêtes signées de soixante et onze mille contribuables de Montréal appuyant leurs réclamations.

LE NOUVEAU MEDECIN

LA NOMINATION OFFICIELLE DU DR BOUCHER A ETE FAITE HIER PAR LES CONTROLEURS.

La nomination du Dr Séraphin Boucher, en remplacement du Dr Louis Laberge, chef du service d'hygiène, qui a été admis à prendre sa retraite, est confirmée par une résolution du Bureau de Contrôle.

Né au Sault au Récollet, en 1865, le Dr Boucher a fait son cours classique au Petit Séminaire de Montréal, et ses études médicales au Collège Victoria. Il s'occupe de questions d'hygiène depuis de nombreuses années. Il a fait partie de plusieurs commissions d'étude des questions d'hygiène, entre autres, la question du bon lait.

Le Dr Boucher a été l'initiateur et le fondateur de l'œuvre de la Goutte de Lait. A l'heure actuelle, le Dr S. O. Boucher est président du bureau médical de l'hôpital Ste-Justine.

Le Dr Boucher est professeur titulaire à l'université Laval. Il a été mêlé à toutes les organisations médicales qui se sont fondées à Montréal, depuis quinze ans.

ATTAQUES PAR DES HONGROIS

(Service spécial de la Patrie)

WINDSOR, 2—Un jeune homme de vingt ans, William Caza, fils du propriétaire d'une auberge dans Sandwich-Est, est à l'Hôtel-Dieu aujourd'hui, avec une blessure profonde au-dessus du cœur et son ami Joseph Demario, est sur un lit à côté de lui, avec deux blessures aussi graves dans les reins.

Les deux jeunes gens ont été attaqués dimanche soir, près du parc Lagoon, par deux Hongrois inconnus, qui prirent la fuite aussitôt après. Hier, des détectives provinciaux se sont mis à leur poursuite, mais n'ont pas encore pu les rejoindre. Les deux jeunes gens sont en danger de mourir.

M. C. LEGARE vs M. E. DUGAS

Devant l'hon. juge Archer, s'est commencée, ce matin, la cause de M. Camille Légaré, contre M. E. Dugas.

Il s'agit d'une action en dommages, instituée par le demandeur contre le défendeur, pour $199.00 parce que ce dernier, au cours de la lutte municipale, à la Côte des Neiges, en juin 1910, c'est-à-dire avant l'annexion de cette municipalité à la cité de Montréal aurait tenu des propos injurieux à l'adresse du demandeur, et l'aurait accusé de faire retrancher certains locataires de la liste électorale.

Mtre L. T. Maréchal, C. R. représente le demandeur, et Mtre. A. L. Deguire, C. R., est l'avocat du défendeur.

LES DROITS DE SUCCESSION

SUR LES BIENS LAISSES PAR WM. WEIR, MAITRE DE FORGES, EN ANGLETERRE ; ILS S'ELEVERONT A PLUS DE TROIS MILLIONS DE DOLLARS.

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 2 — Un câblogramme adressé de Londres au "Herald" dit : Des biens de la valeur de $12,256,965 ont été laissés à ses héritiers par William Weir, de Kildonan (Ayrshire), qui était le principal associé de la maison William Baird and Company, maîtres de forges. Sur ces biens, il y aura à payer $1,688,300 pour droits au décès, plus $1,500,00 sur le transfert des propriétés aux héritiers.

CAUSE INTERESSANTE EN COUR SUPERIEURE

Une cause sensationnelle se plaide aujourd'hui devant l'hon. juge Dunlop, en Cour Supérieure. C'est celle de Dame Mélina Beaudin contre Mlle Rosina Pagé.

La demanderesse réclame $165 de la défenderesse pour argent prêté. Pour défense, cette dernière produit un reçu de $12, portant les mots "pour quittance finale". La demanderesse retorque en disant que ces trois mots, "pour quittance finale", ne sont pas de sa main, et ont été ajoutés sur le reçu à une date ultérieure que celle qui y est mentionnée.

SOIREE DE GALA DE L'ECOLE DENTAIRE

Ce soir au Théâtre National Français.

Les Etudiants de l'Ecole Dentaire de l'Université Laval donneront, ce soir, une soirée de Gala au théâtre National Français.

Cette soirée est donnée sous le patronage de M. le Dr Dubeau, directeur de l'Ecole et de MM. les professeurs. Cette soirée sera honorée de la présence de M. le Consul de France à Montréal.

Nous ne doutons pas que MM. les Etudiants sauront comme ils le firent à l'Opéra et au théâtre des Nouveautés, sauvegarder par leur conduite la bonne renommée de l'Université et donner ainsi un démenti formel à certains organes de la ville.

Au programme le "Voleur" de Henri Bernstein avec M. Scheler et Mme Vhéry, dans les principaux rôles.

Les excellents artistes du National Français se feront entendre pendant les intermèdes. Inutile de dire que ce sera un succès.

ENQUETE DU CORONER

Le coroner McMahon a tenu une enquête, cet avant-midi, au sujet de la mort de Hormisdas Lapierre, que la PATRIE a racontée hier. Le verdict a été de mort accidentelle. Le défunt était âgé de 42 ans et était employé à la Canada Car Co.

Mgr SBARETTI VOUDRA-T-IL REPONDRE ?

On a plaidé, ce matin, en cour de pratique, la requête demandant l'intervention du pouvoir civil.

L'affaire de Monnoir

La requête de M. C. I. Edwards, dans l'affaire du Petit Séminaire de Monnoir à l'effet d'obtenir, par voie diplomatique, que Mgr Sbaretti, ancien délégué papal, au Canada, et qui réside maintenant à Rome, réponde aux questions qui lui sont posées par le demandeur, ce qu'il a obstinément refusé de faire jusqu'à aujourd'hui, a été plaidée, devant M. le juge Charbonneau, en Cour de Pratique, ce matin.

Nos lecteurs se rappellent les détails de cette requête, la PATRIE ayant été le seul journal à en publier le texte complet, lors de son inscription au greffe de la Cour Supérieure, il y a quelques semaines.

Mgr L. A. David, a argué pour le demandeur aux fins d'obtenir du tribunal, les conclusions de la requête.

Mtre Lussier, de St-Hyacinthe, représentant Mgr Xiste Bernard, mis en cause, dans le procès intenté par M. Edwards aux prêtres du Petit Séminaire de Monnoir, s'est opposé à la requête, alléguant que la procédure était inutile et illégale.

M. le juge Charbonneau, au cours de l'audition, ayant semblé douter de la juridiction du tribunal, Mtre David lui a déclaré qu'il lui enverrait des autorités démontrant la parfaite compétence de la Cour Supérieure dans l'espèce.

La cause a alors été prise en délibéré.

NAISSANCES

DEROUIN—A Bourget, Ont., l'épouse de M. Noël Derouin, née Dolora Demers, un fils, baptisé Joseph, Laurent, Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Groulx, de Curran, Ont. 236-1

PLAMONDON — A Montréal, le 28 novembre 1913, au No 12 rue Prévost, Viauville, l'épouse de M. R. Plamondon, courtier, une fille, baptisée Marie-Léonie-Rita-Andrée.

Parrain et marraine, M. et Mme J. W. J. Rice, marchand, grands parents de l'enfant. 235—2

AUX MODES AMERICAINES

A. Therrien, 262 Ste-Catherine Est, grand choix en chapeaux de deuil. 16-jno.

AVIS DE DECES

BERNARD — A l'hôpital Notre-Dame, le 1er décembre 1913, à l'âge de 32 ans, 11 mois, est décédé le Dr J. Emile Bernard.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 courant.

Ce convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, M. Gédéon Boisvert, épicier, No. 348 rue Hibernia, à 7.00 heures a.m., pour se rendre à la gare Bonaventure, pour le train de 8 heures pour Beloeil où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 236-2

JEANNOTTE — En cette ville, le 1er décembre 1913, à l'âge de 29 ans, 15 jours, est décédée Alma Jeannotte, fille de Napoléon Jeannotte.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, No. 234 Parc Lafontaine, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 236-1

DECES A MONTREAL

BAZINET, J. B., 58 ans, cultivateur, 412 rue Dufresne.

BISSON, Louis, 55 ans, employé civil, Hospice Gamelin.

BLAIS, François, journalier, 75 ans, 55 rue Laprairie.

BRAIS, Charles, 1 an, enfant de Médéric Brais, commis, 768 rue Cartier.

CHARTRAND, M.-Anne Blais, 66 ans, épouse d'Almé Chartrand, 804 rue de Gaspé.

FLEURENT, Moïse, 55 ans, peintre, 238 rue Montcalm.

GAUTHIER, Emilia, 12 jours, enfant de J. B. Gauthier, mécanicien, 1989 rue Cartier.

LABELLE, Georgina Bourdeau, 33 ans, épouse d'Ardoire Labelle, journalier, 112 rue St-Martin.

LAFRENIERE, Lucien, 5 mois, enfant de Wilfrid Lafrenière, buandier, 1315 rue Marie-Anne.

LAHAYE, Roger, 8 mois, enfant d'Alexandre Lahaye, plombier, 372 rue Dorion.

LALONDE, [illegible]-Lima, 12 jours, enfant de Honoré Lalonde, menuisier, 162 rue Delinelle.

MELOCHE, Félix, 67 ans, forgeron, 1001 Ave Hôtel de ville.

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEDUC — Jeudi, le 4 courant, à 8 heures a.m. à l'église St-Léon de Westmount, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Eugène Leduc, fils de Alfred Leduc.

Parents et amis sont priés d'y assister. 236-2

REMERCIEMENTS.

CADIEUX — La famille Cadieux remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère bien-aimée, Mme S. Cadieux. 236-1

LES FACTEURS LENTS ne méritent pas de manger les olives Santa Maria.

TROP TARD POUR ETRE CLASSIFIEES

FILLE DE CHAMBRE demandée. Bon salaire. 126 rue Cherrier. 236-2